Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15274 – 7 F

MARDI 8 MARS 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Normandie sans Helmut Kohl

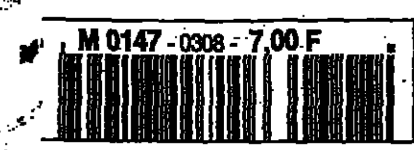
HELMUT KOHL ne sera pas présent à Omaha Beach le 6 juin prochain, à son grand déplaisir. La participation du chancelier aux célébrations du cinquantième anniversaire du débarquement libérateur, aux côtés de François Mitterrand, de Bill Clinton et de la reine d'Angleterre, aurait été pour lui le couronnement de sa carrière d'homme d'État, et accessoirement une aide appréciable dans une année électorale décisive.

On se souvient de l'émotion qui avait accompagné le 22 septembre 1984 le recueillement, la main dans la main, du président français et du chancelier allemand devant le mémorial aux morts de Verdun. Ce geste symbolique avait été le prélude à un renforcement de la coopération franco-allemande et à une relance européenne aboutissant au traité de Maastricht. Dix ans plus tard, dans un monde bouleversé, l'Allemagne unifiée et souveraine s'étonne d'être tenue à l'écart des cérémonies du 6 juin, et le manifeste, si l'on en croit le quotidien *Frankfurter Rundschau*, en demandant à ses diplomates de se tenir à l'écart de toute manifestation liée à cet événement.

L'AFFAIRE est évidemment délicate : ce que l'on célèbre à Omaha Beach, c'est la fraternité d'armes des Alliés, qui sont parvenus, au prix d'immenses sacrifices, à entamer la reconquête de territoires soumis au joug nazi. Ce n'est pas, comme à Verdun, un hommage commun aux morts de la guerre. Cette célébration n'est, de plus, pas l'affaire des seuls Français et Allemands. Il n'est pas certain que les Britanniques auraient apprécié de voir l'ennemi d'hier traité sur le même plan que les Alliés. C'est là toute l'ambiguïté de la célébration des batailles : on voit mal François Mitterrand célébrant l'an prochain avec la reine d'Angleterre le 180e anniversaire de la bataille de Waterloo...

Si l'on avait voulu insister sur la réconciliation entre les ennemis d'hier, il aurait fallu donner aux cérémonies de Normandie un caractère purement militaire de retrouvailles de compagnons d'armes ayant vécu une terrible aventure commune, et réserver à l'année d'après, pour le cinquantième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, la grande manifestation politique du souvenir. Il y a eu peut-être là une « erreur de scénario » dont la responsabilité incombe à l'Elysée.

LA tâche des dirigeants français eût peut-être été plus simple si le chancelier Kohl avait moins prêté le flanc aux critiques en plusieurs occasions : de la visite avec Ronald Reagan au cimetière de Bitburg en 1985 à l'inauguration l'an passé à Berlin d'une plaque à la mémoire de « toutes les victimes » de la seconde guerre mondiale, il a démontré qu'il confondait parfois – pour des raisons de politique intérieure – réconciliation et dilution des responsabilités.


M 0147 - 0308 - 7,00 F

Tandis que M. Rabin cherche des alliés à droite

Le gouvernement israélien divisé face aux colons extrémistes

Les tractations continuent en Israël à propos de l'entrée au gouvernement du parti d'extrême droite Tsomet du général Rafaël Eytan – une entrée souhaitée par M. Rabin, mais refusée par le parti de gauche Meretz – et le retour du parti ultra-orthodoxe Shass, qui avait quitté la coalition en septembre dernier. Dimanche 6 mars, des divergences avaient opposé les membres du gouvernement sur les mesures à prendre contre les colons. La veille, entre 25 000 et 30 000 Israéliens, dont quelques milliers d'Arabes, avaient défilé à Tel-Aviv pour réclamer l'évacuation immédiate des extrémistes juifs des territoires occupés, voire, pour certains, de la totalité des colons.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Non, non et non. Un peu plus d'une semaine après le massacre d'Hébron, en dépit de la pression internationale et de celle, croissante, des « colombes » nichées jusqu'à l'intérieur de son gouvernement, Itzhak Rabin refuse toujours d'ordonner les mesures minimales propres à ramener Yasser Arafat à la table des négociations de paix.

Le premier ministre dit oui à l'élargissement de sa coalition à l'extrême droite, non au déploiement immédiat d'observateurs étrangers dans les territoires occupés. Non, aussi, au désarmement généralisé des colons estampillés messianiques, non, enfin, à l'éviction de ceux, souvent les mêmes, qui se sont implantés en plein cœur de localités arabes. Tandis que la commission d'enquête ordonnée par le gouvernement pour faire la lumière sur les circonstances du massacre du Caveau des Patriarches se met lentement en place, le pouvoir annonce que les extrémistes, dont la liberté de mouvement a été *« restreinte »*, seront désormais... interdits de période de réserve dans l'armée.

Il s'agit pour le moment de dix-huit personnes, auxquelles s'ajoutent cinq colons du Kach, dont la détention administrative a été ordonnée (trois d'entre eux courent toujours), et deux personnes dont les armes devaient être confisquées, mais qui se sont refusées à les restituer. Comparée aux mesures de répression prises contre les Palestiniens – un million de personnes sous couvre-feu depuis dix jours, vingt-deux manifestants tués durant la même période au cours des émeutes et plusieurs centaines de blessés par balles – cette mise au pas, aux yeux de beaucoup – Palestiniens et *Israéliens* –, ne paraît pas tout à fait à la hauteur des *événements...*

Comme si de rien n'était, avec cependant une intensité moindre que les jours précédents, les manifestations se sont d'ailleurs poursuivies pendant tout le week-end un peu partout dans les territoires. A Gaza, il y a eu douze blessés par balles.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 7

Après la démission de son conseiller juridique

M. Clinton est affaibli par l'affaire Whitewater

Première victime de l'affaire immobilière Whitewater, Bernard Nussbaum, conseiller juridique du président des Etats-Unis, a remis sa démission samedi 5 mars. La liste des personnes citées à comparaître – qui comprend six de ses collaborateurs – s'est allongée durant le week-end pour inclure quatre membres du département du Trésor, dont Roger Altman, secrétaire adjoint. Bill Clinton perd dans cette affaire une partie de son crédit politique.



WASHINGTON

de notre correspondant

Le ton des commentaires était, lundi, sans équivoque : venant après le débat sur son passé militaire et la polémique sur de prétendues aventures galantes, l'affaire dite « Whitewater » est en passe de devenir un embarras de première grandeur pour le président. Pis, compte tenu des procédures judiciaires en route, elle ne connaîtra pas d'issue rapide. Elle va empoisonner la présidence Clinton jusqu'au prochain scrutin présidentiel. Elle est d'autant plus mal venue que, si la cote de popularité de M. Clinton est toujours haute dans les sondages (près de 60 % de « satisfaits »), le capital de confiance dont il dispose dans l'opinion a été fragilisé par les précédentes « affaires ».

M. Clinton est relativement populaire parce que l'économie va bien, mais vulnérable parce que sa personnalité reste contestée.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 6

Poussée de l'extrême droite à Nice

Le premier tour de l'élection législative partielle de la *deuxième circonscription* des Alpes-Maritimes, qui comprend les quartiers centraux de *Nice, a enregistré, dimanche 6 mars, une progression* de Jacques Peyrat, chef de file de *l'extrême droite locale, face au maire de la ville,* Jean-Paul Barety (RPR), candidat unique de la *majorité*.

Ce scrutin, provoqué par l'inéligibilité du député élu en mars 1993, a été marqué par une forte abstention.

Lire page 8

Mélina, l'Athénienne

Mélina Mercouri était une femme flamme, libre *et constamment indignée. Elle fut, dans ses rôles* et dans sa vie, tout entière à la Grèce attachée, *tragédienne et militante, et belle aussi quand elle* riait.

Sa deuxième patrie a été la France et le théâtre également. Comédienne et citoyenne, elle fut les deux avec passion, avec talent, rien ne pouvait rien contre elle, contre sa volonté de séduire et de se battre. Rien, sauf le cancer. Qui l'a tuée. Un dimanche.

Lire page 17

La France venue d'ailleurs

Selon l'INED, la population issue de l'immigration, enfants français compris, s'élèverait à 6,1 millions de personnes

« Immigrés », « étrangers », « populations d'origine étrangère »... Personne, à l'exception de quelques professionnels, ne sait de qui on parle exactement dès qu'il s'agit de rendre compte, de façon objective, de la présence en France de populations venues d'ailleurs. Les établissements scolaires fournissent des pourcentages d'élèves étrangers à la fois erronés (parce que des enfants d'immigrés ignorent qu'ils sont Français) et inopérants (parce que les difficultés ne sont pas seulement liées à la nationalité). Quant aux élus locaux, ils décrivent souvent la *situation dans telle cité HLM* avec des chiffres qui tiennent plus *de la visibilité des couleurs de* peau foncées que de la rigueur *statistique*. Cette situation explique, pour une part, la tonalité venimeuse du débat sur l'immigration qui s'est développé en France depuis dix ans.

L'Etat ne disposerait-il pas de données claires et *irréfutables* sur la question ? Ce soupçon permanent *sur les chiffres de l'immigration* a été nourri par l'extrême *droite. La réalité est évidemment* plus complexe. La totalité des données *disponibles*, celles de l'état-civil et du recensement, retiennent un critère unique : la nationalité. Ainsi 3,6 millions d'étrangers ont été recensés en 1990, chiffre remarquablement stable par rapport à celui relevé huit ans auparavant. Incontestable, cette stabilité s'explique par la puissance intégratrice des lois sur la nationalité : chaque année, quelque 100 000 étrangers deviennent Français et sont remplacés par un nombre équivalent de nouveaux immigrés. Mais s'ils disparaissent des statistiques des étrangers, les nouveaux Français demeurent des « immigrés » aux yeux de la plupart de leurs compatriotes. Ce *décalage* entre statistiques et réalité perçue a jeté la *suspicion sur l'ensemble des* données relatives à l'immigration. On *utilise l'unique notion* d'« étranger » pour rendre compte d'un *phénomène* beaucoup plus vaste : l'évolution de la population issue de l'immigration, dont une grande partie est de nationalité française.

Depuis plusieurs années, Michèle Tribalat, spécialiste de l'immigration à l'Institut national d'études démographiques (INED), martèle cette vérité qui bouscule *les habitudes de l'administration*, en l'occurrence la direction des *populations et des migrations* (DPM) du ministère des affaires sociales. Elle avait révélé, en 1991, l'apport de l'immigration à la démographie française, en établissant que près d'un Français sur cinq possède au moins un parent ou un grand-parent immigré. Si la France compte 3,5 millions d'étrangers, ce sont plus de 10 millions de personnes qui doivent aujourd'hui leur présence dans ce pays à l'immigration. Il convient donc de dépasser le miroir déformant de la « nationalité », qui écarte des statistiques la femme africaine en boubou si elle possède *la nationalité française*, mais inclut le retraité espagnol *qui a conservé sa nationalité*.

Poursuivant sa démarche, Michèle Tribalat vient de procéder à la première analyse de la population immigrée (et non pas étrangère) telle qu'elle ressort du dernier recensement, effectué en 1990 (1). Pour la démographe, l'« immigré » ne se définit évidemment pas par référence à une couleur de peau ou à une appartenance ethnique, mais par le fait d'être *« né étranger à l'étranger »* et d'être *« venu s'installer en France »*. Au-delà des 3,5 millions d'étrangers, la France comptait 4,19 millions d'immigrés, soit une augmentation de seulement 0,4 % par an depuis 1982, six fois moins forte que dans les années 60.

PHILIPPE BERNARD

Lire la suite page 12

(1) *« Les immigrés et les populations liées à leur installation en France au recensement de 1990 »*. Revue *Population*, numéro 6, 1993. A paraître.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un entretien avec Renzo Piano

«La médecine dont les villes ont besoin, c'est l'homéopathie, pas la chimie»

C'est sans doute le plus «français» des architectes italiens. Il a fait une entrée fracassante sur la scène parisienne – à l'âge de trente-quatre ans – en gagnant, en 1971, avec Richard Rogers le concours lancé pour la construction du Centre Georges-Pompidou, qu'il est aujourd'hui chargé de rénover. Ce Génois qui revendique ses origines avec force (il est né en 1937 dans le port méditerranéen) a beaucoup construit en France. Il lance actuellement le chantier de la Cité internationale de Lyon, participe au concours du Grand Stade de la Plaine Saint-Denis et se partage entre ses agences de Paris et de Gênes. Ce qui ne l'empêche pas de construire aux quatre coins du monde. Parmi ses travaux en cours : un aéroport international au Japon, en face d'Osaka, le Centre culturel canaque, en Nouvelle-Calédonie, la réhabilitation du Lingotto à Turin et la restructuration de la Potsdamer Platz à Berlin.

«Vous travaillez actuellement, au Japon, à la construction d'un aéroport. Quel est le rôle de l'architecte dans une telle entreprise?

– Il est d'abord d'ordre conceptuel. Kansaï, construit sur une île artificielle, au large d'Osaka, est le premier représentant d'une nouvelle génération d'aéroport. Ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, il recevra jusqu'à 100 000 personnes tous les jours, avec 42 ponts d'embarquement pour Jumbos. Son fonctionnement, très complexe, doit énormément à Paul Andreu, qui a rédigé le programme fonctionnel. Ensuite l'architecte doit garder l'esprit frais, pour donner du caractère à un édifice de cette taille – le bâtiment principal a près de 2 kilomètres de long – et de ce prix – 2 milliards de dollars. Enfin, il a à résoudre des problèmes liés à la localisation géographique de l'aéroport.

» La culture japonaise n'est pas un vain mot, sans parler des aspects techniques et scientifiques spécifiques à l'archipel – les tremblements de terre, par exemple, dont la fréquence n'est jamais inférieure à un par mois. Le résultat est un bâtiment qui, je le crois, ne sera pas dépassé avant plusieurs décennies.

– Auriez-vous été aussi affirmatif pour le Centre Pompidou, qui depuis dix-sept ans souffre d'un manque d'entretien flagrant?

– Les bâtiments aussi ont besoin d'amour. Depuis quelques mois, l'Etat et la Ville parlent enfin la même langue. Le problème des abords et de l'atelier Brancusi a été ainsi réglé par un accord entre M. Toubon et M. Chirac. Prochainement, M. Balladur rendra public le programme concernant le bâtiment lui-même. Car il ne s'agit pas seulement de passer une couche de peinture, ni de toucher à des structures qui sont fondamentalement saines, mais de réinterpréter les fonctions mêmes du centre. La bibliothèque est-elle bien à sa place? Le musée dispose-t-il d'espaces suffisants? Que faut-il faire du forum?

» Le Centre Pompidou n'est pas un hymne à la haute technologie, à la *high tech*, c'est une parodie de l'usine, du paquebot, et même la parodie d'un lieu culturel. Cela était prémédité pour éviter la pompe et l'intimidation inévitablement liées à ce type d'établissement, pour créer la curiosité, qui est, en France surtout, un élément déterminant de l'appétit culturel. On savait, dès l'origine que le centre serait évolutif. Au bout de dix-sept ans, on décide de revoir une partie de ses fonctions pour les améliorer, les réadapter. Quoi de plus normal? Cela prouve que Beaubourg est une sorte d'être vivant qui connait, comme tel, une croissance.

«Le but est de construire des édifices un peu comme des serres dans un parc»

– Quels sont les liens que vous entretenez avec votre ancien associé, Richard Rogers? On a l'impression que vous vous êtes éloignés l'un de l'autre.

– Nous restons au contraire très proches. L'architecture de Rogers, comme la mienne, est toujours légèrement ironique et désobéissante. Ce n'est pas une question de snobisme, mais je vois tout projet comme une aventure. Ce goût de l'aventure vient de ma jeunesse. J'ai passé mon enfance sur les chantiers avec mon père, qui était entrepreneur. Quand je lui ai dit que je voulais devenir architecte, il m'a répondu : *«Tu pourrais être entrepreneur et tu te contentes d'être architecte?»* C'est pour cela que j'ai appelé mon agence «laboratoire» *(workshop)*. Au début, je voyais l'architecture comme un jeu de construction. Les projets devaient être «le plus légers possible». C'était un défi purement formel. Après, j'ai appris que la légèreté, la recherche, l'aventure de la construction ont à voir avec l'expression; que l'architecture est aussi faite d'atmosphère, d'éléments immatériels.

» Prenons le Centre culturel canaque que je réalise en Nouvelle-Calédonie. Ce projet est fait d'anthropologie, de géographie, de culture locale et de rêve de légèreté. Car j'ai essayé d'interpréter cette légèreté, cette précarité, inscrite dans la culture architecturale canaque. A l'opposé de ce qui se passe chez nous, en Europe, où l'éternité s'inscrit volontiers dans la pierre, en Mélanésie l'éternité est faite d'une succession d'éléments temporaires, obtenue à travers la répétition d'un geste. Cette attitude, fruit d'un très vieil héritage, est d'une poésie magnifique, sans pompe ni rhétorique. J'ai donc renoncé à importer à Nouméa notre modèle d'architecture et essayé, au risque de tomber dans le symbolisme, de donner une priorité à l'interprétation des lieux, à la nature du terrain et de la végétation.

» De même, en dessinant, à Paris, les immeubles de la rue de Meaux, j'ai voulu gagner, à côté de la rue, un domaine de tranquillité et de paix, jouer avec le soleil, l'air, les couleurs de la terre cuite. La cour est un espace atomisé qui pourrait avoir été dessiné par Seurat un jour de lumière avec le feuillage léger des bouleaux et l'ombrage. Oui, ici, c'est bien un univers qui appartient à Seurat, pas à Mondrian. Pour moi, l'aventure a toujours les mêmes ingrédients : architecture, science, construction, sociologie, psychologie, forme, espace. Mais le poids de chacun de ces éléments est différent.

– Parmi ces éléments, y en a-t-il un qui s'appelle l'Italie?

– Oui, ou plutôt la Ligurie et sa capitale Gênes, ma ville natale. Elle a été, Braudel l'a bien dit, une capitale mondiale de l'économie il y a trois siècles. A l'inverse de Venise, c'est une ville secrète, introvertie, ancienne comme le monde, avec, derrière elle, une histoire très forte. En France, on peut la comparer à Lyon, que je commence à beaucoup aimer : comme Gênes, cette cité a du caractère, et ses habitants ont l'air d'appartenir à une société frugale et réservée mais forte. Dans un monde dont le vice est l'excès de communication – on communique trop et on ne pense pas assez –, l'excès de discrétion est plutôt positif. Le concours que j'ai gagné à Lyon pour l'aménagement d'une cité internationale, entre le parc de la Tête d'Or et le Rhône (avec hôtel, cinémas, musée d'art contemporain et centre de congrès), permettra de mêler des fonctions diverses dans un lieu remarquable et d'obtenir une sorte de paix entre la nature et le bâti. Le but est de construire des édifices un peu comme des serres dans un parc.

– Nous sommes ici bien loin de Gênes.

– Paul Valéry disait que Gênes est une carrière d'ardoise, car c'est une ville taillée dans la pierre, une ville faite d'introspection. J'ai quelque chose de Gênes. Une grande partie de la parodie «beaubourgeoise» – le paquebot, pas l'image industrielle – vient de ma jeunesse passée sur le port. Un port est mouvement, précarité, industrie, et aussi légèreté. Si toutefois l'Italie existe en moi, c'est moins par les formes, la couleurs, la lumière que par son humanisme – j'ai les pieds dans l'histoire, et la tête toujours ailleurs. Les humanistes s'interrogent toujours sur le pourquoi des choses : l'usage du doute est pour moi un instrument de travail familier.

» Quand je fais un projet au Japon, aux Etats-Unis ou même dans le nord de l'Europe, je mesure ce capital que m'a donné mon pays. De lui, encore, je tiens cet amour immodéré des centres historiques. Ce n'est pas un hasard si j'ai débuté dans la profession en installant avec l'UNESCO un laboratoire de quartier à Otrante, où nous essayons de marier techniques nouvelles et culture de la ville ancienne. J'aime l'idée de l'architecte généraliste capable d'intervenir sur un tissu traditionnel ou de construire du neuf.

– Le Centre Pompidou a été perçu par certains Français comme un scandale parce qu'on l'installait justement dans un centre historique.

– Ce quartier avait été rasé avant la guerre pour insalubrité. Le plateau, au moment du concours, servait de parking pour les camions des Halles. Si l'on avait suivi le programme à la lettre, on aurait entièrement occupé l'espace et fabriqué un faux quartier. La seule façon de respecter le cahier des charges, c'était de faire descendre une sorte de «paquebot spatial» dans une clairière, de faire un bâtiment très compact de 100 000 mètres carrés pour gagner l'espace de la Piazza. Sur 681 projets, seuls 3 ou 4 avaient ainsi privilégié une place. Or celle-ci est fondamentale. Dans un centre historique très dense, dès qu'on fait un vide, il se passe immédiatement un phénomène hydraulique : les gens arrivent, la vie se crée. Le vide de Beaubourg est aussi important que le plein du bâtiment.

«Les villes sont belles parce qu'elles se sont faites très lentement»

» Faire un édifice aussi compact, cela interdisait absolument d'être en harmonie avec les constructions anciennes. On était là à une autre échelle, dans un autre monde que le Marais. Toutes proportions gardées, il est comparable à la basilique de Palladio à Vicence, qui est, elle, un vaisseau spatial du XVI[e] siècle tombé au milieu de la ville. Les cathédrales aussi sont des objets étrangers descendus du ciel. Tout ceux qui nous disaient : *«Le bâtiment est magnifique, mais il aurait fallu le faire à la Défense»* n'avaient rien compris. Car à la Défense, justement, il aurait fallu faire autre chose.

– Le vide – la place, la rue – est pour vous quelque chose de fondamental dans l'élaboration de la ville?

– Dans toutes les villes historiques du monde – sauf peut-être à Londres –, le vide est déterminant. Dans un urbanisme dense comme celui de Gênes ou de Venise, la place est le lieu de la rencontre, qu'il s'agisse d'espace physique, anthropologique ou psychologique, et de l'imaginaire. C'est donc un lieu impossible à oublier dans toute composition urbaine. Quand nous avons été invités à travailler sur la Potsdamer Platz de Berlin, un immense désert (55 hectares) à l'emplacement de l'ancien mur, notre travail est parti du principe de la piazza. Pas trop grande, pour permettre une recomposition progressive de l'ensemble du quartier.

– Comment procède-t-on sur une page vierge de 55 hectares?

– Et avec 400 000 mètres carrés à construire... Le problème, c'est que ce désert a une histoire. A Paris, Beaubourg est dans une clairière, mais autour il y a le Marais et les Halles. A Gênes, autour du port, il y a la ville ancienne. A Berlin, malgré l'absence de règle, malgré la liberté apparente donnée par cet immense espace vide, on est confronté aux fantômes de l'histoire. Dans les années 20, la Potsdamer Platz, c'était le cœur de la ville, et à bien des égards le cœur de la culture européenne, un lieu mythique. Et nous voici parachuté au milieu d'un *no man's land*. Nous cherchons alors nos repères en regardant la ville lointaine.

» A droite, il y a Berlin-Est, le résultat d'un plaisir étrange, celui de lutter contre la beauté, contre la qualité, contre l'esthétique. Cette volonté de faire laid et mal s'inscrivait dans la logique d'un régime qui considérait la beauté comme du temps perdu, l'art comme une sorte de poison. A gauche, la ville de l'Ouest est peut-être encore pire. Car là, le modèle, c'est une vision dégradée de Manhattan. A droite, le moralisme russe. A gauche, le consumérisme occidental dans ce qu'il a de plus néfaste. Les seuls vrais jalons qui restent, à Berlin, c'est la nature, l'eau et quelques fragments anciens de la ville comme le bloc berlinois, mais qui n'existent plus qu'à l'état de traces.

» C'est là le drame : cette absence de repères, cette liberté mal venue. La grande ambition du projet, et sa difficulté, c'est d'arriver à relier l'Ouest et l'Est. Où chercher les règles? Dans les villes européennes du passé. D'où l'idée de la place. On amène l'eau par un canal jusqu'à ce morceau de ville puisque l'eau a un caractère urbain et berlinois très fort. On complète le système par une série de constructions : hôtels, bureaux, théâtres, logements, une quinzaine de bâtiments dont une moitié sera confiée à cinq autres architectes qui ont participé au concours, parmi lesquels l'Espagnol Rafael Moneo, le Berlinois Hans Kolhoff, mon vieil ami Rogers, le Japonais Isozaki et les jeunes Lauber et Whör. Je leur ai demandé à tous de travailler avec la terre cuite pour essayer d'avoir une cohérence de lumière, de couleurs, d'ensemble.

» Comment arriver en effet à trouver une nécessaire cohérence sans qu'il y ait uniformité? Les villes sont belles parce qu'elles se sont faites très lentement, pendant des siècles. C'est cette stratification quasi biologique qui leur donne une valeur. Le Paris de Haussmann s'est fait plus vite, en trente ans, mais on travaillait sur un tissu existant, très contraignant, même si l'on a beaucoup détruit. Tenir des travaux en cinq ans, ce n'est pas la même chose. Finalement, j'aurais été plus à l'aise si, sur ce projet, j'avais eu un peu moins de liberté.

– Ce que vous prônez ne va-t-il pas à contre-courant du mouvement moderne qui a nié ce type d'espace, jugé obsolète.

– J'ai la certitude, ou l'espoir, que la ville de demain ressemblera à la ville du passé, avec ses espaces «en creux». Les Européens, il ne faut pas l'oublier, ont été de grands bâtisseurs de cité. Les plus grands de l'histoire. Les Japonais ont toujours considéré la ville comme temporaire, ne serait-ce qu'à cause des tremblements de terre. La cité est pour eux quelque chose d'organique qui va et vient tout le temps. Quant aux Américains, ils ne nous apprennent pas beaucoup. Or les Européens, depuis une soixantaine d'années, ont oublié leur passé. La stricte séparation des fonctions urbaines – rêve utopique des années 20 – a eu des conséquences dramatiques sur la croissance de nos villes depuis la guerre.

» Ce n'est donc pas une erreur que de vouloir revenir à la mixité de la ville ancienne. En revanche mon regard sur la ville n'a rien de nostalgique. Car elle a complètement changé, en particulier dans le domaine de la communication et des déplacements : je me refuse donc à faire partie de l'immense armée des frustrés de la nostalgie.

» Sur le plan architectural, la revendication de notre héritage et cette affirmation de notre foi en l'avenir se manifeste souvent par le biais du principe de la transparence, qui tourne aujourd'hui au système. La récupération des friches industrielles – que ce soit le Lingotto à Turin, le port à Gênes ou la Plaine Saint-Denis aux portes de Paris – est une autre donnée fondamentale de notre urbanisme fin de siècle. Dans toutes ces situations, le plaisir d'inventer et l'aventure de la construction se mêlent à tous les grands thèmes de la société. Je peux seulement le constater. Au-delà, je suis incapable de construire une théorie.

– Est-il nécessaire de construire une théorie?

– J'ai une sorte d'instinct du ridicule, et préfère m'arrêter avant.

– Voulez-vous dire que tout ce qui se dit sur la ville vous semble ridicule ou dangereux pour l'avenir?

– Oui. Si l'on passe son temps à théoriser, on n'aura pas le temps de s'occuper sérieusement de la ville. Méfions-nous de la mégalomanie. Un architecte, s'il a de la chance, peut apporter sa contribution à l'histoire ou au devenir de la cité. Encore faut-il que cette contribution soit d'échelle relativement modeste, qu'elle ne veuille pas surprendre à tout prix, ni ne relève de l'acrobatie gratuite, du tour de force. Les villes sont très proches de l'organisme humain, à la longévité près. La médecine dont les villes ont besoin, c'est l'homéopathie, pas la chimie. Ce qu'il faut, ce sont des interventions légères mais constantes.

– Quels sont les architectes avec lesquels vous vous sentez en phase?

– Je suis très mauvais critique. Dans une architecture, il y a toujours quelque chose qui me plaît. Et j'ai la mauvaise-bonne habitude de tout voler. J'ai emprunté à Jean Prouvé, je vole chez Jean Nouvel, chez Paul Andreu, chez Rogers, mais aussi chez les hommes de sciences, les mathématiciens, les anthropologues, les sociologues – pas trop – et même les journalistes. Il n'y a que les imbéciles qui pensent qu'il ne faut pas voler. Que voler, c'est copier. Notre science, comme la musique, est faite de pillage systématique, et c'est bien comme cela.

– C'est votre manière d'envisager la création?

– Sur ce thème, il y a tant de malentendus... Le premier d'entre eux, c'est celui d'une prétendue liberté. Pour être créatif, nous dit-on, il faut être libre. Or c'est souvent le contraire. La liberté créatrice est d'autant plus forte qu'on a plus de règles ou de contraintes. D'ailleurs tout créateur qui n'a pas de règles s'en donne. Pour, éventuellement, les contredire ensuite.

«Il faut avoir le courage de regarder dans le noir sans savoir ce que l'on cherche»

» Autre malentendu : les moments créatifs sont des moments inattendus. Marguerite Yourcenar a écrit : *«Créer, c'est regarder dans le noir.»*. J'ai souvent cette sensation qu'il faut avoir le courage de regarder dans le noir, sans savoir ce que l'on cherche, avec patience. La patience n'est pas la résignation. Mais ceux qui croient trouver tout de suite se font des illusions. Ce qu'ils ont trouvé est presque toujours le résultat d'un long cheminement antérieur, ou d'un emprunt inconscient.

– Ce refus de parler de l'architecture n'est-il pas un jeu ou un snobisme?

– Mon attitude est, sans doute, une réaction à mon milieu professionnel, très – trop – extraverti. Alors je parle de climat, de géographie, de technique, de construction, plutôt que d'architecture. Avec sans doute un peu de provocation. Mais l'architecture souffre d'un trop-plein de discours sur elle-même. On oublie qu'il s'agit d'un art très spécial, fortement «pollué», dans le bon sens du terme, par la vie. Si cet art est «pollué» par la vie, il faut donc bien comprendre l'importance du métier, de la façon de construire, de la connaissance, de la compétence. Car le but final de cette activité, c'est l'espace dans lequel on se retrouve. L'architecture, il ne faut pas l'oublier, est le seul art imposé aux gens. On peut ignorer un mauvais écrivain, un mauvais musicien, un mauvais peintre. Pas un mauvais architecte qui impose aux gens de vivre dans, ou en face, de son œuvre. Cette sujétion doit nous rendre légèrement plus responsables que les autres artistes.»

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN
et EMMANUEL DE ROUX

zo Piano

pas la chimie »



AFRIQUE DU SUD

L'extrême droite blanche poursuit sa valse-hésitation

Un pas en avant, deux pas en arrière. Vingt heures après avoir enregistré le Front de la liberté (FF) – représentant une frange de la nébuleuse de l'extrême droite blanche – pour les premières élections multiraciales de l'histoire du pays, le général Constand Viljoen a été contraint par les militants de son organisation de revenir sur sa décision.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La politique est un exercice qui ne réussit pas toujours aux militaires. Le général Constand Viljoen, chef du Front du peuple afrikaner (AVF, extrême droite), vient d'en faire l'amère expérience. Vendredi 4 mars, quelques minutes avant la limite fixée par la loi, il arrivait au siège de la commission électorale pour enregistrer un Front de la liberté créé tout exprès pour participer aux premières élections multiraciales prévues du 26 au 28 avril. Une inscription en forme de coup de théâtre, inattendue de la part du responsable d'une organisation qui avait déjà fermement annoncé son intention de boycotter le scrutin.

Ce n'était pourtant que la première surprise. Moins de vingt heures plus tard, le général Viljoen en offrait une seconde, déclarant qu'il ne se présentait plus et qu'il se ralliait au boycottage. Entre les deux discours, une réunion particulièrement houleuse avec la direction de l'AVF avait eu raison de sa détermination.

L'initiative du général Viljoen avait soulevé une tempête dans les rangs de l'AVF et, accessoirement, dans ceux de l'Alliance de la liberté (FA), *ombrelle aujourd'hui bien* défraîchie sous laquelle s'abritent l'extrême droite blanche et les conservateurs noirs. *Mais elle a* aussi relancé le débat entre les partisans du boycottage, guidés par Ferdi Hartzenberg, chef du Parti conservateur (CP), et ceux pour lesquels la consultation est l'occasion de tester le crédit dont jouit leur mot d'ordre d'autodétermination.

Dimanche, le général Tinie Groenewald, ancien chef des services de renseignements de l'armée, *n'a pas exclu que*, tous comptes faits, son camarade Viljoen, avec lequel il partage la co-présidence de l'AVF, pourrait, une nouvelle fois, revenir sur sa décision. *«Nous allons continuer nos efforts pour convaincre l'AVF de garder ouverte l'option de l'élection»*, a annoncé le général en prévenant qu'il y avait cependant peu de chance que l'AVF, en tant que front d'organisations multiples, accepte de participer.

Plusieurs réunions devraient être organisées cette semaine, mais, quelles que soient les décisions qui y seront prises, elles ne dissiperont pas l'atmosphère de confusion qui entoure l'extrême droite. Avec une rare *obstination, les dirigeants de* cette famille politique particulièrement importante en Afrique du Sud font de leur mieux pour égarer leurs partisans, qui ne savent désormais plus s'ils seront bientôt appelés à voter, à monter des maquis ou à se résigner en attendant des jours meilleurs. Cette indécision devrait faire l'affaire du Parti national (NP, au pouvoir depuis 1948), qui a des chances d'attirer à lui les suffrages de l'extrême droite.

Le sort incertain du Bophuthatswana

Les prochains jours devraient également voir le Bophuthatswana, dernier membre noir de l'Alliance de la liberté à ne pas avoir encore fait son choix, prendre la décision d'entrer dans le processus ou de le boycotter. A vrai dire, le «Bop» et son président, Lucas Mangope, n'ont plus guère de marge de manœuvre. Pour eux, le problème est aujourd'hui moins celui de l'élection que celui de la survie d'un système en passe de s'effondrer.

Depuis près d'un mois le homeland «indépendant» est touché par une vague de grèves sans précédent. Un à un, les services publics se sont arrêtés, paralysant un territoire à la destinée incertaine. Plus grave pour les autorités, les fonctionnaires des finances ont également cessé le travail, mettant en danger le versement des salaires des policiers et des militaires, soutiens exclusifs du «président» Mangope.

Dimanche, les syndicats, soutenus par le Congrès national africain (ANC), qui n'a pas d'existence légale au Bophuthatswana, ont fait un pas supplémentaire en lançant une consigne de boycottage des commerces et en barrant les routes d'accès au homeland. *«Rejoignez le peuple ou crevez avec Mangope!»*, proclamaient les pancartes de ceux qui, tout autant que la participation à l'élection, demandent la réincorporation du Bophuthatswana au sein de la République sud-africaine. Ce qui impliquerait la disparition politique d'un «président» qui ne peut plus aujourd'hui compter sur l'armée sud-africaine pour garantir un avenir politique d'ores et déjà bien compromis.

GEORGES MARION

Nelson Mandela favorable à une prolongation du délai d'inscription aux élections. – Le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, a souhaité dimanche 6 mars une prolongation du délai d'inscription aux premières élections multiraciales de l'histoire du pays (26-28 avril), pour lui permettre de convaincre – *«quitte à se mettre à genoux»* – les dirigeants politiques qui veulent boycotter le scrutin. Nelson Mandela a *estimé que l'annulation de l'ins*cription du général Constand Vilhoen marquait un *«recul temporaire»*. Il avait qualifié, la veille, de *«courageux»* les efforts *consentis par le général pour* obtenir la participation de l'extrême droite blanche aux élections. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Plus de 200 personnes ont été tuées depuis le début du Ramadan

Loin de marquer le pas, la violence meurtrière qui secoue l'Algérie depuis près de deux ans, semble s'être brusquement aggravée. Depuis le début du Ramadan, *le 11 février*, près de deux cents personnes ont été tuées, ce qui représente un bilan près de trois fois plus élevé, par rapport à l'an passé, le mois de de jeûne ayant été marqué, en 1993, par la mort de soixante-dix personnes.

Entre ces deux dates, le nombre des victimes civiles a été multiplié par cinq, celui des «terroristes» supposés par deux, et celui des membres des forces de sécurité par trois. Ce bilan a été *réalisé par le bureau algérois de* l'AFP, sur la base des communiqués officiels et des informations parues dans la presse locale, tenue, comme on le sait, à une pointilleuse censure.

Tension et rumeurs

Le bilan réel de ce Ramadan sanglant pourrait être beaucoup plus élevé. Selon des sources dignes de foi, on évoque les chiffres de 187 victimes, du côté des forces de sécurité et des civils, et de quelque 150 autres du côté islamiste. Parmi les personnalités *civiles visées par les attentats*, la dernière en date est le directeur de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, Ahmed Asselah, assassiné samedi 5 mars (*le Monde* daté 6-7 mars). Son fils, Rabah, *grièvement blessé lors de* l'attentat, a succombé à ses blessures.

Dans ce climat extrêmement tendu, et alors que le *«dialogue»* entre le pouvoir et les islamistes n'en est qu'à ses prémices, les rumeurs se multiplient. La libération de cinq des principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du *salut (FIS), dont Abassi Madani* et Ali Belhadj, annoncée comme *«imminente»* par plusieurs journaux algérois, a ainsi été formellement démentie par les autorités.

La seule nouveauté officielle concerne la nomination du cabinet présidentiel, présenté samedi. L'ancien secrétaire d'Etat à la coopération et aux affaires maghrébines, Ahmed Ouyahia, a été nommé directeur du cabinet tandis qu'un autre diplomate de carrière, Mihoub Mihoubi, devient conseiller diplomatique et porte-parole officiel de la présidence. Par ailleurs, deux membres éminents de la Commission du dialogue national (CDN), l'ancien colonel Youcef Khatib et le général Ahmed Senhadji, ont été respectivement nommés conseiller auprès du président Liamine Zéroual et directeur du protocole de la présidence.

MAROC

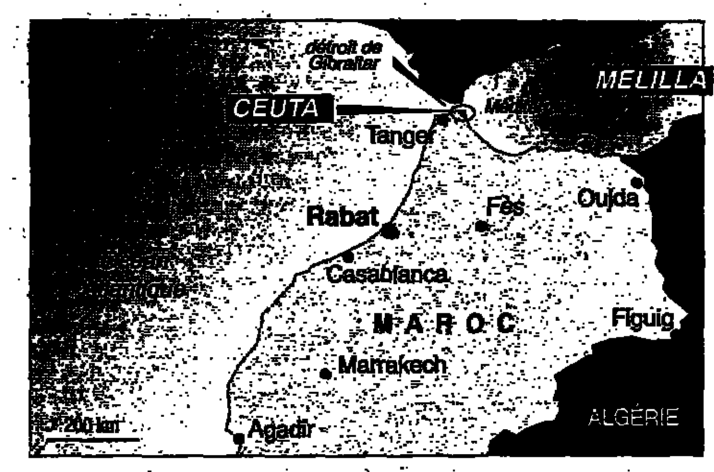
Les deux enclaves de Ceuta et Melilla vont s'aligner sur les statuts des communautés autonomes espagnoles

Les deux enclaves espagnoles au Maroc, Ceuta et Melilla, seront bientôt dotées d'un statut de communauté autonome. Cette décision est mal accueillie à Rabat, qui revendique ces enclaves.

MELILLA

de notre envoyé spécial

Le grand livre de la Constitution espagnole est ouvert sur un pupitre juste à l'entrée du bureau du maire, Ignacio Velazquez. La disposition transitoire numéro cinq, richement enluminée, occupe toute la page. *«Les villes de Ceuta et Melilla pourront se constituer en communautés autonomes si les municipalités respectives en décident ainsi à la majorité absolue de leurs membres et si les Cortes generales* [Parlement] *l'autorisent»*, dit clairement le texte.



Il y a bien longtemps, en 1981, que les conseils municipaux de ces deux villes espagnoles sur la côte marocaine ont dit «oui» au statut de communauté autonome, mais les Cortes ne se sont pas encore prononcés. Depuis treize ans, la décision se fait attendre, faute d'avoir pu trouver une formule qui convienne à ces parcelles d'hispanité sur l'autre continent.

Les négociations entre les socialistes et le principal parti d'opposition, le Parti populaire, (PP, droite) sont cependant sur le point d'aboutir. Un projet devrait prochainement être soumis aux Cortes pour qu'enfin ces deux cités ne soient plus directement rattachées au gouvernement central – comme c'est le cas actuellement – mais disposent d'un statut propre comme les dix-sept autres communautés autonomes qui composent l'Espagne. Un compromis a enfin été trouvé, afin de doter ces orphelines d'un cadre particulier adapté aux dimensions et aux réalités de ces confettis. *«Un costume taillé sur mesure et pas du prêt-à-porter»*, dit joliment le délégué du gouvernement, Manuel Cespedes.

Il paraissait, en effet, difficile de doter Ceuta et Melilla des *mêmes structures que les autres* communautés autonomes, en raison de leur petite dimension (respectivement 19 kilomètres et 12 kilomères carrés) et de leur population réduite (quatre-vingt-dix mille et soixante-quatre mille habitants). Cela n'a pas empêché la municipalité de placer dans toute la ville et sur les édifices publics des panneaux proclamant la *«communauté autonome de Melilla»*. Un faux revendiqué par le maire pour protester contre un vide juridique interminable. *«C'est l'expression de la volonté populaire»*, souligne cet élu du PP, qui ne croit pas à l'imminence d'un nouveau statut, car *«il y a encore beaucoup de chemin à faire»*. Un point de vue qui n'est pas partagé par le reste des formations politiques melillenses.

Mécontentement à Rabat

Il ne fait pas de doute pour José Luis Estrada, ancien député du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) qu'un accord a été obtenu et que très vite Ceuta et Melilla cesseront d'être dans l'incertitude sur leur avenir. *«On avait toujours cette sensation permanente de la précarité»*, se plaint un habitant. Comme beaucoup d'autres, il a toujours eu le sentiment d'être un *laissé-pour-compte*, un marginalisé de la péninsule.

C'est pour cela que quelques milliers d'entre eux étaient montés sur la capitale, il y a deux ans, pour protester contre un immobilisme qui n'avait que trop duré et qui risquait de se prolonger puisque le PP et le PSOE allaient signer un «pacte autonomique» sans parvenir à y intégrer Ceuta et Melilla qui, une *fois de plus, restaient à part. Très* bientôt donc, ces citoyens frustrés n'auront plus de complexes vis-à-vis de leurs compatriotes qui en sont depuis longtemps à tenter d'accentuer leur autonomie : *«Jordi Pujol, président de la Catalogne, cherche pratiquement à sortir du statut alors que nous cherchons encore à l'obtenir»*, constate, un peu amer, Ignacio Velazquez.

Les socialistes pouvaient difficilement faire les frais d'un accord avec le principal parti d'opposition sur ce sujet sensible, puisqu'il risque d'indisposer le voisin marocain qui réclame depuis longtemps *«ces deux villes occupées»* comme le disent les membres de la Chambre des représentants *(voir encadré)*. La presse de Rabat s'insurge contre le projet du gouvernement espagnol. Le 19 janvier, Abdellatif Filali, ministre des affaires étrangères, a souhaité devant le Parlement que Madrid s'abstienne de toute action unilatérale concernant les enclaves de Ceuta et de Melilla, en précisant que l'adoption d'un projet d'autonomie pourrait *«porter atteinte aux relations solides liant les deux pays et entraver le développement de la coopération bilatérale»*.

Il est clair que l'établissement d'un *statut juridique* pour ces deux villes signifie la ruine des revendications marocaines et provoquera le mécontentement de Rabat. *«On est un pays souverain et Ceuta et Melilla ne sont pas des accidents coloniaux»*, s'insurge le délégué du gouvernement en s'interrogeant sur les possibles répercussions diplomatiques d'une légitimation administrative des possessions espagnoles sur le flanc Nord du royaume chérifien. Le *comité de décolonisation* des Nations unies n'a jamais considéré ces deux ports francs comme des territoires coloniaux, fait remarquer le maire.

Il ne fait pas de doute non plus que si un référendum était organisé au sein de la communauté musulmane, celle-ci se prononcerait en faveur d'un maintien dans *le giron espagnol – c'est-à-dire* au sein de l'Union européenne – et pour la permanence des avantages fiscaux et des retombées commerciales liés à l'appartenance au royaume d'Espagne. *«Il se vend plus de biscuits et de filtres à air de voiture à Melilla que dans toue l'Andalousie»*, avance sans sourciller José Luis Estrada. L'argument ne séduit pas Rabat.

Reste à savoir jusqu'où le Maroc est prêt à aller pour éviter la concrétisation juridique de la présence hispanique sur son versant nord alors qu'au sud, le Sahara occidental, autre ancienne possession espagnole, est en grande partie contrôlé par les troupes de Hassan II. Ceuta et Melilla apparaîtront d'autant plus comme des corps étrangers plantés dans la chair marocaine.

MICHEL BOLE-RICHARD

Une situation « anachronique »

RABAT. – Dans son discours du Trône, jeudi 3 mars, Hassan II a évoqué *la situation* de Ceuta et Melilla, les deux enclaves espagnoles en territoire marocain. Soulignant son désir de régler cette situation *«totalement anachronique»* sans *«trop attendre»*, le roi a rappelé qu'il avait proposé en 1987 une *«cellule de réflexion»* à la partie espagnole.

Le cas de Ceuta et Melilla est abondamment évoqué ces derniers temps *par l'opposition*. Dans les milieux diplomatiques de Rabat, on estime qu'à défaut de récupérer rapidement les deux enclaves, le Maroc *pourrait chercher à faire pression* sur l'Espagne pour que celle-ci appuie sans ambiguïté la position marocaine dans la question du Sahara occidental. – *(Corresp.)*

LIBÉRIA

Le Conseil d'Etat entre en fonctions

Le Libéria devait se retrouver lundi 7 mars, pour la première fois depuis le déclenchement de la guerre civile en décembre 1989, *doté d'un Conseil d'Etat*, institution nationale reconnue par tous et seule investie de l'autorité sur l'ensemble du territoire. Cette «réunification» ne se concrétisera cependant que si, simultanément à l'installation du nouveau pouvoir, les dizaines de milliers de combattants rivaux entreprennent effectivement de déposer les armes comme leurs chefs s'y sont engagés. Traumatisés par plus de quatre années de tuerie fratricide *(150 000 morts, selon l'ONU)*, les Libériens sont prudents. Ils se souviennent que les mêmes promesses leur avaient déjà été faites lors de la signature, le 25 juillet 1993 à Cotonou (Bénin), d'un accord de paix par les trois parties au conflit : le gouvernement intérimaire (IGNU, implanté à Monrovia et sa région), le Front national patriotique (NPFL, dans le Centre *et l'Est) et le Mouvement uni de* libération (ULIMO, dans le Nord et l'Ouest).

D'autres raisons justifient leur méfiance. La Force africaine *(ECOMOG) chargée de procéder*, sous la supervision de l'ONU, au désarmement des factions a reçu ordre, mardi dernier, de commencer à se déployer. Mais ses troupes sont toujours bloquées sur le terrain. Seul indice encourageant, depuis juillet, plus aucun engage*ment armé n'a été enregistré entre* les principaux protagonistes. Les seuls combats signalés ont opposé dans le nord et le sud-est du pays respectivement l'ULIMO et le NPFL à des milices armées de création récente. – *(AFP.)*

L'envoyé spécial du « Monde » indésirable en Tunisie

Les autorités tunisiennes, sous couvert de l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), ont récemment indiqué à l'envoyé spécial du *«Monde»*, Jacques de Barrin, qui s'apprêtait à se rendre dans leur pays pour *y couvrir les élections présiden*tielle et législatives du 20 mars, qu'il y était indésirable et que, s'il se présentait à l'entrée du territoire, il serait refoulé.

Dans la chasse aux «médias malveillants», les autorités tunisiennes n'en sont hélas pas à leur coup d'essai. Au cours des dernières semaines, le correspondant de la BBC a été expulsé de Tunisie, tandis que l'agence koweïtienne de presse KUNA a *évité de justesse la fermeture de* son bureau local. Et que dire des difficultés sans nombre auxquelles se heurtent nos confrères tunisiens pour exercer leur métier, tout comme les envoyés spéciaux des médias étrangers, obligés de travailler sous haute surveillance. Que dire aussi des refus de mise en vente des journaux étrangers, dont *le Monde*, lorsque leur contenu est jugé mal intentionné...

*La lutte contre l'intégrisme reli*gieux justifie-t-elle que la vie politique du pays soit mise en veilleuse, que le pouvoir en soit arrivé à avoir peur de son ombre ? L'image qui en résulte correspond mal à celle que voulait en donner celui qui, écartant *Habib Bourguiba du pouvoir*, le 7 novembre 1987, s'était alors présenté à ses compatriotes comme *«l'homme du changement»*.

J.-M. C.

Lancement de la campagne électorale en Tunisie. – Le président Ben Ali a donné officiellement, dimanche 6 mars, lors d'un rassemblement populaire à Tunis, le coup d'envoi de la campagne pour les élections présidentielle et législatives du 20 mars. Il a réaffirmé avoir donné des instructions pour que ce scrutin ait lieu *«dans la transparence absolue»*, en présence *«d'observateurs accrédités»*, soulignant que l'administration observera une *«neutralité totale»*. – *(AFP.)*

BURUNDI : *deux médecins de MSF-Belgique ont été blessés par balles à Bujumbura.* – Deux médecins italiens travaillant pour Médecins sans frontières (MSF-Belgique) ont été blessés samedi 5 mars, alors qu'ils circulaient en voiture, dans la banlieue nord de Bujumbura. C'est la première fois que des membres expatriés du personnel d'organisations humanitaires sont blessés par balle au Burundi, depuis la *tentative de coup d'Etat* du 21 octobre 1993 qui avait coûté la vie au président Melchior Ndadaye. – *(AFP.)*

EUROPE

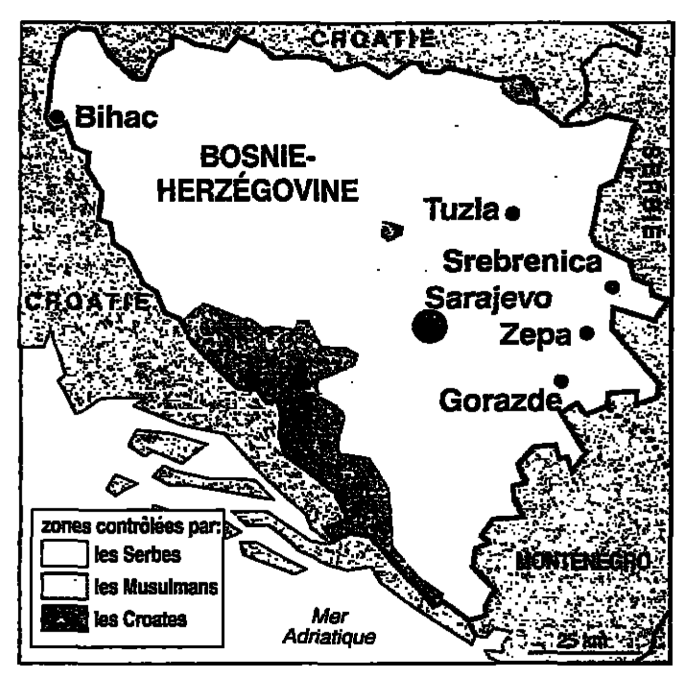
Le conflit en Bosnie-Herzégovine et le rapport de la commission des droits de l'homme de l'ONU

Progrès en vue de la réouverture de l'aéroport de Tuzla

Des progrès ont été réalisés, dimanche 6 mars, en vue de la réouverture de l'aéroport de Tuzla, dans le nord-est de la Bosnie, les forces musulmanes ayant entamé leur retrait des installations et les Serbes bosniaques ayant accepté l'ouverture de deux couloirs aériens vers cette ville assiégée. Les « casques bleus » ont, d'autre part, commencé à se déployer sur les lignes de front croato-musulmanes.

Les forces musulmanes ont accepté la présence à Tuzla d'observateurs russes et ont entamé leur retrait de cet aéroport, tandis que les Serbes de Bosnie s'engageaient auprès de l'ONU à en permettre la réouverture. Le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a conclu un accord avec le représentant spécial de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, et le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) pour la Bosnie, le général Michael Rose, en vue de l'ouverture de deux corridors aériens vers Tuzla, selon l'agence serbe bosniaque SRNA.

« Nous sommes parvenus à un accord pour l'utilisation de deux couloirs aériens vers Tuzla, l'un au départ de Zagreb, l'autre au départ de Split », en Croatie, a déclaré M. Akashi, selon SRNA. M. Karadzic aurait donné des garanties de sécurité pour l'utilisation de l'aéroport. Les responsables militaires et civils musulmans de Tuzla ont de leur côté accepté le déploiement d'observateurs militaires russes sur l'aéroport de cette localité, à condition qu'*« ils se comportent en soldats de l'ONU, et non en tant que soldats russes »*. *« Nous n'aurons pas de ressentiment »* lors de l'arrivée de ces militaires venus de Russie – alliée traditionnelle de la Serbie –, a expliqué le général Hazim Sadic, commandant du deuxième corps d'armée bosniaque, basé à Tuzla.



Les soldats de l'armée bosniaque ont entamé, dimanche, leur retrait de l'aéroport, fermé depuis dix mois et dont l'ONU veut prendre rapidement le contrôle pour acheminer de l'aide humanitaire dans cette région qui n'a reçu en février que 30 % des besoins de la population. Outre les observateurs russes, quelque 300 soldats suédois devront se déployer pour remplacer les Bosniaques. Le président bosniaque Alija Izetbegovic a pour sa part déclaré dimanche qu'il s'attendait à ce que l'aéroport de Tuzla soit rouvert *« très bientôt »*. Selon l'agence yougoslave Tanjug, six observateurs russes étaient en route, dimanche, pour Tuzla, *via* les territoires de la « République » proclamée par les sécessionnistes serbes en Bosnie.

Manifestation à Sarajevo

A Naples, le commandement sud de l'OTAN a démenti toute violation de l'espace aérien bosniaque dans la journée de dimanche, contrairement aux affirmations d'un chef militaire bosniaque selon lequel deux avions serbes ont pilonné dimanche l'enclave musulmane de Maglaj (centre-nord de la Bosnie). *« Nous avons surveillé la zone et nous n'avons aucune preuve pouvant appuyer une quelconque allégation d'un bombardement aérien serbe de la région de Maglaj »*, a déclaré un porte-parole. A Sarajevo, quelque 700 personnes sont descendues, dimanche, dans la rue, pour manifester leur opposition au partage de la capitale bosniaque. Ils ont également demandé le droit de regagner leurs domiciles situés dans les quartiers contrôlés par les forces serbes. Les manifestants se sont notamment réunis devant la présidence, où un responsable d'une association locale a déclaré : *« Nous ne voulons pas du modèle chypriote. Sarajevo ne doit pas être divisée »*.

Dans le centre et le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine, les « casques bleus » ont entamé leur déploiement sur les lignes de front croato-musulmanes et ont commencé à collecter les armes lourdes. La FORPRONU devait notamment établir douze points de contrôle conjoints avec des membres des forces musulmanes et des forces croates bosniaques sur les principales routes. Cependant, des combats ont encore été signalés autour de deux enclaves musulmanes assiégées par les forces serbes, Srebrenica (est) et Bihac (nord-ouest). Les Serbes ont lancé, depuis un mois, une série d'offensives contre Bihac, dont ils cherchent à occuper la partie méridionale. Les combats se sont intensifiés depuis le 1er mars, selon les « casques bleus » français stationnés dans l'enclave. – *(AFP, Reuter.)*

Tirs d'artillerie en Croatie. – Les forces sécessionnistes serbes de Krajina et l'armée croate ont échangé des tirs d'artillerie et de mortier, samedi 5 et dimanche 6 mars, dans la région de Gospic (sud de la Croatie), a-t-on appris auprès de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à Zagreb. Selon l'agence officielle croate Hina, une femme a été tuée et deux autres civils ont été blessés par les bombardements serbes. – *(AFP.)*

Michel Rocard à Sarajevo. – Michel Rocard a effectué, samedi 5 et dimanche 6 mars, une visite à Sarajevo, où il s'est notamment entretenu avec le président bosniaque Alija Izetbegovic ainsi qu'avec le commandant du district de Sarajevo pour la FORPRONU, le général (français) André Soubirou. Le premier secrétaire du Parti socialiste a également visité des positions de « casques bleus » français dans la capitale bosniaque. – *(AFP.)*

Tadeusz Mazowiecki dénonce la poursuite des exactions

GENÈVE

de notre correspondante

Le « rapporteur spécial » désigné par la commission des droits de l'homme de l'ONU pour enquêter sur l'ex-Yougoslavie, l'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, ne renonce pas : dans son dixième rapport, qu'il a présenté récemment à Genève, il dénonce la poursuite de la guerre et des violations massives des droits de la personne en Bosnie.

De sa description de la terreur en Bosnie se dégage une terrible impression de déjà dit et en même temps d'atrocités jamais assez dites. Les « terrorisés » sont bien entendu toujours des civils, victimes de la purification ethnique, surtout dans les zones contrôlées par les Serbes bosniaques car, a-t-il précisé devant la commission, *« il ne faut pas oublier que cette politique a été lancée par les responsables serbes de Bosnie qui la poursuivent et s'opposent à toute tentative d'en inverser les effets »*.

Les Croates bosniaques ont utilisé des *« méthodes aussi brutales »*, notamment à Mostar-ouest, d'abord contre les Serbes, puis contre les Musulmans. Ces derniers, que le rapport ne ménage pas, seraient responsables des massacres de Croates à Maline et à Uzdol. Trois mille cinq cents personnes seraient encore détenues dans des prisons ou des camps de Bosnie par les trois parties au conflit. Aucune d'elles, souligne le rapport, n'hésite à envoyer des prisonniers sur le front où ils servent de boucliers humains et de détecteurs de mines.

M. Mazowiecki rappelle que l'on compte deux millions de *« personnes déplacées »*, dont la survie dépend de l'aide humanitaire, et il réitère les recommandations de ses rapports précédents, préconisant des zones de sécurité, des couloirs humanitaires et l'ouverture de l'aérodrome de Tuzla.

Il souligne d'autre part l'aggravation de la situation au Kosovo, en raison notamment des brutalités de la police serbe contre la population albanaise. En Serbie même, ajoute le rapporteur, des perquisitions et des arrestations arbitraires visent des syndicalistes et des opposants politiques. Toujours selon lui, la presse, la radio et la télévision sous contrôle incitent à la haine. Les objecteurs de conscience sont poursuivis, des réfugiés bosniaques sont renvoyés dans les zones de combat où ceux qui sont d'âge à porter les armes sont enrôlés de force.

S'agissant de la Croatie, le rapporteur, tout en relevant les massacres et les pillages qui se sont produits dans l'enclave de Medak et se disant peu convaincu par les conclusions *« insuffisantes »* de la commission d'enquête gouvernementale créée en l'occurrence, se félicite qu'au moins à Zagreb un début de dialogue ait été institué entre les autorités et le centre des droits de l'homme de l'ONU. Il *fait part d'une satisfaction presque* sans nuances à propos des *« actions constructives »* de la Macédoine dans le domaine des droits de l'homme et des minorités, qui vont jusqu'à l'aide à des journaux en langue turque ou albanaise.

Le rapporteur conclut par quatre recommandations pour la Bosnie : la libération des prisonniers, le retour chez elles des personnes déplacées, l'acheminement de l'aide humanitaire et la protection effective des zones dites « de sécurité ». *« Si la communauté internationale n'est pas capable de trouver rapidement les réponses à ces questions*, estime-t-il, *le premier pas positif qu'a été le contrôle de l'armement lourd installé autour de Sarajevo aura été inutile. »*

ISABELLE VICHNIAC

Nouveau don saoudien de 5 millions de dollars aux Musulmans de Bosnie. – Le roi Fahd d'Arabie saoudite a fait don de 5 millions de dollars aux Musulmans de Bosnie, a déclaré, lundi 7 mars, un porte-parole saoudien cité par l'agence officielle SPA. Depuis le début de la crise en Bosnie, l'Arabie saoudite a versé plus de 150 millions de dollars d'aide aux musulmans de ce pays et leur a acheminé plusieurs tonnes de vivres et d'équipements médicaux. – *(AFP.)*

ITALIE

Mort du diplomate Guelfo Zamboni

Le diplomate italien Guelfo Zamboni, qui avait sauvé en 1943 à Salonique, dans le nord de la Grèce, 280 juifs promis par les nazis à l'extermination dans le camp d'Auschwitz, est mort samedi à Rome à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le diplomate était consul général à Salonique pendant l'occupation allemande de cette ville. Il avait réussi à procurer à 280 des 55 000 juifs de Salonique des documents provisoires qui leur avaient permis de gagner Athènes, sous occupation italienne, et d'échapper ainsi aux trains conduisant au camp de la mort en Pologne. Guelfo Zamboni avait reçu en 1992 la médaille du Yad Vashem, le Musée de l'Holocauste à Jérusalem, remise à tous les *« hommes justes »* ayant aidé les juifs à échapper à la Shoah. – *(AFP.)*

EUROPE

TURQUIE

Cinq députés kurdes se sont rendus à la justice

ISTANBUL
de notre correspondante

Cinq des sept députés turcs kurdes du Parti démocratique (DEP) dont l'immunité parlementaire avait été levée pour *«séparatisme»* et qui étaient restés depuis mercredi à l'intérieur du Parlement (*le Monde* du 5 mars), se sont livrés à la justice vendredi 4 mars. L'un d'entre eux a été libéré le jour même dans l'attente de son procès, tout comme le député islamiste arrêté jeudi. Les autres parlementaires resteront en garde à vue jusqu'au 16 mars, a indiqué le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat.

La présidence de la République turque a annoncé à ce propos, vendredi, que François Mitterrand et son homologue turc, Suleyman Demirel, ont échangé des lettres le mois dernier sur la situation de ces députés. M. Mitterrand évoquait son *«inquiétude»* dans une lettre datée du 1er février et déclarait qu'aucun gouvernement français n'avait jamais soutenu l'idée d'un Etat kurde indépendant, contrairement à ce qui est souvent indiqué dans la presse turque. Dans sa réponse, datée du 21 février, M. Demirel soulignait notamment que le processus en cours, au sujet de ces députés, était *«judiciaire et non politique ou arbitraire»*. En fait, pour détourner l'attention des électeurs de la crise économique et politique, le gouvernement a choisi de faire vibrer la corde nationaliste turque, en lançant des campagnes virulentes contre le DEP et les islamistes dans la presse. Cette attitude intolérante des autorités, qui rejettent ainsi toute forme légale d'expression pour les défenseurs des intérêts kurdes et pour les islamistes, risque de creuser les divisions au sein de la population. *«C'est un vrai revers pour la démocratie turque»*, notait un diplomate européen, résumant un sentiment largement partagé dans les milieux intellectuels turcs.

L'arrestation des députés a également fait monter la tension dans le sud-est anatolien à majorité kurde, où neuf civils et un policier auraient été tués au cours de violents combats à Cizre. Un porte-parole du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) a récemment approuvé la décision du DEP de ne pas participer aux élections municipales du 27 mars, en raison de l'arrestation et de l'intimidation de ses candidats. Le PKK a également exigé le départ de la région des candidats des partis turcs traditionnels, sans quoi ils risquent les représailles de ses militants.

NICOLE POPE

POLOGNE

Le syndicat Solidarité appelle à des grèves perlées

VARSOVIE
correspondance

Le syndicat Solidarité a lancé un appel à des grèves perlées à partir du lundi 7 mars dans plusieurs secteurs vitaux de l'économie polonaise, pour protester contre l'adoption, vendredi, par la Diète (chambre basse), du budget pour 1994, très critiqué pour son austérité en matière de dépenses sociales. Solidarité, qui compte actuellement quelque 2 millions de membres, a appelé à des arrêts de travail dans les mines, les transports ferroviaires, les communications, la métallurgie, pour obtenir notamment une augmentation des salaires réels et freiner la hausse des prix de l'énergie.

La protestation vise directement le gouvernement de Waldemar Pawlak, qui a réussi aisément à faire passer son projet de budget. Ce dernier prévoit des dépenses de 31,64 milliards de dollars et des recettes de 27,87 miliards, soit un déficit de 3,77 milliards, équivalant à 4,1 % du PIB.

L'inflation ne doit pas dépasser 27 %. L'an dernier, le déficit budgétaire s'était élevé à 2,8 % du PIB (contre 4,5 % prévus au départ) et l'inflation à 35 %.

Le parti paysan PSL et l'Alliance social-démocrate SLD (ex-communiste), deux composantes de la majorité gouvernementale, ont retrouvé, à l'occasion du vote du budget, leur cohésion, mise à l'épreuve par un récent limogeage par M. Pawlak (PSL) du vice-premier ministre chargé de l'économie et des finances, le libéral Marek Borowski (SLD).

MICHEL GARA

Décès de l'écrivain catholique Jan Dobraczynski. – L'écrivain catholique polonais, Jan Dobraczynski est décédé samedi 5 mars à Varsovie à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Auteur de nombreux ouvrages imprégnés de valeurs chrétiennes, M. Dobraczynski s'était vu décerner récemment par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem la médaille de «Juste» pour avoir sauvé plusieurs enfants juifs pendant la seconde guerre mondiale. Après l'instauration de la loi martiale en décembre 1981, l'écrivain avait accepté de présider un mouvement sociopolitique, le PRON, inféodé au pouvoir communiste, s'attirant les critiques de l'opposition démocratique et des milieux proches de l'Eglise catholique. – *(AFP.)*

MOLDAVIE

Les «apparatchiks» confirment leur pouvoir

Le référendum sur l'indépendance, organisé dimanche 6 mars en Moldavie, une semaine après les premières élections législatives pluralistes (*le Monde* du 26 février), a renforcé le pouvoir de l'ancienne nomenklatura dans cette république ex-soviétique peuplée aux deux tiers de roumanophones. Une victoire du «oui», traduisant le refus d'un rattachement à la Roumanie, était acquise d'avance, mais l'annonce, dès dimanche, d'une participation supérieure à 50 % a confirmé la défaite des nationalistes moldaves pro-roumains. Ce courant, divisé en plusieurs partis, avait déjà subi un échec sévère lors des élections : le Front populaire (8 % des voix) et le Congrès des intellectuels (9 %) perdront ainsi au nouveau Parlement – qui doit se réunir le 29 mars – la forte minorité de blocage dont ils disposaient dans l'ancien et qui leur avait permis de refuser la ratification de l'entrée du pays au sein de la CEI. Un refus qui avait poussé le président Mircea Snegur à organiser les élections anticipées et le référendum. Il a triomphé dans ces deux consultations, avec la victoire massive du parti agraire-démocratique (43 % des voix) et de son allié, le bloc Edinstvo (« unité », 22 %), qui représentent les notables des kolkhozes et les anciens communistes devenus « socialistes ».

Les dirigeants de Chisinau comptent sur ce succès pour tenter de ramener dans leur giron la Transnistrie, en promettant un statut de large autonomie aux russophones – majoritaires dans cette région.

Mais les autorités de Transnistrie ont interdit les élections et le référendum sur leur territoire. L'autre enclave séparatiste de Moldavie, celle des Gagaouzes, a quant à elle massivement participé aux élections contre une promesse de statut autonome. – *(AFP, Reuter, AP.)*

DIPLOMATIE

L'«affaire» du barrage de Pergau envenime les relations entre la Grande-Bretagne et la Malaisie

Le scandale du barrage de Pergau, en Malaisie, continue de faire des vagues à Londres, où le secrétaire au Foreign Office a mis en cause son ancien collègue de la défense.

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement de John Major perdrait-il son sang-froid devant la multiplication des «affaires» qui ternissent sa réputation? Après Michael Heseltine, ministre de l'industrie, qui a dégagé sa responsabilité dans l'affaire de ventes d'armes de l'«Irakgate» (*le Monde* du 3 mars), c'est au tour de Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, de faire porter la responsabilité d'un autre «scandale» sur un ancien ministre de la défense, Lord Younger. Il s'agit de l'octroi à la Malaisie, en 1988, de 234 millions de livres (1) pour la construction du barrage de Pergau, concomittante avec la signature d'un contrat d'armement de plus d'un milliard.

Or, tout porte à croire que les deux transactions étaient liées, ce qui est strictement interdit par la loi britannique. L'accord s'est conclu en dépit de l'avis contraire de Sir Tim Lankester, responsable de l'Office chargé du développement outre-mer, pour qui ce barrage est *«antiéconomique»*. La presse britannique accorde une large place à cette affaire et plusieurs ministres du gouvernement de Mahathir Mohamad ont été accusés d'avoir reçu des pots-de-vin. Kuala-Lumpur a réagi en décrétant un embargo des relations commerciales avec la Grande-Bretagne.

Entendu, mercredi 2 mars, par la commission des affaires étrangères des Communes, M. Hurd a reconnu que les deux négociations avaient été liées, ne serait-ce que brièvement. Selon lui, Lord Younger avait signé, en 1988, un protocole d'accord avec la Malaisie prévoyant une aide représentant le cinquième du montant du contrat d'armement, soit 200 millions de livres. Rapprochement *«incorrect et irrégulier»*, a reconnu M. Hurd, pour qui *«les deux politiques ne peuvent pas être liées»*. Lord Younger avait d'autant plus tort que le Foreign Office *«n'avait pas été consulté»*.

Aussi, à son retour, des *«discussions animées»* eurent-elles lieu, à l'issue desquelles Lord Younger fut prié d'expliquer aux autorités malaisiennes que les deux affaires ne pouvaient finalement pas être dépendantes l'une de l'autre. Mais sa lettre – datée du 28 juin 1988 – fut transmise le jour même où le haut-commissaire britannique confirmait au ministre malaisien des finances la promesse de Londres d'accorder les 200 millions. La ligne de défense de M. Hurd paraît donc fragile : il rejette le blâme sur Lord Younger tout en lui accordant des circonstances atténuantes.

L'intéressé, que la presse qualifie de *«bouc émissaire»*, a confirmé qu'il avait pris sous son bonnet d'établir un lien explicite entre l'aide et le contrat. Mais son «sacrifice» ne paraît pas suffisant pour dégager la responsabilité des autres membres du gouvernement. Lady Chalker, ministre de la coopération, a ainsi souligné qu'elle avait donné un avis défavorable à l'octroi de l'aide, qui avait été ignoré par le 10 Downing Street et le Foreign Office. Selon ses déclarations, MM. Major et Hurd ont donné le «feu vert» au projet en raison de *«facteurs plus larges»*, c'est-à-dire les ventes d'armes et le maintien des exportations britanniques.

Le gouvernement de M. Major a tenté de faire taire les critiques en soulignant que plusieurs milliers d'emplois britanniques étaient en jeu, mais cet argument s'est révélé inopérant : l'opposition et la presse multiplient les «révélations», notamment à propos des hommes d'affaires proches de Lady Thatcher qui auraient favorisé la signature de ces contrats. Alors que Kuala-Lumpur souffle le chaud et le froid sur les relations avec Londres, M. Major a accusé la Malaisie d'agir *«à courte vue»*, notamment parce qu'elle doit une grande part de son développement à l'aide et aux investissements britanniques.

Le gouvernement de M. Mahathir, de son côté, assure qu'il s'adressera à d'autres fournisseurs si Londres fait mine de se livrer à des représailles commerciales, et que l'embargo demeurera en place aussi longtemps que la presse britannique se montrera *«arrogante»*. Le *Sunday Times*, spécialement visé, persiste cependant : dans son édition du 6 mars, il a demandé l'arrêt du déboursement de l'aide pour le barrage de Pergau.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

AMÉRIQUES

ARGENTINE

Le président Menem admet « un certain retard au chapitre social »

Invité à commenter le bilan de ses cinq premières années de mandat, le président argentin Carlos Menem n'a reconnu qu'une seule *« frustration », « un certain retard au chapitre social, bien que les dépenses dans ce domaine aient fortement augmenté ces deux dernières années »*.

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

« J'aurais souhaité offrir une réponse plus satisfaisante aux problèmes sociaux, mais il était difficile de faire mieux, compte tenu de l'endettement du pays », a-t-il déclaré, vendredi 4 mars, à un groupe de journalistes, dont l'envoyée spéciale du *Monde*, à l'issue d'une visite en Espagne. A ses yeux, le risque d'une révolte du type de celle des zapatistes au Mexique n'est pas à redouter dans son pays. Les sanglantes émeutes de San-Miguel-del-Estero, en décembre, dans le Nord, constituent un *« cas isolé »* et ne s'expliquent que par les *« erreurs de gestion »* du gouverneur (péroniste) d'une province mise depuis sous tutelle fédérale.

Beaucoup aimeraient partager le bel optimisme de M. Menem, le « séducteur » de soixante-trois ans toujours tiré à quatre épingles et qui ne se déplace jamais sans son coiffeur. Le taux des personnes vivant sous le seuil de pauvreté a-t-il effectivement régressé, comme il l'affirme, de 30 à 12 % depuis 1989, et celui des très pauvres de 9 à 2 % ? Ces chiffres concernent-ils la nation ou le Grand Buenos-Aires ? Le flou statistique est trop souvent un art argentin.

M. Menem s'inscrit en faux contre ceux qui prétendent qu'à peine 10 % de la population a profité du boum économique de ces dernières années et des mesures néo-libérales adoptées. Ces dernières ont entraîné d'incontestables succès macro-économiques, ne serait-ce qu'au chapitre de l'inflation, ramenée de 1 344 % en 1990 à 7,3 % l'an passé, avec un taux nul pour les quatre derniers mois.

Des négociations avec l'ALENA

L'imposant programme de privatisations engagé ne devrait pas toucher l'éducation et la santé, deux domaines *« du ressort de l'Etat, dans le cadre de son rôle majeur »*, a dit M. Menem, dont le gouvernement a transféré nombre de ses responsabilités dans ces secteurs aux provinces l'an passé. La nouvelle emphase mise sur les dépenses sociales, à l'heure où le taux de chomâge officiel flirte de nouveau avec les 10 %, coïncide avec d'importantes échéances électorales. Les Argentins seront appelés à élire, le 10 avril, une Assemblée constituante, invitée à se prononcer sur le pacte conclu en novembre entre les justicialistes de M. Menem et les radicaux (opposition) de Raoul Alfonsin. Outre une série de réformes devant renforcer la démocratie, ce pacte ouvre au président la possibilité de briguer un second mandat en 1995.

D'ici là, l'Argentine devrait avoir engagé, comme l'administration Clinton le lui a offert, des négociations pour adhérer à l'accord de libre-échange nord-américain (l'ALENA, en vigueur depuis janvier entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique). M. Menem compte aussi sur la poursuite de l'accroissement des échanges au sein du Mercosur (regroupant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay) et pense que la diminution de l'énorme déficit commercial dans les échanges avec le Brésil l'an passé se poursuivra. Le tout pourrait soutenir une croissance, qui reste la meilleure prévention contre toute turbulence sociale et électorale.

MARTINE JACOT

M. Clinton est affaibli par l'affaire Whitewater

Suite de la première page

L'opposition républicaine l'a bien compris, qui tire à boulets rouges contre la Maison Blanche et évoque un scandale comparable au Watergate, qui conduisit le président Nixon à démissionner il y a vingt ans. Si l'opinion est encore indifférente, le dossier Whitewater pourrait rapidement conforter l'image d'un Bill Clinton qui, toujours, a quelque chose à cacher.

Personne ne paraît penser que l'affaire recèle une grave irrégularité commise par M. Clinton alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas. En revanche, la presse et l'opposition dénoncent la manière dont la Maison Blanche chercherait à *« étouffer »* ou *« manipuler »* l'enquête. Ce qui serait en cause, c'est cette mentalité de « bunker » qu'aurait développée l'équipe Clinton, prête à commettre des infractions pour empêcher que la lumière soit faite sur une affaire *a priori* mineure.

La première victime du Whitewater a été l'un des plus hauts responsables de la Maison Blanche, Bernard Nussbaum, conseiller juridique du président, acculé à donner sa démission. Cet ancien avocat du monde des affaires passe pour avoir été le principal architecte d'une politique de défense aberrante dans l'affaire du Whitewater. Aussi acharné à défendre ses « clients » – en l'espèce, le président et son épouse – que lorsqu'il opérait à Wall Street, M. Nussbaum, ami personnel des Clinton, n'aurait pas saisi la dimension politique de l'affaire.

On lui reproche d'avoir organisé à la Maison Blanche, de septembre à janvier, des *« réunions d'information »* entre des gens qui n'auraient pas dû se rencontrer, les principaux collaborateurs du couple présidentiel et des responsables du Trésor liés à l'enquête et, à ce titre, légalement tenus à la discrétion. Ainsi informés de l'état de l'enquête, les proches du couple présidentiel, voire Bill et Hillary Clinton eux-mêmes, ont pu anticiper les initiatives des enquêteurs et faire disparaître certaines pièces du dossier. L'ensemble ressemblerait fort à une tentative d'entrave à la bonne marche de la justice ; et, plus qu'autre chose, c'est cette impression qui se révèle politiquement dévastatrice.

Car les faits proprements dits sont beaucoup moins clairs. Au début des années 80, le gouverneur Clinton et son épouse, avocate dans le plus grand cabinet de l'Arkansas, créent une société d'aménagement immobilier, Whitewater Development, en copropriété avec l'un de leurs amis, James McDougal, lui-même propriétaire d'une caisse d'épargne dans l'Etat, la Madison Guaranty Savings and Loans. Cette manière de mélanger vie publique et affaires serait courante dans le Sud, mais moins bien perçue sur la côte Est. Les Clinton veulent aménager une colline pour y construire des maisonnettes destinées à des retraités aisés. Très vite, le projet bat de l'aile mais bénéficie tout de même de prêts de la caisse d'épargne. Seulement, la Madison, en difficulté puis en faillite, a été renflouée avec de l'argent public. Autrement dit, les Clinton ont pu bénéficier (pour Whitewater ou pour une campagne électorale du gouverneur), sous forme de prêts, de l'argent des contribuables dans des conditions dont la légalité est discutée. M. Clinton a accepté en janvier la nomination d'un procureur spécial, le juge Robert Fiske, chargé de faire la lumière sur cette affaire. Parallèlement, une agence fédérale (le Resolution Trust Corp., RTC), dotée de pouvoirs judicaires et chargée d'enquêter sur l'épidémie de faillites de caisses d'épargne dans les années 80, traite aussi du dossier. Le RTC est présidé par l'étoile montante de l'administration, Roger Altman, secrétaire adjoint au Trésor. C'est lui qui, avec M. Nussbaum, aurait eu l'initiative des fameuses réunions à la Maison Blanche.

La révélation de ces réunions a provoqué la colère du juge Fiske, qui a cité tous les participants à comparaître comme témoins : six responsables de la Maison Blanche (dont M. Nussbaum) et quatre du département du Trésor (dont M. Altman). Ils devront déposer cette semaine devant un grand jury, qui fait office de chambre d'accusation. Ironie de l'histoire : M. Nussbaum était entré à la Maison Blanche sur les conseils de Mme Clinton, qu'il avait connue en 1974, alors que tous deux travaillaient dans une commission du Congrès préparant l'éventuelle révocation du président Richard Nixon dans le scandale du Watergate. Hillary Clinton pourrait vite se retrouver en posture de principale accusée : c'est elle qui joua les premiers rôles dans la gestion du projet Whitewater, et elle était l'un des avocats de la Madison.

ALAIN FRACHON

RECTIFICATIF : Contrairement à ce que nous avons écrit par erreur dans notre édition daté 6-7 mars, Hillary Clinton ne fait pas partie des personnes citées à comparaître par le juge Fiske dans l'affaire du Whitewater. Sur la foi d'informations confuses, nous avions mentionné le nom de l'épouse du président Bill Clinton dans la liste des personnalités que le juge chargé de l'enquête veut entendre cette semaine à titre de témoins.

REPÈRES

ALLEMAGNE

La CSU bavaroise perd une mairie importante

La CSU, branche bavaroise du Parti chrétien-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl, a enregistré un revers, dimanche 6 mars, à l'occasion d'un scrutin municipal partiel. Quelque 400 000 électeurs bavarois, sur 8,6 millions, étaient appelés à désigner leur maire dans vingt-six communes (1). La CSU a perdu dès le premier tour la mairie d'une des villes importantes concernées par le scrutin, Bamberg, qui compte 71 000 habitants. Le maire sortant CSU, Rudolf Grafberger, n'a obtenu que 26,9 % des voix et ne pourra pas participer au second tour le 20 mars. Celui d'Eichstatt, une autre ville importante, a été mis en ballottage, tandis que celui de Nördlingen a été élu. En revanche, les maires sociaux-démocrates (SPD) de quatre autres villes importantes ont été réélus sans problèmes, notamment celui de Bayreuth, Dieter Döhla, qui a recueilli 59,9 % des voix contre 15,9 % seulement pour la candidate CSU.

Ce scrutin, à une semaine des élections régionales de Basse-Saxe et à quelques mois des élections générales d'octobre, confirme la progression du SPD, alors que la CSU souffre d'une crise d'identité depuis la disparition, en 1988, de son chef historique, Franz-Josef Strauss. – *(AFP.)*

(1) Dans les Länder du sud de l'Allemagne, les maires sont élus directement au suffrage universel, indépendamment des conseils municipaux.

15 000 femmes manifestent à Bonn contre les injustices sociales

Quelque 15 000 femmes, selon les organisateurs, ont manifesté samedi 5 mars à Bonn, à l'appel du mouvement féministe modéré du Conseil allemand des femmes, pour revendiquer une meilleure intégration dans tous les domaines de la vie sociale allemande. Cette manifestation était soutenue aussi bien par la coalition au pouvoir que par l'opposition social-démocrate. La présidente CDU du Bundestag (chambre basse du Parlement), Rita Süssmuth, a dénoncé à cette occasion *« l'immense handicap social »* dont souffrent, selon elle, les femmes, qui peuvent difficilement concilier leur vie familiale et professionnelle. Elle s'est prononcée pour l'instauration d'un quota de 30 % de femmes sur les listes électorales. – *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN

Arrestation d'opposants

Alors que les combats sur le front du Haut-Karabakh se poursuivaient en dépit d'un cessez-le-feu signé à Moscou, la police azerbaïdjanaise a procédé depuis le 5 mars à des arrestations dans les rangs du Front populaire – un des partis d'opposition – et bouclé les localités contrôlées par le Front dans l'enclave du Nakhitchevan, où s'est retiré l'ex-président Aboulfaz Eltchibey.

L'opération vise officiellement à ramasser les armes détenues illégalement. Le dirigeant du parti d'opposition Moussavat, Issa Gambar, a estimé en revanche qu'elle pouvait avoir pour but de *« détourner l'opinion »* des pertes énormes en hommes subies par l'armée azerbaïdjanaise au cours de l'offensive qu'elle mène depuis la mi-décembre – certains opposants parlent maintenant à Bakou de près de 6 000 morts. Selon M. Gambar, le président Aliev tenterait aussi de museler l'opposition en prévision d'un accord qu'il se préparerait à signer sur le Haut-Karabakh, comprenant un retour de l'armée russe en Azerbaïdjan. – *(AFP, Itar-Tass.)*

CAMBODGE :

Offensive gouvernementale contre la base khmère rouge de Pailin

Les forces armées cambodgiennes ont lancé, samedi 5 mars, une attaque contre la ville de Pailin (nord-est), principale place forte des Khmers rouges et qui devrait tomber *« d'ici peu »*, a annoncé lundi à Phnom-Penh un responsable gouvernemental. Il s'agit d'un assaut sur trois fronts en direction de ce centre minier et forestier jouxtant la frontière thaïlandaise. Des centaines de soldats, dont 200 parachutistes, soutenus par des blindés et des armes lourdes sont engagés dans l'opération. – *(AFP.)*

CHINE

Libéré samedi Wei Jingsheng aurait été placé en résidence surveillée

Continuant de défier les Etats-Unis sur le dossier des droits de l'homme, la police chinoise a interpellé, dimanche 6 mars, un nouveau dissident (*le Monde* daté 6-7 mars). Zhai Weimin, qui figurait en sixième position sur la liste des personnes les plus recherchées après le massacre de la place Tiananmen en juin 1989 et libéré en septembre dernier, a été forcé à monter dans une voiture par des policiers alors qu'il se trouvait dans le quartier de l'université de Pékin.

D'autre part, selon sa secrétaire, Wei Jingsheng, le dissident chinois le plus célèbre, a quitté dimanche Pékin *« de sa propre volonté »* pour *« quelques jours »*, accompagné par des *« amis »* qu'elle n'avait jamais vus auparavant. Ce que certaines informations en provenance de Pékin interprètent comme une assignation à résidence de fait, d'autant que ce départ intervient à quelques jours de la visite dans la capitale chinoise du chef de la diplomatie américaine, Warren Christopher.

CONGO

Le président Lissouba en visite à Paris

Le président Pascal Lissouba est arrivé, dimanche 6 mars, à Paris pour une visite de travail de quarante-huit heures, qu'il prolongera, jusqu'au 12 mars, d'un séjour privé. Le président Lissouba est accompagné de cinq de ses ministres. Il rencontrera François Mitterrand, le ministre de la coopération, Michel Roussin, et plusieurs membres du gouvernement français.

Ses entretiens porteront sur les problèmes économiques posés par la dévaluation du franc CFA et l'insécurité et la violence politique et ethnique qui affectent le Congo depuis le deuxième tour des élections législatives, en juin 1993. Le président Lissouba était déjà venu à Paris en 1992, au lendemain de son élection à la tête de l'Etat en août de la même année.

NÉPAL

Le premier ministre victime d'une crise cardiaque

Le premier ministre du Népal, G. P. Koirala, s'est effondré, victime d'un malaise, vendredi 4 mars, à la Chambre des représentants, a annoncé l'AFP. Il a été transporté à l'hôpital, où une source médicale a déclaré qu'il a eu une crise cardiaque. M. Koirala est âgé de soixante-sept ans. Il avait parlé plus d'une heure dans une atmosphère houleuse après qu'une motion de censure eut été introduite par le Parti marxiste-léniniste unifié (NCP-UML) et le Front du peuple uni (UPF, communiste). Une quarantaine d'élus de la propre formation de M. Koirala, le Congrès, ont aussi réclamé sa démission. Ils l'accusent d'être responsable de la défaite du président du parti, M. Bhattaraï, lors d'une législative partielle, le 7 février à Katmandou.

ROUMANIE

Remaniement gouvernemental limité

Attendu depuis plusieurs mois, le remaniement du gouvernement roumain, annoncé dimanche 6 mars, a été beaucoup plus limité que prévu. Seuls, en effet, ont été changés les ministres de la défense, de l'intérieur, de la justice et des transports. La principale modification concerne la nomination d'un civil, Gheorghe Tinca, à la tête du ministère de la défense. *« La Roumanie approfondit ainsi son processus démocratique en s'alignant sur les pratiques internationales »*, a souligné le président roumain M. Ion Iliescu.

Les autres nouveaux venus sont le sénateur du parti de la démocratie sociale de Roumanie (DDSR), Doru Daracila, à l'intérieur, ainsi que deux « indépendants », Iosif Chiuzbaian à la justice et Aurel Novac aux transports. – *(Corresp.)*

EN BREF

DROITS DE L'HOMME : le Salvador et le Guatemala en observation. – La Commission des droits de l'homme des Nations unies a décidé, samedi 5 mars, à Genève, de maintenir en observation le Salvador en estimant que si la situation s'est *« considérablement améliorée »* dans ce pays, des progrès restent à faire, notamment pour améliorer le système judiciaire. La Commission a pris la même décision pour le Guatemala en regrettant que les engagements pris par le gouvernement de ce pays pour le respect des droits de l'homme *« ne se soient pas encore traduits par une amélioration sensible »*, de *« graves violations »* de ces droits continuant à se produire. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : tirs contre des trains. – Onze personnes ont été blessées lundi 7 mars lorsque des inconnus ont ouvert le feu sur trois trains qui circulaient en Haute-Egypte, a-t-on appris auprès des services de sécurité. Les blessés sont tous Egyptiens. La police soupçonne le Djamaa Islamiya, qui a revendiqué deux attentats contre des trains depuis un mois, d'être responsable de ces tirs. Le groupe cherche à détruire l'industrie touristique du pays, dans le cadre de sa campagne pour renverser le gouvernement. Deux des trains attaqués sont du type de ceux utilisés par les touristes pour gagner les sites touristiques de Louksor et d'Assouan. – *(Reuter.)*

M. Moubarak accuse l'Iran d'un complot contre le premier ministre. – Le président égyptien Hosni Moubarak soupçonne l'Iran d'avoir versé 44 000 livres égyptiennes (13 000 dollars) à un plombier égyptien pour qu'il tente d'assassiner le premier ministre, Atef Sedki, en novembre dernier. Dans une interview au quoditien koweïtien *El Qabas*, M. Moubarak déclare : *« L'argent ne vient pas directement, il va de ci, de là et arrive depuis l'Afghanistan. Mais probablement vos voisins iraniens ont payé les 44 000 livres »*. – *(Reuter.)*

GHANA : cent cinquante mille personnes déplacées dans le nord du pays après les affrontements inter-ethniques. – Les affrontements entre ethnies rivales, qui ont fait un millier de morts en février dans le nord du Ghana, ont chassé de leur domicile cent cinquante mille personnes qui vivaient dans quelque deux cents villages qui ont été incendiés, a annoncé vendredi 4 mars à Accra le ministre de la défense, Mahama Iddrisu. Il a estimé à 630 000 dollars par semaine le coût de l'aide nécessaire pour fournir à ces populations nourriture, vêtements et tentes. Le ministre a appelé toutes les associations humanitaires à se joindre aux efforts du gouvernement. – *(AFP.)*

INDE : des sikhs réclament la décapitation d'un écrivain. – Divers groupes sikhs de l'Etat du Pendjab, au nord de l'Inde, ont annoncé, samedi 5 mars, qu'ils offraient des récompenses allant jusqu'à 330 000 dollars à quiconque décapiterait l'écrivain pakistanais Sadiq Husain, qu'ils accusent d'avoir dénigré leur communauté dans son livre *Tarikh-e-Mujahedeen (L'Histoire des guerriers)*, lequel, assure-t-il, assimile les fondateurs de la foi sikh à *« des gredins et des voleurs »*. – *(AFP.)*

IRAN : une majorité des parlementaires réclame la disparition d'Israël. – Une majorité de députés iraniens se sont prononcés, samedi 5 mars, en faveur de *« la disparition d'Israël »* et de *« la poursuite de la lutte armée »* pour résoudre la question palesti-

affaibli
Vhitewater

PROCHE-ORIENT

Le gouvernement israélien divisé face aux colons extrémistes

Suite de la première page

A Jérusalem-Est, les affrontements avec la redoutable police des frontières ont fait quinze blessés chez les manifestants et un, touché par une pierre, parmi les forces de sécurité.

Face à cette dégradation continue de la situation, la gauche israélienne, emmenée par le mouvement La Paix maintenant, cherche à mobiliser l'opinion publique. Samedi 5 mars, dans la soirée, entre vingt-cinq mille et trente mille Israéliens, y compris quelques milliers de citoyens arabes de Galilée transportés par autocars, se sont réunis sur la grand-place des Rois-d'Israël, à Tel-Aviv, pour scander, torche au poing, leur rejet du *«fanatisme juif»*.

Illustration éclatante du dilemme que la tuerie d'Hébron a révélé jusque dans les rangs de la gauche, certains manifestants réclamaient *«l'évacuation immédiate»* de la totalité des cent vingt mille colons disséminés dans les territoires. D'autres, en apparence majoritaires, demandaient l'éviction des seuls *«extrémistes»*, à commencer par ceux d'Hébron et de Kyriat-Arba où vivent six mille personnes.

Même tiraillement au sein du gouvernement. Dimanche, à la réunion bihebdomadaire du cabinet, sept ministres sur quinze, dont les quatre membres du Meretz et trois travaillistes (tourisme, logement), ont pris la parole pour réclamer un peu moins, à savoir le transfert rapide des quatre cent cinquante Juifs installés dans le centre d'Hébron vers la cité voisine de Kyriat-Arba, bastion extrémiste en Cisjordanie occupée. Itzhak Rabin, soutenu par ses amis «faucons», à savoir le ministre de l'agriculture Yaakov Tsur et celui de l'économie Shimon Shitrit, a refusé que la question soit mise aux voix. Les autres membres du gouvernement se sont tus.

Shimon Pérès, qui soutient les efforts du premier ministre pour faire entrer dans la coalition le parti d'extrême droite Tsomet, s'est tactiquement abstenu de s'exprimer sur le sujet. Le chef de la diplomatie sait parfaitement que les cinq députés du Tsomet sont fermement opposés à l'éviction des colons, où qu'ils se trouvent. De fait, l'une des conditions posées à son éventuel ralliement par le chef de file de ce parti, l'ancien général Rafaël Eytan, est au contraire le *«renforcement»* des colonies juives existantes.

D'où la volonté, apparemment ferme, des douze élus du Meretz et de l'aile gauche travailliste, de s'opposer à tout prix à l'entrée au gouvernement d'un homme qui comparait naguère les Palestiniens à *«des cafards drogués»* et qui associe régulièrement les Arabes israéliens à *«des ennemis de l'intérieur»*.

NE VOUS INQUIÉTEZ PAS:
LES TERRITOIRES,
ON S'EN OCCUPE!
TABLE DES NÉGOCIATIONS
PANCHO

Contre l'entrée de «Rafoul» au gouvernement

Les cinq élus arabes de la Knesset, qui ne font pas partie de la coalition – ordre de M. Rabin... –, mais qui la soutiennent de l'extérieur depuis le début, ont fait savoir que si le Tsomet la rejoignait, ils ne voteraient plus avec elle. La coalition, qui compte cinquante-six élus sur cent vingt, serait alors d'autant plus minoritaire que les douze du Meretz ont menacé de s'en retirer.

Rien n'est encore joué. A la veille du week-end, les quatre ministres de cette alliance (composée de trois petits partis de gauche) ont, en effet, fait savoir à un Itzhak Rabin dépeint comme *«hors de lui»* par Shoulamit Aloni (culture), qu'ils n'hésiteraient pas à démissionner si on leur imposait la présence de «Rafoul», surnom de l'ancien général qui avait mené l'invasion du Liban en 1982. Les tractations continuent, et ce n'est que jeudi prochain que le Meretz se prononcera en assemblée générale sur l'opportunité de siéger ou non dans un «gouvernement de paix», avec un va-t-en-guerre aussi patent que le Tsomet.

D'ici là, espèrent les «colombes», un autre parti, l'ultra-orthodoxe Shas, qui avait quitté la coalition gouvernementale en septembre dernier après l'accord de paix avec l'OLP – mais surtout en raison de la mise en accusation, pour corruption, de son chef de file Aryeh Deri –, aura peut-être repris sa place au sein du cabinet. Itzhak Rabin, qui, outre son mandat de premier ministre, cumule les portefeuilles de la défense, de l'intérieur, des cultes et de la santé, ne manque pas de postes à offrir...

Toute la question est de savoir si les six élus ultra-orthodoxes, qui n'ont d'ailleurs jamais rejoint l'opposition de droite à la Knesset, accepteront de rentrer dans la coalition sans le parti de Rafaël Eytan. La rumeur veut, en effet, que les militants du Shas, qui appartiennent au monde sépharade des «hommes en noir», soient très sensibles aux idéaux de droite et d'extrême droite qui ont cours en ce moment dans les cercles ultra-religieux. *«Ne soyez pas la caution juive d'un gouvernement qui mène une politique pro-arabe»* : c'est l'argument capital opposé dans les écoles talmudiques de Jérusalem et d'ailleurs à ceux qui seraient tentés par un retour au pouvoir.

PATRICE CLAUDE

EN BREF

nienne, a rapporté l'agence officielle Irna. Cent quarante des deux cent soixante-dix parlementaires ont signé une déclaration en ce sens. La veille, le guide de la République islamique, Ali Khamenei, avait appelé à une insurrection générale des Palestiniens dans les territoires occupés et en Israël afin d'*«intensifier la pression»* sur l'Etat juif.

MEXIQUE : M. Colosio souhaite la présence d'observateurs aux élections présidentielles. – Luis Donaldo Colosio, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) à l'élection présidentielle du 21 août prochain, s'est prononcé, dimanche 6 mars, en faveur de la présence d'observateurs indépendants, mexicains et étrangers, pour surveiller le déroulement du scrutin. Le PRI s'est toujours opposé à une telle mesure. Par ailleurs, 25 000 Indiens ont manifesté dimanche dans les trois plus importantes villes du Chiapas (Sud), réclamant *«des terres pour travailler»*. – *(UPI, AFP.)*

RWANDA : le président Habyarimana en visite officielle en Ouganda. – Le président rwandais Juvenal Habyarimana devait se rendre lundi 7 mars en visite officielle en Ouganda, où il s'entretiendra avec le président Yoweri Museveni. M. Habyarimana, dont le pays est menacé par l'éclosion de nouveaux combats entre les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) et les troupes régulières, a accusé dans le passé l'Ouganda de soutenir les rebelles. Le président Habyarimana, qui est accompagné du ministre de la défense Augustin Bizimana, souhaite obtenir du président Museveni l'assurance que l'Ouganda n'apportera plus son soutien aux rebelles en cas de nouvelle flambée de violence. – *(AFP.)*

SOMALIE : la présence américaine aura coûté 1,2 milliard de dollars. – La participation d'Américains à l'opération humanitaire internationale en Somalie aura coûté 1,2 milliard de dollars, selon les estimations du Pentagone rendues publiques vendredi 4 mars. Les troupes américaines quitteront Mogadiscio le 25 mars, cinq jours avant la date fixée initialement par le président Clinton. – *(AFP.)*

YÉMEN : décès du premier chef d'Etat de l'ex-Yémen du Nord. – Abdallah El Sallal, premier chef d'Etat de l'ex-Yémen du Nord, est décédé, samedi 5 mars, à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait accédé au pouvoir après le renversement de l'imamat en 1962, puis avait été évincé par un coup d'Etat en novembre 1967. Il s'était établi en Egypte jusqu'en 1982, avant de regagner le pays. Considéré par les Yéménites comme un symbole de la révolution, il était consulté sur les grandes affaires du Yémen du Nord, puis de la République yéménite, après l'unification du Nord et du Sud en mai 1990. – *(AFP.)*

ZAÏRE : expulsion d'un réalisateur de la télévision belge. – Un réalisateur belge, expulsé du Zaïre, a affirmé samedi 5 mars que les autorités de Kinshasa l'avaient accusé d'espionnage. Thierry Michel, qui travaille pour la RTBF, a été expulsé vendredi soir après voir passé douze jours à Kinshasa. Il faisait des repérages pour un documentaire sur les expatriés vivant dans l'ancienne colonie belge. Il a été arrêté jeudi soir et mis le lendemain dans un avion à destination de Bruxelles. M. Michel a précisé qu'il avait dû contresigner à l'aéroport son arrêté d'expulsion faisant état d'*«activités suspectes et intelligence avec une puissance étrangère»*. – *(AFP.)*

ASIE

AFGHANISTAN

Les combats s'étendent aux provinces

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) vient de lancer un cri d'alarme à propos de l'Afghanistan où les combats, d'abord limités à Kaboul, affectent désormais les provinces. Le HCR, en particulier, confirme que *«des combats féroces»* ont éclaté à Kunduz, dans le Nord, où, selon d'autres informations, le général Dostom, allié du premier ministre intégriste Hekmatyar, aurait chassé les sympathisants du président Rabbani. Dans l'Ouest, les troupes d'Ismaïl Khan, *«émir» de Hérat et allié au chef de* l'Etat, se battent contre des partisans de M. Dostom. Toujours selon le HCR, des troubles affectent aussi les villes de Kandahar au Sud, et de Jelalabad au Sud-Est. Dans cette dernière ville, la situation est très difficile du fait que 200 000 Kaboulis y ont cherché refuge depuis le 1er janvier, lorsque de violents combats ont repris dans la capitale. Au total, 600 000 personnes auraient, depuis le début de l'année, quitté Kaboul, soit plus du tiers de la population estimée à la fin du régime communiste, en 1992.

La capitale fait à présent l'objet d'un véritable siège de la part de M. Hekmatyar, qui a pourtant laissé passer, dimanche 6 mars, à la demande de l'ONU, six camions chargés de farine en provenance du Pakistan. Trois ont gagné les zones tenues par M. Rabbani, deux ont été dirigés vers le Sud, fief du premier ministre, et un vers le quartier chiite, où les combattants sont demeurés neutres dans l'actuel affrontement. Enfin, le représentant de l'UNICEF à Kaboul, Sami Saqeb, de nationalité afghane, a été enlevé le 5 mars par des inconnus dans un quartier du nord de la capitale, tenu par M. Rabbani. – *(AFP.)*

INDE : grève générale au Cachemire. – Une grève générale a été observée, samedi 5 mars, au Cachemire à l'appel de mouvements musulmans séparatistes. Le mot d'ordre avait été lancé après que sept personnes eurent trouvé la mort lors d'affrontements entre des guérilleros et les forces de sécurité indiennes, selon les autorités. L'activité a, en particulier, été très réduite à Srinagar, capitale d'été de cet Etat septentrional. Les affrontements au Cachemire ont fait plus de 8 000 morts depuis le début du soulèvement en 1990. – *(AFP.)*

■ **EXTRÊME DROITE. Candidat unique de la majorité et maire (RPR) de Nice depuis novembre dernier, Jean-Paul Barety n'a devancé que de 34 voix, sur près de 31 000 suffrages exprimés, le candidat du Front national, Jacques Peyrat, dimanche 6 mars, au premier tour du scrutin législatif partiel rendu nécessaire par l'annulation de l'élection de Chritian Estrosi (RPR). Elu député dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes, en mars 1993, M. Estrosi avait été déclaré inéligible par le Conseil constitutionnel pour infraction à la loi sur le financement des campagnes électorales. Au soir du premier tour, marqué par un fort taux d'abstention, M. Barety a lancé un appel aux électeurs pour faire au barrage à l'extrême droite au second tour.**

■ **TROISIÈME « ROUND ». Au terme de la troisième consulation des électeurs en cinq ans, Jean-Michel Couve, député (RPR) du Var et maire sortant, a largement battu son unique rival, Alain Spada (divers droite), proche de François Léotard, pour la mairie de Saint-Tropez. Une nouvelle fois, la participation a dépassé 80 % des électeurs inscrits.**

Le premier tour de l'élection législative

Le maire de Nice lance un appel au civisme pour faire barrage à l'extrême droite

NICE

de notre correspondant régional

Jean-Paul Barety, maire (RPR) de Nice, candidat unique de la majorité, est arrivé dimanche 6 mars en tête du premier tour de l'élection législative partielle dans la deuxième circonscription des Alpes-maritimes (Nice-4, 5, 6 et 7), avec seulement 34 voix d'avance sur le chef de file local du Front national, Jacques Peyrat, conseiller régional, général et municipal. Cette élection, marquée par un faible taux de participation (44,72 %), était organisée pour pourvoir au remplacement de Christian Estrosi, député sortant (RPR), déclaré inéligible par le Conseil constitutionnel pour infraction à la loi sur le financement des campagnes électorales. En prévision d'un second tour serré, M. Barety a lancé un appel au civisme pour faire barrage à *« l'homme de Le Pen »* et éviter que Nice ne devienne *« la vitrine du Front national en France »*.

Elu maire de Nice, le 8 novembre dernier, après la démission d'Honoré Bailet, sénateur (RPR) des Alpes-Maritimes, qui avait lui-même succédé, en septembre 1990, à Jacques Médecin après la fuite de celui-ci en Uruguay, M. Barety était donné largement favori de cette élection partielle. Il n'arrive pourtant que de justesse en tête du premier tour, le taux d'abstention atteignant 55,28 %. Il n'était que de 36,82 % en 1993, et cette différence de participation rend difficile la comparaison entre les deux scrutins. Cependant, le score de M. Barety est inférieur de 4 676 voix et de 0,25 point de pourcentage à celui qu'avaient obtenu, ensemble, l'an dernier, Christian Estrosi et Geneviève Assémat-Médecin, sœur de Jacques Médecin. M. Peyrat, lui, ne recule que de 1 821 en voix et progresse de 6,38 points.

L'électorat médeciniste

Le scrutin de dimanche était, en fait, la première occasion donnée aux Niçois de se prononcer sur les événements dont leur ville a été le théâtre depuis le départ de M. Médecin. Or, en boudant les urnes et en n'accordant qu'une confiance mesurée à M. Barety, les électeurs semblent avoir voulu exprimer leur désapprobation face aux deux « replâtrages » successifs de la municipalité niçoise, opérés sans qu'ils soient consultés. Malgré un bon départ dans ses nouvelles fonctions de maire, M. Barety a fait les frais de cette grogne. Jamais élu sur son nom, il espérait que le scrutin serait, pour lui, l'occasion d'acquérir une légitimité et d'asseoir son autorité.

M. Peyrat, pour sa part, a manifestement séduit un électorat plus large que celui du Front national. En jouant sur le registre du « rassemblement national » et en se présentant comme un notable rassurant, il paraît avoir récupéré une fraction significative de l'électorat médeciniste populaire. *« Les résultats de ce premier tour, les plus importants à mes yeux, sont extrêmement prometteurs,* a déclaré le chef de file de l'extrême droite locale. *Pour la première fois dans une élection législative au scrutin majoritaire, je sens que la victoire est à ma portée. Un succès m'ouvrirait une voie royale vers la mairie, mais, même si j'étais battu, cette élection préfigure, à tout le moins, une belle empoignade aux prochaines municipales. »*

M. Barety, qui a déjà annoncé son intention de solliciter le renouvellement de son mandat de maire en 1995, a bien senti le danger. Dès la proclamation des résultats, il a battu le rappel des abstentionnistes pour faire barrage à M. Peyrat. *« Je lance un appel au civisme,* a-t-il déclaré, *pour que tous nos concitoyens aillent voter. Il s'agit de savoir si l'on veut une ville marginalisée ou une ville rassemblée et soutenue. Si l'on veut, comme député, un homme de Le Pen, qui incarne l'extrémisme, ou un vrai Niçois, attaché aux idées de tolérance et de démocratie. Je suis sûr que les Niçois ne voudront pas que leur ville soit la vitrine du Front national en France. »* Le sort du maire de Nice dépend, aussi, de la position qu'adoptera la gauche. En 1993, le candidat socialiste, Patrick Mottard (à ce scrutin 13,79 % des suffrages exprimés, soit 1,04 point de moins que l'an dernier), s'était refusé à choisir entre M. Estrosi et M. Peyrat, *« entre la peste et le choléra »*. Le candidat du MRG, Michel Galy (2,80 %), comme celui, commun, des Verts et de Génération Ecologie, Guy Marimot (2,39 %), ont déjà fait savoir qu'ils ne donneront pas de consignes de vote à leurs électeurs pour le second tour.

GUY PORTE

	5 JUIN 1988		12 JUIN 1988		21 MARS 1993		28 MARS 1993		6 MARS 1994	
Inscrits	72 240		72 240		70 615		70 615		70 756	
Votants	42 920		47 127		44 579		44 524		31 639	
Abstentions (%)	40,58		34,76		36,87		36,94		55,28	
Suffrages exprimés	42 378		45 972		43 128		39 156		30 950	
CANDIDATS ET ÉTIQUETTES	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Jean-Paul Barety (RPR)	18 681 (1)	44,08	29 241	63,60	12 168 (2)	28,21	20 195	51,57	11 652	37,64
Jacques Peyrat (FN)	8 643 (3)	20,39	–	–	13 439	31,16	18 961	48,42	11 618	37,53
Patrick Mottard (PS)	11 107	26,20	16 731	36,39	6 399	14,83	–	–	4 268	13,78
Sylviane Douhet (PC)	2 517 (4)	5,93	–	–	2 274	5,27	–	–	1 245	4,02
Jean-Michel Galy (MRG)	1 106 (5)	2,60	–	–	–	–	–	–	866	2,79
Guy Marimot (Verts)	–	–	–	–	2 521	5,84	–	–	739	2,38
Maurice Gillard (Verts-diss.)	–	–	–	–	639 (6)	1,48	–	–	394	1,27
Pierre Ducher (AP)	–	–	–	–	206 (7)	0,47	–	–	168	0,54
G. Médecin-Assemat (div. d.)	–	–	–	–	4 160	9,64	–	–	–	–
Françoise Nicaud (NE)	–	–	–	–	1 015	2,35	–	–	–	–
Pierre Chauliac (div.)	324 (8)	0,76	–	–	307	0,71	–	–	–	–

(1) Martine Dangreilh. (2) Christian Estrosi. (3) Adrienne Franchi. (4) Marlène Pallano. (5) Div. g. (6) Guy-Noël Tordo. (7) Marc Peignier (PLN). (8) Jean-Louis Bernard.

Deux élections municipales partielles

Large victoire de M. Couve (RPR) à Saint-Tropez

TOULON

de notre correspondant

Pour la troisième fois en cinq ans, les électeurs de Saint-Tropez (Var) étaient appelés aux urnes afin de désigner leur municipalité. Malgré la répétition des consultations, les Tropéziens ne semblent pas se lasser, puisque la participation est chaque fois supérieure à 80 % depuis 1989. Celle du dimanche 6 mars a même dépassé celle du scrutin précédent, le 2 mai 1993. Avec 58,47 % des suffrages exprimés, Jean-Michel Couve (RPR), député du Var et maire sortant, l'a emporté avec 697 voix d'avance sur son éternel rival, Alain Spada (div. d.), considéré comme proche de François Léotard, UDF-PR, ministre de la défense.

Depuis une décennie, les scrutins locaux opposent M. Couve et M. Spada. Le premier avait emporté la mairie en 1983, mais elle lui avait reprise par le second en 1989. Vainqueur, lors de ces dernières élections générales, avec une avance de 295 voix, M. Spada avait été battu par M. Couve, quatre ans plus tard, de 52 voix seulement, à la suite de premières élections partielles. Ce scrutin partiel était rendu nécessaire par un arrêt du Conseil d'Etat de janvier dernier, confirmant l'annulation de la première partielle (*le Monde* du 5 mars). Au terme de ce troisième « round », M. Couve a conforté sa position et celle du RPR varois dans une cité symbolique et à quelques mois des « vraies élections municipales de 1995 », comme les appellent les Tropéziens avec un rien de dérision.

A l'occasion du prochain renouvellement, il lui faudra, outre son frère ennemi, M. Spada, affronter le candidat du Front national, dont le résultat médiocre aux élections cantonales de mars 1992 a refroidi les ardeurs, et ceux de l'opposition de gauche, qui n'ont pas voulu être des acteurs ou le gendarme du feuilleton qui a animé la cité ces dernières années.

JOSÉ LENZINI

VAR : Saint-Tropez (1er tour).

I., 5 116; V., 4 241; A., 17,10 %; E., 4 111.

Liste conduite par Jean-Michel Couve (RPR), m. s., d., c. g., 2 404 (58,47 %); *24 ELUS;* liste conduite par Alain Spada (div. d.), 1 707 (41,52 %), *5 ELUS.*

[2 mai 1993 : I., 4 948; V., 4 004; A., 19,07 %; E., 3 878; liste de M. Couve, 1 965 (50,67 %), 22 élus; liste de M. Spada, 1 913 (49,32 %), 7 sièges.

19 mars 1989 : I., 5 208; V., 4 315; A., 17,14 %; E., 4 199; liste de M. Spada, 2 247 (53,51 %), 23 élus; liste de M. Couve, 1 952 (46,48 %), 6 élus.]

Le maire de Corte manque de peu sa réélection au premier tour

HAUTE-CORSE : Corte (1er tour).

I., 3 374; V., 2 844; A., 15,70 %; E., 2 689.

Liste conduite par Jean-Charles Colonna (CNI), m. s., 1 248 (46,41 %); liste conduite par Antoine Sindali (RPR), c. g., 598 (22,23 %); liste PS-MRG conduite par Claude Giudicelli, 344 (12,79 %); liste Prima Corti conduite par Antoine Orsini, 269 (10 %); liste Corsica Nazione conduite par Francescu Rocchi, 230 (8,55 %). *BALLOTTAGE.*

[Ce scrutin est le résultat de la crise interne au sein de la majorité municipale (divers droite), qui a vu Antoine Sindali et douze élus s'opposer au maire, Jean-Charles Colonna, et se démettre de leurs mandats en janvier dernier (*le Monde* du 5 mars). La participation-record s'explique par l'enjeu des cinq listes en compétition, mais, aussi, par le duel à droite, qui, pour beaucoup de Cortenais, préfigure les élections municipales de 1995. M. Colonna, qui n'a pas hésité à faire appel à ses anciens adversaires MRG et PS de 1989, hors parti depuis, pour composer sa nouvelle liste, voit ce duel tourner à son avantage, même s'il rate son élection dès le premier tour de 97 voix. Il devance suffisamment M. Sindali pour ne pas être inquiété au second tour, d'autant que la liste de gauche et une des listes nationalistes restent qualifiées pour y participer et privent ainsi M. Sindali du bénéfice d'éventuels reports.

12 mars 1989 : I., 4 068; V., 2 951; A., 27,45 %; E., 2 775; liste de Jean-Charles Colonna, 1 416 (51,02 %), 21 élus (11 RPR, 9 UDF, 1 div.d.); liste de Dominique Baldacci (MRG), 611 (22,01 %), 3 élus; liste de Jean-Antoine Sialelli (PS), 385 (13,87 %), 2 élus; liste nationaliste de Jean-Thomas Guelfucci, 363 (13,08 %), 1 élu.]

M. Vasseur (PR) souhaite un « code de bonne conduite » entre les candidats de la majorité. – Dans un entretien au *Figaro*, publié samedi 5 mars, Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, estime qu'*« il ne faut pas s'obnubiler sur l'échéance présidentielle »* car *« ce débat empoisonne la vie politique »*. Ainsi, il estime que le fait de réclamer un candidat UDF à l'élection présidentielle *« engendre inévitablement des tensions »* et dénonce cette *« espèce de travail de sape de l'autorité gouvernementale »* mené par certains dans la majorité. Favorable à une candidature unique au terme de *« primaires »* au sein de la majorité, M. Vasseur estime que, si cette procédure ne pouvait être mise en œuvre, il faudrait au moins que les deux candidats de la majorité *« passent un véritable contrat avant l'élection »* afin d'éviter que le climat ne *« dégénère »* pendant la campagne. Ce contrat public comporterait notamment *« un code de bonne conduite pour éviter que les deux hommes ne s'attaquent de front »*.

Marc Marcangeli a été élu maire d'Ajaccio. – M. Marcangeli a été élu maire, samedi 5 mars, par le conseil municipal d'Ajaccio, par 34 voix (bonapartistes, RPR et UDF) sur 45, en remplacement de Charles Ornano, décédé le 19 février (*le Monde* daté 20-21 et du 23 février).

[Né le 6 mars 1939 à Ajaccio, Marc Marcangeli, diplômé de la faculté de médecine de Paris, a entamé sa carrière professionnelle au ministère de la justice en qualité de médecin des prisons. Elu pour la première fois conseiller municipal d'Ajaccio en 1977, il accède au poste de premier adjoint au maire en 1989. Conseiller général du troisième canton d'Ajaccio depuis 1985, il est également vice-président du conseil général de Corse-du-Sud. Bonapartiste, M. Marcangeli est un proche de José Rossi, député (UDF-PR), dont il est le suppléant à l'Assemblée nationale depuis 1988.]

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Glavany (PS) dénonce l'« incompétence » du gouvernement

Le porte-parole du Parti socialiste, Jean Glavany, a affirmé, dimanche 6 mars, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », qu'*« il y a longtemps que la France n'a été gouvernée avec autant d'incompétence ». « L'opinion a été longtemps dupe de l'air sérieux et compétent de M. Balladur*, a affirmé le député des Hautes-Pyrénées. *On voit, à présent, qu'il s'agit d'un gouvernement de droite. »* M. Glavany a estimé que *« M. Balladur ira dans le mur, car il n'a pas tiré les leçons des raisons de notre échec »* aux élections législatives de 1993.

Le député des Hautes-Pyrénées a demandé le retrait du décret instituant le contrat d'insertion professionnelle (CIP) et proposé que le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, prenne l'initiative d'un débat avant l'ouverture de la session de printemps du Parlement. *« Le SMIC-jeunes constitue une triple erreur : économique, sociale et éducative »*, a déclaré M. Glavany, en relevant que M. Balladur avait réussi *« à se mettre à dos toutes les organisations syndicales, même les plus modérées »*.

Au sujet des élections européennes, le porte-parole du PS a situé les ambitions de son parti entre 17 % des suffrages exprimés – score des socialistes aux élections législatives de 1993 – et 23 %, résultat obtenu par la liste conduite en juin 1989 par Laurent Fabius. Il a précisé que deux cent six candidatures avaient été déposées au sein du PS pour participer à la liste des européennes.

De son côté, le premier secrétaire du Parti socialiste, Michel Rocard, a expliqué, dimanche, sur Radio-J, que *« l'élection européenne est la plus mauvaise pour le PS à cause du mode de scrutin ». « Actuellement, les sondages nous donnent un espace politique à 17 %*, a ajouté M. Rocard. *Tout ce que l'on* [prendra] *au-dessus de 17 %* [sera] *un signe de progrès. »*

Interrogé sur O'FM

M. Pinay juge les « quelques succès » de M. Balladur « pas très apparents »

Le privilège de l'âge autorise bien des franchises. Antoine Pinay, cent deux ans, en a fait la démonstration, jeudi 3 mars, lors d'un entretien dans l'émission « Le grand O O'FM-*la Croix* ». Invité à donner son avis sur les raisons qui poussent bon nombre de responsables politiques à venir lui rendre visite, l'ancien président du conseil a lancé : *« Je ne sais pas ce qu'ils viennent chercher auprès de moi, mais ces visites répétées m'ennuient. »*

A propos de la politique d'Edouard Balladur, M. Pinay a déclaré que *« les hommes politiques qui affichent des idées libérales sont tout de suite populaires ». « Il y a, évidemment, quelques succès, mais pas très apparents »*, a-t-il jugé. Soutiendrait-il M. Balladur si ce dernier était candidat à l'élection présidentielle ? *« Je pourrais* [le] *soutenir »*, a répondu l'ancien président du conseil. A la même question concernant M. Chirac, il s'est contenté de répondre : *« Ça dépend* [de] *qui il aurait contre lui. »* Quant au sentiment de rejet de beaucoup de Français à l'égard du monde politique, M. Pinay *« comprend très bien les gens qui disent : « On en a marre ! » « Je le dis avec eux »*, a-t-il ajouté.

EUROPE : M. Fabius demande un débat sur l'élargissement de l'Union européenne. – Laurent Fabius a demandé, lundi 7 mars, sur RTL, que le Parlement puisse consacrer un débat sur l'élargissement de l'Europe des Douze. *« Personne ne peut être opposé à ce que des pays démocratiques, géographiquement situés dans l'Europe, entrent dans l'Union, mais le problème, c'est une question de calendrier »*, a affirmé l'ancien premier ministre. *« On a déjà de grandes difficultés à douze*, a ajouté M. Fabius. *Qui peut penser qu'à quinze, seize ou dix-huit, ce sera plus facile ? »*

REPÈRES

CORRUPTION

M. Tapie invite M. Pasqua à s'occuper des « micmacs » en région parisienne

Bernard Tapie (MRG), député des Bouches-du-Rhône, a affirmé, jeudi 3 mars, à Nice (Alpes-Maritimes), que si *« M. Pasqua a décidé de faire main blanche, alors chiche ! »* mais *« partout, pas seulement pour la gauche et l'UDF »* et *« jusque dans le département des Hauts-de-Seine ». « Dans le Var, on voit des trafics, des micmacs, mais dans la région parisienne, il y en a aussi. Je pense que M. Pasqua va y aller »*, a-t-il ajouté.

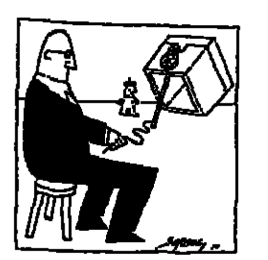
« Dans le Var ? OK ! La Côte d'Azur ? Il paraît. Et Marseille, pourquoi pas ? Mais ailleurs il y en a aussi. Sinon on va lui donner des tuyaux... », a encore assuré M. Tapie. *« Dans le Var, les élus ont du mal à exercer leur métier sereinement, c'est la différence avec d'autres »*, a indiqué le député.

GAUCHE

M. Fiterman s'inquiète de la « dispersion des forces »

Charles Fiterman, communiste « refondateur » et animateur de l'association Refondations, a déclaré, jeudi 3 mars, au cours d'une conférence de presse, que *« la tendance à la dispersion des forces à gauche est importante »*, mais que *« chacun a pu constater le caractère destructeur de cette dispersion »*.

M. Fiterman, qui faisait référence aux discussions engagées, au sein de la gauche critique, avec le Mouvement des citoyens, l'AREV, l'ADS, la LCR et les Verts, a ajouté que *« la proposition lancée par l'association Refondations d'aller à un accord »* pour les élections européennes *« n'a pas rencontré beaucoup d'écho ». « Il y a un champ de convergences possibles et un besoin de regroupement. Il faut sortir des logiques partisanes »*, a cependant conclu M. Fiterman.



Les élections cantonales des 20 et 27 mars

Les quatre-vingt-dix-neuf autres présidents

La décentralisation a fait du chef de l'exécutif départemental un personnage aussi important, sur son territoire, que le chef de l'Etat sur le sien

Il n'y a plus guère que le protocole qui lui résiste. Ce fichu protocole *républicain qui s'obstine à* le maintenir, lui, le président, au quatrième rang. Passe encore de se retrouver derrière le préfet – il peut bien lui laisser cela, puisqu'il lui a volé tout le reste –, mais derrière les députés et les sénateurs, parfois, ça le chiffonne un peu. Dans sa panoplie présidentielle, c'est le seul détail qui cloche. Sinon, pour le reste, il a *tout : une voiture avec chauffeur*, un cabinet avec un directeur, un service de la communication avec un journal et une administration avec plein de fonctionnaires.

*Il a aussi son palais, qui s'ap*pelle l'hôtel du département, un beau palais qu'il a souvent fait aménager spécialement pour que tout le monde sache que, désormais, dans le département, c'est lui le président. Il a, encore, un vrai bureau de président, avec une antichambre pour vous faire patienter et une double porte capitonnée pour protéger ses *secrets de président*.

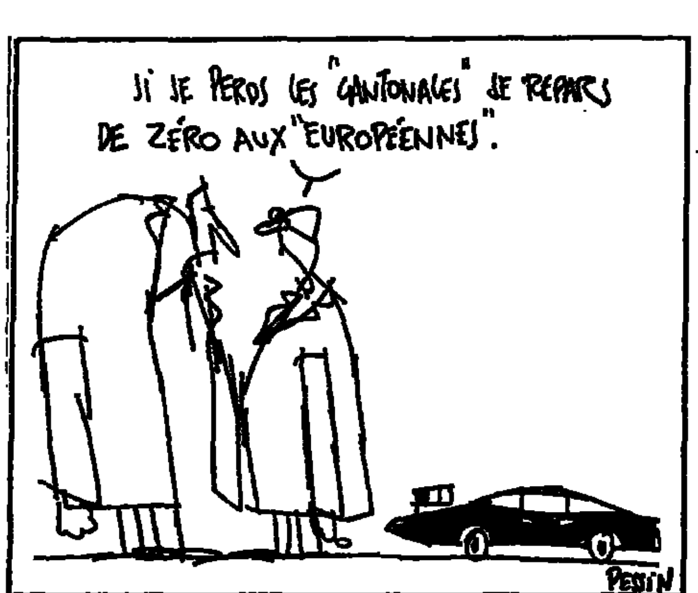
Quand il se déplace, il y a toujours beaucoup de monde pour l'accueillir. On met des nappes blanches et des fleurs sur les *tables*, et le champagne au frais. On reconnaît toujours un président en déplacement à la paire de ciseaux qu'il a dans les mains et à l'air affable et satisfait avec lequel il en use. Là, protocole républicain ou pas, pas de doute, c'est celui qui paie, qui coupe. On l'entoure, on le félicite, on le remercie et l'on rend hommage à sa munificence en gravant son nom dans l'éternité du marbre, sur de belles plaques bien en vue à l'entrée du collège, de la maison de retraite, du gymnase ou de l'usine d'incinération des ordures ménagères. *Il connaît* tout le monde, il appelle les maires par leur prénom et, chaque fois, il lit dans leur regard sa toute-puissance de président.

*La France est ainsi une Répu*blique divisée en quatre-vingt-dix-neuf départements et autant de présidents. Charles Pasqua (RPR), à la tête des Hauts-de-Seine, se vante de présider aux destinées du vingtième Etat mondial pour la richesse intérieure. *René Monory (UDF-CDS), dans* son département de la Vienne, a transformé des terres betteravières en Futuroscope. François Blaizot (UDF-CDS), en Charente-Maritime, a arrimé l'île de Ré à la terre. Pierre Méhaignerie (UDF-CDS) a créé le revenu minimum d'insertion en Ille-et-Vilaine. Michel Barnier (RPR) a fait les Jeux olympiques d'hiver *de 1992 en Savoie*.

Le rocher qui résiste aux tempêtes

Lorsque, en octobre 1982, Henri Emmanuelli (PS), alors *secrétaire d'Etat aux DOM-TOM*, décide de briguer la succession du président du conseil général des Landes, décédé brutalement pendant l'été, François Mitterrand le lui déconseille : *« Vous n'avez ni l'âge ni le profil. »* M. Emmanuelli passe outre à l'augure présidentiel. Il est élu et réélu sans discontinuer depuis. *« Ce mandat, c'est un socle. On peut voir passer les tempêtes, on est accroché au rocher »*, constate-t-il aujourd'hui. En 1988, touché par la loi sur le cumul des mandats, Alain Carignon (RPR) préfère abandonner son mandat de député que de renoncer à sa mairie de Grenoble ou à la présidence du conseil général de l'Isère.

En 1992, François Bayrou (UDF-CDS), dans les Pyrénées-Atlantiques, et François Fillon (RPR), dans la Sarthe, deviennent à leur tour patrons de leur département. Lorsque, un an plus tard, il faudra constituer une équipe gouvernementale autour d'Edouard Balladur, ce « socle » politique jouera en leur faveur, comme pour six autres présidents *d'assemblée départementale, dont* Jean Puech, qui doit largement son portefeuille de ministre de l'agriculture à son titre de président de l'Association des présidents de conseils généraux



(APCG). Longtemps, le département a recueilli les anciens ministres ou secrétaires d'Etat. C'était « chic » comme une pantoufle griffée, et la République cantonale a toujours raffolé de ces personnalités qui, si elles n'étaient pas toujours les plus dynamiques, présentaient l'avantage d'être assez consensuelles.

Quant aux anciens responsables nationaux, la présidence d'un département leur offrait une fin de carrière ou une salle d'attente, somme toute, très honorable. Lorsqu'en 1978 Jean-François Poncet, ministre des affaires étrangères, se présente à la présidence de l'assemblée départementale de Lot-et-Garonne, dont il est membre depuis 1967, on se montre incrédule : *« Ça ne marchera pas, il est trop intellectuel. »* Seize ans plus tard, le diplomate giscardien, tout droit sorti du Quai d'Orsay, est plus que jamais président du conseil général dans *ce Sud-Ouest radical. Il en a* épousé les rondeurs et s'est fait le champion du tissu rural, tous les jours de l'année sauf le premier dimanche de septembre, où il renoue avec ses premières amours en livrant au gotha départemental, sur la terrasse de sa maison bourgeoise de Lusignan-Grand, un discours sur l'état du monde.

« Se mettre à son compte »

Aujourd'hui, le département ne se contente pas d'accueillir les personnalités nationales ; il a la prétention de les former, et cela change tout. L'enjeu n'est plus seulement de se maintenir le plus longtemps possible dans le fauteuil du président, en distribuant équitablement des subventions aux communes et aux cantons, en réparant les clochers et en repeignant les façades. Il est de se faire un nom grâce au département, de signer une expérience originale et, surtout, de le faire savoir.

En fin connaisseur, René Monory a coutume d'observer : *« La décentralisation, c'est d'abord se mettre à son compte. »* Le 2 octobre 1992, le président du conseil général de la Vienne est élu président du Sénat avec *une confortable avance sur l'au*tre candidat, Daniel Hoeffel. Dans les couloirs du Palais du Luxembourg, on murmure : *« Ah ! si Hoeffel avait eu son Futuroscope en Alsace, sûr qu'il y était. »* De retour sur ses terres en 1988, après une piètre expérience de ministre de l'éducation nationale pendant la période de cohabitation, René Monory n'avait eu de cesse de *réussir le pari fou de sa* cité du futur. Le pari a été gagné, et le Futuroscope est en passe d'être à la Vienne ce que la tour Eiffel est à Paris. Il est, déjà, à René Monory ce que l'Hôtel de Lassay a été à Laurent Fabius, quand il était président de l'Assemblée nationale, un fantastique instrument de pouvoir et de relations publiques.

Quant à Michel Barnier, aujourd'hui ministre de l'environnement, hier coprésident du Comité pour l'organisation des Jeux olympiques d'Albertville, il *affirme sans hésiter que « sans la présidence du conseil général,* [il n'aurait] *pas pu faire les JO »*. Elle lui a permis de discuter avec le président de la République, de négocier avec la région, de convaincre les maires et, surtout, d'associer l'ensemble du département à cette aventure. Là aussi, le pari était risqué, mais sa réussite valait sésame automatique pour les palais ministériels.

Les « petits pères du peuple »

Bien sûr, ces présidents de conseil général nouvelle formule n'ont pas de mots assez durs pour qualifier les « anciens », qui dominent encore les assemblées départementales, pour ironiser sur ces présidents « Père Noël » *de la République subvention*neuse, sur ces « petits pères du peuple cantonal » qui affichent fièrement plusieurs décennies de mandat, qui inaugurent, qui distribuent, qui épinglent des rubans à la boutonnière du petit-fils après avoir parfois décoré, déjà, celle du père ou du grand-père. Il faut « renouveler » affirment-ils, sans hésiter, pour autant, à emprunter des méthodes qui ont fait leur preuves.

Henri Emmanuelli, Michel Barnier, ou encore Henri de Raincourt (UDF), sénateur et président du conseil général de l'Yonne depuis 1992, confient bien volontiers qu'ils consacrent tous leurs samedis à des inaugurations. *« Je ne manque jamais un concours agricole »*, précise M. Barnier. *« Bien sûr que les inaugurations ont un côté folklorique, mais c'est une occasion de rencontres et de contacts indispensables »*, observe, en écho, M. de Raincourt, en ajoutant : *« De toute façon, un jeune président de conseil général qui, dès son arrivée, voudrait marquer une rupture très forte, a toutes les chances de se planter. Il faut du temps, de la persuasion et beaucoup d'énergie. »*

Anciens et modernes ont en commun, en tout cas, le souci de la longévité. Les premiers parce qu'ils ont désormais le temps et rien d'autre à faire. Les seconds, parce qu'ils ont besoin de temps et tout à prouver. Jean Puech (UDF) dans l'Aveyron, Charles Josselin (PS) dans les Côtes-d'Armor, sont fiers d'avoir été les benjamins des *présidents* de conseil général, à trente-huit ans, mais c'était... en 1976, il y a dix-huit ans ! Michel Barnier ne manque jamais une occasion de rappeler, dans sa biographie, qu'il a été consacré plus jeune président d'assemblée départementale. Il avait trente et un ans. C'était il y a douze ans.

*Si, dans la langue d'un prési*dent de conseil général, « renouveler » signifie « substituer son règne à celui de son prédécesseur », il serait temps que MM. Josselin, Puech, Barnier commencent à penser à se renouveler eux-mêmes, sauf à ce que d'autres se mettent à y penser pour eux.

PASCALE ROBERT-DIARD

SITUATION

La droite devrait renforcer sa récente majorité en Gironde

BORDEAUX

de notre correspondant

Le département de la Gironde a basculé à droite, *en octobre* dernier, à l'occasion d'une élection partielle qui avait permis à un candidat du RPR de regagner le canton du Bouscat, perdu de quatre voix en 1988 (*le Monde* du 19 octobre). Philippe Madrelle (PS), président du conseil général, avait cependant refusé d'abandonner son fauteuil à Hugues Martin (RPR), adjoint au maire de Bordeaux et chef de file de la coalition formée avec l'UDF et le CNI.

La cohabitation ainsi instaurée ne laissera pas un grand souvenir aux Girondins. Alors qu'elle aurait pu déclencher, dès le départ, une terrible lutte entre les deux appareils en place dans un hôtel départemental *devenu trop petit, il n'en a rien* été : chacun a attendu, patiemment, une échéance de mars qui devrait confirmer le vote d'octobre. Sur les trente-deux cantons renouvelables, vingt sont tenus par la gauche, dont plusieurs sont déjà considérés comme perdus pour elle.

L'enjeu se limite, pour l'instant, à un combat entre un président en titre, fort de plus de dix ans de pouvoir qui lui ont *fourni un solide réseau d'ami*tiés dans les cantons ruraux et un beau fief dans le nord du département, et un rival qui a pour principale légitimité d'avoir servi Jacques Chaban-Delmas. Aussi M. Madrelle tente-t-il, aujourd'hui, de transformer la confrontation gauche-droite en une lutte entre Bordeaux et le reste du département. Il espère passer pour le champion des intérêts des ruraux et des petites villes face aux appétits de « l'ogre » bordelais. Cette stratégie pourrait, *même dans le cas d'une défaite* de la gauche, lui permettre d'affaiblir les positions de M. Martin au sein d'une assemblée qui reste dominée par les ruraux.

La grande nouveauté de cette élection tient à l'absence totale de M. Chaban-Delmas. Pour la première fois depuis son arrivée en Gironde, en 1947, l'ancien *premier ministre n'a pas parti*cipé à l'élaboration des candidatures. Contre toute attente, les perspectives d'une victoire quasi certaine n'ont pas entamé la solidarité RPR-UDF. *Le maire* de Bordeaux n'a donc pas eu à intervenir. Plus cruel encore : il est totalement absent de la propagande électorale de la droite, *y compris dans sa ville. Les can*didats, même lorsqu'ils sont conseillers municipaux, partent seuls au combat et ne se cachent plus derrière son nom ou sa *photo*.

PIERRE CHERRUAU

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions datées 6-7 mars, le conseiller général sortant du canton de Cognin (Savoie), Jean Fressoz (apparenté PS), se représente devant ses électeurs. Il aura notamment face à lui Philippe Poitrineau, magistrat au tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains (Savoie), qui est le candidat investi par le Front national.

CANDIDATURES

M. Stirn à Vire. – Olivier Stirn, ancien ministre, ancien député du Calvados et de la Manche, sera le candidat du Parti socialiste dans le canton de Vire (Calvados) contre Jean-Yves Cousin (*RPR*), maire de Vire et conseiller général du canton depuis 1988. Après son échec aux législatives de mars 1993 face à René Garrec (UDF-PR), président du conseil régional de Basse-Normandie, M. Stirn tente une nouvelle fois de se réimplanter à Vire, dont il fut maire de 1971 à 1989, conseiller général de 1970 à 1988 et député de 1968 à 1986. Député UDR en 1968, vice-président du Parti radical-socialiste (UDF) en 1977, M. Stirn était passé chez les non-inscrits en 1984, avant de rejoindre, en 1986, le *Parti socialiste*. – *(Corresp.)*

Fatale clôture. – Janine Soule (app. PS), conseiller général sortant de Paulhaguet (Haute-Loire), ne pourra pas se représenter devant les électeurs pour avoir omis de déposer sa candidature dans les délais. Mme Soule a appris, vendredi 4 mars, que la clôture avait été fixée à jeudi, et *non à vendredi*, comme elle le pensait. Dans l'Orne, c'est un candidat investi par le RPR dans le canton de la Ferté-Macé, Jean-Luc Adda, qui n'a pas pu être inscrit à temps ; le mandataire de M. Adda, qui comptait présenter sa candidature juste avant l'heure limite afin de bénéficier du dernier panneau électoral, s'est présenté une minute trop tard.

« Blanc c'est exprimé ». – Gérard Gautier, conseiller régional de Bretagne et président du mouvement « Blanc, c'est exprimé », a lancé, jeudi 3 mars, un « défi » aux candidats en lice dans les Côtes-d'Armor pour que des bulletins blancs soient mis à la disposition des électeurs. M. Gautier, qui milite pour la reconnaissance du vote blanc comme suffrage exprimé, n'est pas candidat.

A la suite de l'interpellation de deux Calédoniens en Moselle

La gendarmerie découvre une importante cache d'armes à Nouméa

Une importante cache d'armes a été découverte, le 3 mars, à Nouméa, chez des Européens proches de l'extrême droite locale. Deux personnes ont été inculpées de recel, l'une d'entre elles étant placée sous mandat de dépôt.

NOUMÉA

de notre correspondant

En octobre 1991, un très important vol de documents administratifs avait eu lieu à Nouméa. Profitant du week-end, une équipe de cambrioleurs avait dérobé, dans les bureaux de la direction des affaires générales *du territoire, plusieurs centaines* de passeports et cartes d'identité vierges, des demandes écrites pour ces documents, ainsi que des tampons adminsitratifs. L'enquête n'avait jamais abouti.

L'arrestation, le mois dernier, à Metz (Moselle), à la suite d'un contrôle douanier de routine, de Guy Dijou et Raymond Uichi, deux Calédoniens détenteurs de passeports falsifiés et d'un bon au porteur du Trésor, volé, de 1,6 million de francs, a relancé l'affaire. Sur la base des informations recueillies auprès des deux hommes – mis en examen pour falsification et contrefaçon de passeport et placés sous mandat de dépôt, – la brigade de recherche de la gendarmerie de *Nouméa a lancé, le 3 mars*, des perquisitions dans deux quartiers de la ville, afin de retrouver le reste des documents volés.

Les gendarmes ont trouvé, dans un conteneur d'une entreprise de construction de panneaux solaires en zone industrielle et dans un garage d'un quartier résidentiel, la quasi-totalité des documents administratifs volés. Ils sont également tombés sur un véritable arsenal : armes, explosifs, munitions, matériels divers, pour lesquels la pose des scellés a pris plus de quatre jours et qui occupent, aujourd'hui, plusieurs pièces à la caserne de gendarmerie. Trois hommes avaient été arrêtés et placés en garde à vue. Deux d'entre eux ont été inculpés de recel de vol aggravé, *dont l'un, Claude Guérin, pro*priétaire de l'entreprise de construction de panneaux solaires, a été placé sous mandat de dépôt. La troisième personne, entendue comme témoin, a été libérée, dimanche 6 mars, après quarante-huit heures de garde à vue.

L'énumération des saisies est impressionnante : outre les passeports et cartes d'identité, on trouve, en effet, douze pistolets, treize revolvers, un pistolet mitrailleur de la seconde guerre mondiale, dix fusils, sept carabines, quatre mille cartouches de chasse et de guerre, 476 kilos d'ogives de plomb et de lingots de plomb, 77 kilos de poudre, 2 400 mètres de mèche lente, *huit bâtons de dynamite*, trente-huit grenades, plusieurs bidons de nitrate, d'acide et de fuel pouvant servir à fabriquer un explosif très puissant. A cela s'ajoutent des chalumeaux, des *groupes* électrogènes, quatre-vingt-quinze détonateurs, trente postes émetteurs-récepteurs, des cagoules, des perruques et des treillis, ainsi que deux *motos neuves et un véhi*cule tout-terrain.

L'affaire a fait grand bruit à Nouméa. Par certains aspects, les découvertes des gendarmes font penser à un grand banditisme inconnu ici. Elles *rappellent*, surtout, la période des « événements » de 1984-1985, au cours de laquelle plusieurs attentats avaient été commis, notamment dans la nuit du 3 au 4 décembre 1985 contre le palais de justice et le lycée protestant de Nouméa, considéré alors comme un fief indépendantiste.

Ces armes et ces explosifs ont-ils servi à cette époque ? Les responsables de ces réseaux sont-ils de simples marginaux ou des militants encadrés ? Les passeports volés étaient-ils revendus pour alimenter un trafic d'armes qui se serait mis en place après les accords de Matignon à destination de la Nouvelle-Calédonie ? Certaines des armes sont-elles *très récentes*, ou simplement bien entretenues ? Ont-elles été achetées ou volées ? Les enquêteurs devront procéder à des expertises balistiques pour déterminer leur origine exacte.

FRANCK MADŒUF

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 mars 1994

DES DÉCRETS

– nº 94-191 du 4 mars 1994 *modifiant certaines dispositions* relatives à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale ;

– nº 94-192 du 4 mars 1994 portant création de la réserve naturelle du Néouvielle (Hautes-Pyrénées).

Six corps découverts dans une propriété en Angleterre

Le jardin de l'horreur

LONDRES

de notre correspondant

Ce week-end, ils étaient plusieurs centaines à s'être plantés de part et d'autre de la maison, pour voir. Avec sandwiches et Thermos, ils attendaient. Quoi? Le septième corps, sans doute. Un voisin *offrait une vue* «imprenable» sur le jardin de l'horreur, moyennant un droit de passage modique pour fouler *son* propre terrain. Les équipes de télévision et les photographes payaient 100 livres (environ 870 francs) sans rechigner. Dame! Les photos du jardin dévasté par les excavatrices s'étalent en première page de tous les quotidiens populaires. C'est dans ce petit bout *de jardin typiquement* anglais que trois corps de femmes furent découverts il y a huit jours.

Puis, samedi 5 mars, deux autres corps furent déterrés du sous-sol de la cave, et dimanche un sixième fut exhumé au même endroit. C'est une maison modeste, située au 25, Cromwell Road, une rue tranquille de la paisible ville de Gloucester, comté de Gloucestershire, au sud-ouest de l'Angleterre. Depuis les «événements», son occupant, Frederick West, maçon de son état, âgé de cinquante et un ans, a été mis en prison. C'est que, *sur les six corps,* deux ont été identifiés : celui de sa fille, Heather, seize ans au moment de sa disparition, en 1987. L'autre est la dépouille mortelle de Shirley Robinson, une jeune locataire de dix-huit ans, enceinte de sept mois au moment de sa mort. Le troisième cadavre est celui d'une jeune femme d'environ vingt ans, dont l'identité est encore inconnue.

Radar sismique

Le commissaire John Bennett a alors ordonné que les fouilles passent du jardin à la cave. Aujourd'hui, la police a étendu ses investigations à une autre adresse, 25, Midland Road, un précédent domicile de Frederick West, ainsi qu'à l'endroit où celui-ci possédait une caravane, puis dans un bois qu'il fréquentait. On ne sait rien encore des autres morts, mais comment ne pas penser à la première femme de M. West, Catherine Costello, et à leur fille, Charmaine, toutes deux disparues depuis près de vingt ans.

Les rumeurs, inévitablement, enflent : «on» dit que la police cherche cinq, voire six autres corps. Le commissaire Bennett veut calmer les choses : *«Je n'ai pas de chiffre en tête. Nous devons prendre chaque nouvelle découverte comme elle vient.»* Pour les mangeurs de sandwiches du 25, Cromwell Road, *l'attente risque de* se prolonger. Mais il y a tant de choses à voir dans ce paisible «jardin anglais» : comme ce radar sismique utilisé par la police pour sonder le sol (à l'origine pour détecter les mines) et qui vient tout droit de la guerre des Malouines.

LAURENT ZECCHINI

Trois pieds-noirs sous influence pour un crime mal éclairci

Un an après l'assassinat de Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France la justice semble retenir la thèse d'un acte isolé d'anciens Français d'Algérie, militants d'extrême droite

Un an après le meurtre de Jacques Roseau, *porte-parole du* Recours-France, principale association de rapatriés, l'instruction n'a pas permis de confirmer l'hypothèse d'un complot mené par une organisation de pieds-noirs d'extrême droite. Militants de cette mouvance, les trois meurtriers présumés, des rapatriés endettés, restent incarcérés et se rejettent mutuellement la responsabilité du geste meurtrier. Alors qu'une reconstitution doit avoir lieu dans quelque temps, les proches de la victime, parties civiles, s'étonnent de n'avoir toujours pas été entendus par le juge d'instruction.

Le 5 mars 1993 à 18 h 30, trois balles de 11,43 mettaient fin à la carrière de Jacques Roseau, pied-noir de cœur et d'influence, dont les sympathies chiraquiennes attisaient la haine d'une partie du milieu rapatrié, travaillé par l'extrême droite. Au volant d'une voiture de location, le porte-parole du Recours-France sortait d'un parking situé non loin de la maison des rapatriés de Montpellier. Assise à ses côtés, Nicole Mariello, son attachée de presse, n'a pas pu distinguer la physionomie du tueur. Aucune des trois balles n'a manqué la victime. *«Un travail de professionnel»*, commentait la police, comme elle vient de le faire après le meurtre de Yann Piat.

Des tracts pour l'OAS

Un mois plus tard, trois hommes, Gérald Huntz, Jean-Claude Lozano et Marcel Navarro, étaient mis en examen et incarcérés pour *«homicide volontaire avec préméditation»* et, en outre, pour Gérald Huntz pour *«coups et blessures volontaires avec arme»*. Ce dernier devait très vite revenir sur des aveux faits à la police et désigner Marcel Navarro comme le meurtrier de Jacques Roseau.

Régis Verhaeghe, le juge d'instruction chargé du dossier, cherche à reconstituer l'itinéraire de ces trois *soldats perdus* de la cause pied-noir, pour tenter de comprendre ce qui a pu motiver leur geste. *Les éléments qu'il a recueillis ne* lui ont pas permis d'établir l'existence d'un lien direct entre les *multiples menaces dont* Jacques Roseau avait fait l'objet, notamment de la part des dirigeants de l'USDIFRA, *une organisation de* rapatriés d'extrême droite, et l'action des trois meurtriers présumés, *par ailleurs responsables locaux ou* sympathisants de cette association. Le juge a cependant établi que, *très peu de temps avant le meurtre*, ces hommes ont soudain été mus par un militantisme qui, *curieusement, ne s'était plus* exprimé depuis leur retour d'Algérie. Leur itinéraire apparaît, en *tout cas, emblématique* de la partie de cette génération de pieds-noirs aujourd'hui tout juste *sexagénaires pour* laquelle la guerre d'Algérie n'a jamais pris fin.

Divorce des parents, échec à un CAP d'ajusteur, petits boulots, engagement dans l'armée comme *télégraphiste, le passé algérien* de Gérald Huntz, né à Mostaganem, n'est guère reluisant. S'il affirme avoir distribué *des tracts* de l'OAS à la veille de l'indépendance, il nie avoir été un activiste de l'armée *secrète*. Son ami d'adolescence Jean-Claude Lozano a connu un parcours comparable : CAP d'ajusteur-forgeron, engagement dans une unité spéciale de l'armée qui forme des cadres de commando, participation aux opérations de maintien de l'ordre lors de la bataille d'Alger. Lorsqu'il quitte l'armée, il est employé comme régisseur d'un domaine qui sera, dit-il, la cible fréquente du FLN. Troisième homme aujourd'hui en prison, Marcel Navarro apparaît comme plus meurtri encore par la guerre d'Algérie. Fils de cultivateur de Marnia entré dans la police, il perd sa mère, tuée par l'explosion d'une grenade, alors qu'il s'apprête à se marier. Plus tard, il est lui-même blessé à une jambe par l'éclat d'une bombe alors qu'il joue aux boules.

De retour en France, ces trois hommes accumulent les échecs sociaux et professionnels. Huntz, après avoir vivoté en vendant des assurances, *rejoint l'armée*, puis une société de transport à Toulouse, dont il est bientôt licencié. Il *emprunte alors de l'argent*, achète un terrain à Sauvian (Hérault), construit sa maison et *créé sa propre entreprise de transport*. Mais, en 1981, il doit licencier son personnel et conduit lui-*même le seul camion qui reste* à l'entreprise, aggravant un handicap au dos hérité d'un accident à l'armée. *L'assurance de sa banque lui* reproche de lui avoir caché son état physique : sa maison est *menacée de saisie*.

Jean-Claude Lozano, lui, a eu affaire à la justice après un mystérieux séjour au Venezuela. Il détourne des fonds de la piscine municipale qu'il dirige, puis connaît la prison pour avoir falsifié des chèques. Licencié en 1991 de la société chargée de gardiennage qui l'emploie dans la région parisienne, il souffre des conséquences d'une mauvaise chute lors d'une visite de sécurité. La vie de *Marcel Navarro est aussi* une succession d'échecs. Chauffeur-livreur à Provins, puis gérant de station-*service, il crée son propre garage.* Mais l'affaire, criblée de dettes, est mise en liquidation judiciaire. Lorsque Navarro s'installe à Bessan (Hérault), sa maison est, elle aussi, menacée de saisie.

En dépit de leur parcours cahoteux, ces trois hommes semblent n'avoir jamais été de fervents *adeptes de la cause pied-noir.* Leur vie bascule dans le militantisme quelques mois seulement avant le drame. *Ils trouvent dans* l'USDIFRA écoute et soutien face à leurs ennuis financiers. Pour Gérald Huntz, *qui y adhère en janvier* 1992, l'association obtient le report de toutes les poursuites et saisies. Il en deviendra le délégué départemental pour l'Hérault. Entre-temps, il a présenté son vieil ami Lozano à Eugène Ibagnès, président de l'USDIFRA, en le proposant comme représentant pour les Pyrénées-Orientales. Lozano devient un militant actif.

Marcel Navarro envisage *d'adhérer lui aussi lorsqu'il est, lui* aussi, menacé par les huissiers au début de 1993. Le 30 janvier, il *fait la* connaissance de Lozano et de Huntz lors du congrès extraordinaire du Conseil national supé*rieur des rapatriés (CNSR). Le* mois suivant, les trois hommes se retrouvent à Perpignan pour essayer d'empêcher que *la maison* d'un pied-noir soit vendue aux enchères. La police intervient pour rétablir le calme.

Une semaine avant l'assassinat, Huntz et Navarro affirment s'être rendus à la maison des rapatriés de Montpellier, *«pour participer à une réunion»*, ont-ils déclaré, réfutant la thèse d'une mission de repérage préalable. Les trois meurtriers présumés affirment avoir vu par hasard Jacques Roseau pénétrer dans cette maison, vision qui aurait ravivé la haine qu'ils nourrissent contre lui. Ils auraient alors décidé de lui *«flanquer une correction»*. Pendant que Jean-Claude Lozano fait le guet, les deux autres repartent chez Navarro et en reviennent avec une arme. Des tickets d'autoroute relevés par les enquêteurs attestent de ce déplacement. Un an après, la suite reste floue, chacun niant encore aujourd'hui *avoir tiré sur le porte-parole* du Recours, même si Navarro semble avoir été le plus proche de la voiture de Jacques Roseau.

Aucune partie civile entendue

A la lumière de ces éléments, le juge Verhaeghe semble retenir la version de la «correction» tournant au drame, et exclure, pour *l'instant*, de mettre en cause de nouvelles personnes, hormis ces trois hommes. Que ces derniers *aient fréquenté un milieu* violemment hostile à Jacques Roseau, qu'ils aient pu se sentir investis de la *«mission» de l'écarter*, ne permettrait donc pas de désigner un éventuel commanditaire, hypo*thèse largement évoquée* après le meurtre, mais qu'aucune investigation du juge n'a pu confirmer.

Plusieurs proches de la victime s'étonnent de cette appréciation. Ils n'ont pas oublié les menaces dont Jacques Roseau avait été l'objet. Leur insatisfaction est renforcée par le fait qu'aucune des parties civiles n'a été entendue par le juge. Ni le président du Recours, Guy Forzy, ni la famille de la victime, ni surtout l'unique témoin vivant du meurtre, l'attachée de presse de Jacques Roseau, n'ont été interrogés par le magistrat, alors que les faits pourraient s'estomper des mémoires un an après.

Roland Dessy, secrétaire général adjoint du Recours-France à Montpellier, ne se contente pas de la thèse de l'acte isolé. *«Aucun des assassins ne connaissait Jacques* Roseau, souligne-t-il. *On ne tue pas quelqu'un que l'on ne connaît pas sans raison. Des discours de haine appelant à supprimer Jacques Roseau ont été tenus. Même si leurs auteurs ont un alibi très solide, ils ne sont pas tout à fait blancs.»* Il apparaît ainsi que, juste trois semaines avant le meurtre, le porte-parole du Recours avait fait l'objet *de pressions* agressives d'associations de pieds-noirs proches de l'extrême droite lors d'un déjeuner-débat qui avait eu lieu à Nice en présence de Jacques Chirac.

Cependant, même parmi les proches de la victime, l'idée domine aujourd'hui que les véritables inspirateurs du crime resteront à l'abri des poursuites. *«Il existe une responsabilité morale au-delà des hommes qui ont été mis en examen. Mais je ne crois pas que cette responsabilité puisse être démontrée pénalement»*, considère Jacques Martin, avocat de l'épouse de Jacques Roseau. *«Au-delà des trois personnages mis en examen, manipulables, il existe quelqu'un, ou un groupe de personnes, qui a une responsabilité morale très forte dans ce qui s'est passé»*, insiste Gilbert Roseau, cousin de Jacques Roseau et adjoint (PS) au maire de Montpellier, qui évoquait au lendemain du meurtre un *«complot»* impliquant un *«commanditaire»*.

Il est vrai que le souci de l'USDIFRA de *contrôler* la défense de ses deux militants Huntz et Lozano embrouille les cartes. La *démission* de René Blanchot de cette association dont il était l'avocat a amené Jean-Claude Lozano à le recuser comme défenseur. Il semble qu'Eugène Ibagnès, président de l'USDIFRA, *lui en ait donné* le conseil pressant lors d'une visite en prison autorisée très récemment *par le juge d'instruction. «On veut savoir exactement où le dossier se trouve»*, confirme M. Ibagnès. Le nouvel avocat de M. Lozano n'est autre que Henri Juramy, candidat du Front national aux élections cantonales à Marseille en 1985 et proche d'Eugène Ibagnès.

Quant au juge Verhaeghe, il doit entendre les parties civiles le mois prochain, et procéder, d'ici quelques semaines, à la reconstitution, déjà reportée à de multiples reprises. Mais le vrai secret du meurtre de Jacques Roseau, ultime victime de la guerre d'Algérie, reste à percer.

PHILIPPE BERNARD et JACQUES MONIN

Une stèle à la mémoire de Jacques Roseau. – Une stèle à la mémoire de Jacques Roseau, *«lâchement assassiné»*, a été inaugurée, samedi 5 mars, date anniversaire de sa mort, sur les lieux de son meurtre, à Montpellier. Trois cents personnes sont venues se recueillir autour de la grande pierre blanche ornée d'une citation d'Albert Camus : *«Je comprends ici ce que l'on appelle gloire, le droit d'aimer sans mesure.»* Georges Frêche, maire (PS) de Montpellier, a salué la mémoire du porte-parole du Recours-France, *«mort parce que, peut-être, il gênait les fanatiques»*.

Dans la banlieue d'Avignon

Vives tensions dans le quartier de la Tramontane après le meurtre d'un adolescent

AVIGNON

de notre correspondant

Un bouquet de fleurs à même le sol, des petits groupes d'adolescents qui se recueillent ou discutent, une colère plus ou moins contenue... Lundi 7 mars au matin, le quartier de la Tramontane, banlieue turbulente d'Avignon, était toujours sous le choc, deux jours après la mort d'un adolescent de dix-sept ans, Mohammed Tajra, tué d'une balle de gros calibre dans la tête. Le corps du jeune homme avait été retrouvé samedi, vers 19 h 30, dans le passage souterrain reliant le bureau de tabac la Vénus d'Arles à la place de la Coupo-Santo.

La famille de Mohamed est installée à Monclar (un autre quartier *«sensible»*) depuis 1978. L'adolescent avait *mangé avec ses parents* et ses cinq frères et sœurs avant de se rendre à la Tramontane. Il avait, *semble-t-il, déposé son cyclomoteur* contre le mur du souterrain. D'après ses proches, il avait *demandé un peu plus tôt de l'argent* à sa mère pour acheter des cigarettes avant de rejoindre une *jeune fille avec laquelle il avait rendez-vous*. Que s'est-il passé entre le souterrain et le bureau de tabac? *L'enquête devra le révéler.*

De nombreux voisins, amis, parents de la victime ont été entendus par les enquêteurs de la police judiciaire. Le gérant de la Vénus d'Arles a été placé en garde à vue, dimanche, à l'aube. Cette garde à vue a été prolongée de vingt-quatre *heures, lundi matin. Au commissariat* central d'Avignon, on restait toutefois prudent à propos de cette *«piste», aucun élément ne permettant*, à ce stade de l'enquête, de mettre en cause cet homme vic*time, par le passé, de plusieurs* cambriolages.

Les enquêteurs ont donc multiplié les auditions dans ce quartier où, toute la journée de dimanche, la tension a été assez vive. Des vitres ont volé en éclats, des départs de feu (au bureau de tabac ainsi qu'au siège de l'Amicale de quartier la Coupo-Santo toute proche) ont été maîtrisés par les pompiers.

PAUL SIGNOUD

REPÈRES

ESPACE

Des signaux aberrants sur la navette Columbia

Depuis trois jours, l'agence spatiale américaine (NASA) et les cinq membres d'équipage de la navette Columbia s'interrogent sur les raisons exactes d'une anomalie découverte, samedi 5 mars, sur le système d'alimentation d'une des trois « unités de puissance auxiliaires » (APU), chargées notamment de fournir de la puissance hydraulique au moment du décollage et de l'atterrissage de l'engin. Pour l'heure, les responsables de la mission n'ont pas été capables de déterminer s'il s'agissait d'une erreur de mesure, de la contamination d'un appareil de mesure ou du mauvais fonctionnement d'une ligne d'alimentation. En raison de ces incertitudes, la NASA n'a pas encore décidé si elle écourtait ou non le vol prévu pour durer quatorze jours.

MÉDECINE

Nouvelle mise en examen dans l'affaire de l'hormone de croissance contaminée

Le docteur Elisabeth Mugnier, ancienne salariée de l'association France Hypophyse, a été mis en examen le 4 mars pour homicides involontaires par Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction au tribunal de Paris, dans le cadre du dossier ouvert à la suite de plaintes déposées par les familles d'enfants décédés de la maladie de Creutzfeldt-Jakob en 1991 et 1993. Une vingtaine d'enfants atteints de nanisme, soignés grâce à une hormone de croissance fabriquée à partir d'hypophyses de cadavres, ont été contaminés dans les années 80 par cette maladie.

Le docteur Mugnier est mise en examen en raison des modalités de collecte des hypophyses qu'elle a suivies de 1978 à 1985 dans la région parisienne. Plusieurs personnes *sont mises en examen à titre* divers dans cette procédure : le professeur Jean-Claude Job, président de l'association France Hypophyse, le docteur Fernand Dray, responsable de la mise au point de l'hormone à l'institut Pasteur (*le Monde* du 21 juillet 1993), Henri Cerceau, ancien directeur de la pharmarcie centrale des hôpitaux (*le Monde* du 30 septembre 1993), le professeur Jacques Dangoumau, ancien directeur de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé (*le Monde* du 7 janvier).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Moins d'accidents mais autant de tués

La route a été aussi meurtrière en 1993 qu'en 1992

Après trois années d'amélioration des résultats de la sécurité routière, le nombre des tués dans les accidents de la circulation sur les routes de France a été quasiment aussi important en 1993 qu'en 1992. Tel est le bilan présenté, lundi 7 mars, par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière. Une stagnation préoccupante pour les pouvoirs publics, qui voient ainsi s'émousser l'impact des nouvelles mesures réglementaires, et en particulier du permis à points.

A 31 victimes près – mais 1992 était une année bissextile –, le bilan des accidents de la circulation est resté le même d'une année sur l'autre : 9052 tués en 1993 contre 9083 en 1992. Cette stagnation est préoccupante pour les pouvoirs publics. Grâce en particulier à l'effet dissuasif du permis à points, les précédents gouvernements avaient pu faire état d'une diminution significative du nombre de tués sur les routes : – 5,6 % en 1992, – 6,5 % en 1991, – 2,3 % en 1990.

Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants qu'ils s'inscrivent dans une tendance confirmée à la baisse du nombre des accidents. Le bilan est sur ce point le moins lourd jamais enregistré depuis 1960, la diminution a été de plus de 4 % entre 1993 et 1992, en dépit d'une augmentation de 3,3 % du volume de la circulation. Mais le rapport entre le nombre de tués et le nombre d'accidents montre que ceux-ci ont été, en 1993, plus meurtriers qu'ils ne l'avaient jamais été : il y a une moyenne de 6,58 tués pour 100 accidents.

La vitesse est la raison principale de l'aggravation des conséquences des accidents. Les vitesses moyennes pratiquées de jour sur tous les réseaux sont en augmentation, note l'observatoire de sécurité routière, sauf sur les autoroutes de dégagement et dans les traversées d'agglomération moyenne. Les taux de dépassement de la vitesse sont même en augmentation de 11 % sur les routes départementales à grande circulation. Conséquence de cette dégradation dans l'attitude des conducteurs : si le quart des accidents corporels se produisent sur les routes départementales, c'est sur ce réseau que sont comptabilisés la moitié des tués.

Le 8e rang des pays de la Communauté

La tendance à l'aggravation de l'insécurité routière, sensible entre mai et septembre, s'est toutefois inversée en fin d'année, et les chiffres de janvier devraient montrer, après de mauvais résultats en décembre, une réelle amélioration (– 6,2 % de tués). Le nombre de tués parmi les 15-24 ans a diminué (– 6,2 %), alors que cette tranche d'âge présente un « sur-risque » par rapport à son poids dans la population. Le nombre de tués (861) marque aussi un net fléchissement chez les motocyclistes, mais ceux-ci sont encore très touchés par l'insécurité routière. L'observatoire voit dans ce résultat une prise de conscience plus forte chez les autres usagers de la vulnérabilité des motards.

La montée en puissance des opérations de retrait de points, qui s'est poursuivie tout au long de 1993 (au 31 décembre, 1,2 million de points ont été retirés à plus de 400 000 conducteurs), devrait redonner à cette nouvelle législation l'effet dissuasif perdu depuis son entrée en application en juillet 1992. Si les heures consacrées aux contrôles de vitesse par les forces de l'ordre ont légèrement diminué, les dépistages de l'alcoolémie augmentent de 20 % par rapport à 1992 avec 5,5 millions de tests.

Le gouvernement compte cependant sur l'instauration de quelques-unes des mesures annoncées après le comité interministériel du 17 décembre 1993, pour que le bilan s'améliore et pour que la France puisse ainsi quitter le peu glorieux 8e rang des pays de la Communauté, ainsi classés par ordre d'insécurité routière.

Un point sera retiré à partir du début du mois de mai pour défaut de port de ceinture, ou de casque pour les motocyclistes. Le décret sera ensuite publié sur la responsabilisation des propriétaires des véhicules, en cas d'infraction sans interpellation du conducteur. Avant l'été, le seuil maximal d'alcoolémie sera également abaissé de 0,8 à 0,7 gramme d'alcool par litre.

Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports, doit enfin présenter, dès la session de printemps de l'Assemblée, un projet de loi qui sanctionne comme délit les excès de vitesse de plus de 50 kilomètres/heure, le débridage des limitateurs de vitesse et la manipulation des chronotachygraphes des poids lourds. Autant de mesures qui s'attaqueront à la vitesse, le véritable fléau des routes françaises.

CHRISTOPHE DE CHENAY

ÉDUCATION

Le résultat officiel des élections dans les CROUS

L'UNEF-ID confirme sa position de première organisation étudiante

Selon les chiffres diffusés officiellement, mardi 1er mars, par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), les élections qui se sont déroulées, le 27 janvier dernier, dans les 28 centres régionaux ont mobilisé un peu plus les étudiants que lors du dernier scrutin de 1991. Même si elle reste encore très faible, la participation franchit la barre des 4 %, avec 78 694 votants pour 1 936 063 inscrits, au lieu de 54 823 votants sur 1 605 727 inscrits en 1991 (3,41 %).

L'UNEF indépendante et démocratique, proche du Parti socialiste, confirme sa position de première organisation étudiante avec 15 876 voix (+ 4 494 voix), soit 20,82 % (– 0,77 %), et passe de 40 à 43 sièges. L'UNEF (proche du Parti communiste) gagne 2 714 voix, mais passe de 20,87 % à 17,99 % et perd 2 sièges (35). Le CNOUS, toutefois, n'a pas intégré les voix ni les sièges (3) des listes communes UNEF-ID et UNEF à Grenoble et Reims.

A peine existante en 1991, la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) peut comptabiliser les résultats des associations locales réunies sous son label, qui totalisent 17,99 % des voix et 24 sièges. Malgré une légère augmentation (600 voix), l'Union nationale interuniversitaire (proche du RPR) passe de 13,8 % à 10,33 % et perd trois sièges (25). Le Collectif des étudiants libéraux (CELF) est en forte régression, avec 1 581 voix (– 800 voix) et 3 sièges sur l'ensemble du territoire. Enfin, avec 1 654 voix, le Renouveau étudiant, le mouvement du Front national, perd ses 4 élus et n'est plus représenté.

Ces élections au caractère local fortement marqué permettent à certains mouvements régionaux d'obtenir des représentants, comme les Bretons du mouvement Dazont, en tête à Rennes avec 39 % des voix, ou les Corses de Ghjuventu Paolina, qui recueillent 62 % des suffrages à Corte. Enfin, le CNOUS a rangé dans la rubrique divers près de 30 % des voix, soit 66 sièges.

Yves Escoufier élu président de l'université de Montpellier-II

Yves Escoufier a été élu, mardi 22 février, président de l'université de sciences et techniques du Languedoc (Montpellier-II), au premier tour de scrutin par 93 voix sur 124 votants. Il succède à Jean Lagarrigue, en exercice depuis 1989.

[Né le 1er octobre 1939 à Nîmes (Gard), Yves Escoufier est enseignant de mathématiques à l'université de Montpellier depuis 1965. Responsable du département informatique de l'IUT de 1968 à 1977, il crée, en 1982, une *unité de biométrie commune à l'université*, l'Institut national de la recherche agronomique et l'Ecole nationale supérieure d'agronomie. Nommé à l'UFR de sciences en 1986, il devient, en 1989, vice-président du conseil scientifique de l'université du Languedoc avant son accession, en 1993, à la vice-présidence du conseil d'administration.]

La France venue d'ailleurs

Suite de la première page

Cette relative stabilité masque un large mouvement de féminisation (l'immigration est désormais surtout familiale) et une profonde redistribution selon les origines. *La diminution du pourcentage* des immigrés européens (– 7 %) contraste avec l'augmentation faible des Maghrébins (+ 4 %), plus forte chez les personnes originaires d'Asie (Chine, Liban) et surtout d'Amérique (Haïti) et d'Afrique noire (+ 50 % pour les anciennes colonies françaises).

Ces évolutions ne sont évidemment que relatives, et 55 % des immigrés présents en France en 1990 restent d'origine européenne (contre 61 % huit ans plus tôt). Cette mesure de l'immigration permet d'obtenir une vision plus fine et dynamique d'un phénomène essentiellement transitoire. On constate ainsi que la situation des familles – sous l'angle de la nationalité et de la scolarité en France – dépend largement de leur histoire migratoire, très différente selon les pays d'origine.

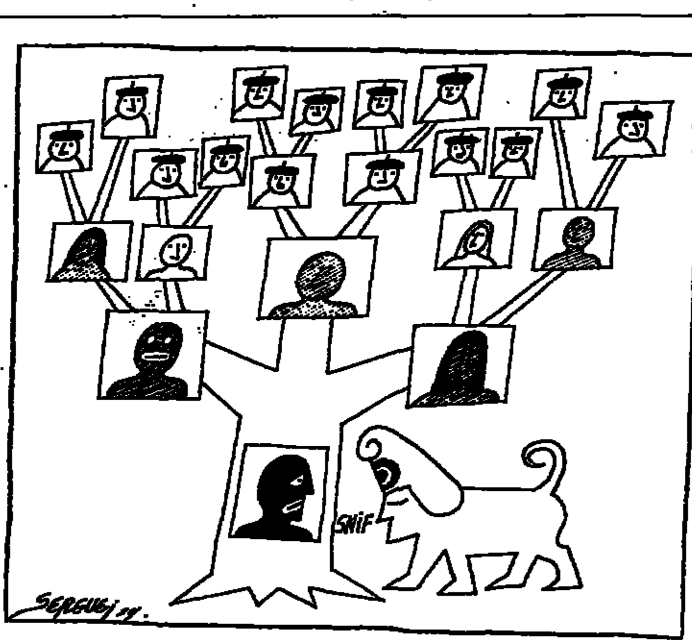
Ainsi 31 % des immigrés ont acquis la nationalité française (2). Mais cette proportion est nettement plus forte chez les immigrés originaires d'Italie (57 % de Français), d'Espagne et de Pologne, anciens courants migratoires, que chez ceux venus du Portugal (17 %) ou du Maghreb (14 %), plus récemment arrivés. L'immigration tunisienne, qui a massivement concerné des jeunes célibataires, a engendré beaucoup plus d'enfants nés (et donc scolarisés) en France que les immigrations turque ou marocaine qui furent, à l'origine, celles d'hommes mariés au pays ayant fait venir leur famille des années plus tard.

La population *« issue de l'immigration »* ne se limite donc pas aux *« immigrés »* : de nombreux conjoints de couples mixtes et des enfants nés en France en font partie. Michèle Tribalat a voulu les inclure dans son analyse en considérant toutes les personnes vivant dans une famille dont le chef est immigré.

Elle parvient alors au chiffre inédit de 6,1 millions de personnes, dont 40 % sont nées en France. Cet ensemble, plus large encore que celui des *« immigrés »*, est une base plus réaliste pour étudier la situation des populations issues de l'immigration, notamment des jeunes. Car l'étude de l'INED révèle que 1,7 million de jeunes de moins de 17 ans vivent dans une famille issue de l'immigration, soit 14 % du total des jeunes de cet âge. La moitié de ceux-ci seulement sont de nationalité étrangère. *Ainsi lorsqu'on prétend parler des « enfants issus de l'immigration » à partir du seul groupe des étrangers, on raisonne sur la moitié de l'ensemble du groupe que l'on prétend décrire*, remarque Mme Tribalat.

Si la répartition géographique de cette population ne réserve pas de grandes surprises, il n'en est pas de même de l'ampleur des concentrations dans certains départements. Loin de la moyenne de 14 %, la Seine-Saint-Denis se distingue : 38,2 % des jeunes d'âge scolaire vivent dans une famille dont le chef est immigré, ce chiffre atteignant 10 % pour les seules familles d'origine algérienne. Paris n'est pas loin, avec 33 % de jeunes vivant dans une famille d'origine immigrée, suivi par le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine (27 %). Les Alpes-Maritimes, le Rhône, le Vaucluse et la Corse se distinguent également de ce point de vue.

La situation sociale des 15-22 ans vivant dans ces familles ne se distingue pas fondamentalement de celle de l'ensemble des jeunes, sinon par une sortie plus précoce du système scolaire et, surtout, par une effarante proportion de chômeurs.



La dérive de Montfermeil

A 22 ans, 30 % sont sans emploi, contre 23 % en moyenne. Alors que les enfants de Portugais s'en tirent mieux que la moyenne, grâce aux réseaux familiaux, les Maghrébins, qui poursuivent des études plus longues, battent tous les records de chômage. A l'âge de 18 ans, un jeune sur deux issu de famille d'origine algérienne et non scolarisé est au chômage. L'énormité de ce taux explique sans doute la révolte chronique des jeunes de banlieues à forte densité maghrébine, que ni leur naissance en France, ni leur scolarité à l'école de la République, ni même leur nationalité française ne protègent contre l'oisiveté.

Ces chiffres donnent la mesure de l'urgence à améliorer la situation de ces populations et ouvrent la voie à de nouvelles analyses sur l'intégration. Des maires et des organismes logeurs font pression pour obtenir l'autorisation d'exploiter des données nominatives sur la situation administrative, l'origine ethnique, voire religieuse des personnes. La démarche du maire de Montfermeil, fichant les naissances d'enfants d'immigrés clandestins dans sa commune, en fournit un exemple (*le Monde* daté 6-7 février). La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) exerce un contrôle sur de telles demandes qui mettraient à mal le principe d'égalité.

Le travail de Michèle Tribalat montre qu'il est possible, sans glisser vers ces pentes dangereuses, d'étudier des ensembles de population correspondant non pas seulement à une catégorie juridique – la nationalité – mais à une perception sociale. Qui se plaindrait de ce que des données dont se nourrit si avidement le débat politique coïncident plus étroitement avec une réalité ?

PHILIPPE BERNARD

(2) Les deux populations « immigrée » et « étrangère » ne se recoupent pas nécessairement. Parmi les immigrés, on trouve à la fois des personnes nées hors de France ayant acquis la nationalité française (31 %) et des étrangers (69 %). A l'inverse, certains étrangers sont des immigrés car nés à l'étranger (79 %) ; les autres sont nés en France et ne sont donc pas immigrés (21 %).

Le débat sur l'école

Le pape demande à l'enseignement catholique de s'ouvrir à ceux qui ont « de faibles moyens économiques »

Recevant, samedi 5 mars, le Bureau international de l'enseignement catholique, le pape est intervenu dans le débat sur l'école en France et en Italie. Il a demandé aux *« dirigeants des nations de prendre en considération les préoccupations de l'Eglise ». « Les parents doivent pouvoir choisir l'école, publique ou privée, à laquelle ils veulent confier leurs enfants*, a-t-il poursuivi. *Et il incombe aux gouvernements de rendre concrètement possible l'exercice de cette liberté. »*

« Ceux qui ont de faibles moyens économiques, qui sont privés d'assistance, qui n'ont pas la foi et pas de famille doivent figurer parmi les bénéficiaires privilégiés de l'enseignement catholique », a poursuivi Jean-Paul II, concluant : *« il est légitime de permettre à tous les jeunes, indépendamment de leurs convictions religieuses et de leur race, de recevoir l'éducation spécifique à laquelle ils ont droit, en vertu de leur dignité personnelle. »*

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

A « l'Heure de vérité » sur France 2

Le cardinal Decourtray s'inquiète des formes sanglantes prises par l'extrémisme religieux

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, fera officiellement son entrée, jeudi 10 mars, à l'Académie française. A cette occasion, il était, dimanche 6 mars, l'invité de « l'Heure de vérité » sur France 2.

Après le massacre d'Hébron et l'attentat contre l'église maronite de Joumieh au Liban, le cardinal Decourtray a d'abord voulu témoigner de la préoccupation des responsables confessionnels en France devant les formes sanglantes prises aujourd'hui par l'extrémisme religieux. Ouverte par les accords de Washington, la voie de la paix au Proche-Orient est la seule possible, a t-il souligné : « *Ces accords marquent un pas, un tout premier pas. Il faut aller beaucoup plus loin. Pourquoi ne pas ouvrir l'horizon d'une fraternité entre Israéliens, Palestiniens, Arabes ? Le signe avait été donné par Anouar El Sadate, il l'a payé de sa vie. Malheureusement, l'événement d'Hébron retarde le processus. La paix a des ennemis.* »

Les relations avec la Chine

A propos de la normalisation des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et Israël, il a souhaité que « *les choses aillent plus vite* » et que soit garanti à l'avenir un « *statut particulier* » pour les Lieux saints de Jérusalem. Se réjouissant de la prochaine visite du pape au Liban (cinq jours à partir du 28 mai), l'archevêque de Lyon a annoncé qu'il se rendrait lui-même au Liban en novembre prochain.

Le cardinal Decourtray a confirmé qu'« *il se prépare quelque chose* » quant aux rapports entre la Chine et le Vatican : « *Je souhaite que soient régularisées leurs relations*, a t-il dit. *Ce serait le signe que la reconnaissance des droits de l'homme progresse.* »

En revanche, il a été plus évasif dans ses réponses aux questions touchant aux difficultés que traverse le dialogue œcuménique (notamment entre le Vatican et les orthodoxes russes ou grecs, entre anglicans et catholiques), ainsi que la vie interne des communautés catholiques, telles qu'elles apparaissent dans les nombreux synodes (assemblées consultatives) diocésains : la crise des vocations, l'éventuelle ordination d'hommes mariés pour suppléer la pénurie de prêtres, le statut des femmes, l'exclusion des sacrements pour les divorcés remariés, etc.

« *C'est vrai, on ordonne moins*, a-t-il notamment déclaré. *La baisse a été considérable, dramatique, et pour moi, c'est le symptôme majeur de la crise que traverse l'Eglise. C'est grave et redoutable. Alors, on ordonne des femmes dans l'anglicanisme, mais ce n'est pas la solution. Je ne suis pas contre le principe de l'ordination des hommes mariés, mais je ne crois pas que ce soit la réponse. La réponse est dans un nouveau dynamisme de type spirituel.* »

La Journée internationale des femmes

Célébrations en sourdine

Le 8 mars, Journée internationale des femmes, ne sera célébré, cette année, en France, que par quelques associations, des syndicats et des organisations internationales. Le gouvernement préfère, lui, attendre le 21 avril, date anniversaire de l'ordonnance de 1944, signée par le général de Gaulle et donnant aux femmes le droit de vote. Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, qui a également en charge les droits des femmes, et Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, organiseront, pour cette occasion, une rencontre nationale sur le thème « Femmes et aménagement du terrioire ».

Une proposition d'Yvette Roudy

Journée éclatée, thèmes éclatés : pour ce 8 mars, les uns préfèrent parler de paix. C'est le cas de l'UNESCO, qui, après une conférence publique, le 7 mars à 18 h 30, sur les femmes d'Israël, de Bosnie, de Serbie, organise, le 8 mars, des projections de films sur les femmes dans le Sahel et dans les pays musulmans. D'autres mettront l'accent sur la place des femmes en politique. Les Femmes d'Europe-France et l'association Femmes-Méditerranée-Rencontres organisent avec le Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles, des débats, le 8 mars à 15 heures au Sénat, sur « La participation des femmes à la prise de décision politique ». Les syndicats CFDT et CFTC préfèrent, quant à eux, mettre l'accent sur les femmes dans le monde du travail.

C'est tardivement, en 1982, que la France acceptant une proposition d'Yvette Roudy, alors ministre des droits des femmes, a décidé de célébrer le 8 mars. Contrairement à une idée fortement répandue, ce n'est pas, comme le souligne Florence Montreynaud dans son imposant ouvrage *le XXe siècle des femmes* paru chez Nathan, à un mouvement de grève des femmes aux Etats-Unis à la fin du siècle dernier que cette journée fait référence, mais, tout simplement à une initiative des femmes socialistes.

C'est en 1910, pendant leur conférence internationale à Copenhague, que les femmes socialistes ont décidé que ce jour serait une journée de revendication pour toutes les femmes. L'idée sera reprise en 1921 par Lénine, qui souhaitait commémorer un soulèvement d'ouvrières, le 8 mars 1917 à Saint-Pétersbourg. Depuis 1977, les Nations unies ont officialisé le 8 mars Journée internationale des femmes.

Ch. Ch.

LOTO SPORTIF

RESULTATS OFFICIELS

NUMÉRO PACTOLE : 0

MATCHS DU JOUR :

MARSEILLE	LILLE	545	273 F
P.S.G.	MARTIGUES	791	200 F
NANTES	LYON	8 507	29 F

LOTO

SAMEDI 5 MARS 1994

19'55 : 6 7 20 26 28 39 • 19

6	3	4 126 815 F
5 + compl.	13	99 405 F
5	449	9 075 F
4	21 338	167 F
3	460 914	16 F

20'35 : 6 20 26 37 45 49 • 36

6	2	22 525 765 F
5 + compl.	4	187 000 F
5	324	7 540 F
4	20 856	170 F
3	385 516	17 F

ENVIRONNEMENT

L'expédition de Jean-Louis Etienne sur le volcan Erebus

Les images du Cousteau des glaces

Si Jean-Louis Etienne ne devait conserver qu'un unique souvenir de son expédition, achevée la semaine dernière, sur l'Erebus, seul volcan du pôle Sud en activité, ce serait, a-t-il confié mardi 1er mars devant la presse, « *les deux heures passées seul, égoïstement, au bord du cratère* ». Le médecin-explorateur a encore dans les yeux la vision du lac de lave en fusion, des falaises de glace de la barrière de Ross, des déferlantes des « cinquantièmes hurlants », du manchot empereur, dernier animal à séjourner l'hiver sur cette calotte glaciaire.

Images somptueuses d'une nouvelle aventure de deux mois et demi dans l'Antarctique, que Jean-Louis Etienne a partagée avec ses seize équipiers (dont deux volcanologues, un océanographe et deux guides de haute montagne) et qu'il fera revivre aux téléspectateurs de France 3 : douze documentaires doivent être diffusés d'avril à septembre.

Déjà, des milliers d'enseignants et d'élèves, en France avec le concours du ministère de l'éducation nationale, et aussi à l'étranger, ont pu suivre, grâce à un système informatique et télématique, le parcours du voilier polaire *Antarctica*, parti le 11 décembre 1993 de Hobart (Australie). Quarante jours de voyage en mer, dont trois semaines de « galère » dans les glaces, avant que l'expédition ne parvienne, après dix jours d'ascension, au sommet de l'Erebus (4 023 mètres).

« Pas de descente aux enfers »

Se définissant comme « *l'ambassadeur, sur le terrain, des sciences naturelles* » et voulant être un lien « *entre la science qui se fait et la science qui s'enseigne* », le docteur Etienne a sans doute mieux réussi, en l'occurrence, son projet pédagogique que son programme scientifique. En raison d'un déplacement du lac de lave, l'expédition n'a pas pu, en effet, réaliser son principal objectif, à savoir descendre dans le volcan : c'eût été « *une opération suicidaire, comme entrer dans la bouche d'un canon chargé* », a assuré l'explorateur.

Certes, des prélèvements « *inédits* » de gaz, de chlore, de métaux lourds (qui vont être analysés à Grenoble) ont été effectués au bord du cratère, et la mission est revenue riche d'expériences océanographiques. Mais elle a sans doute un peu perdu, en regard de son ambition, en données scientifiques et en retombées médiatiques, compte tenu du « *spectacle* » qu'aurait offert une « *descente aux enfers* ».

Tout en soulignant modestement « *ne pas avoir la renommée internationale du commandant Cousteau* », même si sa marche solitaire réussie vers le pôle Nord en 1986 l'a rendu célèbre, Jean-Louis Etienne n'en a pas moins su, mardi, « vendre » à la fois l'intérêt de son aventure, son parrainage (8 millions de francs) par la fondation Elf et sa promotion télévisuelle. « *Les images seront très belles* », a-t-il promis.

MICHEL CASTAING

DÉFENSE

Selon un sondage

75 % des Français sont opposés aux essais nucléaires

Selon un sondage *Globe Hebdo*-IFOP, paru mercredi 2 mars, « *la France ne devrait pas reprendre ses essais nucléaires tant que les autres pays n'ont pas recommencé les leurs* », pour 75 % des Français. Environ 19 % des Français interrogés estiment que ces essais devraient reprendre, tandis que les 6 % restants ne se prononcent pas. Parmi les personnes interrogées se déclarant « *sympathisants de gauche* », 81 % sont hostiles à la reprise des expériences ; 3 % favorables et 6 % ne se prononcent pas. Ce sondage de *Globe Hebdo*-IFOP a été réalisé le 25 février suivant la méthode des quotas sur 957 personnes représentatives de la population âgées de dix-huit ans et plus.

NUCLÉAIRE : création dans le Gard d'un collectif. – Un collectif contre l'enfouissement des déchets nucléaires s'est constitué mercredi 2 mars dans le Gard. Ses fondateurs, une centaine de militants opposés à l'éventuelle implantation près de Marcoule, d'un laboratoire de recherche sur les déchets radioactifs, comptent mener des actions en coordination avec les associations militant sur les trois autres sites choisis par la mission Bataille. – *(Corresp.)*

RUGBY

L'Angleterre s'impose (18-14) au Parc des Princes

Les décalages du Quinze de France

Quinze jours après sa défaite au Pays de Galles, l'équipe de France a perdu (18-14) son septième match d'affilée contre le Quinze d'Angleterre, samedi 5 mars, lors de la quatrième journée du Tournoi des cinq nations. L'ouvreur anglais Rob Andrew a inscrit tous les points de son équipe, grâce à un drop et cinq pénalités, tandis que les Français ont marqué un essai par Abdellatif Benazzi et trois pénalités par Thierry Lacroix. Pour la dernière journée, samedi 19 mars, les Anglais, deuxièmes, disputeront à Twickenham la victoire dans le Tournoi aux Gallois, seuls en course pour le *Grand Chelem*. L'équipe de France jouera à Edimbourg contre l'Ecosse, qui a faire match nul (6-6) samedi en Irlande.

Depuis qu'il a perdu l'habitude de gagner contre l'équipe d'Angleterre, le rugby français a disposé de six années pour mettre *au point une échelle de la défaite*, une gradation dans la désillusion. Il y a eu les échecs romantiques du début, lorsque les restes de beau jeu suffisaient à s'attribuer des victoires morales, lorsqu'un essai de 100 mètres, en 1991, permettait de se gausser de ces gagne-petit vêtus de blanc qui comptent les points avant de se soucier de qualité. Il y a eu la débandade de *1992*, comme une comédie au scénario embrouillé par des blessures et deux expulsions décidées par un arbitre irlandais. Il y a eu le manque de chance de 1993, en forme d'encouragement à persévérer, où les efforts français se sont brisés sur un petit point d'avance.

Samedi, le Parc des Princes *avait réuni toutes les conditions* nécessaires à une ultime expérience. Au sifflet, le même Steve Hilditch qu'en 1992 ; même Quinze à la rose hermétique à l'innovation ; même contexte de match dos au mur, avec pour seule variante une catastrophe promise au vaincu au lieu d'une victoire dans le Tournoi pour le vainqueur ; même ambition française d'imposer sa *culture* d'artiste aux laborieux d'en face. En quatre-vingts minutes, les joueurs en bleu ont trouvé le degré zéro qui manquait à leur échelle. Ils ont inventé, tous seuls, la déroute sans la consolation du panache, sans l'excuse du manque de chance ni l'alibi des embrouilles arbitrales.

Ils n'ont même eu besoin que de quarante minutes pour expéri*menter une nouvelle règle de* trois. Trois fois, au cours de la première mi-temps, les Français ont touché du doigt l'en-but anglais. Ce fut d'abord le centre Thierry Lacroix, bloqué à quelques mètres de la ligne, qui ne reçut pas l'aide nécessaire à un nouvel élan. Puis, l'ouvreur Alain Penaud, au moment de profiter de la supériorité numérique de *trois bleus contre deux blancs, fut* saisi par une crise subite de « repiquage à l'intérieur », cette maladie qui décime les occasions d'essai françaises en obligeant le joueur à bifurquer vers ses adversaires et à enfouir le ballon sous un tas de corps au lieu de chercher à les contourner pour laisser l'ovale vagabonder hors d'atteinte. Le même Alain Penaud *réussissait un peu plus tard* une superbe percée entre les lignes anglaises, avant d'oublier en bout de course d'accomplir ce geste de base qu'est au rugby la passe.

Principes élémentaires

Par manque de soutien, d'inspiration, d'adresse, les Français avaient été renvoyés, trois fois bredouilles, dans leur camp. A trois reprises en revanche, les défenseurs ont commis le pas, le geste de trop, la faute qu'ils savaient interdite. Un buteur aux joues poupines n'avait plus qu'à s'avancer.

Le jour où les Anglais se sont rendu compte qu'il était possible *de gagner sans se torturer* l'esprit en offensives alambiquées, ils ont créé Rob Andrews, l'instrument parfait de leurs victoires à moindres frais. Derrière un paquet d'avants qui l'alimente en ballons, le demi d'ouverture se charge de tout. Grâce à sa botte, il gagne du terrain, il dirige la manœuvre et il marque les points. Il sait s'insinuer dans les *moindres défauts de la cuirasse* adverse. Samedi, Rob Andrew a converti en trois pénalités les erreurs françaises. D'un 9-0 à la mi-temps, il s'est contenté de souligner le gâchis de ses visà-vis. Comme si, en refusant une nouvelle fois d'assurer le spectacle, l'équipe d'Angleterre, qui n'a plus marqué un essai depuis un an, avait abandonné toute la scène *aux lacunes des tricolores*.

L'équipe de France n'avait plus qu'à recenser ces décalages qu'elle ne parvient plus à créer pour surprendre les adversaires. Ce grand écart entre sa candidature au Grand Chelem, au début de la compétition, et la perspective d'un déplacement en Ecosse pour éviter la dernière place du Tournoi. Ces gouffres creusés entre intentions et réalité du ter*rain, entre le discours du sélec*tionneur et le jeu pratiqué par son équipe, entre un Pierre Berbizier qui prêche le travail et l'effort et des rugbymen de plus en plus attirés par ce qui brille et les avantages immédiats.

Le premier décalage sort de l'histoire récente de l'équipe de France. Au lendemain de la déroute de Nantes face aux Argentins, en novembre *1992*, Pierre Berbizier s'était lancé dans sa *« politique des petits pas »*. A une équipe déboussolée par la défaite et les conflits de pouvoir au sein de la Fédération, le sélectionneur avait entrepris d'inculquer quelques principes élémentaires pour préparer la Coupe du monde de 1995 : rigueur dans la conquête du ballon et la défense, discipline et occupation du terrain grâce à une meilleure solidarité. L'hiver avait offert une victoire inattendue dans le Tournoi. L'été avait amené la satisfaction de la série de tests remportée en Afrique du Sud. L'automne n'avait guère rassuré, avec une victoire chanceuse et une large défaite face aux Australiens.

Le discours, guère enthousiasmant, mais qui avait au moins le mérite de tirer les conséquences de la disparition des talents des années 80, semblait avoir été assimilé. A tel point que le premier étage de la maison française devait être édifié sur ces fondations pendant le Tournoi 1994. Après avoir fait leur gammes, les Français devaient séduire par quelques improvisations de virtuoses. Or, au moment de passer la vitesse supérieure, voilà que l'équipe perd tout son élan. Le socle des rudiments du rugby s'effrite sous le poids des nouvelles ambitions.

Sans réaction d'orgueil

A *Cardiff, puis samedi au Parc* des Princes, le Quinze de France a donné l'impression d'avoir oublié son alphabet, sans renoncer pour autant à écrire de belles pages sur le jeu d'attaque. Les joueurs ont commis des péchés contre l'exigence de rigueur, sans que les maladresses des trois-quarts laissent entrevoir un retour aux prouesses passées. Sans gagner et sans *plaire*, l'équipe a perdu sur tous les tableaux. *« Les joueurs se sont trop compliqué le jeu,* constatait Pierre Berbizier. *La victoire a préféré le camp de la sûreté à celui du caprice. »*

Plus inquiétant pour l'ancien demi de mêlée, la déroute de samedi semble encore davantage due à une addition de faillites individuelles qu'à la perte des *valeurs collectives. Depuis un an,* Pierre Berbizier s'était attaché à construire son équipe en puisant dans un groupe de joueurs restreint. Après la défaite contre le Pays de Galles, il avait résisté à la majorité des membres du comité de sélection, qui demandaient des changements, en misant sur une réaction d'orgueil. Samedi, il n'avait guère besoin de *lire entre les lignes de son* équipe pour voir qu'en effectuant les remises en touche le talonneur Jean-Michel Gonzalez avait passé son après-midi à se débarrasser du ballon sans avoir l'air de chercher à l'envoyer à ses coéquipiers.

La charnière surtout a fait entendre de sinistres grincements. Jamais le demi de mêlée, Fabien Galthié, et l'ouvreur, Alain Penaud, n'ont donné l'impression de pouvoir diriger le jeu. Galthié lançait des coups d'œil affolés vers la place en tribune de Pierre Berbizier, en quête de consignes qu'il avait oubliées. Penaud, desservi par la comparaison avec Andrew, s'est signalé par sa constance dans les choix à contresens du jeu. Pourtant, à Colomiers et Brive, les deux rugbymen réussissent tous les dimanche dans leur double rôle de patron de leur équipe et de maîtres à jouer. Le décalage entre cette réputation en championnat et leurs capacités en match international augure mal des chances de réussite de leurs remplaçants en Ecosse. Le réservoir français, de *plus en plus* avare en talents, ne laisse pas espérer le miracle d'une apparition de joueurs de génie à plusieurs postes-clés.

Le président de la Fédération française de rugby (FFR) n'a pourtant pas hésité à demander, samedi soir, le remplacement de joueurs au *« comportement inadmissible sur le terrain »*. Après des mois de gestion prudente des bons résultats du Quinze de France, ce changement de ton ressemblait fort à un contre-feu préventif aux critiques qui ne vont pas tarder à s'allumer. Bernard Lapasset n'ignore pas que de nombreux opposants, dont Jacques Fouroux, l'ancien homme de terrain de la sélection, gardent un œil sur 1995, moins pour la Coupe du monde que pour les élections à la présidence de la FFR, toutes deux prévues à cette date. En deux défaites, le rugby français semble avoir reculé à la case 1993. Les arrière-pensées politiques s'ajoutent aux atermoiements sur le terrain, pour dessiner à nouveau un sport emmêlé dans ses querelles et ses contradictions.

JÉRÔME FENOGLIO

VOILE

Le Trophée Jules-Verne

Retour dans l'Atlantique pour Blake et Kersauson

Peter Blake et Robin Knox-Johnston, co-skippers du catamaran *Enza-New-Zealand*, partis de Brest le 16 janvier avec six équipiers pour tenter de battre le record du Tour du monde à la voile établi par Bruno Peyron en 79 jours 6 heures et 16 minutes, ont peiné pour doubler le cap Horn, samedi 5 mars, après 48 jours 2 heures 32 minutes de navigation. Ils ont été suivis, 26 heures 34 minutes plus tard, par Olivier de Kersauson et ses quatre équipiers à bord du trimaran *Lyonnaise-des-eaux-Dumez*. Bruno Peyron avait mis 53 jours et 6 heures pour effectuer le même parcours.

Le cap Horn a été à la hauteur de sa réputation (*le Monde* du 3 mars). Les vents d'ouest dominants, déviés par la cordillère des Andes, et surtout la grosse houle formée sur des fonds de 5 000 mètres et qui vient buter sur le plateau continental de 50 à 60 mètres de profondeur, s'engouffrent dans ce goulet d'étranglement large de 5° de latitude entre les continents américain et antarctique, créant généralement une mer hachée parcourue de déferlantes.

Comme Bruno Peyron l'an dernier, Peter Blake a vu son approche perturbée par plusieurs dépressions. *« Jamais je n'avais vu une mer aussi forte,* avouait le skipper néo-zélandais, qui a pourtant l'expérience de cinq courses autour du monde en équipage et de plus de 400 000 milles parcourus sur tous les océans. *A la houle de 15 mètres s'ajoutaient des vagues très abruptes. »* Fait rarissime sur les grands multicoques, une tempête de nord-est a même contraint l'équipage à mettre le grand catamaran à la cape. A peine reparti, une déchirure du génois a obligé le skipper à abattre de 60° par rapport à la route normale pour permettre à deux équipiers de monter dans le mât pour réparer.

Ces contretemps ont permis à Olivier de Kersauson de revenir dans le sillage du catamaran. Très retardé lors du franchissement de l'anticyclone de Sainte-Hélène, dans l'Atlantique sud, *Lyonnaise-des-eaux-Dumez*, qui avait compté jusqu'à 1 452 milles de handicap sur *Enza-New-Zealand* le 14 février lors de son passage au nord des îles Kerguelen, est revenu à quelque 350 milles au niveau du Horn, où le grand trimaran a devancé de quelques heures *Intrum-Justitia* et *New-Zealand-Endeavour*, les deux premiers monocoques de la Whitbread en route pour Punta-del-Este (Uruguay).

Gérer la misère

Cette folle course-poursuite pour grignoter mille après mille a, toutefois, laissé quelques traces si l'on se réfère au télex envoyé le 3 mars par Olivier de Kersauson à Gérard d'Aboville, qui dirige son PC course à Paris : *« J'ai hâte de quitter le Pacifique sud (...). Cette ambiance qui ressemble trop souvent à de la survie me pèse de plus en plus chaque jour, avec l'impression lassée d'avoir tout donné, de ne plus avoir de réserves et de ne pas réussir à en reconstituer. Humidité, froid, fatigue, usure, c'est tout ce que je vois quand je regarde autour de moi le bateau, les cordages, les poulies, les cirés qui commencent à se trouer aux genoux et les regards des hommes qui, chaque jour, perdent un peu de lumière. Alors, parfois, je retarde une manœuvre d'une heure pour qu'ils aient un peu de sommeil, ou bien j'essaie d'anticiper pour que cela se fasse au changement de quart. Bref, je gère la misère... »*

G. A.

TRIATHLON

La réunion en salle de Paris

Rêve d'olympisme

Doublé australien, dimanche 6 mars, lors du triathlon en salle de Bercy. Rina Bradshaw, chez les dames, et Miles Stewart, chez les messieurs, ont remporté la deuxième réunion « indoor » de l'histoire de ce jeune sport. Cette expérience permet aux athlètes de passer l'hiver à couvert et de séduire un public plus large. En attendant le congrès de Paris, en septembre, où le Comité international olympique rendra officiel le programme des Jeux du troisième millénaire. Le triathlon espère compter parmi les nouveaux sports élus.

Le triathlon fut défi. Il a un rêve, celui de l'olympisme. Moins de vingt ans après sa création, en 1977, ce sport tricéphale compte parmi les favoris à la course des nouvelles disciplines pour les Jeux olympiques de Sydney, avec le taekwondo et le *beach-volley*. Samedi 5 mars, la visite au Palais omnisports de Paris de Juan-Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), lui a donné des raisons d'espérer figurer au Gotha. Il reste à l'Union internationale de triathlon six mois pour séduire. En septembre, lors du congrès de Paris, celui-ci décidera de la programmation olympique du troisième millénaire (*le Monde* du 4 décembre 1993). Le CIO devrait annoncer une *refonte en profondeur*. Il est question d'amaigrissement (1) et surtout de spectacle.

Le triathlon répond à cette dernière exigence et pourrait damer le pion à la lutte, l'escrime ou le cyclisme, sports qui craignent pour leur représentation ou leur survie, car leur représentation est jugée pléthorique, voire désuète : *« Dès l'origine*, explique Jacques Laparade, président de la fédération française de triathlon (FFTri), *notre sport a frappé les esprits avec les images de ces athlètes exténués à l'arrivée. »*

Une bête de scène « made in USA »

Le *triathlon est une bête de* scène. Un effort extrême : 3 kilomètres de natation, 180 kilomètres de course cycliste et l'équivalent d'un marathon (42,195 kilomètres) avalés dans la même épreuve. On y invente des machines et des fringues pour rogner quelques secondes. Ainsi le guidon « à cornes », offrant une meilleure allonge du corps et adopté par bon nombre de coureurs cyclistes de contre-la-montre pour améliorer leur aérodynamisme. Le maillot de bain deux pièces, short et body, unisexe, qui permet de courir décemment les trois périples, fait fureur sur les plages. Un sport *« made in USA »*, dur mais terriblement sexy, puisque bronzé. Un vrai sport que l'engouement populaire a finalement amené les instances internationales à prendre au sérieux. L'Union internationale a été créée en 1989. La même année, le triathlon a été reconnu par le CIO.

Invraisemblable sport, dans l'illogisme physiologique de son enchaînement, il répond, en effet, aux trois exigences imposées pour espérer l'olympisme. Tout d'abord, cet engouement qui a suivi sa fondation, en 1977. Quatre-vingt-seize *pays le pratiquent* officiellement. La FFTri accueille 13 000 licenciés et 25 000 membres occasionnels, qui couraient, en 1993, 587 épreuves, dont la plus fameuse est celle de Nice. Le triathlon est un sport mixte, quoique encore peu partageur : 10 % des concurrents sont des femmes. Pour séduire le CIO, enfin, on a mis en place des programmes de formation d'entraîneurs pour voir éclore les futures générations dans une activité qui était, au départ, le jardin secret d'adultes un peu « allumés ».

« Notre sport correspond aux aspirations écologiques des Jeux de Sydney puisqu'il se court en milieu naturel, note Jacques Laparade. *La création d'un circuit en salle est une façon pour les athlètes de passer l'hiver et de promouvoir leur effort auprès d'un public plus large. »* A Sydney, le parcours olympique du triathlon est prêt. La baignade se disputera devant l'Opéra. Les concurrents rejoindront le stade à vélo et effectueront une boucle pédestre avant d'y revenir. On promet une arrivée digne du marathon olympique. A condition que le rêve se fasse réalité.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, rassembleront 26 sports officiels et 271 épreuves.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Réunion de Sindelfingen

Colin Jackson a amélioré, dimanche 6 mars, le record du monde du 60 mètres haies lors du meeting international d'athlétisme de Sindelfingen (Allemagne). Le Britannique a réalisé un temps de 7 s 30, six centièmes de mieux que le précédent record, qu'il partageait avec l'Américain Greg Foster.

Championnat de France de cross-country

Mustapha Essaïd a remporté, dimanche 6 mars, le Championnat de France masculin de cross-country, à Vittel, en devançant Bertrand Fréchard et Bruno Le Stum. Dans une course remportée par la Marocaine Zhara Ouaziz, le titre féminin est revenu à Maria Rebelo, trente-huit ans, qui a précédé Odile Ohier et Farida Fates.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-neuvième journée)

*Marseille b. Lille	3-2
*Bordeaux b. Strasbourg	2-0
*Toulouse et Auxerre	0-0
*Saint-Etienne b. Montpellier	2-0
*Nantes b. Lyon	1-0
*Monaco b. Caen	3-0
*Cannes b. Metz	2-0
*Lens b. Sochaux	2-0
*Le Havre b. Angers	2-1
*Paris-SG et Martigues	2-2

Classement. – 1. Paris-SG, 44 pts ; 2. Marseille, 40 ; 3. Nantes et Bordeaux, 35 ; 5. Auxerre, 34 ; 6. Cannes, 33 ; 7. Monaco, Lens et Montpellier, 32 ; 10. Saint-Etienne, Strasbourg et Lyon, 29 ; 13. Sochaux, 27 ; 14. Metz, 26 ; 15. Le Havre, 24 ; 16. Caen, 23 ; 17. Lille, 22 ; 18. Martigues, 20 ; 19. Angers et Toulouse, 17.

Deuxième division
(trente et unième journée)

Nice b. *Saint-Brieuc	1-0
Red Star b. *Bourges	1-0
*Nancy b. Alès	2-0
*Nîmes b. Valence	2-0
*Gueugnon et Istres	1-1
*Bastia b. Niort	1-0
Le Mans b. *Dunkerque	3-2
*Mulhouse et Rennes	0-0
*Charleville b. Valenciennes	2-1
*Laval et Sedan	1-1
*Beauvais et Rouen	1-1

Classement. – 1. Nice, 40 pts ; 2. Rennes et Bastia, 39 ; 4. Nîmes, 36 ; 5. Red Star, 34 ; 6. Nancy, Mulhouse et Saint-Brieuc, 33.

SKI ALPIN

Coupe du monde messieurs à Aspen (Etats-Unis)

Descente : première victoire en Coupe du monde pour le Canadien Cary Mullen, qui a gagné le 5 mars la descente d'Aspen devant le Norvégien Skaardal et l'Italien Vitalini. Le Français Jean-Luc Crétier a pris la huitième place.

Slalom géant : le Suédois Fredrik Nyberg a enlevé, dimanche 6 mars, à Aspen, son deuxième slalom géant de la saison. Le Suédois s'est imposé devant l'Autrichien Christian Mayer et l'Italien Matteo Belfrond. Meilleur temps lors de la première manche, le Français Franck Piccard termine quatrième.

Coupe du monde dames à Whistler-Mountain (Canada)

Deux semaines après son titre olympique de la discipline, l'Allemande Katia Seizinger s'est imposée, dimanche 6 mars, dans la descente de Whistler (Colombie-Britannique). L'Allemande a devancé la Suédoise Pernilla Wiberg – qui conserve la tête du classement général de la Coupe du monde – et la Canadienne Michelle Ruthven. La Française Mélanie Suchet est septième.

TENNIS

Tournoi d'Indian-Wells

L'Américain Pete Sampras s'est adjugé, dimanche 6 mars, au tournoi d'Indian-Wells, son troisième titre de la saison après Sydney et les Internationaux d'Australie. Le numéro un mondial a battu le Tchèque Petr Korda en cinq sets (4-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-2). Steffi Graf poursuit son cavalier seul en l'absence de Monica Seles, toujours indisponible. A Delray-Beach, l'Allemande a battu, dimanche, l'Espagnole Arantxa-Sanchez Vicario, signant la quatre-vingt-troisième victoire de sa carrière. Le numéro un mondial chez les dames n'a plus perdu un match depuis novembre 1993.

TRIATHLON

Réunion en salle de Paris

Dames : 1. Rina Bradshaw (Aus.), en 29 min 34 s 45 ; 2. Sabine Westhoff (All), 29 min 38 s 74 ; 3. Karen Smyers (EU), 29 min 39 s 85.

Messieurs : 1. Miles Stewart (Aus.), 27 min 2 s 25 ; 2. Simon Lessing (GB), 27 min 9 s 28 ; 3. Andrew McMartin (Can.), 27 min 21 s 18.

L'élection municipale d'Asnières des 20 et 27 mars

Le RPR n'accorde son investiture ni au maire sortant ni au jeune député qui brigue sa succession

Les électeurs d'Asnières, commune des Hauts-de-Seine de 72 000 habitants, doivent désigner de nouveaux conseillers municipaux, les dimanche 20 et 27 mars. Invité à choisir entre Michel Maurice-Bokanowski, compagnon de la Libération, et Frantz Taittinger, jeune loup à l'esprit rebelle, le RPR a préféré ménager l'avenir et s'abstenir. Après quinze jours d'hésitation, les instances nationales ont fait savoir que le parti n'accorderait son investiture ni au maire sortant ni au député, chef de file des contestataires qui ont provoqué cette élection anticipée.

De sa mairie d'Asnières où il prépare activement son prochain budget, le gaulliste de la première heure ne parvient pas à décolérer. Michel Maurice-Bokanowski maudit ce jour de 1989, où, sur les conseils de son entourage, il a demandé à Frantz Taittinger, fils de Jean, négociant en vin de Champagne, ancien ministre UDR, également neveu de Pierre-Christian Taittinger, maire (PR) du seizième arrondissement, lui-même président-directeur général de la chaîne d'hôtels Campanile, de figurer sur sa liste aux élections municipales. *« Trois mois après, il me demandait de l'associer plus intimement à mon équipe. Je n'avais pas été frappé par l'originalité de son esprit ni son dynamisme, mais j'ai compris qu'il voulait me remplacer. Je lui ai dit d'attendre ! »* raconte Michel Maurice-Bokanowski.

En fait d'attente, ce fut la guerre. D'abord contre le dauphin, Yves Cornic, premier adjoint (RPR) chargé des finances et de l'urbanisme, vice-président du conseil général. Un projet de ZAC – le dixième en trois ans – concernant la station de métro Asnières-Gabriel-Péri mis le feu aux poudres. Une partie des élus menés par Frantz Taittinger s'appuya sur une campagne de protestation pour, en décembre 1990, mettre en minorité le maire. Yves Cornic fut alors contraint de démissionner. Il décida même de ne pas se représenter aux cantonales de 1991. Un départ que regrette aujourd'hui Michel Maurice-Bokanowski car il n'a pas appaisé les contestaires de sa majorité.

L'affront de la direction du parti

En mars 1993, Frantz Taittinger, qui se présentait sous l'étiquette divers droite réussit à ravir le siège de député, détenu depuis 1978 par Georges Tranchant (RPR), homme d'affaires connu pour ses démêlés avec Bernard Tapie. Sollicité par Charles Pasqua, Frantz Taittinger accepta de s'apparenter au RPR (et Michel Maurice-Bokanowski, président RPR des Hauts-de-Seine, de l'accueillir), mais n'enterra pas pour autant la hache de guerre contre le maire.

Il mit à nouveau celui-ci en minorité, en juillet 1993, en refusant de voter le compte administratif ; *« alors qu'il avait voté le budget »*, souligne le maire. Un accord fut trouvé. Ephémère. Le 18 janvier, le conseiller municipal et vingt-sept autres de ses collègues RPR, non inscrits et UDF, opposés à la gestion du maire en matière d'urbanisme démissionnaient pour provoquer des élections anticipées.

Déjà rendu furieux par ce parricide Michel Maurice-Bokanowski a du mal à digérer l'affront que viennent à présent de lui faire subir les instances du RPR. Cet homme de quatre-vingt-un ans ne compte plus les honneurs et les signes de fidélité au gaullisme. Compagnon de la Libération, il fut le centième à prendre sa carte au RPF et occupa divers postes ministériels de 1959 à 1966. Député de la Seine de 1951 à 1962, il est sénateur des Hauts-de-Seine depuis 1968, et maire d'Asnières depuis 1959.

Or si Charles Pasqua lui a renouvelé son amitié, le parti a préféré ne pas choisir entre les deux prétendants à l'investiture, pour ménager l'avenir de cette ville de 72 000 habitants que le RPR ne veut pas perdre. Loin de capituler, le maire est encore plus déterminé à se battre : *« on ne peut rien me reprocher. Asnières est citée parmi les communes les mieux gérées. Le chômage a augmenté, mais l'emploi a été préservé. Et depuis que j'ai armé la police municipale, la ville est plus calme. »*

Des arguments qui font sourire Frantz Taittinger, qui ne répugne pas à rappeler ses fonctions de PDG d'une chaîne d'hôtels : *« la bonne gestion d'une ville ne se résume pas au montant de ses dettes. Asnières se meurt depuis des années. J'éprouve du respect pour l'homme, mais à quatre-vingt-deux ans, le maire n'a ni la force ni l'approche, car il refuse d'écouter, pour affronter les problèmes. »* En fait ce « jeune homme » de quarante-deux ans n'a pas de différend idéologique avec le maire. N'a-t-il pas finalement tout voté : l'armement de la police municipale, les budgets, les ZAC, le POS, etc. Il se reconnait comme lui dans une droite, qu'il qualifie de « traditionnelle ». Et il ne fait pas de sa campagne un combat d'idées mais un débat sur la vie locale.

Michel Maurice-Bokanowski n'habite pas à Asnières, lui si, et son slogan se résume par : il faut un maire, présent, qui s'occupe de vous. Les samedi, on le voit dans le quartier de la gare, seul ou accompagné de ses quatre enfants, faire ses courses et parler avec les commerçants qui se font de moins en moins nombreux. Il promet de ne pas « bétonner » la ville, d'organiser des fêtes commerciales, d'attirer des entreprises pour freiner le chômage, d'occuper les bureaux construits en trop grand nombre, de bâtir des logements sociaux et de veiller à la sécurité...

Ses adversaires le disent impatient et ambitieux. Et il l'est, *« mais pour Asnières ! »* souligne-t-il avant d'ajouter : *« comme tous les grands hommes M. Maurice-Bokanowski n'a pas sû préparer sa succession. J'en avais assez d'entendre des gens se plaindre. La ville ne pouvait pas attendre un an de plus. »* Les mauvais esprits ajoutent : attendre 1995 aurait signifié donner plus de temps au maire et au RPR pour parachuter un autre candidat.

Frantz Taittinger reconnaît qu'il aurait préféré obtenir l'investiture du parti de Jacques Chirac, mais en même temps il affirme ne pas vouloir être *« inféodé à un parti. C'est la débandade au sein du RPR à Asnières, mais Charles Pasqua a le culte de l'amitié et il est géné de prendre parti contre M. Maurice-Bokanowski »*.

« Envie de pouvoir à tout prix »

Espérant récupérer les voix des personnes déçues par les querelles de chefs, Anna Dechénoix (div. d.) et Charles Grillet (RPR), qui ont *« profité de la démission de Frantz Taittinger et des autres conseillers »* pour démissionner eux aussi, ont décidé de faire bande à part. Au conseil municipal, Anna Dechénoix, était chargée du commerce et Charles Grillet était rapporteur des finances. Ils estiment aujourd'hui qu'il n'est plus possible de travailler avec un maire qui n'écoute pas. Ces élus ne font pas confiance à Frantz Taittinger, qui, selon M. Grillet, *« a envie du pouvoir à tout prix »*.

Pendant ce temps, Hubert Massol, le chef de file des quatre représentants du Front national au conseil municipal, s'active. Il n'est pas mécontent de l'éclatement de ce qu'il qualifie de *« droite libérale molle »*. Il aurait souhaité que Frantz Taittinger démissionne plus tôt et lui avait même proposé de *« faire le nombre pour précipiter les nouvelles élections »*. Le député a préféré agir sans lui. Hubert Massol prépare donc ces nouvelles municipales en faisant campagne sur le thème de *« la spéculation immobilière et les ZAC, gouffre financier »*.

Michel Laneret ayant décidé de passer la main pour des raisons personnelles, le Parti socialiste a choisi de donner la tête de liste à une conseillère sortante, Christiane Grange. Ce professeur agrégé de sciences naturelles, très actif dans le milieu associatif, s'est employé, avec la candidate aux cantonales pour Asnières sud, Delphine Mayrargue, ex-animatrice nationale du syndicat étudiant UNEF-ID, à composer une liste où figurent comme dans la liste sortante des militants communistes, des représentants du monde associatif et, ce qui est nouveau, des militants de Génération Ecologie. Pour cette liste de gauche, il est temps d'arrêter *« une gestion à la petite semaine »* et une *« politique sans ambition »*. Christiane Grange ne manque pas de souligner les revirements de Frantz Taittinger, qui craignait d'armer la police municipale mais a voté pour.

Finalement, la crise que connaît aujourd'hui Asnières ressemble aux querelles de famille. Liée depuis trente-quatre ans à un patriarche autocrate, une partie des habitants cherche à reprendre son autonomie. Mais il est souvent bien difficile de couper le cordon ombilical.

CHRISTIANE CHOMBEAU

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

CONVERSATIONS AVEC L'HOMME DE L'ARMOIRE. Film polonais de Mariusz Grzegorzek, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EN COMPAGNIE D'ANTONIN ARTAUD. Film français de Gérard Mordillat : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

IL GRANDE COCOMERO. Film italien de Francesca Archibugi, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LISTE DE SCHINDLER. Film américano-polonais de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

MACHO. Film espagnol de Bigas Luna, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MINA TANNENBAUM. Film français de Martine Dugowson : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

ROMEO IS BLEEDING. Film américain de Peter Medak, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TANGO ARGENTINO. Film yougoslave de Goran Paskaljevic, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ARTAUD LE MOMO. Film français de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Sous la pression de l'opposition

Le conseil régional renvoie son projet d'aide à la création de logements pour étudiants

***« Il s'agit d'un retrait stratégique. »* C'est en ces termes que Yannick Bodin, membre du groupe socialiste au conseil régional d'Ile-de-France, commente le renvoi du rapport sur l'*« aide en faveur de la création de logements pour étudiants et apprentis »*, dont la commission permanente de l'assemblée régionale devait délibérer jeudi 3 mars. Ce rapport, présenté début février par le président du conseil Michel Giraud (RPR), proposait d'accorder des subventions à deux projets de construction de logements.**

Le premier projet, situé à Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne) et prévoyant 79 logements, devait bénéficier aux élèves du lycée professionnel de la commune, et n'avait suscité aucune désapprobation au cours de son étude, lors de la réunion de la commission de l'enseignement supérieur. L'aide de la région devait s'élever à 4,84 millions de francs, sur une opération d'un coût total de 38,6 millions de francs.

Vice de forme invoqué

L'autre projet concernait la construction, à Courbevoie (Hauts-de-Seine), de 250 studios, dont les bénéficiaires seraient les étudiants du futur pôle universitaire privé Léonard-de-Vinci, à Nanterre. Le rapport proposait une subvention de 12,5 millions de francs, soit 50 000 francs par studio, sur un ensemble de 66 millions de francs.

Devant la commission de l'enseignement supérieur, cette seconde proposition avait fait l'objet de vives critiques de la part des groupes d'opposition, les socialistes soulignant qu'il serait plus urgent de rénover l'actuelle résidence des étudiants de Nanterre. *« Il nous a semblé inacceptable de subventionner indirectement la « fac Pasqua » et les étudiants qui auront les ressources suffisantes pour s'y inscrire »*, souligne Yannick Bodin, qui déplore que le projet de Champagne-sur-Seine n'ait pu être adopté lors d'une discussion séparée.

Devant cette opposition, l'exécutif régional a donc invoqué un vice de forme et décidé la modification du rapport, afin d'étendre aux étudiants de l'université Paris-X (Nanterre) l'accès aux studios de Courbevoie. Ce projet modifié devrait à nouveau être présenté lors de la prochaine commission permanente du conseil régional, prévue pour le jeudi 31 mars.

H. M.

L'aménagement de 28 hectares d'espaces verts

La réhabilitation des jardins des Tuileries et du Carrousel demandera quelques années

Des palissades de chantier et des engins de travaux publics privent les promeneurs de certaines allées du plus fréquenté des jardins parisiens, celui des Tuileries. Mais c'est pour le bon motif. Alors que les aménagements des salles du Louvre et des espaces souterrains s'achèvent, on passe à la réhabilitation des espaces verts qui prolongent les bâtiments jusqu'à la place de la Concorde.

Le jardin du Carrousel et celui des Tuileries couvrent 28 hectares. Dans le premier, il s'agit de recréer complètement un paysage de pelouses et de buis taillés. Pour le second, on se contente de remettre en état les parterres du Grand Carré, les bois du Grand Couvert et le Croissant précédant la place de la Concorde (*le Monde* du 15 février 1993).

Il en coûtera 250 millions de francs et quelques années de travaux, car il faut installer un arrosage automatique souterrain et remplacer par de jeunes sujets, mais de haute tige, quelques centaines de vieux arbres. Cette dernière opération est actuellement expliquée sur le site même (esplanade des Feuillants) par une exposition abritée dans une serre.

Qui gérera l'entretien ?

Une question cependant n'est pas traitée pour l'instant. Une fois les chantiers terminés, qui entretiendra les jardins ? Le Musée du Louvre, qui a déjà la responsabilité du Carrousel, a demandé logiquement à étendre son emprise sur les Tuileries. Mais, en dépit des négligences passées, le ministère de la culture et de la francophonie tient à en conserver la gestion directe.

Jardiniers du musée de ce côté-ci de la terrasse des Tuileries, arboriculteurs de la direction du patrimoine de l'autre côté, les visiteurs pourront bientôt juger sur pièce de l'efficacité des différents services.

M. A.-R.

REPÈRES

SANS-LOGIS

Occupation à Paris, d'un immeuble du treizième arrondissement

Une délégation du comité des sans-logis, dont vingt-trois adhérents occupent, depuis le lundi 21 février, un immeuble de bureaux situé dans le treizième arrondissement de Paris, ont été reçus, samedi 5 mars, à la mairie de l'arrondissement (*le Monde* du 23 février). Ils ont proposé de régulariser l'occupation de l'immeuble en versant eux-mêmes une partie du loyer, le reste étant pris en charge par les pouvoirs publics.

Didier Béoutis, adjoint en charge du logement auprès du maire Jacques Toubon (RPR), s'est déclaré intéressé par cette solution à condition que le propriétaire, une société civile immobilière, accepte la formule. Les responsables du comité estiment, après cette rencontre, que *« la mise en place d'une telle solution ouvrirait de nouvelles possibilités de relogement dans des locaux qui restent vacants faute de locataires solvables ou de candidats présentant des garanties suffisantes de paiement des loyers »*.

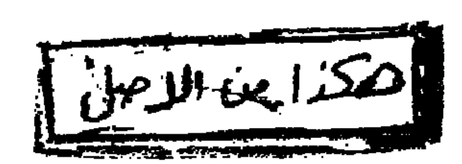
AMÉNAGEMENT

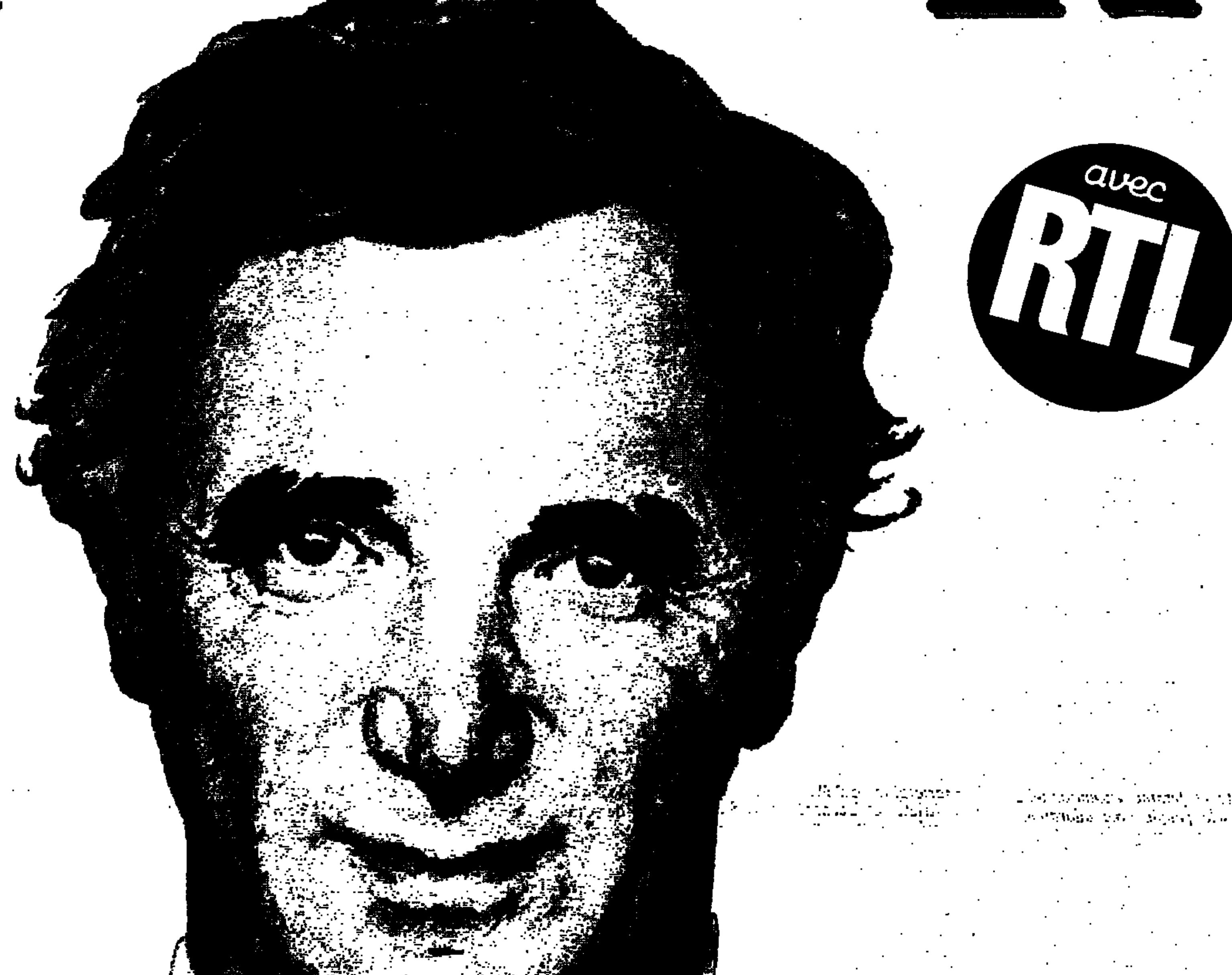
Les élus de l'Essonne refusent une ligne de TGV

Le projet de ligne à grande vitesse, appelée « barreau sud » par les techniciens de la SNCF, qui couperait le département de l'Essonne d'ouest en est provoque toujours l'hostilité des élus et d'associations de défense de l'environnement. Ils s'efforcent d'obtenir la suppression de cette réalisation du schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse. Député de l'Essonne, Pierre-André Wiltzer (UDF-AD) vient de recevoir du ministre des transports la confirmation que cette ligne nouvelle figure toujours dans les plans de la SNCF. Bernard Bosson précise en outre que *« cette réalisation n'est pas exclue à longue échéance »*.

« Cette réponse me confirme dans mes convictions que le dossier n'est donc refermé qu'à titre provisoire et que la SNCF n'a nullement renoncé », réagit Pierre-André Wiltzer, qui exige que le délai offert par le retrait du « barreau sud » du Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) *« soit mis à profit pour préparer une étude sérieuse et sans a priori, d'autres solutions techniques permettant d'assurer l'interconnexion des TGV au sud de Paris »*.




هكذا عن الأصل



صكذا من الاهل

Mélina Mercouri est morte le dimanche 6 mars à New-York des suites d'un cancer du poumon. Elle avait soixante-huit ans. *Jamais le dimanche*, son film le plus célèbre, mis en scène par son mari Jules Dassin, date de 1960 et lui avait valu le prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes.

■ UNE ACTRICE EN POLITIQUE. Mélina Mercouri était entrée en politique après le putsch des colonels le 21 avril 1967. En exil à Paris, elle ne cessera d'alerter l'opinion internationale, dénonçant sans relâche les méfaits de la dictature. Au retour de la démocratie, en 1974, elle deviendra ministre de la culture et des sciences. Demeurant à ce poste huit années consécutives, elle retrouvera son portefeuille au retour de Andréas Papandréou à la tête du gouvernenement grec, en octobre 1993.

■ HOMMAGES. La disparition de Mélina Mercouri a provoqué de nombreuses réactions. François Mitterrand a envoyé deux messages de condoléances, l'un au premier ministre grec, l'autre à Jules Dassin. Pour Jack Lang, ancien ministre de la culture, son « collègue » et ami, Mélina Mercouri *« incarnait avec éclat l'idéal grec de liberté et de beauté »*.

François Mitterrand a écrit à Jules Dassin

« La Grèce est en deuil » après la mort de Mélina Mercouri, *« une combattante courageuse, grande artiste et femme exceptionnelle »* que *« le peuple grec adorait »*, a déclaré, dimanche 6 mars, Andréas Papandréou. *« Je salue Mélina avec une réelle douleur »*, a ajouté le premier ministre grec.

En France, les réactions sont nombreuses après cette disparition. Pour Jack Lang, ancien ministre de la culture, Mélina Mercouri *« était la lumière de la Grèce. Rayonnante et chaleureuse, elle incarnait avec éclat l'idéal grec de liberté et de beauté. (...) Elle était un roc de fidélité et de tendresse. (...) Avec elle, nous avons jeté les bases, dès 1982, de l'Europe de la culture. »*

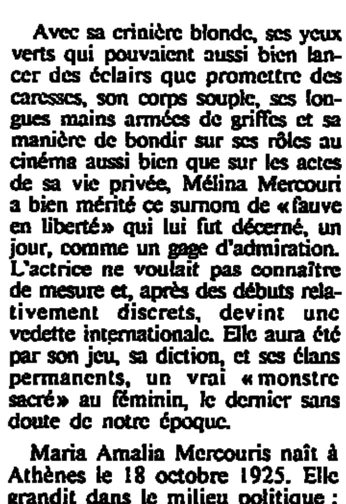
« Très ému », Jacques Toubon, ministre de la culture, a estimé, dimanche 6 mars, que Mélina Mercouri *« a symbolisé l'attachement de la Grèce aux valeurs démocratiques, ce qu'elle paya de l'exil et de la déchéance de sa nationalité pendant la dictature des colonels »*. Rendant hommage à la comédienne et à la chanteuse inoubliable de *Jamais le dimanche*, le ministre de la culture a rappelé *« le travail accompli en faveur de l'exception culturelle au moment du retour de Mélina Mercouri dans le gouvernement grec »*, et il a salué *« la vigueur de son action qui permettait d'augurer un élan généreux et constructif de sa présidence du conseil des ministres de la culture de l'Union européenne »*.

Pour sa part, Alain Carignon, ministre de la communication, a estimé que Mélina Mercouri a été *« jusqu'à son dernier souffle du côté des justes »*. Il a rendu hommage à *« l'immense carrière de Mélina Mercouri, dont la plénitude des talents et la sincérité de l'engagement politique avaient rencontré de longue date le cœur de chaque Européen. Comédienne confirmée, femme engagée, exilée par une dictature implacable, elle avait su, après le rétablissement de la démocratie, mettre son talent et sa passion au service de la cause publique »*. De son côté, le président de la République, François Mitterrand, a fait parvenir deux messages de condoléances, l'un à Jules Dassin, époux de Mélina Mercouri, l'autre au premier ministre grec.

Enfin, Elio di Rupo, vice-premier ministre belge, a déclaré qu'avec la mort de Mélina Mercouri, *« c'est une grande dame qui s'en va. (...) Elle a incarné la résistance au totalitarisme, la promotion de la démocratie et la suprématie de la culture sur toute autre chose »*.

La mort de Mélina Mercouri

Un fauve en liberté



MAX SCHELLER/HERBERT LIST PORTRAITS

Avec sa crinière blonde, ses yeux verts qui pouvaient aussi bien lancer des éclairs que promettre des caresses, son corps souple, ses longues mains armées de griffes et sa manière de bondir sur ses rôles au cinéma aussi bien que sur les actes de sa vie privée, Mélina Mercouri a bien mérité ce surnom de « fauve en liberté » qui lui fut décerné, un jour, comme un gage d'admiration. L'actrice ne voulait pas connaître de mesure et, après des débuts relativement discrets, devint une vedette internationale. Elle aura été par son jeu, sa diction, et ses élans permanents, un vrai « monstre sacré » au féminin, le dernier sans doute de notre époque.

Maria Amalia Mercouris naît à Athènes le 18 octobre 1925. Elle grandit dans le milieu politique : un grand-père maire de la ville, un père élu, très jeune, député, et par la suite plusieurs fois ministre. Elle veut être comédienne. Sa famille n'est pas d'accord. Pour conquérir son indépendance, elle se marie, à seize ans, avec un riche propriétaire terrien, Pan Characopos. La Grèce est occupée par les nazis lorsqu'elle commence ses études d'art dramatique. Elle débute en province, puis s'impose à Athènes, la guerre mondiale terminée, dans *Le deuil sied à Electre* d'Eugène O'Neil et *Un tramway nommé désir* de Tennessee Williams. L'auteur de théâtre parisien Marcel Achard la remarque sur scène à cette époque, en éprouve un véritable coup de foudre et la fait venir à Paris – c'est le début des années 50 et Mélina Mercouri se sépare de son mari – pour jouer dans une pièce, *le Moulin de la Galette*, qu'il lui dédie, où elle a pour partenaire Yvonne Printemps et Pierre Fresnay.

Voix divinement rauque

En 1952 Marcel Achard lui fait encore cadeau des *Compagnons de la marjolaine*, qu'elle interprète avec Arletty et Bernard Blier. Sa forte présence en scène est appréciée, mais le public français n'a pas encore pour l'actrice les yeux émerveillés de l'auteur des pièces. Mélina Mercouri repart pour la Grèce et rencontre pour la première fois le cinéma avec *Stella* de Miachel Cacoyannis, jeune metteur en scène qui révèle son tempérament exceptionnel dans le rôle d'une femme en marge, fière de son corps et ivre de liberté jusqu'à en mourir. L'œuvre et sa vedette sont très remarquées (ainsi que la musique de Manos Hadjidakis) au Festival de Cannes 1955. Jules Dassin, grand cinéaste américain exilé en France pour cause de « chasse aux sorcières » à Hollywood, n'est pas le dernier à ressentir l'attrait de l'actrice grecque. Préparant l'adaptation du *Christ recrucifié*, roman de Kazantsakis, il la choisit pour être Marie-Madeleine dans une reconstitution de *la Passion* jouée en 1921 dans un village grec occupé par les Turcs.

Cette rencontre de la tragédie et de la politique convient parfaitement à Mélina Mercouri mais le film devenu *Celui qui doit mourir* (1957) est un échec. Pourtant les vies de Dassin et de Mélina sont désormais liées : ils s'aiment et vont vivre ensemble. Ils se marieront en 1966 après avoir obtenu leurs divorces respectifs.

En 1958 Mélina tourne sous la direction de Joseph Losey, en Angleterre, un film resté bien à tort méconnu, *Gipsy*. C'est comme un préfiguration, dans la société du règne de George III, de *The Servant*. Un aristocrate faible et veule, s'éprend d'une bohémienne qu'il épouse. Elle l'avilit et le détruit. Rapports de classes, rapports de fascination-domination : Mélina Mercouri, ici femme fatale, se retrouve victime dans *la Loi* de Jules Dassin (1959) d'après le roman de Roger Vailland, coproduction franco-italienne sur laquelle règne Gina Lollobrigida. Nouvel échec pour le couple qui va connaître une revanche éclatante au Festival de Cannes 1960, avec *Jamais le dimanche*, écrit et réalisé (en Grèce) par Dassin en hommage à Mélina.

Elle est une exubérante prostituée du port du Pirée, refuse les clients qui ne lui plaisent pas, ne travaille pas le dimanche, fréquente les festivals d'art dramatique et fait découvrir la vraie vie à un Américain, philosophe amateur prénommé Homère (Dassin lui-même!) venu chercher la vérité du côté du Parthénon. La musique de Hadjidakis et la chanson des *Enfants du Pirée* (que Mélina interprète d'une voix divinement rauque) font un malheur. A Cannes (c'est l'année de *la Dolce vita* de Fellini et de *l'Avventura* d'Antonioni), Mélina Mercouri remporte le prix d'interprétation féminine, *ex aequo* avec Jeanne Moreau pour *Moderato cantabile* de Peter Brook, d'après Marguerite Duras.

La voilà désormais célèbre et populaire. Elle joue Marie de Médicis dans *Vive Henri IV, vive l'amour* de Claude Autant-Lara (1961), tourne dans *le Jugement dernier* de Vittorio De Sica (1962), puis se déchaîne dans *Phedra* de Jules Dassin (1962), version moderne de la tragédie d'Euripide avec Anthony Perkins et Raf Vallone, qui ne convainc pas. Mais Mélina sait ce qu'elle veut et retombe toujours sur ses pieds. Le temps de paraître dans *les Vainqueurs*, film de guerre de Carl Foreman (1963), elle retrouve le succès en même temps que Dassin grâce à *Topkapi* (1964), divertissant polar situé à Istanbul d'après un roman de Eric Ambler. Même avec les pattes de velours de la comédie, « le fauve en liberté » joue à sa guise et sans ménager ses effets. Suivent, en 1965, *D. pour danger* de Ronald Neam et l'assez confidentiel *Dix heures du soir en été* de Jules Dassin, d'après Marguerite Duras.

Le coup d'État des colonels en Grèce en 1967 propulse alors Mélina Marcouri hors du cinéma, transforme sa vie. Elle a triomphé à Broadway dans une comédie musicale inspirée de *Jamais le dimanche*, elle abandonne tout, se fait résistante de l'extérieur avec une passion farouche, parcourt le monde pour protester contre la dictature. Un tribunal d'exception la condamne à l'exil et la déchoit de sa nationalité grecque. Rien ne la fait céder. Elle lance à la face de ceux qu'elle déteste son autobiographie *Je suis née Grecque* (éditions Stock 1971), accueille les exilés dans son appartement de la rue de Seine à Paris, et chante pour la Grèce. Elle tourne peu : *Gaily Gaily* de Norman Jewison en 1969, puis avec Dassin en 1970, *la Promesse de l'aube* d'après le roman autobiographique de Romain Gary.

La lumière de l'Attique

Elle y est Nina Kacewa, la mère juive russe, actrice, de Romain Gary (dont le rôle, adulte, est tenu par Assaf Dayan, le fils du vainqueur de la guerre de six jours), de 1919 aux années 40. Grande composition que Dassin (qui tient, sous son pseudonyme de Perlo Vita, le rôle de l'acteur russe Ivan Mosjoukine!) filme avec un plaisir manifeste, laissant entièrement la bride sur le cou à son interprète, qui milite au passage contre l'antisémitisme. Cette démonstration passionnée restera, sans doute, la plus belle prestation d'une comédienne. (*Jamais le dimanche* est un film qui vieillit mal) dont la personnalité prodigieuse a marqué uniquement le cinéma de Jules Dassin.

Les Grecs l'appelaient « la lumière de l'Attique ». En juillet 1974, après la chute du régime des colonels, elle reçoit à Athènes un accueil délirant, et laissant définitivement de côté sa vie de star, entame sa carrière politique. Elle remonte pourtant sur scène dans *l'Opéra de quat'sous* mis en scène par Dassin. Leur dernier film, *Cri de femmes*, présenté en compétion officielle au festival de Cannes 1978, est une étrange variation moderne sur le thème de *Médée*, un film troublant sur les rapports conflictuels d'une actrice grecque de retour au pays avec son metteur en scène (Andréas Voutsinas), et ne parvenant plus à marquer la frontière entre la création artistique et la vie réelle...

JACQUES SICLIER

Une star politique

ATHÈNES

de notre correspondant

Mélina Mercouri était née à Athènes le 18 octobre 1925, selon ses biographies officielles, au moins cinq ans plus tôt, selon son entourage. Elle est fille et petite fille de deux hommes politiques qui ont marqué l'histoire de la Grèce depuis le début du siècle. Son grand-père Spyros a été maire d'Athènes pendant trente ans, son père Stamatis fut plusieurs fois député et ministre. *« J'ai deux amours, le théâtre et la politique »*, déclarait-elle au *Monde* à la veille de son combat malheureux pour la mairie d'Athènes en octobre 1990.

Elle entre en politique à la suite du coup d'Etat des colonels le 21 avril 1967. Elle se trouve alors aux Etats-Unis et engage une lutte acharnée contre la junte d'Athènes. A New-York, à Londres où à Paris, elle ne cessera d'ameuter l'opinion internationale contre les offenses à la démocratie et la torture pratiquée dans les prisons grecques. Elle est déchue de sa nationalité et ses biens sont confisqués.

C'est pendant cette période qu'elle se lie avec Andréas Papandréou qui dirige alors le mouvement de résistance Pak qui donnera naissance au Pasok (Mouvement socialiste panhellénique). Son attachement pour le leader socialiste restera sans faille. Au retour de la démocratie en 1974, elle se présente dans la deuxième circonscription du Pirée et perd le siège pour 33 voix. Elle sera élue en 1977 et réélue le 18 octobre 1981, le jour de son anniversaire, quand les socialistes remportent les élections.

Mélina Mercouri sera nommée ministre de la culture et des sciences. Elle le restera huit ans, sans interruption, la seule à ne pas changer de portefeuille. Dès sa nomination, elle apparaît comme la figure de proue du tout jeune pouvoir socialiste. Tout le monde la connaît à l'étranger et Andréas Papandréou l'utilisera souvent comme émissaire. Son action au ministère reste modeste en raison surtout du peu de moyens dont elle dispose, le budget de la culture n'atteint pas un demi point des dépenses du budget de l'Etat. Ses combats porteront donc une large part de symbole et tendront, dans la pure ligne du Pasok, à donner une fierté aux Grecs trop longtemps laissés pour compte dans le passé.

Lutte pour les Olympiades d'or

Elle lancera ainsi la bataille pour le retour en Grèce des marbres du Parthénon « achetés » en 1806 par Lord Elgin aux autorités ottomanes qui dirigeaient alors la Grèce. Les fameuses frises sont depuis exposées au British Museum qui est farouchement opposé à toute restitution. Mélina Mercouri obtiendra pour ce combat l'appui des travaillistes et lancera un concours international pour la construction d'un nouveau musée de l'Acropole où *« une salle restera vide jusqu'au retour des marbres »*.

Elle se jette aussi dans la lutte de la candidature d'Athènes pour les Jeux olympiques de 1996 mettant tout son poids pour obtenir ces olympiades d'or, cent ans après les premiers jeux modernes qui se sont déroulés à Athènes. Elle fera tout aussi pour donner à la capitale grecque une vie culturelle digne d'une grande métropole et enlèvera avec l'aide de son homologue français et ami, Jack Lang, la désignation en 1985 d'Athènes comme capitale culturelle de l'Europe.

L'échec en septembre 1990 de la candidature d'Athènes pour les Jeux olympiques l'atteint, mais elle se bat encore un mois plus tard pour arracher la mairie de la capitale aux conservateurs, revenus au pouvoir en avril. Son capital de sympathie, sa probité qui n'a pas été tachée par la série de scandales auxquels ont été mêlés plusieurs anciens ministres socialistes, ne suffisent pas à séduire les Athéniens. Après une campagne sans élan, elle perd, fatiguée et mal entourée, un combat qui ne lui convenait plus.

Sa santé s'est détériorée, elle a subi en 1989 au Memorial Hospital de New-York, où elle est décédée dimanche, une première ablation d'une tumeur cancéreuse aux poumons. En 1991, elle sera opérée à Paris de la colonne vertébrale et soignée pour une embolie pulmonaire. Elle ne cessera cependant pas de fumer. Avant de repartir pour un check-up à New-York au début février, elle laissera sur son bureau ministériel un paquet de cigarettes grecques portant écrit à l'encre son nom « Mélina ».

Malgré son échec aux municipales Mélina Mercouri n'avait pas quitté la scène politique grecque et demeurait membre du bureau du Pasok. Se lançant dans la bataille macédonienne, se voulant uniquement « patriote » et surtout pas « nationaliste » ou « chauvine », elle fait appel une nouvelle fois à Jack Lang et à son « ami » François Mitterrand. Le président français lui répond en juillet 1992 : *« La France a été la première à faire connaître sa position au sein des Douze en faveur de la thèse grecque, je ne comprends pas comment vous avez pu en douter. »*

Lorsque Andréas Papandréou, qu'elle n'a jamais abandonné, et le Pasok reprennent le pouvoir en octobre 1993, elle est là et retrouve le ministère de la culture. Elle prend dans la bataille du GATT le flambeau avec la France, « sa deuxième patrie », pour imposer « l'exception culturelle ». Au Festival de Salonique, en novembre, elle s'écrie : *« J'ai donné ma vie au cinéma : les Américains veulent mettre à genoux le cinéma européen, il faut réagir et vite. »*

A Athènes, au ministère, son action est centrée sur la défense du patrimoine culturel de la Grèce. Le rapatriement des frises du Parthénon est de nouveau à l'ordre du jour. Elle veut faire enseigner l'art et la culture dès l'école primaire ; faire, avec l'aide de l'UNESCO et de l'Union européenne, de la mer Egée et de ses trois cents îles grecques un vaste parc culturel, transformer le centre d'Athènes en unifiant dans un parc de verdure les sites antiques autour de l'Acropole.

Star du cinéma des années 50 et 60, figure phare de la grécité des années 70 et 80, Mélina Mercouri a été un emblème pendant quarante ans : elle sera enterrée jeudi à Athènes avec *« les honneurs d'un premier ministre »*, a décrété Andréas Papandréou. Les théâtres d'Athènes ont fermé leurs portes dimanche soir en guise de deuil. Les drapeaux grecs flottant sur l'Acropole, sur Olympie, Delphes et tous les sites antiques ont été mis en berne pour une semaine. Et toutes les radios et télévisions grecques n'ont cessé de diffuser *les Enfants du Pirée* la chanson de *Jamais le dimanche*. Pourtant c'est arrivé dimanche.

DIDIER KUNZ

هكذا في الأصل

CINÉMA

Mort du réalisateur Tenguiz Abouladze

Le cinéaste géorgien Tenguiz Abouladze est mort le 6 mars, en Géorgie des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix ans.

Il a beaucoup fait parler de lui au Festival de Cannes 1987, avec *Repentir*, satire acerbe d'un dictateur personnifiant à la fois Staline et Hitler, et qui reçut le prix spécial du jury, le prix de la critique internationale et celui du jury œcuménique. Avant ces Prix, on ne peut pas dire qu'il était très connu en France.

Né à Koutaisi, en Géorgie, le 31 janvier 1924, Tenguiz Abouladze fait ses études à l'Institut théâtral de Tbilissi, puis à l'Institut du cinéma de Moscou, où professent Mikhail Romm et Sergueï Youtkevitch. Il réalise son diplôme de fin d'études en 1952, avec son ami Revaz Tchkheidze (un documentaire sur un grand compositeur géorgien, Dmitri Arakichvili). Jusqu'en 1956, Abouladze et Tchkheidze mènent une carrière commune dans le documentaire et le court métrage. Ils vont être considérés comme les artisans, au sein de la production soviétique, d'une renaissance du cinéma géorgien (Paradjanov commençait, et Iosseliani ne débutera qu'en 1967).

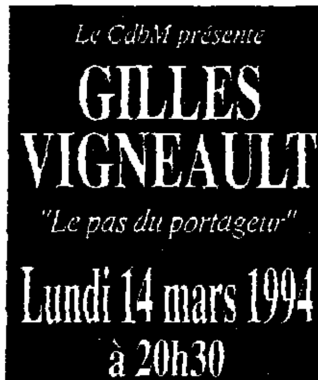
Abouladze travaille ensuite seul. Il se fait remarquer, en 1968, avec *l'Incarnation*, qui fait référence à un poète national, Vaza Psaleva, puis avec *Un collier pour ma bien-aimée* (1971). *L'Arbre du désir* (1976) est une sorte de poème esthétisant sur un village du Caucase bridé par les traditions, juste avant la révolution. Ce film ne sortit en France qu'après le succès cannois de *Repentir*.

Il revenait sans doute à un cinéaste géorgien de s'en prendre à cet autre Géorgien nommé Staline. *Repentir* avait été conçu en 1984, soit à la fin de l'ère Brejnev ; retenu un certain temps, il était venu représenter, dans notre festival international, la perestroïka de Gorbatchev. En définitive, ce film eut, surtout, une importance politique.

J. S.







THÉATRE

PAN THEODOR MUNDSTOCK à Créteil

Ladislav Fuks, l'homme de Prague

PRAGUE
correspondance

Au dernier Festival d'Avignon, dans un décor gris, un petit homme au regard distrait bouleversait les spectateurs. Bruno Boëglin s'était mis en scène, il avait adapté le roman de Ladislav Fuks, *Pan Theodor Mundstock*, jouait l'histoire de cet employé dans une fabrique de cordes et ficelles, qui vit seul avec une poulette. Quand les Allemands occupent la Tchécoslovaquie, il est interdit de travail parce que juif. Il tente de se suicider, écrase sa poulette. Il connaît son destin, et s'exerce à s'habituer à la mort. Il transmet son expérience au fils des voisins. Le jour où il reçoit sa convocation, il se fait écraser par un camion militaire. C'était le spectacle choc d'Avignon 93. Il a été repris en tournée.

Repli et isolement

Ladislav Fuks n'est pas venu le voir. Il habite toujours Prague. Après de difficiles négociations, il a fini par accepter un entretien, a donné un rendez-vous précis, limité dans le temps. *« Pas de visite sans accord préalable par téléphone ou par écrit »*, signé Ladislav Fuks. Le mot, dactylographié, est posé bien en évidence sur la porte. Cela se passe dans le quartier résidentiel de Dejvice, dans un immeuble à la montée d'escalier sale, déglinguée : un immeuble moyen. Ladislav Fuks ouvre dès que l'on frappe à la porte. Il attendait.

L'appartement est un monument kitsch. Du couloir au bureau, pas un centimètre carré qui ne soit « décoré ». Le masque en carton d'un ancien dirigeant de la RDA côtoie des photos de pin-up en bikini, des cartes postales argentées de la tour Eiffel, un vitrail en plastique, Fidel Castro veille sur une armée de bibelots. Milan Kundera dit que le kitsch *« oscille entre l'être et l'oubli »*. Chez Ladislas Fuks, on oublierait qu'à dix minutes la Moldau coule aux pieds du Château.

L'homme est courbé : il a soixante-dix ans. A quarante ans, il écrivait *Pan Theodor Mundstock*. Dans son bureau confiné, il lit une déclaration manuscrite, soulignée de rouge, qu'il a préparée. Au milieu d'une phrase, il s'interrompt et fixe son intervieweur : *« Vous savez, il y a des choses qu'un auteur vit si fortement qu'il ne peut pas ne pas les écrire. C'est comme la vapeur dans une casserole, il faut qu'elle sorte. J'ai connu un homme comme Theodor Mundstock, profondément bon. Tout le monde dans la maison l'aimait, même la concierge. Quand les nazis sont arrivés, j'ai vu comme il souffrait. J'ai compati à ses angoisses, je les ai vécues avec lui. »*

Ladislav Fuks n'est pas juif, sinon à travers cette compassion pour le « vrai » Mundstock, compassion qu'il a su transmettre avec une force saisissante. Paru en Tchécoslovaquie en 1963, le livre est sorti en France en 1971, chez les Éditeurs français réunis (maison proche du PCF, aujourd'hui disparue), et traduit dans le monde entier. Bruno Boëglin l'a lu en 1978, a laissé passer quinze ans, pendant lesquels, dit-il *« j'avais Mundstock en moi »*.

Derrière les lunettes, le regard de Ladislav Fuks a comme des pointes d'inquiétude. Il parle de Bergson, à qui il a consacré sa thèse de philosophie. De Kafka, à qui on l'a comparé, bien qu'il n'ait lu ses livres que tard : *« Je n'ai pas la même relation que lui à Prague »*... Et il commence le récit détaillé d'un dîner au restaurant, puis il conclut : *« Au retour, il faisait nuit. J'ai vu Mala Strana et le Château illuminé, c'est beau vous savez »*... Imaginez un écrivain parisien qui s'émerveille devant la place de la Concorde la nuit. Le monde de Fuks est-il à ce point hors du monde ?

Une chose est sûre, l'homme vit dans le repli, l'isolement. Il n'en a pas toujours été ainsi, dit-on. Lui-même parle des années où il accueillait des personnalités étrangères dans un château de Bohême qu'il aime beaucoup. Il travaillait alors pour le ministère de la culture, était admiré de tous pour son œuvre, qui compte plusieurs romans célèbres, dont *Variations pour corde sombre* et *l'Incinérateur*, dont Juraj Hertz a tiré un film. C'est au tournant des années 70, après la répression du « Printemps de Prague » que les choses ont changé.

Ladislav Fuks ne veut pas parler de politique : *« Pourquoi en parler ? Ça va mieux maintenant. »* A la question : *« Est-ce vrai qu'un de vos livres a été interdit ? »* ses bras dessinent un non catégorique. C'est fini. Il ne veut plus rien dire, reste courtois, s'inquiète de ce que l'on n'oublie rien avant de partir. On laisse derrière soi un homme muré dans son musée.

Un pacte avec le diable

Dehors, au bruit des cloches se mêle celui des marteaux sur les charpentes. Prague, le plus beau décor de la Vieille Europe, sort de ses années de plomb en redorant ses coupoles. Tout près du pont Charles, dans le quartier juif qui fut celui de Mundstock et de Kafka, quelqu'un explique pourquoi Fuks n'appartient plus au paysage : *« C'était l'écrivain tchèque le plus doué. Mais il a signé un pacte avec le diable. Dans les années 70, il a écrit plusieurs livres « dans la ligne ». Ce n'était pas le cas auparavant. Il s'est posé en moraliste, c'est cette contradiction que l'on ne peut pas accepter. »* En 1978, Ladislav Fuks a été nommé « artiste émérite ».

Dans ses récits autobiographiques, Bohumil Hrabal fustige sa propre lâcheté. Dans la Tchécoslovaquie d'aujourd'hui, séparée en deux Etats, après la chute du communisme des listes d'intellectuels compromis ont circulé, officieusement, car les archives n'ont pas été ouvertes. La question reste posée sur l'attitude de Ladislav Fuks. Et de bien d'autres.

MAUD MERISI

► Créteil. Maison des arts, place Salvador-Allende. Métro Créteil-Préfecture (hôtel de ville). Jusqu'au 13 mars, à 20 h 30, relâche le 9, matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 45-13-19-19. De 55 F à 100 F.

LEV DODINE à l'Odéon

Un kolkhoze en forêt

« Frères et sœurs, consacrez-vous à la victoire sur l'ennemi, faites tout ce que vous pouvez pour écraser l'ennemi, le nazi allemand ! » : ce sont les deux premiers mots de cet appel de Staline, le 3 juillet 1941, qui forment le titre du « spectacle-fétiche » des acteurs de Lev Dodine, *Frères et sœurs*. Ils l'avaient présenté déjà à Paris en 1989, mais ils ont tenu à le reprendre pour ouvrir leur « saison russe » au Théâtre de l'Odéon (ils vont jouer ensuite *les Etoiles dans le ciel matinal*, d'Alexandre Galine, *la Cerisaie*, de Tchekhov, *Baraque de foire*, d'Alexandre Blok, et *le Phénix*, de Marina Tsvetaïeva).

Frères et sœurs est l'adaptation du roman de Fedor Abramov, *Chronique de Pekachino*. C'est la vie d'un village du grand nord de la Russie, dans la région d'Arkhangelsk, de 1945 aux années 1950. Abramov, qui est né dans ce village en 1920, raconte d'abord la faim pendant les années de guerre et juste après. Il n'y a pas même de pain (c'est un village de forêt, on produit surtout du bois, les habitants fabriquent, avec de la mousse, un faux pain, immangeable). Tous les hommes sont au front, du moins ceux qui n'ont pas été tués, et seules les femmes répondent de la survivance des foyers.

Or la fin de la guerre ne va qu'aggraver le froid, la faim, le désarroi. Il ne rentre des lignes que deux hommes, mais l'un a été prisonnier de guerre, et le sort de ceux qui furent faits prisonniers de guerre par les Allemands a été l'un des crimes les plus noirs de Staline : ils croyaient enfin rentrer chez eux, mais, à la frontière, ils étaient transférés dans des trains qui les emportaient en Sibérie ou dans les camps de l'extrême Nord. Il en fut de même des civils, femmes et enfants, surtout des Ukrainiens, que les Allemands avaient déportés en Allemagne, dans les camps ou dans les usines de guerre. Le petit nombre des anciens prisonniers ou déportés qui surent rejoindre leur village, comme le Timofeï de la pièce, furent persécutés par les responsables locaux du parti, tenus à l'écart. Abramov montre aussi qu'après la guerre les réquisitions de récoltes et de main-d'œuvre, les impôts (sous couleur d'« emprunts » forcés) et diverses formes de travail obligatoire décimèrent les kolkhoziens.

Paru en 1973 à Moscou, (c'était sous le pouvoir de Brejnev-Kossyguine-Podgorny), le roman de Fedor Abramov fut arraché, et lu partout dans la fièvre (en 1962 et 1963, sous Khrouchtchev, avaient paru, d'ailleurs chez le même éditeur, les deux premiers livres de Soljenytsine). Lev Dodine présenta son adaptation du roman d'Abramov en 1985, à Leningrad (Iouri Lioubimov, de son côté, donna à la Taganka une autre pièce d'après Abramov, sur ce même village, *Milentievna)*.

Frères et sœurs est tenu pour la plus belle réussite de la compagnie de Lev Dodine. Paroles, manières d'être jusque dans les moindres détails des gestes, costumes, climat général, et jusqu'à la lumière, sont d'une vérité immédiate, saisissante, mais pour nous cette vérité russe, et aussi, d'ailleurs, à ce moment-là, soviétique, est d'une charge affective intense, si bien que le réalisme de Lev Dodine, et le jeu criant de vie réelle des acteurs, éclatent d'une violente poésie qui bouleverse. En même temps, la précision des faits et gestes, et des dialogues, nous permet de saisir mieux qu'à la lecture les agencements du pouvoir du parti, l'incroyable irréalisme des décisions et des contre-décisions, au point que les seuls sursauts lucides de survivance devenaient oppositionnels et n'échappaient pas à la prison.

Lev Dodine sait donner aux « scènes collectives » surtout (réunions des kolkhoziens, fêtes, mariage...), un allant, un relief, une intensité humaine, magnifiques. Et alors l'énergie spirituelle, enthousiaste, des acteurs, évidente, devient contagieuse. Le théâtre de Lev Dodine, dans ces instants, tourne à la magie.

MICHEL COURNOT

► Odéon, place de l'Odéon, Paris-6e. Métro Danton. Prochain spectacle de Lev Dodine : *les Etoiles dans le ciel matinal*, d'Alexandre Galine, du 9 au 12 mars, à 20 h 30. Tél. : 44-41-36-36. De 50 F à 100 F.

MODE

Info ou intox ?

On se rend d'un défilé à un autre en zappant du Bébête-Show de la haute couture (Vivienne Westwood) à un remake de *l'Espionne qui venait du froid* (Claude Montana), voire à un documentaire sur Cosette chez les Serbes (Ann Demeulemeester). Au Carrousel du Louvre, la réalité et la fiction se superposent, à l'image d'un vêtement d'hiver trop petit, trop court, trop long, sans véritable ligne. Tout bouge.

La tendance est aux caméras, les vraies, les vraies fausses. Sans boîte noire, point de salut. En coulisses, c'est l'émeute. *« Robert, qu'est-ce que tu as pensé de mon show ? »* Réponse d'Altman à Rykiel : *« Mais, Sonia, je ne l'ai pas vu, je regardais le mien... »*

Le tournage de *Prêt à porter* donne une ambiance particulière au défilé, révélant l'aspect factice de ce monde où chacun croit exister pour le quart d'heure de sa prestation. L'atmosphère est électrique, tout le monde filme tout le monde. Chacun, parce qu'il se sent regardé peut-être, amplifie ses mots, ses applaudissements, ses sourires.

Les acteurs deviennent voyeurs, Kim Bassinger joue à la journaliste et lit le texte de félicitations que lui tend un assistant d'Altman comme un miroir. Lauren Bacall arrive, essuie une trace de rouge baiser sur les joues de Sonia Rykiel, qui parle de son prochain livre, *« l'histoire d'une femme, d'un homme et d'un pull. L'homme est jaloux du pull »*. Les mannequins ressemblent à des poupées qu'on abandonne pour d'autres jeux. L'une d'elles s'affale sur une chaise, on lui délace ses bottines, elle croque un sandwich. Il y a quelques minutes à peine, elle s'élançait sur le podium, luxueuse passagère d'un Orient-Express, vêtue de ce noir que Sonia Rykiel allume de strass, de paillettes, avec une bande sonore tricotée main par Malcolm McLaren.

Papillons au soleil de satin

Chacun se fait sa pub. Heureusement, parfois, les projecteurs s'éteignent, et la vie renaît ailleurs, dans les silences d'un vêtement calligraphié dans l'espace, les noirs et les bleus d'encre de Yogi Yamamoto, redingote et kimono d'ombre, d'où s'échappent des soies vives couleur de laque et de poissons japonais.

Un mystère que célèbre, avec la dérision en plus, l'Anglais John Galliano, transformant les plus belles filles du monde en geishas couture, papillons au soleil de satin, favorites d'une maison close du vieux quartier de Gion à Kyoto, battant du cil sous leur robe « lingerie fine ». Le tout dans un hôtel particulier rive gauche au bord de l'abandon, prêté par une mécène à celui qui a quasiment dû s'autofinancer pour cette collection bijou, faute de soutien industriel. Le carton d'invitation était, loin du bruit et du tourbillon médiatique, à la mesure de ses promesses : la clé des songes.

LAURENCE BENAIM

MUSIQUES

Un Printemps de Bourges bien ordonné

La dix-huitième édition du Printemps de Bourges se déroulera du 19 au 24 avril. Coloré, mais sans excès, à l'image de l'affiche de cette année (un pingouin jouant de l'accordéon), le Printemps 1994 néglige les locomotives anglo-saxonnes au profit des artistes francophones et privilégie la multitude de styles et de personnalités.

La mosaïque, 58 spectacles sur six jours, est prometteuse. Chez les Anglo-Saxons, les champions seront Texas (le 20) et Iggy Pop (le 22), les Cocteau Twins (le 24), qui clôtureront la manifestation après Johnny Clegg, découvert à Bourges en 1988.

Les têtes d'affiche francophones seront Liane Foly (le 19), Nilda Fernandez, qui y débuta il y a dix ans (le 20), Jean-Louis Murat, Laurent Voulzy (le 21), Stephan Eicher, les Rita Mitsouko (le 22), Pigalle, Eddy Mitchell (le 23), Alain Chamfort, Patricia Kaas (le 23)... Les « nouveaux talents » bénéficieront d'une nouvelle étiquette, la catégorie « franc-chanter » : Les Têtes raides (le 20), Thomas Fersen (le 19 avril), Rachel Des Bois (le 23), Soon E MC, compagnon de route de MC Solaar (le 24)... On obtient ainsi un reflet exact des tournées en cours.

Les « Découvertes », une des spécificités de ce festival, dont le budget est de 23 millions de francs pour 1994, seront suivies par les professionnels avec beaucoup d'attention chaque jour. Sélectionnées par le « Réseau printemps », à travers vingt-deux antennes régionales et neuf antennes européennes (dont la Pologne, le Portugal et le Danemark) et deux au-delà de l'océan (Québec, île de la Réunion), ces « Découvertes » permettent de détecter d'éventuels jeunes talents..

Flamenco danse du ventre

Hormis Zao (programmé en salle le 22), les musiques du monde ont quitté la scène pour un sympathique chapiteau, dénommé cette année Exotic Mirrors, où l'on boit, où l'on mange. Flamenco, danse du ventre, zouk, côtoieront les numéros de cabaret, avec orchestres, jongleurs et magiciens. Une autre philosophie.

Une section « American Virtuosos and Poets » réunira des personnalités telles que Amos Garett (le 20) ou Jonathan Richman (le 21). Le 23, une « Nuit des Shadoks », avec Claude Piéplu, sera doublée d'une *« techno house party »* avec *disc-jockeys* et stroboscopes.

Mort du compositeur américain Walter Kent. – Le compositeur américain Walter Kent est mort le 1er mars à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Walter Kent était devenu célèbre durant la seconde guerre mondiale grâce à *Blue Birds over the White Cliffs of Dover*, l'une des chansons fétiches des Alliés. Cette chanson, interprétée pour la première fois en 1941, était devenue l'un des symboles populaires de la lutte contre l'Allemagne nazie. Walter Kent avait dû attendre l'âge de soixante-dix-sept ans pour voir enfin pour la première fois les falaises de Douvres qu'il avait chantées.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

S'inquiétant des risques pour l'emploi

Le PDG de GIAT-Industries critique le Livre blanc sur la défense

« Le Livre blanc sur la défense n'apporte aucun élément véritablement nouveau à la réflexion », a déclaré, la semaine dernière, devant les députés de la commission de la défense, Pierre Chiquet, PDG du groupe GIAT-Industries. Il a exprimé *« son regret »* d'avoir à gérer une situation difficile *« sans disposer de visibilité à moyen et long terme »*. M. Chiquet a estimé que, faute de visibilité suffisante, *« les industriels devaient toujours traiter à chaud les problèmes de l'emploi »* et il a accusé *« le gouvernement et les états-majors de ne pas maîtriser toutes les conséquences des évolutions en cours »*.

« Si le contrat avec Abou-Dhabi [la vente de quelque 300 chars Leclerc] *n'avait pas été signé*, a expliqué le PDG du groupe qui conçoit la gamme complète des armes terrestres, *GIAT-Industries aurait sans doute disparu. » « L'Etat français n'a pas l'habitude*, a-t-il dit, *de soutenir les industriels et ne s'engage pas toujours au même niveau que les autres Etats à l'exportation, comme l'exige la compétition internationale. »*

Pour le marché national, M. Chiquet a déclaré que *« la réduction de commandes du char Leclerc, qui ont été ramenées de 66 à 44, entraîne le sous-emploi de mille salariés et des pertes financières »*. Il a annoncé un accord avec l'allemand Mercedes afin de développer le programme VBM (véhicule blindé modulaire). Pour la France, ce projet consiste à prévoir le remplacement des VAB et AMX-10. La *coopération entre GIAT-Industries et Mercedes va permettre de produire un blindé commun, aussi destiné au marché mondial. La cible est de dix mille exemplaires. A ce programme pourraient être associés la société allemande Krauss Maffei et le groupe français Panhard.

AÉRONAUTIQUE : les études conjointes Boeing-Airbus sur un avion de très grande capacité se poursuivent. – Les études de faisabilité pour un avion de très grande capacité (500 à 800 places) menées conjointement par Boeing et les quatre partenaires du consortium européen Airbus vont continuer jusqu'à la mi-1995. La décision a été prise à Londres à l'occasion d'une réunion, la semaine dernière, destinée à faire le point sur l'état d'avancement des recherches.

SOCIAL

Selon l'Organisation internationale du travail

820 millions de personnes au chômage ou en sous-emploi dans le monde

Près de 30 % de la population active mondiale, soit environ 820 millions de personnes, se trouve au chômage ou dans une situation de sous-emploi, selon un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui estime que le monde compte 120 millions de chômeurs *« officiels »*.

Alors que le taux de chômage dépasse 10 % dans les pays de l'ex-URSS et que *« presque la moitié des chômeurs européens le sont depuis un an ou plus »*, l'OIT met en exergue le degré et la vitesse des changements technologiques ainsi que la concurrence économique.

Dans ce document publié lundi 7 mars, l'organisation s'inquiète également de la croissance du travail clandestin dans les zones urbaines.

Estimant que *« le monde a besoin d'une stratégie et d'un cadre internationaux »* pour faire face à cette situation, l'OIT considère que *« les droits des travailleurs doivent être protégés dans la conversion mondiale à l'économie libérale »*.

ÉTRANGER

Un entretien avec Romano Prodi, patron du holding d'Etat italien

Le président de l'IRI « jure de mener à bien la privatisation »

Renforcé par le succès de la mise sur le marché de la Comit, l'une des principales banques commerciales transalpines, Romano Prodi, le président du holding d'Etat IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), est devenu l'homme fort des privatisations italiennes. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Prodi fixe à la fin de l'été la vente très attendue de la STET, société de télécommunications nationale. Une opération qui, estime-t-il, doit s'effectuer sans noyau dur, par mise sur le marché, mais en garantissant un contrôle italien. Pour le président de l'IRI, les élections législatives des 27 et 28 mars ne remettront pas en cause le processus amorcé.

ROME

de nos envoyées spéciales

Mardi 1er mars aura été la grande journée de Romano Prodi, le patron de l'IRI, l'Istituto per la ricostruzione industriale. Devant l'afflux de la demande, il a fallu clore, deux jours à peine après l'avoir lancée, l'offre publique de vente sur la Banca commerciale italiana (COMIT), l'une des multiples participations du holding d'Etat qu'il préside.

Une vraie victoire pour cet universitaire de cinquante-quatre ans, qui a dû défendre pied à pied sa méthode de privatisation : celle de la mise sur le marché, sans composition de noyau dur préalable, d'une des plus importantes banques du pays, en interdisant, qui plus est, à tout actionnaire de ramasser plus de 3 % du capital. Tant pis pour Mediobanca, la compagnie d'assurances Generali ou la Gemina, l'une des compagnies financières contrôlées par la Fiat qui se seraient bien vu rafler une part plus importante des actions mises en vente. *« La privatisation d'une entreprise est quelque chose de profondément empirique »*, commente, philosophe, cet homme rond, fin cycliste à ses heures, qui, rapporte la chronique, trouve l'inspiration en allant faire des tours de piste avec le célèbre coureur transalpin Gianni Bugno.

« On nous incitait à la prudence en raison de l'ampleur de la tâche et du niveau peu élevé de la Bourse de Milan. Or il ne faut pas considérer le marché financier de manière statique, mais plutôt compter sur la dynamique que créent certaines privatisations. Il y un an, le niveau moyen des transactions réalisées chaque jour sur la place de Milan était de l'ordre de 100 milliards de lires. Aujourd'hui, il est dix fois plus important. » Satisfaction tranquille du patron d'un holding d'État à la dérive, rappelé aux commandes en mai 1993 pour céder au plus vite tous les actifs vendables, redresser ce qui est redressable, organiser sans trop de douleur la liquidation du reste. Afin d'éviter que ce colosse présent dans tous les secteurs de l'économie italienne – de la banque à l'industrie sidérurgique en passant par les télécommunications, la construction aéronautique, la construction navale, la compagnie aérienne nationale Alitalia, la restauration, l'agro-alimentaire et les chaînes de télévision de la RAI – n'entraîne dans sa déconfiture les finances publiques transalpines.

Le levier des privatisations

Le pari est éminemment risqué. L'IRI dont les dettes sont estimées à 75 000 milliards de lires (environ 250 milliards de francs) et qui ploie sous les frais financiers a, il est vrai, bénéficié de coups de pouce. D'abord, une réévaluation d'actifs. Ensuite, un abandon de créances contractées auprès du Trésor. Mais ces deux opérations font surtout figure de rustines. Pour éviter la faillite du géant, assimilée par un commentateur à *« un nouveau Vietnam »*, le dispositif de sauvetage mis en œuvre par Romano Prodi, avec la bénédiction du président du conseil, Carlo Azeglio Ciampi, repose sur la vente rapide de quelques joyaux, dont la Comit faisait partie.

Déjà patron de l'IRI de 1982 à 1989 – il voulait alors le redéployer vers les hautes technologies –, Romano Prodi est aujourd'hui placé dans la position du liquidateur. Un terme qu'il refuse. *« Liquider est une attitude passive. Nous, nous avons choisi une attitude offensive »*, explique-t-on via Veneto, au siège du conglomérat. Dans ce bâtiment suranné, mi-palais mi-administration, occupé par les bureaux d'huissiers, jadis symbole des ambitions de l'Etat, les dirigeants de l'IRI ont tout bonnement décidé d'utiliser la restructuration indispensable du holding d'Etat comme un levier pour donner de l'air au capitalisme transalpin, pour l'émanciper de la cotutelle bienveillante des pouvoirs publics et des grandes familles.

La priorité à l'actionnariat populaire sur les noyaux durs est politique, au sens large du terme, reconnaît en substance Romano Prodi. *« Je suis logique dans ma réflexion. Il faut adapter les privatisations à la structure des entreprises et au système économique dans lesquelles elles s'insèrent. En France, il existe un pouvoir diffus et consolidé de quinze à vingt ensembles économiques ; On peut donc renforcer ce système par les privatisations. Dans un tel cadre, la méthode des noyaux durs est très intelligente. Elle permet de maintenir l'équilibre existant des pouvoirs tout en rendant l'actionnariat de ces ensembles plus large, plus international, plus efficace. En Italie, les choses sont différentes. Quatre à cinq groupes seulement figurent parmi les cent premières entreprises européennes. On y trouve l'IRI, l'ENI, deux holdings d'Etat, Ferruzzi-Montedison – qui n'a plus d'argent – et le groupe Agnelli. Que signifie opérer avec des noyaux durs quand il ne reste que la Fiat ? On ne peut donner tout le pouvoir à un seul. »*

L'idée est donc de détourner pour partie une épargne nationale importante mobilisée dans les BOT, les très populaires bons du Trésor, pour la canaliser sur des opérations de privatisation *« crédibles »*, *« précises »* et *« transparentes »*. A l'image de celle de la Comit ou, quelques mois auparavant, de celle du Credito italiano.

Privatiser en misant exclusivement sur le marché... La méthode n'est pas applicable à tout coup, reconnaît bien sûr M. Prodi. En pleine restructuration et en voie de démantèlement, le groupe sidérurgique Ilva, aux pertes abyssales, est invendable sur le marché. Des négociations ont été engagées avec des repreneurs pressentis, parmi lesquels les groupes français Usinor Sacilor et Vallourec, l'allemand Krupp, susceptibles d'être intéressés par certaines activités. Auparavant Italgel, spécialisé dans les surgelés, avait été cédé au suisse Nestlé. Mais *Romano Prodi compte bien* employer la méthode de l'offre publique de vente pour le tranfert au privé de la STET, groupe de télécommunications.

Une énorme opération

« Mère de toutes les privatisations », la vente de la STET présente toutes les caractéristiques d'une énorme opération. D'abord parce qu'auparavant il faudra mettre en cohérence les différentes participations de l'Etat dans le secteur des télécommunications. Aujourd'hui, la STET contrôle trois entités, la SIP (opérateur du trafic téléphonique national), Italcable (en charge des *liaisons téléphoniques* extracommunautaires) et Telespazio (pour les liaisons satellitaires). Iritel, qui gère les appels avec les pays de la Communauté, est contrôlé directement par l'Etat. L'idée est de réunir cette dernière société aux trois autres pour former un ensemble baptisé Telecom Italia dont la STET serait l'actionnaire majoritaire. Et c'est seulement après cette opération de mise en cohérence que la nouvelle STET *sera privatisée. Probablement à la* fin août. Aujourd'hui, la participation de 52,9 % de l'IRI dans la STET est évaluée à 8 000 milliards de lires, soit 27 milliards de francs. La valeur d'Iritel tourne, pour sa part, autour de 4 500 milliards de lires (15 milliards de francs).

Le dossier est délicat pour d'autres raisons. D'abord, il y a la vive opposition de Paolo Savona, ministre de l'industrie, résolument hostile à la transformation en « public company » à l'américaine des sociétés privatisées. Selon Romano Prodi, le débat est quasiment tranché : *« La STET, à l'instar de la Comit, sera privatisée par cession sur le marché boursier. »* La formule ne convient qu'à moitié aux géants étrangers qui, tels le français Alcatel, le suédois Ericsson, l'américain ATT ou l'allemand Siemens suivent de très près le dossier, tous candidats présumés à un éventuel groupe d'actionnaires stables. Pas question non plus de laisser un rôle dominant aux groupes et opérateurs étrangers, fussent-ils communautaires. *« Le secteur des télécommunications est un secteur sensible. Les Italiens auront la majorité. »*

Sensible, le secteur des télécommunications l'est d'autant plus que l'attribution du réseau de téléphonie mobile est aujourd'hui l'objet d'une bataille féroce – lourde d'enjeux politiques – entre deux consortiums. Le premier est mené par Carlo De Benedetti, le second par la Fininvest de Silvio Berlusconi et le groupe Agnelli. Un choix extrêmement difficile dont le patron de l'IRI reconnaît, non sans humour, qu'il n'aimerait pas être à la place du ministre des postes obligé de trancher *« entre le possesseur du premier grand journal italien* (De Benedetti) *et celui du deuxième grand journal* (Agnelli aidé de Berlusconi). » La décision interviendra probablement après les élections législatives des 27 et 28 mars.

Un scrutin historique dont l'issue pourrait remettre en cause le programme de privatisations ? *« Franchement, je ne pense pas*, répond Romano Prodi. *Le thème est devenu populaire, les gens y croient. Tous les partis, à l'exception de Rifondazione Comunista, l'équivalent de votre PCF, l'ont inscrit en tête de leurs priorités ! D'ailleurs, sur le plan économique, c'est la première fois que tout le monde est d'accord sur un même modèle, de « marché ». Les divergences portent plutôt sur la politique fiscale. »* Enfin, restera l'inconnue de la RAI, cette *« anomalie embarrassante »*, citadelle audiovisuelle d'Etat, jusqu'ici aux mains de la *« partitocratie »* dont l'IRI, principal actionnaire sur le papier, voit son rôle limité à éponger les dettes abyssales sans même participer à la nomination du conseil d'administration.

Quant à son avenir – postélectoral s'entend –, M. Prodi, dont le nom avait été avancé pour la présidence du conseil avant celui de M. Ciampi, pense-t-il avoir une seconde chance ? Après tout, cet homme du centre apprécié à gauche pourrait être un utile recours... *« A ma connaissance, il n'en est pas question. Si j'avais nourri cette ambition, j'aurais pris part à la bataille électorale, ce qui n'est pas le cas. Le nouveau président du conseil, à mon sens, devra sortir des urnes, le gouvernement* « technique » *de M. Ciampi était une exception née des difficultés passées. De toutes façons, j'ai juré de mener à bien la privatisation de l'IRI. »* Et de produire, en éclatant de rire, le double d'une lettre de Mussolini en date du 9 mars 1934, retrouvée dans les archives, dans laquelle le « Duce » se dit favorable à la privatisation de la Comit...

MARIE-CLAUDE DECAMPS et CAROLINE MONNOT

Voulant développer un « capitalisme populaire »

Le gouvernement hongrois lance un programme de dénationalisation massive

A deux mois des élections législatives qui ont de fortes chances d'être remportées par les socialistes (ex-communistes réformateurs), le gouvernement conservateur de Budapest a mis en route, la semaine dernière, un programme dit de « privatisation de masse », destiné à jeter les bases d'un « capitalisme populaire ». A l'étude depuis plus d'un an, ce projet a suscité de vives polémiques, y compris au sein de la coalition au pouvoir, et a contribué à la démission de l'ancien ministre des finances, Mihaly Kupa, en février 1993.

L'objectif de ce programme est double : donner un coup de fouet aux privatisations – le moteur de la transition économique – et désamorcer l'inquiétude de plus en plus perceptible de la population face au coût social des changements en créant une nouvelle « classe » de petits porteurs pour montrer que les bénéfices du marché ne sont pas que l'apanage d'une poignée de privilégiés.

Politiquement, ce projet était initialement destiné à couper l'herbe sous le pied aux mouvements minoritaires d'extrême droite qui dénonçaient bruyamment le *« bradage »* du patrimoine de l'Etat aux investisseurs étrangers et la politique *« antinationale »* du gouvernement. Aujourd'hui, à quelques semaines des élections de mai, le pouvoir espère aussi que ce programme l'aidera à limiter l'ampleur de la victoire prévisible des socialistes, qui mènent déjà une campagne en dénonçant les *« abus »* de la privatisation.

Mais cette opération, qui doit démarrer en avril, a aussi une portée économique. Même si la Hongrie demeure le pays de l'Est qui attire le plus de capitaux étrangers, le rythme des privatisations s'est essoufflé, alors que les finances publiques dépendent de plus en plus des recettes des ventes des entreprises d'Etat pour combler le gonflement du déficit budgétaire (6,8 % du PNB).

Mobiliser l'épargne disponible

Tout en écartant la distribution gratuite par « coupons » de la propriété de l'Etat, comme dans l'ex-Tchécoslovaquie, le gouvernement cherche à mobiliser l'épargne disponible pour accélérer les privatisations. Objectif : vendre, au cours des cinq prochaines années, soixante-dix entreprises dont la valeur est estimée à 120 milliards de forints (environ 19,3 milliards de francs), soit l'équivalent de près de 10 % des actifs de l'Etat.

L'opération, gérée par la caisse d'épargne hongroise (OTP), va se dérouler en plusieurs étapes et commencera par la mise à disposition de quatre compagnies représentant des *« valeurs sûres »* déjà partiellement privatisées, telles que la chaîne d'hôtels Pannonia et le complexe chimique Pannonplast. Pour inciter les petits porteurs, le gouvernement va mettre à la disposition de plusieurs millions de Hongrois des bons de crédit d'une valeur nominale de *100 000 forints* (environ 6 200 francs), cédés au prix de 2 000 forints, et remboursables sur cinq ans à un taux de 7 %.

Moins ambitieux que prévu à l'origine, ce projet à fortes connotations politiques marque *un changement en introduisant* une approche volontariste dans la conduite des privatisations, alors que la Hongrie avait, jusque-là, parié sur les seules forces du marché pour vendre le patrimoine de l'Etat. Toutefois, plusieurs banquiers à Budapest estiment que ce programme risque de ne pas produire les effets escomptés. Politiquement, sa mise en œuvre intervient sans doute trop tard pour que le gouvernement, au plus bas dans les sondages, puisse en tirer un réel bénéfice électoral. Et, économiquement, les dividendes attendus par les futurs actionnaires pourraient être moins élevés que prévu, vu l'incertitude entourant la santé financière des entreprises mises sur le marché.

YVES-MICHEL RIOLS

ÉTRANGER

La visite de Leon Brittan à Pékin

La Chine tente de rassurer l'Union européenne sur ses pratiques commerciales

Le commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, Sir Leon Brittan, a reçu des assurances multiples de membres du gouvernement chinois, au cours d'une visite de trois jours à Pékin qu'il a achevée la semaine dernière. Les autorités chinoises ont assuré que ce pays ne pratiquerait pas de mesures discriminatoires à l'encontre de firmes originaires d'Etats avec lesquels il nourrirait des différends politiques.

PÉKIN

de notre correspondant

Sir Leon Brittan était venu coprésider la réunion plénière du *comité conjoint sino-européen* et il a rencontré son homologue, Mme Wu Yi, ministre du commerce extérieur. Lors d'une conférence de presse, cette dernière *avait paru donner* la mesure des engagements chinois en matière de non-discrimination en réaffirmant, en réponse à une question, la menace de Pékin de rétorsions commerciales envers Londres pour sa politique à Hongkong. La *remarque* avait mené à un mini-incident, rare à Pékin, Sir Leon tenant à souligner la position européenne face à de telles menaces, provoquant en retour une remarque sèche de Mme Wu Yi : *« Vous tenez de tels propos parce que vous êtes anglais. »* Réplique de Sir Leon : *« Je parle au nom de l'Union européenne et pour chacun de ses membres. »* Mme Wu Yi : *« C'était une plaisanterie ! »* En était-ce *vraiment une ? Le ministre* chinois l'aurait réaffirmé à plusieurs reprises, a raconté par la suite le commissaire. En tout état de cause, un fonctionnaire chinois *mit rapidement* fin à la conférence de presse en arguant du programme de la visite.

La réinsertion dans le GATT

La Chine, qui dit aujourd'hui avoir levé ses sanctions économiques à l'encontre de la France, a publiquement menacé la Grande-Bretagne de se venger sur les contrats en cours de négociations avec des firmes britanniques à la suite de la décision de Londres de soutenir la libéralisation politique voulue, à Hongkong, par le gouverneur Chris Patten. Les *« assurances »* fournies à Sir Leon de ne plus recourir à de telles pratiques sont destinées à *faire* bonne figure dans la négociation sur le retour de la Chine au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Sir Leon a estimé que les propositions contenues dans un protocole qui a été établi par l'Union en vue d'énumérer les principes de réinsertion de la Chine dans le GATT avaient été acceptées par Pékin comme une base de négociation. Elles portent sur les exigences de fiscalité douanière, de transparence commerciale, d'*accès accru à la distribution* en Chine et aux secteurs bancaires et des assurances pour les compagnies étrangères. La négociation porte sur le calen*drier d'application des mesures* de libéralisation et la nature de l'engagement chinois à le respecter. Moyennant des promesses acceptables, a estimé le commis*saire européen*, Pékin pourrait rejoindre la future Organisation mondiale du commerce dès sa fondation.

Il reste cependant à Pékin à opérer un certain nettoyage de ses engagements commerciaux qui fournissent à certains partenaires puissants, notamment aux Etats-Unis, des concessions refusées aux Européens : par exemple, l'importation hors taxes de pièces d'automobile pour assemblage en Chine. De même, n'a-t-on guère constaté de progrès sur la querelle des statistiques, le système chinois lui permettant d'affirmer que ses échanges lui sont déficitaires, alors que les Européens – comme ses autres partenaires – s'estiment eux aussi en déficit face à Pékin. Sir Leon s'est félicité des engagements de la Chine dans la lutte contre la piraterie industrielle, en matière de disques compacts digitaux notamment (*le Monde* du 3 février). Il a insisté auprès des Chinois pour que cesse la discrimination des prix pratiquée envers les étrangers et les firmes étrangères implantées en Chine sous prétexte de réaménagement monétaire (*le Monde* daté 27-28 février).

Au chapitre des droits de l'homme, le commissaire européen a *insisté sur l'importance de* cette question pour les gouvernements et opinions publiques de l'Union, tout en précisant que la philosophie de celle-ci consistait *à séparer le commerce de la question* des droits de l'homme. Contrairement aux Etats-Unis ? lui fut-il demandé. *« L'Union européenne est un animal très différent des Etats-Unis »*, répondit-il, arguant de ce que la libéralisation économique amènerait en Chine, comme ce fut le cas ailleurs, une libéralisation politique. Pékin, note-t-on, se réjouit de voir cette thèse mécaniste colportée par des interlocuteurs occidentaux, pour ce qu'elle est interprétée ici comme un aveu d'impuissance autorisant sa dictature a durablement régner sans s'assouplir.

FRANCIS DERON

L'affrontement nippo-américain dans le téléphone mobile

Les Japonais devraient accéder à certaines demandes de Motorola

Ayant découvert que l'accord conclu en 1989 avec Tokyo sur l'ouverture du marché japonais dans le téléphone mobile n'était pas aussi favorable que prévu, Washington revient à la charge. Avec quelques chances, semble-t-il, d'obtenir quelques concessions, mais l'entreprise américaine Motorola, qui devait en être le principal bénéficiaire, a surtout, jusqu'ici, abîmé son image.

TOKYO

de notre correspondant

En prenant pour cible de mesures de rétorsion, qui devraient être annoncées le 17 mars, le marché des téléphones mobiles, les Américains n'ont peut-être pas choisi le meilleur champ de bataille. D'une part, Washington tend ainsi à identifier les intérêts *nationaux américains* à ceux d'une entreprise, Motorola, qui n'a pas réussi à pénétrer le marché comme elle l'espérait : une *« collusion »* dénoncée par la presse locale. D'autre part, et surtout, l'accord de 1989, dont Washington affirme qu'il a été *« trahi »*, comportait trop d'ambiguïtés pour qu'il ne puisse être un *« cas d'école »* de non-respect par les Japonais de leurs engagements.

Présenté par les Américains comme un modèle, cet accord s'est révélé une partie de poker menteur. Les Américains, qui attendaient des résultats que les Japonais n'étaient pas prêts à consentir, ont vu se dresser de nouveaux obstacles dès que la percée a été faite ; quant aux Japonais, ayant fait des concessions, ils ont beau jeu de se plaindre à leur tour de la mauvaise foi américaine. Cette tension soulève sur l'archipel une rancœur exploitée par la droite : des slogans anti-américains sont apparus sur les murs du siège de Motorola à Tokyo. *« S'il y a eu faute, ce n'est pas du seul fait des Japonais. Avec le recul, il est clair que l'accord n'était pas aussi bon que le pensait Washington »*, écrit le *New York Times*.

L'accord américano-japonais sur les téléphones mobiles devait garantir aux Américains un accès au marché comparable à celui des entreprises japonaises. Le gouvernement japonais chargea alors une entreprise de télécommunications, IDO, de promouvoir la technologie (TACS) de Motorola dans la région à haute densité de population de Tokyo-Nagoya.

Les Japonais faisaient une concession importante, qu'aucun autre gouvernement n'a faite, en autorisant sur leur territoire une norme étrangère incompatible avec celle, nationale, du géant des télécoms nippon, NTT. Concession ambiguë cependant, car le ministère des postes et télécommunications donnait la licence d'exploitation de la nouvelle technologie à IDO, alors qu'une autre société de télécoms, DDI, avait déjà un accord technologique avec Motorola. Mais DDI n'avait pas dans son « territoire » la région Tokyo-Nagoya exigée par les Américains.

Erreur tactique

IDO a été placée face à un dilemme avec l'accord Motorola qui la contraignait à promouvoir *une technologie étrangère*, directement en concurrence avec celle qu'elle exploitait jusqu'alors (NTT). Ne pouvant assumer les investissements *pour deux systèmes à la fois*, IDO a dû faire des choix. Ainsi, 65 milliards de yens (3,5 milliards de francs) ont été investis pour la création de 410 stations *de relais pour le système* NTT et 35 milliards de yens (1,9 milliard de francs) pour les 110 destinées au système Motorola et... 300 000 abonnés pour le *premier* et 12 000 *pour* le second.

Motorola plaide un manque à gagner de 250 à 300 millions de dollars (de 1,5 à 1,8 milliard de francs) sur le marché nippon. Les Américains semblent avoir fait une erreur tactique en se battant sur les normes pour pouvoir vendre leurs terminaux. Les Japonais ont cédé sur le premier point, qui n'a pas eu les conséquences commerciales espérées par les Américains. Ils ont beau jeu aujourd'hui de faire valoir que leur marché était ouvert.

Menacé de sanctions, Tokyo a annoncé un train de mesures pour améliorer la pénétration de Motorola : IDO se propose d'investir en trois ans 30 milliards de yens *dans les stations-relais* Motorola et d'obtenir, d'ici à 1997, au moins 450 000 abonnements. Mais les exigences de Motorola ne faiblissent pas pour *autant. L'entreprise américaine* réclamerait qu'IDO commande 225 000 téléphones mobiles pour éviter des sanctions. Ce que IDO a refusé. Selon l'*Asahi Shimbun*, Motorola s'est comporté de manière *« inimaginable pour une entreprise privée »* et son image au Japon pourrait s'en ressentir. Il n'est pas certain, notent les spécialistes, que Motorola bénéficiera de la dérégulation qui prendra effet le 1er avril.

PHILIPPE PONS

Mort du viticulteur australien Max Schubert

Max Schubert, qui créa le Grange Hermitage, le vin australien le plus réputé, est mort, dimanche 6 mars, à l'âge de *soixante-dix-neuf ans*.

Né dans la Barossa Valley, en Australie du Sud, région vinicole à forte tradition allemande, Max Schubert était entré à l'âge de *seize ans comme coursier dans* la maison Penfolds – production et négoce de vin – où il fera toute sa carrière. Initié au xérès, puis aux grands bordeaux après la guerre, il abandonna en 1962 la tradition australienne des vins fortifiés destinés au marché anglais pour créer son propre vin, qu'il appellera Grange Hermitage. Ce syrah (*shiraz*, en anglais), après avoir surpris les palais encore rugueux aux antipodes, s'imposa rapidement comme le « roi » des vins australiens. *Contrairement aux autres* vins, dans un pays où les trois quarts des bouteilles sont bues dans les heures suivant leur achat, le Grange Hermitage vieillit. Il le fait dans des fûts de chêne américain et se compare sans honte à bien des grands crus.

CONJONCTURE

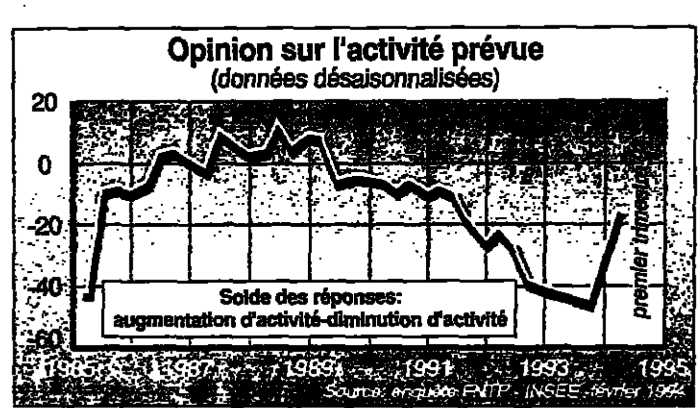
Les entreprises de travaux publics s'inquiètent

« En 1992 notre activité avait baissé de 4 % ; en 1993 elle a encore chuté de 6 % », a déclaré, jeudi 3 mars, Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), devant l'assemblée générale de cet organisme, en présence d'Edouard Balladur. Ce recul s'est traduit par la suppression de quelque 10 000 emplois l'an dernier.

M. Levaux a reconnu que le gouvernement *« avait montré depuis onze mois une réelle détermination »* pour prendre des décisions importantes (TGV-Est et TGV-Méditerranée, programme autoroutier), mais qu'il n'était pas *« plus optimiste pour 1994 puisque nos prévisions d'activité se situent dans une fourchette comprise entre – 3 % et – 6 % »*. Les entreprises se plaignent de la multiplication des recours qui entravent *le démarrage de travaux officiellement décidés*. Il a cité par exemple un programme de lignes électriques de 1,4 milliard de francs, entièrement financé par EDF, qui ne se concrétise pas sur le terrain.

Les résultats des enquêtes d'opinion auprès des chefs d'entreprise du secteur sont cependant plus favorables aujourd'hui qu'hier puisque *l'opinion sur les perspectives* d'activité pour le premier trimestre 1994 se redresse (voir graphique).

Pour accompagner la relance, la FNTP a décidé de mobiliser les réserves réglementaires des caisses professionnelles, avec un complé*ment de financement du réseau* bancaire. Ainsi est née l'opération « 4 milliards de francs pour les communes » dont l'objectif est d'assurer *le financement de travaux supplémentaires* au moyen de prêts à des taux inférieurs à 6 %. M. Levaux demande aussi que les communes puissent avoir accès pour leurs travaux d'équipement aux ressources à taux privilégié collectées dans le *cadre de* CODEVI.



Un engagement d'Edouard Balladur

Les représentants des pêcheurs et le gouvernement se concerteront régulièrement

Edouard Balladur a procédé, samedi 5 mars, à l'installation de la commission chargée de suivre l'évolution du secteur de la pêche, *après avoir reçu les représentants* des professionnels, notamment du comité de survie qui a été à l'origine des manifestations du début février en Bretagne. Cette commission se réunira le premier vendredi de chaque mois sous la présidence du ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech.

Le premier ministre a constaté *« qu'un mois après leur annonce, la plupart des mesures »*, mises au point par le gouvernement pour remédier à la crise de la pêche, *« ont été formalisées, mises en application, et produisent leurs effets »*. Edouard Balladur a rappelé son souhait de *« renforcer la concertation avec les représentants professionnels »* et a constaté un *« accord de principe sur la mise en place de caisses mutuelles de garantie des salaires »*. Enfin, M. Balladur a demandé que soient examinés le renforcement des moyens du FIOM (Fonds d'intervention et d'organisation des marchés) ainsi que *« la situation d'endettement des petits bateaux de moins de 12 mètres »*, dont les patrons constituaient le fer de lance de la contestation.

A propos de l'aide d'urgence aux familles les plus en difficulté, les commissions départementales avaient déjà distribué, le 3 mars, 2 millions de francs sur les 10 prévus dans l'enveloppe. Le renforcement des contrôles sanitaires des *importations des pays tiers* a donné des résultats non négligeables, puisque les analyses faites par les douanes ou les services vétérinaires ont révélé de graves anomalies.

Ces contrôles ont visé des produits en *provenance de nombreux* pays, notamment des Etats-Unis, ce qui a donné lieu, il y a quelques jours, à une vive polémique entre Paris et Washington et à des menaces de rétorsion sur les importations de vins et fromages par les Américains. Mais un accord intérimaire a été conclu le 3 mars entre les deux parties (*le Monde* daté dimanche 7-lundi 8 mars) et Paris a invité des représentants des services sanitaires américains à venir en France, lundi 7 mars, pour constater que les contrôles étaient effectués dans le strict respect des normes officielles européennes.

M. Hosokawa tente de secouer la bureaucratie

TOKYO

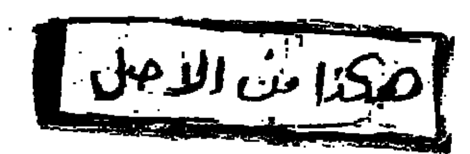
de notre correspondant

A la veille du début des entretiens nippo-américains, jeudi 10 mars à Tokyo, sur leur différend commercial, Morihiro Hosokawa, le *premier* ministre, s'entretiendra avec plusieurs de ses ministres pour étudier des mesures d'ouverture du marché intérieur. Le ministre du commerce et de l'industrie ainsi que le ministre des affaires étrangères devraient proposer les grandes lignes de mesures destinées à *apaiser* Washington.

Les choses ne se *présentent* pas très bien. Le discours de politique générale de M. Hosokawa, vendredi 4 mars, a suscité des com*mentaires sceptiques*. Les engagements de M. Hosokawa de procéder à des réformes permettant aux produits et services étrangers un meilleur accès au marché japonais, et aussi de mettre en œuvre la déréglementation à *laquelle il s'était engagé* lors de son accession au pouvoir, semblent tenir du vœux pieux, tant est grande la faiblesse de sa position. *« Il est impossible pour l'administration de refuser le changement alors que des évolutions majeures sont en cours dans le domaine politique et économique »*, a déclaré M. Hosokawa, qui a donné l'impression d'exhorter les bureaucrates à la compréhension. Toute la question est de savoir si le gouvernement sera à même de promouvoir une telle réforme.

Ph. P.

► Lire aussi, dans le « Monde-l'Économie », la « Lettre de Tokyo », page VII.



La polémique sur l'émission «Love in fun»

Le ministre de la communication demande au CSA de «réexaminer» sa position à l'encontre de Fun Radio

En demandant au patron de Fun Radio de revoir la forme de l'émission-phare de la station, «Love in fun», le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a provoqué de nombreuses réactions le week-end des 5 et 6 mars. Tandis que Jack Lang, maire de Blois et ancien ministre de la culture, réaffirmait son soutien à l'émission, le ministre de la communication, Alain Carignon, a estimé que *«faire disparaître ou modifier fondamentalement une émission destinée aux jeunes et abordant des problèmes importants»* était *«une mesure grave»*.

L'ultimatum lancé par le président du CSA, Jacques Boutet, pour que l'émission «Love in fun» soit désormais diffusée en différé et sans les interventions de l'animateur Difool (*le Monde* du 5 mars), a provoqué, dans la soirée du vendredi 4 mars, une levée de boucliers largement relayée par le PDG de la station, Benoît Sillard.

Dès 19 heures, sur les ondes du réseau musical Fun, «le Doc» (le pédiatre Christian Spitz) et Difool (David Massard, également responsable de l'antenne de Fun Radio) ont tous deux crié à la censure et appelé les auditeurs à venir signer une pétition au siège de la radio, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Selon Benoît Sillard, *«près de dix mille personnes»* se seraient déplacées samedi 5 mars et dimanche 6 mars pour attester de leur attachement à l'émission, tandis que le standard de la radio enregistrait 385 000 appels entre vendredi et dimanche, selon la station. Dimanche 6 mars, le ministre de la communication, Alain Carignon, a indiqué dans un communiqué au CSA, au nom de *«la liberté d'expression»*, *«qu'il convenait d'éviter toute mesure pouvant être comprise comme un acte de censure ou imposant à la jeunesse une méthode de dialogue qui n'est pas la sienne»*. Le ministre a demandé à Jacques Boutet *«d'entendre les responsables de Fun Radio et de réexaminer avec eux ce dossier dans un climat apaisé»*.

Lancée en octobre 1992, «Lov'in fun» est devenue un véritable phénomène radiophonique (*le Monde Radio-Télévision* daté 29-30 novembre 1992). Avec 1,3 million d'auditeurs revendiqués, l'émission, largement consacrée à la sexualité des adolescents mais aussi aux autres problèmes de société (chômage, racisme, violence, etc.), dépasse les plus gros scores des *«généralistes»*. Chaque soir, dans le studio, les lettres et les appels téléphoniques affluent pour solliciter le duo formé par «le Doc» et Difool, qui fonctionne apparemment à merveille.

Quand le premier, de sa voix grave, professionnalise le débat, le second – auteur, avec les auditeurs qui «passent» en direct à l'antenne, des *«dérives»* constatées par le CSA –, le pimente avec des répliques d'un goût inégal (*lire l'encadré*).

Par deux fois, déjà, les 27 septembre 1993 et le 9 février 1994, le CSA avait adressé à Benoît Sillard des mises en demeures pour que «le Doc» tente de contrôler davantage les propos des auditeurs et que Difool bride les siens. La dernière de ces mises en demeure demandait à Fun Radio de *«respecter le format pour lequel la radio était autorisée»* (Fun Radio a reçu une autorisation d'émettre à condition de diffuser d'adord de la musique).

Développement des programmes parlés

Cette mise en demeure posait également un problème de fond. L'application de l'«amendement Pelchat» imposant la diffusion de 40 % de chansons françaises à partir du 1er janvier 1996, risque de faire perdre à Fun, qui diffuse essentiellement de la musique anglo-saxonne, sa spécificité. La station est donc tentée de développer ses plages de programmes parlés («Les filles», «Bill and the Bill team»), qui représentent un tiers de sa grille de programmes. Au-delà de l'«ultimatum» de quarante-huit heures lancé à «Love in fun», effectif à partir de la date de réception de la lettre – lundi 7 mars au matin –, c'est le format et le contenu d'autres émissions et d'autres radios qui pourraient bientôt être mises sous surveillance par le CSA.

ARIANE CHEMIN

Des dialogues très «chauds»

La lettre du CSA adressée à Fun Radio est fondée sur des «extraits choisis» (et «décontextualisés», accuse Benoît Sillard, PDG de Fun) de l'émission «Love in Fun» animée par Difool et «le Doc». Le lundi 7 février, Julien, un jeune Clermontois qui va avoir son premier rapport sexuel, appelle les deux animateurs.

Julien : *«Je me pose une question : à la fin de l'acte, au moment d'éjaculer, où est-ce que je peux lui éjaculer sur elle?»*

Le Doc : *«Dans le préservatif.»*

Difool : *«C'est pas con, il y a plusieurs solutions : oui, sur les seins; sur la figure, dans la chatte...»*

Julien : *«Il faut dire que je vois beaucoup de film «hard» et je les vois éjaculer sur elles.»*

Le Doc : *«C'est peut-être pas la meilleure éducation les films «hard»?»*

Difool : *«Tu peux lui demander avant, tu veux que je t'en foute plein la gueule, dans la chatte où ailleurs, tu peux en foutre sur le dos si tu veux, c'est sympa.»*

Difool : *«Bonne bourre, Julien, salut.»*

A l'antenne, c'est au tour d'une auditrice de dix-sept ans de raconter sa première sodomie avec préservatifs *«lubrifiés»*. Elle avoue qu'avec son petit ami, ils ont été excités par les nombreuses allusions d'auditeurs : *«On en entend souvent parler sur Fun Radio, bon je me suis dit : faut peut-être qu'on essaie; puis on en parle souvent avec lui et ses copains, puis avec mon frère qui a dix-neuf ans. Donc je me suis dit qu'il faut bien que j'essaie un peu.»*

Avant de raccrocher, l'auditrice passe le combiné à son jeune frère *«qui a eu sa première relation sexuelle, il y a deux semaines»*. Le petit frère est fier de lui : *«Je suis devenu un vrai mec, enfin je pense; ma copine, les pipes et les branlettes, enfin, elle connaît bien ça, quoi.»*

Une autre auditrice, anonyme, veut être rassurée à propos de la taille du sexe de son petit ami qu'elle trouve trop long.

La veille, une jeune fille de dix-neuf ans avait appelé pour expliquer que son berger allemand *s'était soulagé sur son sexe pendant son sommeil*. Un peu affolée, l'auditrice avoue que son sexe est *«plein de plaques rouges»* urticantes. Elle n'ose pas aller voir un médecin, mais «le Doc» insiste pour qu'elle consulte rapidement.

Au dernier rendez-vous de l'American Film Market Association

La Commission européenne veut rassurer les producteurs indépendants de Hollywood

Le commissaire européen, Joao de Deus Pinheiro, invité d'honneur du récent rendez-vous de l'American Film Market Association, organisateur du marché annuel des films produits et distribués par les compagnies indépendantes de Hollywood, a tenté de rassurer le monde audiovisuel américain, récemment à Los Angeles, après les dures négociations du GATT. L'Europe reste le marché clé pour les films produits outre-Atlantique.

LOS ANGELES

Correspondance

«Les négociations du GATT sont terminées, ainsi que la rhétorique et les hyperboles qui les ont accompagnées» : c'est sur un ton conciliant que Joao de Deus Pinheiro, commissaire aux affaires culturelles et audiovisuelles de l'Union européenne et invité d'honneur, s'est adressé aux producteurs et distributeurs de films indépendants regroupés au sein de l'American Film Market Association (AFMA), dont la dernière réunion s'est terminée vendredi 4 mars à Santa-Monica (Californie). Le commissaire a ajouté : *«Aucun changement majeur dans le secteur audiovisuel européen ne vous prendra par surprise. Mon rôle n'est pas de déclencher une guerre quelconque.»*

Précisant qu'un Américain va quatre fois par an au cinéma, contre 1,6 pour un Européen, M. Pinheiro a concédé que la faiblesse du cinéma européen était partiellement imputable aux Européens eux-mêmes. Il a invité les deux continents à collaborer à la reprise de ce marché, expliquant qu'une industrie en bonne santé ne chercherait plus à imposer une réglementation restrictive. Il a aussi annoncé que des correctifs de la directive «Télévision sans frontières» *«renforceront la libre circulation des chaînes et des programmes en Europe ainsi que la promotion des produits européens»*.

Le Livre vert de l'audiovisuel européen, dont la publication doit intervenir au printemps, ouvrira le débat. *«Nous voulons la faire avec ceux qui ont beaucoup de succès dans ce domaine, et c'est vous!»*, a dit Joao de Deus Pinheiro. L'AFMA a été conviée à contribuer au Livre vert et a déjà transmis ses observations. *«Nous avons toujours maintenu la communication avec nos partenaires européens*, observe Tim Kittleson, directeur exécutif de l'AFMA. *Nous sommes beaucoup plus au fait des questions européennes que les grands studios.»* Jack Valenti, représentant des «majors» américaines, présent au déjeuner officiel, regrettait visiblement de n'avoir pas été consulté par Bruxelles.

Le poids du marché français

Le rendez-vous annuel de Santa-Monica sonne aussi l'heure du bilan financier. Selon les statistiques de l'American Film Market Association pour l'année fiscale 1993, le chiffre d'affaires des producteurs indépendants (1,3 milliard de dollars, soit 7,8 milliards de francs) est en léger recul. La seule augmentation sensible provient du marché français, qui est passé de 6,61 % en 1992 à 10,64 % en 1993, avec un chiffre d'affaires total de 134 millions de dollars. L'Espagne est passée de 5 à 7 % et l'Allemagne baisse de 14 à 9,5 %. La part de marché des pays européens est stable, autour de 53 %, tandis qu'elle est de 7 % pour l'Amérique latine et de 24 % pour l'Asie.

Le fléchissement du secteur vidéo s'est aggravé l'an dernier du fait du piratage, mais a été compensé par l'arrivée de ces nouveaux clients que sont les diffuseurs de télévision par satellite. La baisse des ventes vidéo a ralenti la production de films de série B (action, horreur, érotisme) et accentué la production de films indépendants de meilleure qualité.

L'AFMA a aussi fédéré les banques finançant le cinéma indépendant. Cette année, un représentant du Crédit lyonnais (grand pourvoyeur de fonds des *«indies»* – indépendants – dans les années 80), a refait surface mais sans faire de commentaires. Le Crédit du Nord a interrompu ses prêts au cinéma, mais la banque Paribas est toujours active (250 millions de dollars pour une vingtaine de films par an). Les distributeurs, plus prudents, révisent les préventes à la baisse : *«Il faut maintenant prévendre sur deux fois plus de territoires pour rassembler le même montant.»*

CLAUDINE MULARD

Jean-Pierre Elkabbach estime la recapitalisation de France 2 à 400 millions de francs

Jean-Pierre Elkabbach, PDG de France-Télévision, a estimé dans un entretien accordé au quotidien *Libération* du lundi 7 mars que la recapitalisation de France 2 nécessitait au moins 400 millions de francs.

Tout en se défendant d'être à l'origine des fuites qui situent les besoins de financement de France-Télévision à 1,2 milliard de francs (*le Monde* du 5 mars) et en précisant que le montant de cette rallonge budgétaire pourrait être supérieur, M. Elkabbach a confirmé ses différents projets : une chaîne d'information par décrochage d'Euronews qui devrait être prête le 24 mai, soit un mois avant «la Chaîne info» de TF1, le *«soutien et la transformation»* d'Euronews elle-même, une chaîne thématique sur le câble avec ARTE et une *chaîne de téléachat*.

EN BREF

DIFFAMATION : André Rousselet poursuit en diffamation Alain Carignon et Philippe Alexandre. – L'ancien président de Canal Plus, André Rousselet, poursuit en diffamation le ministre de la communication, Alain Carignon. Il lui reproche ses déclarations (dans *Paris-Match* notamment) sur le rôle de *«coupeur de têtes»* dans l'audiovisuel qu'aurait joué M. Rousselet en 1981 quand il était directeur de cabinet de François Mitterrand à l'Elysée. M. Rousselet poursuit aussi l'éditorialiste Philippe Alexandre, pour sa chronique du 17 février sur RTL, dans laquelle il évoquait l'enrichissement de l'ancien président de Canal Plus. Ce dernier réclame 1 franc de dommages et intérêts.

RADIO FREE EUROPE : George Soros négocierait le rachat de la station. – Le milliardaire américain d'origine hongroise George Soros négocie avec Washington le rachat de Radio Free Europe, basée à Munich (Allemagne) et qui a émis à destination des pays de l'Est et de l'Union soviétique pendant toute la période de la «guerre froide», selon le quotidien tchèque *Lidove Noviny*, qui précise que cette négociation est actuellement *«à un stade très avancé»*. S'il obtient de reprendre la station et ses archives, l'homme d'affaires transférerait le siège de la radio à Prague ou à Budapest, et créerait un institut autour de Radio Free Europe, comprenant une agence de presse et une école de journalisme.

VIE DES ENTREPRISES

Chez Borie-Manoux à Bordeaux

Différend sur fond de code du travail

Mme Pesson, employée dans la société de négoce en vins Borie-Manoux, est payée tout en étant privée de ses précédentes responsabilités. Saisie de ce conflit par l'inspection du travail de Bordeaux, la justice a demandé la réintégration de la salariée dans ses anciennes fonctions.

BORDEAUX

de notre correspondant

Depuis près d'un an, Danièle Pesson, ex-responsable du service administratif des ventes France de la société bordelaise de négoce en vins Borie-Manoux, perçoit son salaire à ne plus rien faire. Cette mère de famille de quarante-quatre ans n'aurait jamais imaginé devenir un jour syndicaliste. Encore moins à la CGT. Mais la brouille avec son employeur, Philippe Castéja, président de Borie-Manoux et président du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB) depuis 1993, est totale. *« Je suis devenue suspecte le jour où je me suis permis de commenter l'organisation du service »*, dit Danièle Pesson pour tenter d'expliquer l'origine de ce clochemerle sur fond de code du travail. *« Nous avons fait une mauvaise embauche en 1986 avec Mme Pesson. Un point, c'est tout »*, réplique son employeur.

Les premiers pas syndicaux de Danièle Pesson remontent à août 1990 quand, sous le coup d'une lettre de licenciement, elle cherche à faire barrage, avec succès, à cette décision. Forte de ce premier résultat, elle se met en tête de réintroduire quelques règles élémentaires de représentation du personnel au sein de l'entreprise, qui compte alors environ soixante-dix salariés et une centaine de VRP.

Une entreprise qui, à l'époque, n'a plus ni délégué ni comité d'entreprise. Borie-Manoux semble fâchée avec certaines dispositions du code du travail. Le tribunal de grande instance de Bordeaux a condamné à plusieurs reprises son gérant pour diverses infractions. Et d'autres procès-verbaux dressés récemment sont en cours. *« D'accord, je ne suis pas un spécialiste du droit du travail. Mais j'estime que l'inspection du travail va trop loin et qu'il existe une alliance objective entre Mme Pesson et l'inspecteur du travail. J'ai l'impression qu'ils veulent aboutir à la fermeture de l'entreprise »*, dit Philippe Castéja, qui s'estime persécuté par l'esprit *« soixante-huitard »* de certains inspecteurs.

Isolée dans un bureau

Ne pouvant être congédiée, la salariée est isolée dans un bureau en mars 1993. On lui confie une mission sans rapport avec ses précédentes attributions : il s'agit d'établir une liste des clients de l'entreprise figurant dans le Michelin et le Gault et Millau. Le conseil de prud'hommes de Bordeaux constate, le 24 juin 1993, le *« déclassement professionnel »* et ordonne qu'elle soit réintégrée dans ses anciennes fonctions sous astreinte de 3 000 francs par jour de retard.

M. Castéja obtempère et redonne sa place à Mme Pesson parmi ses collègues, tout en l'isolant à nouveau par des cloisons. Mais il refuse de lui confier ses anciennes fonctions et la laisse désœuvrée, ce que constate un huissier en décembre 1993. Mardi 22 février, le conseil de Mme Pesson a plaidé la liquidation de l'astreinte devant le juge de l'exécution : soit une somme de 723 000 francs depuis juin 1993. L'avocat de Borie-Manoux, estimant effective la réintégration de l'employée, a réclamé une expertise judiciaire. Jugement le 8 mars. – *(Intérim.)*

Après son départ de la présidence de la GMF

Jean-Louis Pétriat explique sa démission

Dans un entretien au *Journal du Dimanche* du 6 mars, Jean-Louis Pétriat, président démissionnaire de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), nie avoir été contraint de partir.

Il dément notamment que sa démission *(le Monde* du 4 mars) ait fait partie des accords avec Azur : *« Il était clair que je n'étais pas décidé à rester très longtemps. » « Tant que la tourmente a soufflé, je suis resté à mon poste. Maintenant que l'accalmie est revenue et que la mise en place du partenariat avec le groupe Azur est achevée, je peux démissionner »*, a-t-il ajouté. Après celle de M. Pétriat, d'autres démissions sont attendues au sein d'un état-major déjà réduit par le départ de douze cadres dirigeants en un an.

L'avenir de la mutuelle reste toujours en pointillé. Le groupe Azur ne peut sans doute pas, à lui seul, faire face aux besoins considérables de fonds propres de la GMF, qui, après avoir perdu 1,5 milliard de francs en 1992, devrait avoir enregistré un déficit au moins équivalent en 1993.

Il y a deux ans, la mutuelle avait réalisé la moitié de ses plus-values latentes ; il ne devait plus en rester beaucoup au 31 décembre 1993. L'apport de 1,7 milliard de francs d'Azur semble insuffisant. Le groupe dirigé par Christian Sastre pourrait faire appel à de nouveaux partenaires qui viendraient l'épauler dans l'entreprise de sauvetage de la GMF. On évoque conjointement Groupama et la MAAF.

Enfin, AXA se tient en réserve et n'a pas totalement renoncé à son ambition de renforcer sa base mutuelle en mettant la main sur la GMF.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONFLIT

COGEMA : reprise du travail à la mine d'or du Bourneix. – Les mineurs d'or en grève depuis une semaine à Bourneix (Haute-Vienne) (*le Monde* du 1er mars) ont décidé de reprendre le travail. Saisi par la COGEMA, propriétaire de l'exploitation, le tribunal de grande instance de Limoges avait estimé que le piquet de grève qui bloquait l'entrée de l'entreprise aux camions de minerai *« outrepassait l'exercice régulier de la grève »*. Mais il avait refusé à la direction l'usage de la force publique et la condamnation des grévistes à une astreinte, en estimant que ces mesures *« ne seraient pas de nature à créer un climat propice à la reprise du dialogue »*. Il avait nommé un médiateur du service régional de l'inspection du travail pour poursuivre les négociations. La direction a continué toute la semaine à subordonner cette reprise à la levée du piquet de grève. En fin de compte, un premier compromis a été trouvé sur des aménagements de primes et indemnités de transport et sur la promesse de l'étalement des retenues de salaires pour fait de grève. Un calendrier de négociations a été décidé avec une première rencontre entre la direction et les grévistes le 15 mars. *(Corresp).*

OFFRE

GEC-ALSTHOM : candidat prioritaire dans un projet de métro aérien à Bangkok. – Un consortium franco-thaïlandais a été retenu, vendredi 4 mars, comme *« candidat prioritaire »* pour la construction d'un métro aérien à Bangkok. Le consortium est composé du groupe franco-britannique GEC-Alsthom et de la Italian-Thaï Corporation, spécialisée dans les travaux d'infrastructures, a annoncé le président de la Bangkok Transit System Corp. (BTSC), Kasame Chatikavanij, à l'origine de l'appel d'offres. La BTSC est concessionnaire des transports à Bangkok. Le consortium, préféré à d'autres dirigés respectivement par Siemens, Itochu et Mitsui, disposerait d'un mois pour terminer les négociations. Le financement du projet, estimé à 1,4 milliard de dollars (8,13 milliards de francs), serait assuré à 100 % par les constructeurs. Ce projet de métro aérien, de 24 kilomètres, vise à résoudre les problèmes d'engorgement de la capitale thaïlandaise.

MANAGEMENT

ELF-SANOFI : Claude Saujet quitte la direction de la branche beauté. – Claude Saujet, directeur de la branche beauté d'Elf-Sanofi, a quitté le groupe à la suite de *« divergences »* avec la direction de la filiale du groupe pétrolier français. M. Léon assurera ces fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur de la branche beauté d'Elf-Sanofi. Claude Saujet était à la tête de la branche beauté du groupe depuis 1990.

RÉSULTATS

DSM enregistre une perte nette de 360 millions de francs en 1993. – Le groupe chimique néerlandais DSM a accusé en 1993 une perte nette de 118 millions de florins (360 millions de francs), contre un bénéfice net de 224 millions de florins l'année précédente, selon les chiffres publiés le 3 mars par le groupe à son siège à Heerlen (sud-est des Pays-Bas). Le chiffre d'affaires de DSM a régressé de 9,8 % pour s'établir à 8,04 milliards de florins contre 8,91 milliards en 1992. Le résultat provenant de l'exploitation normale après impôts s'est élevé à 56 millions de florins négatif contre 257 millions positif l'année précédente. Les charges exceptionnelles après impôts ont atteint 58 millions de florins (22 millions de florins en 1992).

SNAT-SEALINK : en hausse de 50 %. – La Société nouvelle d'armement transmanche (SNAT), filiale maritime de la SNCF, qui exploite, conjointement avec la compagnie britannique Stena Sealink, la marque commerciale Sealink, a réalisé en 1993 un bénéfice net de 30 millions de francs, en progression de 50 % par rapport à 1992, a annoncé, jeudi 3 mars, Didier Bonnet, président du directoire de la SNAT. La compagnie de car-ferries a réalisé un chiffre d'affaires de 1,25 milliard de francs, en hausse de 4,5 % par rapport à 1992. Au total, 7,75 millions de passagers ont traversé la Manche sous pavillon Sealink en 1993 (+ 15 %, soit le double de la progression globale du marché). *« Tous secteurs confondus, Sealink occupe aujourd'hui un bon tiers du marché transmanche »*, a estimé Didier Bonnet.

REVENU

AGRICULTURE : légère baisse du revenu agricole chez les Douze en 1993. – Le revenu des agriculteurs de l'Union européenne a globalement diminué de 1,2 % en 1993, mais la situation varie beaucoup selon les Etats membres et les secteurs d'activités, selon les données d'Eurostat publiées mercredi 2 mars à Bruxelles. Les plus fortes baisses ont été enregistrées par les agriculteurs allemands, (– 14,8 %), néerlandais (– 11,7 %) portugais (– 10,7 %), italiens (– 7 %), luxembourgeois (– 6,2 %), français (– 3,4 %), belges (– 0,7 %) et grecs (– 0,1 %). Le revenu a augmenté de 22,5 % en Espagne, de 15,1 % au Royaume-Uni, de

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 mars ↑ Le rebond se poursuit

La grande fermeté des marchés obligataires allemand et français a entraîné dans son sillage la Bourse de Paris, qui regagnait à nouveau lundi 7 mars du terrain dans un marché actif. En hausse de 0,94 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 parvenait à franchir le niveau des 2 200 points, s'inscrivant en milieu de journée à 2 202,16 points sur un gain de 1,08 %.

A l'ouverture, le MATIF gagnait 1 % dans la foulée du Bund allemand, en progression de 1,9 %. Des prises de bénéfice ramenaient respectivement ces gains à 0,68 % et 1,15 % en milieu de journée. Le marché obligataire allemand s'est envolé après l'accord survenu vendredi entre le syndicat de la métallurgie IG Metall et le patronat sur une hausse des salaires de 2 % à partir de juin prochain.

Cette augmentation des salaires est nettement inférieure à la hausse des prix, de l'ordre de 3,5 % actuellement en Allemagne. Elle devrait donc apaiser les craintes de tensions inflationnistes qu'avait suscitées la semaine dernière une explosion de la masse monétaire en janvier (+ 20,6 % en moyenne annuelle). Les milieux financiers recommencaient à espérer une détente des taux d'intérêt.

Du côté des valeurs, le titre Club Méditerranée était très recherché, plus de 1 % du capital ayant changé de mains. L'action gagnait 4,9 % sur des recommandations d'achat d'analystes, expliquent des gestionnaires. Par ailleurs, Essilor progressait de 3,5 %, Eurotunnel de 3,4 % et Pechiney international de 2,7 %. Recul en revanche de 5,2 % de Métrologie internationale et de 2,1 % de Lyonnaise des eaux-Dumez.

INDICES SBF - BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	25-02-94	4-03-94
Indice général-SBF 120	1 544,92	1 528,07
Indice général-SBF 250	1 494,31	1 478,48
Valeurs industrielles	1 617,83	1 616,36
Energie	1 571,48	1 562,35
Produits de base	1 439,60	1 443,25
Construction	1 800,31	1 806,87
Biens d'équipement	1 426,19	1 406,94
Automobile	2 283,37	2 354,99
Autres biens consom.	1 894,84	1 888,52
Industrie agroalim.	1 383,44	1 383,33
Services	1 394,90	1 400,49
Distribution	1 914,92	1 894,51
Autres services	1 166,91	1 182,87
Sociétés financières	1 351,57	1 306,48
Immobilier	1 098,44	1 096,31
Services financiers	1 459,05	1 391,05
Sociétés invest.	1 287,78	1 274,06

TOKYO, 7 mars ↓ Recul

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse lundi 7 mars. Les valeurs japonaises ont été inconstantes, l'indice Nikkei ne parvenant pas à se maintenir au-dessus de 20 000 points. Le Nikkei a *finalement cédé 154,12 points, soit* 0,8 %, pour terminer la séance à 19 811,88 points.

Les espoirs de reprise économique ont soutenu la tendance, mais la baisse du marché obligataire a incité des institutionnels à vendre des actions pour engranger des bénéfices avant la fin de l'année fiscale le 31 mars. *« Au-dessus de 20 000 points, le Nikkei semble en équilibre instable »*, observe un professionnel.

VALEURS	Cours du 4 mars	Cours du 7 mars
Bridgestone	1 580	1 570
Canon	1 650	1 660
Fuji Bank	2 290	2 250
Honda Motors	1 750	1 780
Matsushita Electric	1 720	1 710
Mitsubishi Heavy	707	699
Sony Corp.	6 180	6 240
Toyota Motors	2 040	2 080

A l'exception notable de l'Arabie saoudite
Golfe : bonnes performances des valeurs boursières

La faiblesse des taux d'intérêt et une reprise de la croissance ont poussé à la hausse les valeurs boursières dans les monarchies du Golfe en 1993, à l'exception notable du principal marché, celui d'Arabie saoudite. Bien que les transactions sur le marché saoudien aient atteint *un montant record en 1993, l'indice des actions a chuté d'environ 5 % pour revenir à 179,33 au 31 décembre 1993.*

Le marché saoudien est le plus actif de la région, avec des transactions d'une valeur de 4,65 milliards de dollars en 1993 (27 milliards de francs) contre 3,6 milliards de dollars en 1992. Ce montant représente plus de 80 % des transactions effectuées sur les marchés des six monarchies membres du Conseil de coopération du Golfe.

Sur les autres marchés, l'activité a également atteint un niveau record en 1993, en raison de bonnes performances des compagnies et de taux d'intérêt sur les devises locales et sur le dollar américain ne dépassant guère les 3 %, bien en dessous du rendement des valeurs mobilières. L'indice des actions à Bahreïn a grimpé de 27,7 % l'an dernier pour atteindre 1 928,31 au 31 décembre. Dans les Emirats, l'indice est passé de 1 654,21 à 2 025,61 points, soit une hausse de 22,4 %. Enfin, à Oman, l'indice des actions est pratiquement resté inchangé à 173,71 points contre 173,01, mais le chiffre d'affaires a atteint 182 millions de dollars contre 109,2 millions en 1992.

« En dépit de la détérioration des cours du pétrole brut, les opérations boursières devraient maintenir de bonnes performances en 1994 car les taux d'intérêt devraient rester inférieurs au rendement des actions », estime un opérateur.

CHANGES

Dollar : 5,8493 F ↑

Lundi 7 mars, le deutschemark reculait à 3,3979 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,3991 francs vendredi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar progressait à 5,8493 francs, contre 5,8260 francs le 4 mars en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	4 mars	7 mars
Dollar (en DM)	1,7180	1,7217
TOKYO	**4 mars**	**7 mars**
Dollar (en yens)	104,80	105,50

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (7 mars)	6 5/16 % - 7/16 %
New-York (4 mars)	3 3/16 %

BOURSES

PARIS

	3 mars	4 mars
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 154,41	2 178,64
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 514,34	1 528,87
Indice SBF 250	1 467,13	1 478,48

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	3 mars	4 mars
Industrielles	3 824,42	3 823,30

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	3 mars	4 mars
100 valeurs	3 246,50	3 278
30 valeurs	2 548,20	2 563,20

FRANCFORT

	3 mars	4 mars
Dax	2 037,90	2 060,09

TOKYO

	4 mars	7 mars
Nikkei Dow Jones	19 666	19 811,88
Indice général	1 622,29	1 608,10

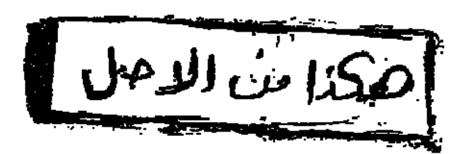
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8530	5,8550	5,8870	5,8910
Yen (100)	5,5389	5,5461	5,5934	5,6032
Ecu	6,5717	6,5770	6,5670	6,5768
Deutschemark	3,3965	3,3975	3,3990	3,4019
Franc suisse	4,0463	4,0505	4,0669	4,0735
Lire italienne (1000)	3,4669	3,4702	3,4482	3,4535
Livre sterling	8,7040	8,7129	8,7286	8,7418
Peseta (100)	4,1440	4,1469	4,1205	4,1254

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/2	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4	4 1/8
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16
Ecu	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 15/16	6 1/16	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8	8 1/4	8	8 1/4
Livre sterling	5	5 1/8	5	5 1/8	5	5 1/8
Peseta (100)	8 1/4	8 1/2	8 3/16	8 7/16	8 1/8	8 3/8
Franc français	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : + 1,02 % (2200,82)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+ 0,34	EDF-GDF 3%	5880	5800	—
+ 2,58	B.N.P. (T.P)	1100	1110	+ 0,91
+ 8,01	Cr.Lyonnais(T.P.)	1110	1119	+ 0,81
+ 11,38	Renault (T.P.)	2880	2838	− 1,57
+ 0,77	Rhone Poulenc(T.P)	2596	2590	− 0,23
+ 6,77	Saint Gobain(T.P.)	1280	1277	− 0,23
+ 8,45	Thomson S.A (T.P)	1140	1140	—
+ 22,93	Accor 1	719	729	+ 1,39
− 3,54	Air Liquide 1	830	843	+ 1,57
− 14,80	Alcatel Alsthom 1	713	719	+ 0,84
− 8,88	Alcatel Cable 1	665	683	+ 2,71
+ 2,24	Alspi 1	409,50	410	+ 0,12
− 14,72	AGF-Ass.Gen.France	600	608	+ 1,33
− 9,88	Axa 1	1415	1445	+ 2,12
+ 0,86	Bail Invest. 1	1157	1160	+ 0,26
+ 6,06	Bancaire (Cie) 1	612	624	+ 1,96
+ 28,16	Bque Colbert C2#	182	182	—
—	Bazar Hot. Ville 2	680	—	—
+ 3,87	Berger (M) 2	1348	1340	− 0,59
+ 25,24	Bertrand Faure 2	640	640	—
+ 1,66	BIC 1	1318	1342	+ 1,82
+ 0,77	BIS 1	243	245,90	+ 1,19
− 9,58	B.N.P. 1	256,70	260	+ 1,29
+ 10,16	Bollore Techno.1	389	391,10	+ 0,54
+ 8,82	Bongrain 1	3338	3440	+ 3,06
+ 9,86	Bon Marche (Au) 1	756	757	+ 0,13
+ 1,89	Bouygues 1	695	700	+ 0,72
− 1,92	BSN 1	908	917	+ 0,99
− 9,85	Canal + 1	999	1006	+ 0,69
+ 17,58	Cap Gemini Sogeti1	203,90	205,50	+ 0,78
− 0,80	Carnaudmetalbox 1	193,80	196,30	+ 1,29
− 6,36	Carrefour 1	4015	4030	+ 0,37
− 5,38	Casino Guichard 1	183,10	186,40	+ 1,80
+ 2,06	Casino Guich.ADP 1	147,90	148,50	+ 0,41
+ 0,34	Castorama DI (LR)	880	885	+ 0,57
—	Caumartin Part(M)2	425	—	—
− 14,19	C.C.F. 1	258	260	+ 0,78
+ 18,78	CCMC-Moraguin(Ly) 2	85,80	87,90	+ 2,45
+ 10,39	Cegid (Ly) 1	545	551	+ 1,10
+ 18,64	Centrest (Ny) 2	32	35	+ 9,38
+ 8,77	CEP Communication1	494	490,50	− 0,72
+ 12,58	Cerus Europ.Reun 1	142	141,50	− 0,35
− 1,42	Cetelem 1	1370	1385	+ 1,09
+ 1,81	CGIP 1	1270	1291	+ 1,82
+ 2,78	Chargeurs 1	1372	1404	+ 2,33
+ 7,13	Christian Dior 1	367,50	365	− 0,68
+ 15,01	Ciments Fr.Priv.B2	384	390	+ 1,56
+ 0,36	Clarins 1	555	557	+ 0,36
+ 15,31	Club Mediterranee1	386	405,90	+ 5,16
+ 1,59	Colas 1	1148	1148	—
—	CGP (Papiers)(Ly)2	722	—	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
− 8,02	Comptoir Moder. 1	1629	1628	− 0,06
+ 6,18	CPR Paris.Reesc. 1	529	533	+ 0,76
+ 10,68	Cred.Fon.France 1	1262	1297	+ 2,77
− 10,57	Credit Local Fce 1	430,50	438	+ 1,74
− 7,18	Credit Lyonn.CIP 1	720	710	− 1,39
− 8	Credit National 1	640	644	+ 0,63
+ 14,69	CSEE 1	650	648	− 0,31
—	Damart 1	5700	—	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+ 12,98	Dassault-Aviation1	548	548	—
+ 3,69	Dassault Electro 1	460	455,20	− 1,04
+ 12,87	De Dietrich 1	2590	2560	− 1,16
− 1,40	Degremont 1	558	560	+ 0,36
+ 53,33	Dev.R.N-P De Cal 2	49,60	52,90	+ 6,65
+ 50,11	Dev.R.Sud-Est.Ly/2	99	99,45	+ 0,45
+ 8,28	DMC (Dollfus Mi)1	409,50	408	− 0,37
+ 3,39	Docks France 1	734	750	+ 2,18
+ 78,05	Dynaction 1	138,80	138	− 0,58
− 19,87	Eaux (Gle Des) 1	2598	2605	+ 0,27
+ 22,07	E.B.F 1	940	940	—
− 1,47	Ecco 1	665	668	+ 0,45
− 0,15	Eiffage 1	1294	1293	− 0,08
− 0,64	Elf Aquitaine 1	412,50	414	+ 0,36
+ 3,72	Elf Sanofi 1	1047	1057	+ 0,96
+ 6,27	Eridania Beghin 1	957	965	+ 0,84
+ 8,88	Essilor Intl 1	739	774	+ 4,74
+ 8,87	Essilor Intl ADP 1	535	540	+ 0,93
− 3,38	Esso 1	1028	1025	− 0,29
+ 5,95	Eurafrance 1	2319	2320	+ 0,04
+ 14,38	Euro Disney 1	34,20	34,75	+ 1,61
+ 18,17	Euro RSCG W.W 1	613	639	+ 4,24
+ 8,58	Europe 1- 1	1840	1850	+ 0,54
− 2,09	Eurotunnel 1	49,40	51,40	+ 4,05
− 4,10	Filipacchi Medias1	860	865	+ 0,58
+ 3,75	Finextel 1	168	166	− 1,19
− 5,09	Fives-Lille 1	540	540	—
+ 12	Fromageries Bel 1	5580	5540	− 0,72
—	Galeries Lafayet.1	2450	—	—
− 6,30	GAN 1	498	505	+ 1,41
+ 21,48	Gascogne (B) 1	567	571	+ 0,71
+ 3,23	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2170	2170	—
+ 2,46	Geophysique 1	579	580	+ 0,69
+ 2,38	Groupe Andre S.A.1	704	710	+ 0,85
− 3,26	Groupe De La Cite1	832	830	− 0,24
+ 4,40	GTM-Entrepose 1	515	522	+ 1,36
− 11,43	Guilbert 1	518	522	+ 0,77
− 18,22	Guyenne Gascogne 1	1730	1720	− 0,58
+ 7,14	Havas 1	472	476,80	+ 1,02
+ 8,55	IDIA 1	250	255	+ 2
+ 17,75	Imetal 1	652	650	− 0,31
+ 25,58	Immobil.France 2	699	700	+ 0,14
− 5,99	Immob.Phenix 1	105	105	—
+ 13,04	Ingenico 1	152,10	156	+ 2,56
− 2,06	Ins.Merieux Int. 1	2100	2135	+ 1,67
+ 5,20	Interbail 1	517	526	+ 1,74
+ 25,87	Intertechnique 1	630	628	− 0,32
+ 4,83	Jean Lefebvre 1	1285	1300	+ 1,17
+ 7,34	Klepierre 1	815	818	+ 0,37
+ 17,05	Labinal 1	871	865	− 0,69
+ 0,79	Lafarge Coppee 1	467,90	470,30	+ 0,51
− 0,87	Lagardere (MMB) C1	142,80	147,70	+ 3,58
+ 2,98	Lapeyre C1	344	345	+ 0,29
+ 28,93	Lebon 2	379	375,20	− 1
+ 2,79	Legrand 1	5760	5880	+ 2,08
+ 5,05	Legrand ADP 1	4295	4340	+ 1,05
+ 29,35	Legris indust. 1	270	282	+ 4,44

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+ 6,63	Locindus 1	1122	1125	+ 0,27
+ 8,18	LVMH Moet Vuitton1	3960	3958	− 0,05
− 2,23	Lyon.Eaux-Dumez 1	580	568	− 2,07
+ 5,74	Marine Wendel 1	435	442	+ 1,61
− 0,31	Matra-Hachette 1	155	159,30	+ 2,77
+ 25,21	Metaleurop 1	87	88,90	+ 2,18
− 3,94	Metrologie Intl 1	15,35	14,60	− 4,89
+ 21,73	Michelin 1	252	255,40	+ 1,35
+ 49,82	Moulinex 1	154	151,60	− 1,56
+ 19,33	Navigation Mixte 1	1278	1284	+ 0,47
+ 4,19	Nord-Est 1	174,90	174	− 0,51
+ 25,49	Nordon (Ny) 1	640	640	—
− 13,68	Olipar 1	26	25,90	− 0,38
− 3,14	Oreal 1	1266	1284	+ 1,44
+ 1,63	Paribas 1	491	504	+ 2,65
+ 8,52	Pechiney CIP 1	422	420	− 0,47
− 3,82	Pechiney Intl 1	193,70	199	+ 2,74
− 4,05	Pernod-Ricard 1	409	414,40	+ 1,32
+ 13,70	Peugeot 1	893	896	+ 0,34
− 0,37	Pinault-Printemps1	940	940	—
+ 12,43	Plastic-Omn.(Ly) 1	826	832	+ 0,73
+ 12,77	Poliet	473	474,80	+ 0,38
− 3,32	Primagaz 1	980	990	+ 1,02
− 5,57	Promodes 1	1049	1051	+ 0,19
− 18,84	Publicis 1	517	515	− 0,39
+ 41,86	Radiotechnique 1	521	510	− 2,11
− 15,88	Redoute(S.A.La)1	865	858	− 0,81
− 1,27	Remy Cointreau 1	247,30	233	− 5,78
+ 1,36	Rexel 1	670	669	− 0,15
− 5,64	Rhone Poulenc A 1	139,70	140,40	+ 0,50
+ 24,60	Rochette (La) 1	39,20	39	− 0,51
− 2,05	Roussel Uclaf 1	706	714	+ 1,13
+ 9,37	Rue Imperiale(Ly)1	4580	4505	− 1,64
+ 18,66	Sade (Ny) 1	184,50	185	+ 0,27
+ 2,93	Sagem 1	2985	2985	—
+ 16,83	Saint-Gobain 1	670	676	+ 0,90
+ 8,97	Saint-Louis 1	1668	1700	+ 1,92
+ 15,93	Salomon (Ly) 1	2320	2284	− 1,55
+ 1,56	Salvepar (Ny) 2	515	518	+ 0,58
+ 11,92	Sat 2	2905	2910	+ 0,17
+ 21,98	Saupiquet (Ns) 1	1410	1415	+ 0,35
− 1,42	Schneider 1	431,40	434,70	+ 0,76
—	SCOA act.regroup.	190,10	175	− 7,94
− 3,87	SCOR S.A 1	590	596	+ 1,02
+ 12,28	S.E.B.1	585	585	—
+ 2,20	Sefimeg 1	560	556	− 0,71
− 1,13	Selectibanque 1	199	199,50	+ 0,25
+ 38,09	SFIM 2	1300	1340	+ 3,08
+ 8,35	SGE 1	286	281	− 1,75
+ 6,48	Simco 1	647	648	+ 0,15
− 2,14	S.I.T.A 1	805	823	+ 2,24
+ 18,14	Skis Rossignol 1	2330	2338	+ 0,34
+ 7,97	Silgos 1	605	596	− 1,49
− 10,57	Societe Gale A 1	676	685	+ 1,33
+ 65,69	Sodexco (B) 2	52,10	57	+ 9,40
+ 27,05	Sodero (Ns) 2	70,50	69	− 2,13
+ 2,65	Sodexho 1	1102	1121	+ 1,72

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
− 7,79	Sogenal (Ny) 2	149	152,50	+ 2,35
+ 12,86	Sommer-Allibert 1	2300	2290	− 0,43
+ 3	Sophia 1	549	548	− 0,18
− 3,76	Sovac 1	1901	1890	− 0,58
+ 9,44	Spie Batignolles 1	474	475	+ 0,21
+ 16,52	Strafor Facom 1	670	670	—
− 6,41	Suez 1	326,90	334	+ 2,17
− 6,22	Synthelabo 1	215,20	220	+ 2,23
+ 4,81	Thomson-CSF 1	185,90	190,30	+ 2,37
− 1,85	Total 1	314,40	316,70	+ 0,73
− 15,71	UAP 1	184,70	187,20	+ 1,35
+ 3,93	UFB Locabail 1	449	449	—
+ 8,67	UGC DA M1	265	263	− 0,75
+ 3,19	UIC 1	540	548	+ 1,87
+ 0,72	UIF 1	702	693	− 1,28
+ 18,78	UIS 2	1167	1152	− 1,28
+ 1,82	Unibail 1	615	615	—
+ 13,88	Valeo 1	1450	1470	+ 1,38
+ 11,83	Vallourec 1	252,40	274	+ 8,56
+ 5,55	Via Banque 1	451,90	451,90	—
+ 1,09	Worms & Cie 1	327,80	332,10	+ 1,31
+ 8,26	Zodiac 1	2315	2318	+ 0,13
+ 15,85	Elf Gabon 1	1147	1145	− 0,17
− 15,04	American Barrick 1	143,20	142,30	− 0,63
− 11,68	American Express 1	167	168,30	+ 0,78
− 2,90	A.T.T. 1	300	301	+ 0,33
− 5,72	Anglo American 1	278,40	283	+ 1,65
− 7,47	Amgold 1	495	495	—
—	Banco Santander 1	251	—	—
+ 2,75	B.A.S.F. 1	1020	1044	+ 2,35
− 0,07	Bayer 1	1239	1250	+ 0,89
+ 8,65	Blenheim Group 1	31,10	31,40	+ 0,96
− 8,26	Buffelsfontein 1	64	63,30	− 1,09
− 7,92	Chase Manhattan 1	179	186	+ 3,91
− 4,21	Daimler Benz 1	2655	2730	+ 2,82
+ 0,78	De Beers 1	139,30	141,50	+ 1,58
− 9,12	Deutsche Bank 1	2686	2729	+ 1,53
− 13,81	Dresdner Bank 1	1340	1360	+ 1,49
− 16,77	Driefontein 1	64,80	64,50	− 0,46
+ 8,77	Du Pont Nemours 1	300	310	+ 3,33
− 2,60	Eastman Kodak 1	260	262,40	+ 0,92
− 14,51	East Rand 1	7,95	7,95	—
− 8,10	Echo Bay Mines 1	70	70,30	+ 0,43
—	Electrolux 1	279	—	—
+ 7,20	Ericsson 1	261	264,80	+ 1,46
+ 3,81	Exxon Corp. 1	393,20	386,40	− 1,73
—	Ford Motor 1	333	—	—
− 20,10	Freegold 1	79,50	79,50	—
+ 2,90	Gencor Limited 1	12,20	12,40	+ 1,64
− 0,96	General Electric 1	620	619	− 0,16
+ 10,60	General Motors 1	351,10	365	+ 3,96
+ 3,52	Generale Belgique1	440	440,10	+ 0,02
+ 2,77	Grd Metropolitan 1	42,45	42,65	+ 0,47
+ 7,56	Guinness Plc 1	45,10	45,50	+ 0,89
+ 1,03	Hanson Plc 1	24,30	24,30	—
+ 1,44	Harmony Gold 1	31,65	31,70	+ 0,16
+ 11,77	Hewlett-Packard 1	525	522	− 0,57

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+ 20,93	Hitachi 1	51,55	51,70	+ 0,29
− 0,38	Hoechst 1	1020	1048	+ 2,35
− 7,18	I.B.M 1	309,70	311,10	+ 0,45
− 3,25	I.C.I 1	87,50	86,65	− 0,96
+ 4,94	I.T.T. 1	561	573	+ 2,14
+ 20,67	Ito Yokado 1	320,10	321	+ 0,28
+ 20,80	Matsushita 1	94,35	93,95	− 0,42
+ 7,71	Mc Donald's 1	358,10	363	+ 1,37
− 10,43	Merck and Co 1	183,90	183,60	− 0,16
—	Minnesota Mining 1	610	—	—
+ 3,68	Mitsubishi Corp. 1	59,20	59,10	− 0,17
—	Mobil Corporat. 1	477,30	—	—
− 5,13	Morgan J.P. 1	387,50	389,90	+ 0,62
+ 2,94	Nestle SA Nom.1	5140	5230	+ 1,75
+ 5,15	Nippon MeatPacker1	85,10	85,70	+ 0,71
+ 22,38	Norsk Hydro 1	208,50	208,10	− 0,20
+ 8,75	Petrofina 1	1690	1708	+ 1,07
− 2,45	Philip Morris 1	318,60	322	+ 1,07
+ 31,29	Philips N.V 1	157,10	156,50	− 0,38
− 8,46	Placer Dome Inc 1	135	136,10	+ 0,81
− 1,47	Procter Gamble 1	331	335	+ 1,21
+ 33,33	Quilmes 1	306	326	+ 6,67
− 23,10	Randfontein 1	50,40	50,60	+ 0,40
− 6,31	Rhone Poul.Rorer 1	202	203,30	+ 0,64
− 1,44	Royal Dutch 1	610	614	+ 0,66
+ 5,36	R T Z 1	74	73,75	− 0,34
+ 5,08	Saatchi & Saatchi1	12,20	12,40	+ 1,64
− 8,27	Sega Enterprises 1	410	410	—
− 2,55	Saint-Helena 1	57	57,20	+ 0,35
− 3,48	Schlumberger 1	332	337,80	+ 1,75
− 0,87	Shell Transport 1	61,20	62,50	+ 2,12
− 13,24	Siemens 1	2320	2331	+ 0,47
+ 19,57	Sony Corporation 1	340,30	342,70	+ 0,71
+ 18,52	Sumitomo Bank 1	120	119	− 0,83
+ 24,88	T.D.K 1	250	248	− 0,80
+ 9,48	Telefonica 1	81	81,30	+ 0,37
+ 17,31	Toshiba 1	42,70	42,35	− 0,82
− 5,13	Unilever 1	640	646	+ 0,94
+ 10,44	Unit.Technologie 1	395	398,80	+ 0,96
− 8,72	Vaal Reefs 1	538	541	+ 0,56
+ 4,01	Volkswagen A.G 1	1439	1530	+ 6,32
+ 27,33	Volvo (act.B) 1	470	477,50	+ 1,60
− 14,67	Western Deep 1	233,50	233,80	+ 0,13
+ 8,95	Xerox Corp. 1	564	572	+ 1,42
+ 9,04	Yamanouchi 1	114	116,90	+ 2,54
+ 12,35	Zambia Copper 1	4,92	5	+ 1,63
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	116,70	3,033
CEPME 8,5% 88 CB	107,80	5,799
CEPME 9% 89 CA#	113,33	4,932
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,337
CFD (CCCE)9,7%90CB	119,95	0,797
CFD exCCCE8,6%92CB	—	0,589
CFF 10% 88-98 CA#	115,10	3,726
CFF 9% 88-97 CA#	109,26	3,922
CFF 10,25% 90 CA#	121,34	10,025
CLF 8,9% 88 CA#	113,90	6,901
CLF 9%88-93/98 CA#	110,27	0,838
CNA 9% 4/92 CB	—	7,570
CRH 8,6% 92-93 CB	110,10	5,914
CRH 8,5% 87-88 CA#	110,32	8,047
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,65	0,471
EDF 8,6% 92 CA#	115,73	7,822
Emp.Etat 10,8%79	102	5,444
Em.Etat10,26%86 CA	108,10	10,119
Emp.Etat 8%7/93-97	100,64	3,847
Finansder 9%91CB#	120,25	2,400
Finansd.8,6%92 #CB	113,65	0,919
Floral9,75% 90 CA#	118,70	6,037
OAT 9,90%12/97 CA#	113,79	2,278
OAT TMB 81/99 CA	99,45	9,761
OAT 10% 5/00 CA#	119,81	7,781
OAT 81 TME CA	100,82	0,592
OAT 8,5% 11/02 CA #	115,21	2,375
OAT 8,50% 19 CA #	121,07	3,097
OAT.8,50%92-23 CA#	121,50	7,359
PTT 11,2% 85 CB#	108	2,817
SNCF 8,8% 87-93CA	110,30	0,796
Lyon.Eaux 6,5%90CV	938	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	515	521
Bains C.Monaco 2	928	918
Bque Hypoth.Europ.	79	76
B.N.P.Intercont.2	411	407
Bidermann Intl	188	—
B T P (la cie) 2	30,80	31
Cambodge	995	968
Carbone Lorraine 2	849	858
Case Poclain 2	2,75	—
CBC 1	399	398
Centenaire Blanzy	379	375,10
Cerugen Holding	20,90	—
Champex (Ny)	9,90	—
CIC Un.Euro.CIP 1	410	411,10
C.I.T.R.A.M. (B)	3580	—
Cpt Lyon Alem.2	439	445
Concorde-Ass Risq2	1285	1255
Constr.Met.Prov.	13,85	13,85
Credit Gen.Ind.	88	—
Darblay	635	—
Didot Bottin	700	720

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2688	—
Ecia 1	748	759
Ent.Mag. Paris	4600	—
Eridania Beghin CI	826	850
Fidei(ex-Immofice)2	370,50	371
Finalens	441	435
F.I.P.P.	264	—
FNAC 2	3280	3250
Fonciere (Cie)	780	780
Foncina	529	—
France I.A.R.D	550	—
France S.A 1	2480	2450
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	975	981
Gerafin	401	399
Gevelot	880	860
G.F.C. 1	545	545
G.T.I (Transport)	475,50	479
Immobail 2	588	570
Immobanque 2	1015	1020
Im.Marseillaise 2	8050	7850
Invest.(Sta Cie.)	1900	1900
Lille Bonnieres	1390	1400
Locafinanciere	508	508
Louvre 1	247	245
Lucia	170	—
Machines Bull 2	27	—
Mag.Uniprix	182	184
Metal Deploye	305	—
Mors 2	37	37,85
Navigation (Nle)	145	152,20
Optorg 2	314	—
Oreal (CI)	1000	999
Origny-Desvroise	1185	1180
Monoprix	1580	—
Palud-Marmont	438,10	448
Parfinance	243	243
Paris Orleans	280	271
Piper Heidsieck	799	—
Porcher	358	351,10
Promodes (CI)	850	859
Rochefortaise Com.	188	166,50
Rosario 2	210	210
Rougier	518	515
S.A.F.I.C Alcan	186	185,30
Saga	625	595
Salins du Midi 2	545	542
Savoisienne M.	161,10	—
Silic 2	925	920
S.I.P.H.	150	148,50
Sofal	465	—
Soffo	278	—
Softam	75	75
Sofragi	3887	—
Soudure Autogene	839	840
Sovabail	500	505
Taittinger 1	2580	2599
Tour Eiffel	315	316
Ufiner Cofreth	1760	1785
Vicat 2	521	525
Virax	128	129
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	560	—	Kubota Corp.	35,90	36
Akzo NV	638	—	Noranda Mines	103	—
Alcan Aluminium	136,80	141	Olivetti Priv.	8,20	8
American Brands	213,70	—	Pfizer Inc.	339	334,80
Arbed	587	—	Ricoh Cy	39,55	—
Asturienne Mines	133,10	—	Robeco	394,50	390
Banco Pop. Espanol	649	—	Rodamco N.V.	180,10	188,40
Banque Regl.Inter.	40300	40500	Rolinco	380	389,20
Chrysler Corp	350	350	Saipem SPA	8,10	—
C.I.R SPA	7,05	—	Sema Group Plc	33	—
Commerzbank AG	1125	—	SKF Aktiebolaget	102,10	—
Dow Chemical Co.1	387	389	Tenneco Inc	330	—
Fiat Ord.	23,80	—	Toray Ind.	37,40	—
G.B.L (Brux.Lamb.)	690	720	West Rand Cons.	5,10	5,05
Gevaert	1385	1385		—	—
Glaxo Holdings Plc	61,20	62		—	—
Goodyear T.& R.Cy	275	—		—	—
Honeywell Inc.	174	—		—	—
Johannesburg-Cons.	110,70	112,50		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Melox	147	—
Benedictine*	6800	—	Oll.Com.Phara.*	708	—
Blanzy-Ouest*	2220	—	Partic.Percier*	202	—
Brasseries Maroc	308	—	Rorento	284,60	—
Calciphos*	80,60	—	Safaa	215	—
Canadien Pacifique	96	—	St-Dominique(Fie)*	154	—
CGH Cogephar ach.*	7	—	St Gobain Emball.*	1692	—
Cie Industrielle*	8500	—	Schlumberger Ind.*	451	—
Coparex Inter.*	552	—	SEPR*	1082	—
Cr.Universel (Cie)	226	—	SPR "B" nom.	301	—
CEAC*	75,85	—	Stemi	612	—
Grace and Co	250,20	—	Testut-Aequitas*	142	—
Groupe Victoire*	1481	—	Waterman*	850	—
Goletoil	725	—		—	—
Table France*	285	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	70,10	—		—	—
Lecteurs Monde+*	180	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	57,90	57,90
Boiron (Ly) 2 #	673	697	Immob.Hotel. 2 #	319	315
Boisset (Ly)	288,50	288,60	Int. Computer	158	158,90
C.A. Paris IDF 1	1095	1100	IPBM	65	65,20
Calberson	449,90	449,80	N.S.C Schlum.Ny	1183	1120
Cardif SA 1	1160	1140	Serbo	453,50	450
CEGEP #	153	154,10	Sopra	305	310
CFPI	202	202	TF1-1	550	550
C.N.I.M 1	1455	1450	Thermador Hold(Ly)	578	575
Codetour	305	305	Unilog	330	330
Creeks	232	236	Viel et Compagnie#	271	271
Dauphin OTA	305	305	Vilmorin et Cie#2	455	459
Devanlay 2	1415	1395		—	—
Labor.Dolisos	144,90	146		—	—
Editions Belfond	159,80	—		—	—
Europ Propulsion 2	383	480,90		—	—
Finabail	192	192,20		—	—
Finacor	260	260		—	—
G.L.M. S.A.	1150	1135		—	—
Gravograph	235	235		—	—
I.C.C. 2	246,50	249,90		—	—

Sicav (sélection) 4 mars

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	32966,41	32966,41
Actimonetaire D	31428,53	31428,53
Améri-gan	9185,74	8832,44
Amplitude	850,94	826,16
Antigone Trésorerie	758433	758433
Arbitr. Court Terme	8388,75	8388,75
Associa Première	34274,24	34274,24
Associc	1143,13	1143,13
Atout Amérique	117,58	114,71
Atout Asie	117,88	114,81
Atout Futur C	609,88	595
Atout Futur D	600,65	586
Aurecic	1785,14	1733,15
Avenir Alizes	2020,04	1980,43
Axa Capital	213,34	207,13
Axa Court Terme	9279,77	9279,77
Axa Cra.Ex.Dr.Inve	1216,01	1180,59
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg	987,83	959,06
Axa Europa	145,01	140,79
Axa Investiments	148,56	136,47
Axa NPI	175,53	170,42
Axa Ob.Fr.Extrans	167,98	163,09
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	156,06	151,51
Axa Prem.Ex.Agepre	132,47	128,61
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	169,08	164,16
Axa Valeurs PER	169,64	164,12
Cadence 1	1120,61	1098,64
Cadence 2	1104,73	1083,07
Cadence 3	1116,11	1094,23
Capimonetaire	7219,07	7211,86
Capiotdig	7859,46	7705,35 ◆
Capitacic	1624,91	1600,90
Cicamonde	1328,24	1289,55
Conxis	1579,58	1558,13
Comptavalor	4870,40	4654,30
Credit Mutuel Capital	1508,90	1479,31
Cred.Mut.Ep.Cour.T	762,85	762,85
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	118,02	114,86
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	115,92	112,82
Cred.Mut.Ep.J	20089,91	20089,91
Cred.Mut.Ep.long.T	235,01	228,72
Cred.Mut.Ep.Monde	1410,93	1373,17
Cred.Mut.Ep.Quatre	1153,48	1122,61
Dieze	1738,11	1705,70
Drouot France	1107,69	1075,43
Drouot Sécurité	261,77	254,15
Ecocic	1304,92	1266,91
Ecupar	143,57	139,39
Ecur. Actions futur	217,04	210,72 ◆
Ecur. Capicourt	283,12	282,81
Ecur. Capitalisation	3085,73	3055,18
Ecur. Expansion	560812,35	559972,39
Ecur. Géovaleurs	2887,47	2803,37
Ecur. Investissement	180,06	174,82 ◆
Ecur. Monepremière	77869,57	77869,57
Ecur. Monétaire	22768,48	22768,48
Ecur. Trésorerie	2802,78	2802,78
Ecur. Trimestriel	2083,45	2062,83
Elanciel	142,93	138,77 ◆
Emergence Poste	117,92	114,49 ◆
Energia	390,37	372,67
Eparcic	4195,97	4195,97
Epargourt-Sicav	4438,33	4427,26
Epargne-Unie	1656,38	1615,98
Eafi Cash capi.	9133,76	9133,76 ◆
Eurco Solidarité	1224,12	1212
Eurocic Leaders	1348,71	1309,43
Eurodyn	1508,23	1469,49
Euro Gan	8686,24	8275,23
Fonsicav	16942,21	16888,56

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-gan	15201,91	14617,22
France Garantie	289,02	288,44
France Obligations	504,02	489,83
Francic	586,24	568,19
Francic Pierre	147,01	142,73
Francic-Regions	1556,25	1518,92
Fructi-Associations	40,42	40,42
Fructi-Capi	50,74	49,99
Fructidor	253,31	249,57
Fructifrance action C	245,14	239,16
Fructifrance action D	234,58	228,86
GAN Rendement	5776,31	5690,95
Gestilion	17648,69	17648,69
Horizon	1687,48	1638,31
HLM Monétaire	16208	16208
Indicia	1270,55	1239,33 ◆
Indust.Fse.Court.T	1715,71	1715,71
Intensys	108,45	108,18
Interepar	118434,49	114984,94
Interoblig	17918,92	17567,57
Intersélection Fce	607,16	595,25
Japacic	205,93	199,93
Jeunepargne	341,17	336,13
Latitude	2596,56	2592,67
Lion Association	11371,24	11371,24
Lion Institution	36853,73	36761,83
Lionplus	1221,11	1197,17
Lion Trésor	2454,64	2430,34
Livret Bourse Inv.	713,23	692,46 ◆
Livret Portefeuil.	877,01	851,47
Méditerranée	233,88	227,07
Mensuel CIC	10337,52	10235,17
Monedan	79267,80	79267,80
Mone.J.	41703,30	41703,30
Monévalor	47586,54	47586,54
Mutualité dépôts	15971,07	15939,19
Natio Court Terme	38882	38552
Natio Court Terme2	331294	331294
Natio Epargne	21101,48	20892,55
Natio Ep. Capital	13316,77	13184,92
Natio Ep. Croissance	2167,77	2108,75
Natio Ep. Obligations	231,67	225,47
Natio Epargne Retraite	151,09	147,05
Natio Epargne Trésor	9314,62	9298,03
Natio Epargne Valeur	542,58	528,06
Natio France Index	1182,43	1150,78
Natio Immobilier	1535,14	1494,05
Natio Inter	1796,83	1747,96
Natio Monétaire	9652,11	9652,11
Natio Opportunités	160,51	156,21
Natio Patrimoine	1627,88	1584,12
Natio Perspectives	1383,73	1346,70
Natio Placements	68383,52	68383,52
Natio Revenus	1102,33	1091,42
Natio Sécurité	11757,71	11757,71
Natio Valeurs	1061,77	1033,35
Nippon-Gan	7983,82	7678,75
Nord Sud Dévelop	1973,01	1969,07
Oblicic-Mondial	3197,30	3158,05
Oblicic-Régions	1178,20	1158,82
Oblifutur	3454,04	3389,64
Oblig. tres coté	213,83	210,67
Obilion	1738,39	1721,89
Oblisécurité Sicav	15021,88	15021,80
Oblitys	531,72	523,86
Oraction	1700,45	1658,98
Patrimoine Retraite	262,83	257,68
Pervalor	690,24	676,71
Planintar	1561,12	1523,04
Plénitude	176,54	171,40

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	3153,49	3150,34
Poste Gestion	76252,68	76252,68
Première Oblig	11400,90	11395,20
Prévoy. Ecureuil	114,18	113,83
Priv'Associations	33998,92	33998,92
Proficius	1049,95	1029,39
Rentacic	176,79	174,18
Revenus Trimestr.	5544,09	5489,20
Revenu-Vert	1218,13	1195,42
St Honoré Vie & Santé	1238,07	1181,93
St Honoré Bons du Tr.	12953,79	12889,34
St Honoré Invest.	1065,23	1016,93
St Honoré Pacifique	913,17	871,76
St Honoré Real	17341,71	17272,62
Sécuricic	1999,40	1999,40
Sécuri-Gan	12810,93	12559,74
Sécuritaux	1603,31	1603,31
Sensivalor	30941,80	30941,80
SEVEA	107,25	104,83 ◆
SFI-CNP Assur	817,59	793,78
S.G. France opport. C	1695,95	1653,68
S.G. France opport. D	1681,49	1640,52
Sicav Associations	2124,49	2124,49
Sicav 5.000	547,15	532,51
S.I. Est	1681,98	1632,99
Silvafrance	860,20	837,18
Silvarn	496,39	483,19 ◆
Silvarente	241,96	237,22
Silvinter	578,73	563,24
Sogenfrance C	1465,19	1438,48
Sogenfrance D	1393,15	1365,83
Sogépargne	338,82	332,18
Sogintar	1724,37	1698,56
Soleil Investissements	762,58	733,25
Solstice	2297,32	2231,59
State Street Act. Eur	13194,60	12748,41 ◆
State Street Act. Frce	13697,10	13298,16
St. Str. Act.Japon	16017,87	15475,43
State Street Emer. Mts	19710,27	18782,68 ◆
St.Street OAT Plus	13128,25	12870,83 ◆
Stratégie Actions	1085,56	1043,81
Stratégie Rendement	1894,22	1840,89
Techno-Gan	7347,52	7064,92
Thesora	796,57	788,68
Trésor Plus	1544,77	1529,48
Trésor Trimestriel	1067,03	1056,47
Trésoricic	151625,73	151625,73
Trilion	5584,67	5434,03
Uni-Associations	120,83	120,83
Uni-Foncier	1650,24	1609,99
Unifrance	719,76	702,20
Uni Régions	1720,59	1678,62
Univar	269,33	269,33
Univers Actions	1710,59	1668,87
Univers Obligations	2078,54	2039,78
Valorg	2355,16	2352,81 ◆
Valreal	61690,84	61660,01
Winterthur St-Honoré	260,62	256,44

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 03/03	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7925	5,8150	5,55	6,05
Ecu	6,5770	6,5770	—	—
Allemagne (100 dm)	340,9400	340,1600	328	351
Belgique (100 F)	16,5560	16,5210	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303,7200	303,0100	292	313
Italie (1000 lires)	3,4315	3,4505	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	86,8400	86,9800	83	91
Irlande (1 iep)	8,3155	8,3240	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6610	8,6740	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3510	2,3425	2,05	3,35
Suisse (100 f)	405,3600	405,0900	394	416
Suède (100 krs)	72,2300	72,6900	68	77
Norvège (100 k)	78,4100	78,4100	74	83
Autriche (100 sch)	48,4690	48,3580	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1370	4,1510	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3150	3,3250	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,2781	4,2888	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,6102	5,5903	5,35	5,70

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 03/03
Or fin (kilo en barre)	70000	70400
Or fin (en lingot)	70400	70750
Napoléon (20f)	404	408
Pièce Fr (10 f)	332	332
Pièce Suisse (20 f)	402	405
Pièce Latine (20 f)	407	408
Souverain	508	509
Pièce 20 dollars	2570	2460
Pièce 10 dollars	1320	1300
Pièce 5 dollars	840	802,50
Pièce 50 pesos	2615	2615
Pièce 10 florins	426	420

Matif (Marché à terme international de France)

3 mars 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 386 951

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	124,86	124,38	123,26
Précédent	124,38	123,94	123,18

CAC 40 A TERME
Volume : 31 637

Cours	Mars 94	Avril 94	Mai 94
Dernier	2162	2173	2172
Précédent	2155	2165	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Le Père Jean Dujardin,
supérieur général de l'Oratoire de France,
Le Père Christian Durozoy,
Et les Pères de sa communauté de Béthanie,
M. et Mme Charles Boureau,
M. et Mme Daniel Boureau,
M. et Mme Alain Boureau,
ses frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
font part du décès du

Père René BOUREAU,
prêtre de l'Oratoire,

survenu à Pontoise, le 5 mars 1994, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 mars, à 10 h 45, en la chapelle de l'école Saint-Martin-de-France, 1, avenue de Verdun, à Pontoise.

– M. Jacques Chabert,
son époux,
M. Mathieu Chabert,
M. Jacques Elie Chabert,
Mlle Mathilde Chabert,
M. François Chabert,
M. et Mme Pierre Pechmagré,
ses enfants,
Marie-Lou, Thiên-Du, Guyl, My-Lé,
ses petits-enfants,
M. et Mme Elie Nahmias,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Marcel Nahmias,
ses enfants et ses petits-enfants,
Ses fidèles,
Maria de Lourdes Vaz Fernandes,
Joaquim et Léopoldine Machado,
Les familles Arditti, Cazès, Franck Germain, Haim Gustin, Lizotte, Modiano, Mantout, Sidès,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques CHABERT,
née Renée « Zette » Nahmias,

survenu le 4 mars 1994.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le mardi 8 mars, à 14 h 30.

Réunion à l'entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

39, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Le président,
Et les membres du conseil de surveillance de Pétrofrance,
Le président,
Et les membres de son directoire,
Les dirigeants,
Et les membres du personnel des sociétés du groupe Pétrofrance,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques CHABERT,
née Renée Nahmias,
membre du conseil de surveillance.

42, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– Le 25 janvier 1994.

Michel DESSAINT

était un intellectuel anticonformiste, rigoureux, drôle et athée.

C'est pourquoi cet avis tient lieu de monument funéraire.

Chantal Catelain,
76210 Bolbec.

– Catherine Dresch,
Lise Petelot,
Brigitte et Serge Magnien,
Lydie et Roland Rappaport,
Odile et Raymond Krakovitch,
Michel et Josyane Dresch,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Suzanne Paris,
sa sœur,
Mlle Marie-Anne Berger,
sa belle-sœur,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean, Emmanuel DRESCH,
géographe,
professeur honoraire
à l'université Paris-VII,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 mars 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Un hommage lui sera rendu le mardi 8 mars, à partir de 8 h 30, à l'hôpital Pasteur, 209, rue de Vaugirard.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

82, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Le président de l'université Paris-VII,
Le directeur de l'UFR géographie-histoire-sciences de la société,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean DRESCH,
professeur émérite
à l'université Paris-VII,
ancien directeur
de l'institut de géographie
de l'université de Paris,
ancien président
de l'Union géographique internationale.

La levée du corps aura lieu mardi 8 mars 1994, à 8 h 30, à l'hôpital Pasteur, 209, rue de Vaugirard, Paris-15e.

Bernard DUVERNAY

s'est éteint le samedi 5 mars 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5e.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

112, rue Lamarck,
75018 Paris.

– Rodica Florian-Poulain,
Jean-Claude Poulain,
Pierre-Stéphane Poulain,
Alexandra Poulain,
Elsa Vianey,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henry FLORIAN,
née Maria Horowitz,

survenu à Paris le 2 mars 1994.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise le jeudi 10 mars, à 9 h 15.

31, rue de Passy,
75016 Paris,
7, rehov Atzmon,
65259, Tel-Aviv (Israël),
277, rue des Pyrénées,
75020 Paris,
5, avenue Mac-Mahon,
75017 Paris.

– Mme Janine Hauser,
son épouse,
M. et Mme Eric Arbelot,
M. et Mme Patrick Hauser,
M. et Mme Jean-Luc Hauser,
ses enfants, ses petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André HAUSER,
ancien directeur
de recherche à l'ORSTOM,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des palmes académiques,
croix de guerre,
ancien parachutiste
du Spécial Air Service
de la France libre,

survenu le 3 mars 1994, dans sa soixante-treizième année à Férolles-Attilly.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 mars 1994 au funérarium du Père-Lachaise, à 10 h 45.

– Nous apprenons le décès, survenu le dimanche 27 février 1994, à Limoges, de

Martial de LA FOURNIÈRE.

[Né le 1er avril 1918 à Bonnac-la-Côte (Haute-Vienne) et ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Martial de La Fournière s'engage, en 1941, dans les Forces françaises libres, où il rencontrera Pierre Messmer, auprès duquel il fera une longue partie de sa carrière. Après la fin de la guerre, il est administrateur de la France d'outre-mer et il sert en Indochine, puis au Cameroun. En 1956, il est délégué, à Paris, de M. Messmer, alors haut-commissaire en Afrique-Equatoriale française (Brazzaville), puis en Afrique-Occidentale française (Dakar). En 1958, il est intégré au Quai d'Orsay, dans le corps des conseillers des affaires étrangères. Deux ans après, il entre au cabinet de M. Messmer, qui sera ministre des armées jusqu'en 1969, comme conseiller technique chargé de l'information et des affaires étrangères. A ce titre, il sera le diplomate qui devra résoudre le grave incident militaro-diplomatique qui opposa la France et les Etats-Unis, en juillet 1965, quand un avion-espion américain fut intercepté au-dessus de l'usine atomique de Pierrelatte (Drôme) en train de prendre des photographies. En 1969, il est conseiller diplomatique au cabinet du premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, et, en 1972, il reste à ce poste jusqu'en 1974, lorsque M. Messmer occupe les mêmes fonctions à Matignon. Avec le rang de ministre plénipotentiaire, Martial de La Fournière devient ensuite directeur des archives diplomatiques et de la documentation au ministère des affaires étrangères. Il quitte le Quai d'Orsay en 1983. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix du combattant volontaire et de plusieurs décorations étrangères, Martial de La Fournière était officier de la Légion d'honneur.]

– Mme Francis Lafosse,
son épouse,
Emmanuel Lafosse
et son épouse,
Olivier Lafosse
et son épouse,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis LAFOSSE,

survenu à Paris le 1er mars 1994.

– Villemomble. Alger. Valbonne.

M. François de Fontette et Mme,
née Micheline Lefaure,
M. René Lefaure et Mme,
née Monique-France Naudon,
ses enfants,
M. et Mme Pierre de Fontette,
M. et Mme Eric Bezou,
Mlle Anne de Fontette,
M. et Mme Jean-Marc Lefaure,
M. et Mme Thierry Lefaure,
M. et Mme Jean-Pierre Menanteau,
ses petits-enfants,
Anne-Sophie et Bénédicte de Fontette,
Claire et Alexandre Lefaure,
Elsa et Hadrien Lefaure,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Eugène Garnier,
sa sœur,
Les familles Baroso, Lefaure, Golfier, Loyer, Lucas, Naudon, Normand, Rousseau,
ont la douleur d'annoncer la mort, survenue à Valbonne (Alpes-Maritimes), le 21 février 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

M. André LEFAURE.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le jeudi 24 février en l'église Saint-Blaise de Valbonne.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, avenue de La-Motte-Picquet,
75015 Paris.
7, avenue Gallieni,
93250 Villemomble.

– Son épouse,
Georgette-Andrée de Nattes,
Sa petite-fille,
Isabelle,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Toulon le 27 février 1994, de

Ernest de NATTES,
ancien gouverneur,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
grand officier de l'ordre
de la Côte-d'Ivoire.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1179, littoral Frédéric-Mistral,
83000 Toulon.

– Tous ceux qui étaient au nombre des amis et collaborateurs de

Philippe NEAGU,

au Musée d'Orsay, à la Caisse nationale des monuments historiques et au Musée du Louvre,

ont la douleur de faire part de sa disparition survenue le 2 mars 1994.

Découvreur toujours en quête, il était un des grands spécialistes mondiaux de l'histoire de la photographie et un historien d'art d'une exceptionnelle sensibilité, doué d'une acuité du regard et d'une originalité profondes.

La générosité, l'élégance et le souci de perfection de l'homme, comme de l'historien, demeureront dans nos mémoires.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans,

Isaac ANGEL

et sa femme,

Blanche BIRMAN,

étaient déportés par le convoi no 69, et mouraient à Auschwitz.

Leur fille Jacqueline Angel,
Ses filles,
Leurs enfants,
Et tous ceux qui les ont connus et aimés,
ne les oublient pas.

– Il y a cinquante ans, le 8 mars 1944,

Raymond BERR,
ingénieur au Corps des mines,
vice-président,
administrateur délégué
des établissements Kuhlmann,

Antoinette,
sa femme,

Hélène,
leur fille,

étaient arrêtés chez eux, à Paris.

Conduits au camp de Drancy, ils furent déportés le 27 mars 1944 par le convoi no 70.

D'Auschwitz et de Bergen-Belsen aucun d'eux n'est revenu.

En leur mémoire,
Jacques Berr,
Yvonne et Daniel Schwartz,
et leurs enfants et petits-enfants,
Denise et François Job,
et leurs enfants et petits-enfants.

– Il y a deux ans, le 8 mars 1992, décédait

Walter GERSTGRASSER.

Puisse sa mémoire demeurer fidèle dans le cœur de chacun d'entre vous.

– A la mémoire de

Julien (Yulec) ABRAHAMER.

Travaillant à l'OSE (Œuvre de secours aux enfants juifs), il y fut pris par la Gestapo en février 1944 à Chambéry et déporté dans le convoi no 69 du 7 mars 1944.

1501 personnes dont 178 enfants partirent de Drancy pour Auschwitz.

Il fut conduit à la mort dès son arrivée comme la plupart de ceux qui étaient partis avec lui.

– Le 7 mars 1942,

Symcha FRYDMAN

était fusillé au Mont-Valérien.

Ses enfants,
Monique Frycher,
Roger Frydman,
ne l'oublient pas.

– Il y a cinquante ans, à l'aube du 7 mars 1944, étaient arrêtés à Albertville, sur dénonciation, notre mère

Andrée FRANCK,
née Lob,
quarante-six ans,
croix de guerre 1939-1945,

notre sœur,

Janine FRANCK,
dix-neuf ans,

nos oncle et tante,

André et Yvonne FRANCK,
née Meyer,
quarante-quatre ans et trente-cinq ans,

nos jeunes cousins,

Claude et Alain FRANCK,
onze et cinq ans,

et dix-neuf autres personnes, dont une seule est revenue.

Tous ont été gazés à Auschwitz-Birkenau, les 30 mars et 15 avril 1944.

N'oublions pas
Simone Floershein,
ses enfants et petits-enfants,
Paul et Janine Franck,
leurs enfants et petits-enfants,

– En mars 1990 et mars 1992 disparaissaient

Jacqueline et Michel LANGIGNON.

Que ceux qui les ont aimés se souviennent.

– Pour le troisième anniversaire de sa mort, souvenez-vous de

Michel d'ORNANO

et unissez-vous en pensée et en prières à la messe qui sera célébrée à sa mémoire, en la chapelle des Sœurs franciscaines, 145, avenue de la République, à Deauville, le dimanche 13 mars 1994, à 11 h 30.

– Le 7 mars 1944, avec le convoi no 69, partait de Drancy, pour Auschwitz, notre mère,

Chaja-Beila STUDNIEWICZ.

Libérée du camp de Rivesaltes, elle fut de nouveau arrêtée le 25 février 1944, à Prades.

Nous, ses enfants, qui ne savons toujours pas les raisons pour lesquelles on nous laissa nous enfuir ce jour-là, voulons aussi penser à notre oncle,

Mordka STUDNIEWICZ.

Engagé volontaire en 1939 au 12e REI à Septfonds, interné en novembre 1942 à Nexon puis à Gurs, d'où il fut séparé de sa femme, il quitta Drancy pour Maidanek le 6 mars 1942 (convoi no 51).

Céline Godefroy-Studniewicz,
Claude Studiévic.

Pour nos enfants, nos petits-enfants, parents et alliés,
Et pour ceux qui savent qu'il est important de ne rien oublier.

Conférences

Conférence internationale sikh

La Fédération internationale des jeunesses sikhs de France organise une *réunion sikh, le 26 mars 1994,* de 14 heures à 18 heures, sur les thèmes suivants :

1) La religion sikh (religion de l'Inde);
2) Le problème du Pendjab;
3) Violation des droits de l'homme au Pendjab (Inde).

La réunion sera présidée par d'éminentes personnalités en la matière.

Vous êtes cordialement invités à assister à la réunion à l'adresse ci-dessous : CFDT, 4, boulevard de La Villette, Paris-19e. Métro Belleville. Tél. : 42-03-80-00. Pour toutes informations, tél. : 48-70-23-61.

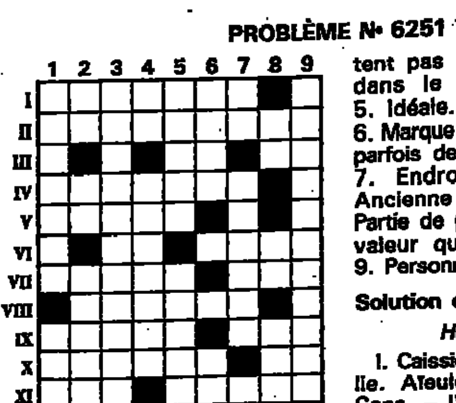
Communications diverses

– Dîner-débat organisé par Jean Elleinstein et Les débats de la Coupole : « Les Américains et les autres », avec Thierry de Montbrial, jeudi 10 mars 1994, à 20 heures, à la Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e. 300 F. Renseignements et inscriptions : 43-26-08-03 ou 43-26-68-55.

CARNET
Téléphone 40-65-29-94
Télécopieur 45-66-77-13

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6251



HORIZONTALEMENT

I. Travaux de couture. – II. Pas de ce monde. – III. Après un Charles. Différent d'un pays à l'autre. – IV. Méprisée par certains. – V. Met à l'épreuve le flair d'un limier. – VI. Abréviation. Moyen de communication. – VII. Si tuées. Promesse de vie. – VIII. Cornichons très fades. – IX. Spécialité basque. Homme de cour. – X. Mettre de niveau. Degré. – XI. Possessif. Susceptibles d'exiger une réparation.

VERTICALEMENT

1. Sommes qui représentent un grand prix pour certains. Manière de mettre. – 2. Cité. Conjonction. Coule en France. – 3. Ne rendras pas serein. – 4. Fin de participe. Ne permettent pas de regarder les gens dans le blanc des yeux. – 5. Idéale. Affaires classées. – 6. Marque sa préférence. Boudait parfois des journées entières. – 7. Endroit tempéré (épelé). Ancienne ville. – 8. Participe. Partie de pétanque. A moins de valeur quand on l'arrache. – 9. Personnes d'attaque.

Solution du problème no 6250

Horizontalement

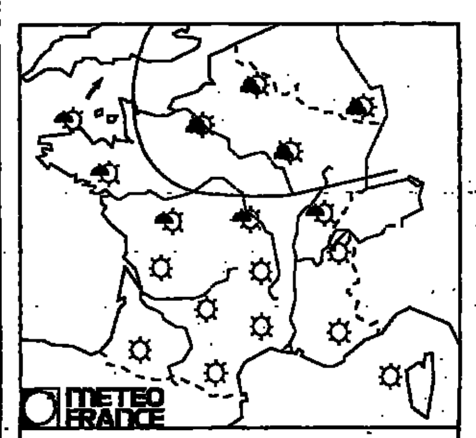
I. Caissière. Arrêt. – II. Embellie. Aïeule. – III. Loi. Aldins. Cens. – IV. Lus. Énième. Et. – V. Ur. Bourse. Ale. – VI. Nom. Liner. – VII. Isoler. Éloquent – VIII. Tordu. Ane. Ur. – IX. Endurants. Ems. – X. Ote. Scie. – XI. Feu. Uri. Records. – XII. Lunatiques. Lei. – XIII. Ur. Surestimes. XIV. Ointe. Lu. Dé. – XV. Hantées. Sierra.

Verticalement

1. Cellulite. Flush. – 2. Amour. Sonneur. – 3. Ibis. Nord. Un. On. – 4. Se. Bolduc. Avit. – 5. Slalomeur. Ut. Né. – 6. Ill. Aoriste. – 7. Eiders. Antiques. – 8. Reins. Ente. Ur. – 9. Nielles. Réel. – 10. Ase. Io. Dessus. – 11. Aï. Manqué. – 12. Recéleur. Solide. – 13. Rue. Ère. Écrémer. – 14. Elne. Numidie. – 15. Testait. Ses. Sua.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	16/ 3
BIARRITZ	12/ 6
BORDEAUX	15/ 5
BOURGES	12/ 5
BREST	12/ 7
CAEN	11/ 7
CHERBOURG	11/ 8
CLERMONT-FER.	11/ 0
DIJON	12/ 3
GRENOBLE	16/ 7
LILLE	10/ 7
LIMOGES	11/ 4
LYON, BRON	13/ 5
MARSEILLE	20/ 5
NANCY, ESSEY	11/ 6
NANTES	13/ 2
NICE	15/ 7
PARIS-MONTS.	11/ 7
PAU	11/ 6
PERPIGNAN	17/12
POINTE-A-PITRE	30/19
RENNES	12/ 5
ST-ETIENNE	11/ 1
STRASBOURG	12/ 6
TOULOUSE	12/ 4
TOURS	12/ 4
ÉTRANGER	
ALGER	16/ 8
AMSTERDAM	9/ 7
ATHÈNES	14/ 4
BANGKOK	35/26
BARCELONE	18/ 8
BELGRADE	14/ 1
BERLIN	8/ 6
BRUXELLES	9/ 6
COPENHAGUE	6/ 3
DAKAR	23/17
GENÈVE	13/ 4
ISTANBUL	4/ 0
JÉRUSALEM	10/ 8
LE CAIRE	20/11
LISBONNE	21/12
LONDRES	11/ 9
LOS ANGELES	14/12
LUXEMBOURG	9/ 4
MADRID	19/ 3
MARRAKECH	9/ 7
MEXICO	25/12
MILAN	16/ 2
MONTRÉAL	–2/–16
MOSCOU	–7/–12
NAIROBI	27/15
NEW-DELHI	27/12
NEW-YORK	4/–1
PALMA-DE-MAJ.	18/ 3
PÉKIN	8/ 2
RIO-DE-JANEIRO	27/21
ROME	16/ 3
HONGKONG	21/19
SÉVILLE	22/10
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	3/ 0
SYDNEY	25/17
TOKYO	11/ 2
TUNIS	19/ 8
VARSOVIE	6/ 1
VENISE	13/ 3
VIENNE	10/ 3

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-03-1994 à 6 heures TUC et le 7-03-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : nuages au nord de la Loire, beau au sud. – Au nord de la Loire, le ciel sera très nuageux le matin, quelques gouttes seront encore possible sur le Nord-Pas-de-Calais, mais elles s'atténueront rapidement. Durant la matinée, des éclaircies reviendront sur la Bretagne, la Bourgogne et la Franche-Comté. En cours d'après-midi, les nuages se désagrégeront progressivement de la Normandie à l'Ile-de-France et dans le Nord-Est, et le soleil fera de belles apparitions. C'est dans le Nord qu'il se montrera le plus timide.

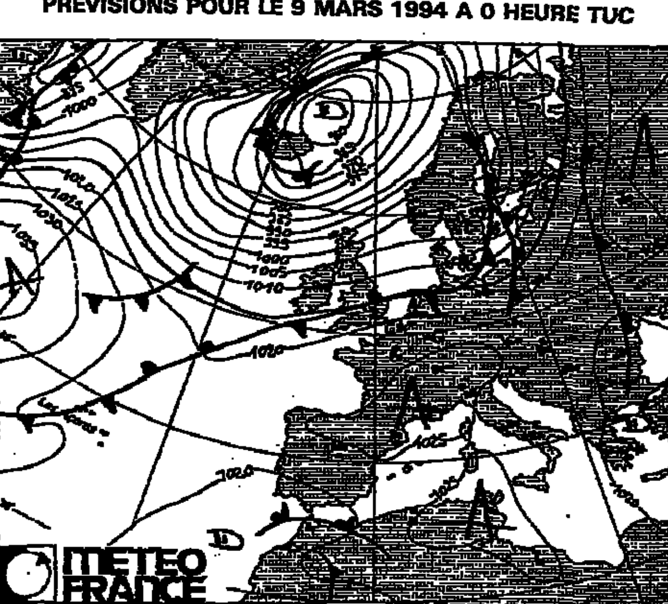
Plus au sud, après la dissipation des brumes matinales, principalement le long de la Garonne, le soleil sera éclatant. Il y aura simplement quelques nuages le matin, des Charentes à l'Auvergne et au nord des Alpes. En résumé, sur l'ensemble de ces régions, la journée sera printanière.

Les températures matinales iront de 0 à 4 degrés dans le Centre, dans les Alpes, dans le Massif Central et dans le Sud-Ouest, de 4 à 6 degrés dans le Nord-Est et de 6 à 8 degrés partout ailleurs.

L'après-midi, le thermomètre marquera 14 à 16 degrés dans le Nord, de 16 à 18 degrés dans le Sud et de 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 9 MARS 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 7 MARS

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Alain Gossuin.
19.50 Divertissement : *Le Bébête Show* (et à 0.50).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Spécial bonheur.
22.45 Magazine : Santé à la Une. Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. La migraine : quand ça *nous prend* la tête.
0.15 Sport : Triathlon. Triathlon en salle de Bercy.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée *par Pascal Sevran. Pierre* Delanoé, l'homme aux 4 000 chansons.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Téléfilm : Charlemagne, le prince à cheval. Le Roi, de Clive Donner (2e partie).
22.30 Magazine : Savoir plus. Comment avoir une belle peau. Invités : le professeur Jean-Louis Ortonne, dermatologue à l'hôpital Pasteur de Nice ; le professeur Jean-Louis Dubertret, dermatologue à l'hôpital Saint-Louis à Paris, coauteur avec Michel Jeanmougin de *la Peau et le Soleil.*
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Robert Charlebois.
17.45 Magazine : *Une pêche d'enfer.*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les livres, c'est bon pour les bébés*, de Marie Bonnafé.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Sport 3.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.50 Cinéma : La Balance. ■ Film français de Bob Swaim (1982).
22.30 ▶ Soir 3.
23.00 Magazine : L'Atelier 256. Présenté par Jacques Chancel. Invité : Alain-Dominique Perrin, directeur de la Fondation Cartier. La télé en carton (Gilles Cenazandotti, décorateur), de Natacha Defontaine ; Gérard Garouste, de Michel Viotte ; Le marché de l'art, de Marc Jampolsky ; Delacroix au Maroc, d'Evelyne Ragot.
23.55 Continentales.

CANAL PLUS

16.15 Cinéma : Medicine Man. □ Film américain de John McTiernan (1991).
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Billy Bathgate. ■ Film américain de Robert Benton (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.25 ▶ Documentaire : Pompidou, l'école du pouvoir. De Patrick Barberis et Michel Winock.
23.15 Le Journal du cinéma.
23.20 Cinéma : L'Alibi. ■■ *Film français de Pierre Chenal* (1937).
0.42 Pin-up des créateurs. Hervé Léger.
0.45 Cinéma : L'Arbre, le Maire et la Médiathèque. ■ Film français d'Eric Rohmer (1992).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Le Théâtre du huitième jour. De Joanna Helander et Bo Persson (rediff.).
18.20 Magazine : Snark. Les Aventures secrètes de Tom Pouce, de Dave Borthwick ; Hen Hop, de Norman McLaren ; William Wegman et son chien Man Ray, de William *Wegman ; Bons Baisers* de Croatie, de Kresimir Zimonic ; Valentin de Las Sierras, de Bruce Baillie (rediff.).
19.00 Série : Paul Merton. De Geoff Posner (v.o.).
19.30 Magazine : Archimède. Présenté par Dominique Leglu, Gero von Boehm, Jean-Jacques Henry, Pierre Oscar Lévy. Le dossier : l'argent et la science. Les rubriques. Brésil. Archive.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Yaaba. ■■ Film burkinabé d'Idrissa Ouedraogo (1989) (v.o.).
22.05 Magazine : Macadam. Khaled. *Rediffusion d'un portrait du roi du raï de 1993, à l'occasion de son passage au Zénith.*
23.05 Documentaire : Le Titan de Tanger. Paul Bowles, une légende, de Sebastian Hirt. *Compositeur, écrivain et grand voyageur, Paul Bowles qui vit à Tanger, raconte.*
0.00 Court métrage : Tue-moi plus tard. De Maria Ripoll (v.o.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : *Rintintin Junior.*
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.40).
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Touche pas à ma fille. □ Film américain de Stan Dragoti (1989).
22.30 Cinéma : Midnight Express. ■ Film américain d'Alan Parker (1978).
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. L'aventure du Concorde. Avec le commandant Pecresse, Michel Doumax, Robert Buisson, François Thiard, Pierre Dinand, Henri Ziegler, André Turcat, Jean Rech, Henri *Périer, Jean Pinet.*
21.30 Fiction. Max Jacob et ses miroirs. 1. L'homme de chair et l'homme reflet.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du cinéma.
0.05 Du jour au lendemain. Une encyclopédie du nu au cinéma.
0.50 Musique : Coda. Lieder de Liszt (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Radio de Berlin) : Quatorze canons sur les variations Goldberg de Bach, de Goldmann ; Psaume *23 op. 14, Psaume 83, de* Zemlinsky ; Sinfonia tragica, de Hartmann, par les Chœurs de la Radio de Berlin, l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, dir. Karl Anton Rickenbacher.
23.07 Ainsi la nuit. Par Denise Bahous. Quatuor à cordes en mi mineur *op. 121*, de Fauré ; Pièce pour alto et piano en ut majeur op. 39, de Chausson ; Ariettes oubliées, Fêtes galantes fantoches, de Debussy.
0.00 L'Heure bleue. Transatlantique, par Xavier Prévost. Donald Harrison, saxophoniste.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Nicolas Sarkozy (« Le club de la presse »)
France-Inter, 19 h 20 : « Le nouveau code pénal », avec François Falleti (« le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Derrière l'assiette

CE sont des personnages pleins de ressources et de mystère, dont l'épaisseur ferait maigrir encore bien des silhouettes de romans, ou de téléfilms. En apparence, ce ne sont que spaghetti, corn-flakes, filets de poisson, mini-carottes ou gâteau au chocolat, le contenu de nos assiettes. Mais écartons la sauce, ouvrons l'emballage, allons fureter dans les stocks et traîner dans l'arrière-cuisine : que d'intrigues, de passions, autour des sachets, des casse*roles, des pipettes où se pré*pare la nourriture d'aujourd'hui !

Après un – remarquable, mais démoralisant – premier numéro spécial consacré à la « presse qui marche » le mois dernier, « Capital » (M 6) se consacrait donc cette fois à la nourriture. Dans une enquête à consommer de préférence après le repas, Emmanuel Chain pistait la pomme chips, traquait la bavette, décortiquait les grains de poivre, inspectait les poubelles des restaurants, regardait, en un mot, derrière l'assiette. Pâtes au kilomètre, mimiques décisives des mareyeurs à la criée, sèches remontrances de l'empereur de la brasserie parisienne à ses chefs de cuisine : fascinantes coulisses ! Dans les usines, robots et écrans de contrôle asseoient leur domination sur la purée en flocons. Et ensuite, dès la porte franchie, commence l'univers de leurres et de trompe-l'œil de la grande distribution. Ces nouilles deux fois plus chères que les autres, que vante Depardieu dans un spot télévisé, sont-elles deux fois meilleures ? Hors le gadget-cadeau, quelle différence entre ces corn-flakes et ceux-là ? Entre ces deux poivres en grains ? Ces deux chocolats en poudre ? Aucune. Ce sont parfois les mêmes, produits par le même fabricant. La différence ? La marque, c'est-à-dire le rêve, tout simplement.

Autour des produits, s'agitent d'autres personnages, humains ceux-là. Voici un gérant de magasins « hard discount », encore moins cher que *les moins chers, et qui n'en est* pas peu fier. Voilà un maître d'hôtel recommandant chaudement la sole à la clientèle, parce qu'il faut aujourd'hui écouler la sole. Voilà enfin un monsieur Georges, étonnant *récupérateur de surplus, invendus et d'articles presque péri*més, qui va, escorté de gardes du corps, revendre ses lots alléchants en Russie. Des jus de tomate refusés par les hôtesses d'une compagnie aérienne, des boîtes de jambon en surplus, deviendront dans une seconde vie des produits de luxe, que s'arracheront les Moscovites.

Que nous réserve l'avenir ? Des bombes à fromage ? De l'omelette en brique ? De l'eau de mer en bouteille pour cuire *le poisson ? On verra bien.* Et l'on s'étonnera encore. Guerre, poésie pure, fourmillement ingénieux de la vie : c'est tout cela, l'économie. Et aussi une inépuisable source d'indications sur nos rêves, nos peurs, nos aveuglements, nos désirs inavoués.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 8 MARS

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Véronica Webb.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Le Grand Chemin. ■■ Film français de Jean-Loup Huber (1987).
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.50 Téléfilm : Mr. T., l'homme le plus fort du monde. De Dick Lowry, avec Dennis Dugan, John P. Navin.
0.40 Journal et Météo.
0.45 Magazine : Reportage. *De bric et de broc (rediff.).*
1.10 TF1 nuit (et à 1.45, 2.20, 3.20, 4.20).
1.20 Série : Mésaventures.
1.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.30, 5.05). La pêche à la courbine dans le Sud marocain ; L'Alsace, la nature et les *enfants ; Le vieil homme et* Cuba.
2.30 Documentaire : Histoire de la vie.
4.30 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.55 Musique.

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Pierre Delanoé, l'homme aux 4 000 chansons.
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne *(et à 3.30).*
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Je suis timide... mais je me soigne. □ Film français de Pierre Richard (1978).
22.25 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Je fais rire. Invités : Yves Lecoq, Sylvie Joly, Anne Roumanoff et Danyboon. Reportages : Joël Chalude, le rire intégration, de Martine Lupi et Angela Lorente ; Stages de thérapie du rire, de Martine Lupi et Angela Lorente.
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.10 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le 5 mars (rediff.).
2.05 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.25 Dessin animé.
4.00 24 heures d'info.
4.15 Documentaire : Viida, l'aventure lapone.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Les Minikeums.
8.20 Continentales.
9.30 Magazine : Génération 3. (Sauf sur France 3 Ouest, Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Auvergne, Lorraine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon.) Histoire : Mme Roland, un destin sous la Révolution, de Philippe Miquel ; A 10.00, Semaine thématique : Portrait du XXe siècle, de 1914 à 1939. 2. La révolution russe. Invité : Stéphane Audoin Rouzeau. Document : Octobre 17, la révolution russe, de Gilles Delannoy et Michel Pascal.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Les enfants naufragés de l'adoption.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine *Furillo.*
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Animaux domestiques et arnaques.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 *Magazine :* Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pensées*, de Giacomo Leopardi.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.09 à 19.31, le journal* de la région.
20.05 Sport 3.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.50 Spectacle : Le cirque Scott. Sous le plus grand chapiteau de Suède.
22.05 Journal et Météo.
22.35 ▶ *Les Brûlures* de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. La guerre scolaire, d'Elisabeth Kapnist. Invitée : Mona Ozouf, historienne.
23.30 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

6.59 Pin-up des créateurs. Hervé Léger.
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.55 Ça cartoon.
8.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.05 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi. Pourquoi les éléphants ont-ils de grandes oreilles ? (rediff.).
9.10 Documentaire : Chien-loup. Portrait de Cyril Collard, de Doug Headline et Dominique Cazenave (rediff.).
10.40 Flash d'informations.
10.42 Surprises.
10.50 Le Journal du cinéma.
10.55 Téléfilm : Un mensonge de trop. De Sandor Stern.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.29 Pin-up des créateurs. Hervé Léger.
12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : L'Alibi. ■■ Film français de Pierre Chenal (1937).
15.00 Magazine : 24 heures (rediff.).
15.50 Surprises.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Les Aventures d'un homme invisible. ■ Film américain de John Carpenter (1991).
17.40 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.15 Sport : Football. France-Russie. Match aller du quart de finale du championnat d'Europe espoirs, en direct de Toulouse ; à 20.30 : coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Mon cousin Vinny. ■ Film américain de Jonathan Lynn (1991) (v.o.).
0.29 Pin-up des créateurs. *Issey Miyaké.*
0.30 Le Journal du hard.
0.35 Cinéma : Les Délires de Buttman à Rio. Film américain, classé X, de John Stagliano (1992).
2.05 ▶ Documentaire : Katoucha, top model.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : Quilombo. ■■ Film brésilien de Carlos Diegues (1984) (v.o., rediff.).
19.00 Série : Paul Merton.
19.25 Documentaire : Des images qui ont fait le monde. Epuration, de Guido Knopp et Ulrich Lenze.
19.35 Documentaire : Une lointaine patrie. Les Minorités allemandes de Russie, de Peter Leippe.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Les scandaleuses. Invitées : Gisèle Halimi, Alice Schwartzer.
21.45 Soirée thématique : Variations du chaos. Soirée présentée par Christoph Jörg.
21.46 Clip : Ali Click. De Brian Eno.
22.00 Documentaire : Ordre, chaos, créativité. De Lothar Spree.
22.20 Documentaire : Dernières nouvelles du chaos. De Vincent Glenn (et à 0.05).
22.30 Court métrage : Floating. De Chris Heslop.
23.10 Documentaire : L'Alphabet des formes. Benoît Mandelbrot et la géométrie fractale.
23.55 Court métrage : Loves me, Loves me Not. De Chris Newitt.
0.10 Documentaire : Chaos vie, le rien est la mère de toutes les chances. De Lothar Spree.
0.40 Pas de repos après la mort, on aura tout le temps. Clip et entretien d'Herbert Grönemeyer.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.45, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 *Six minutes d'informations,* Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.15).
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Téléfilm : Mamie grand cœur. De Larry Elikann.
22.30 Série : Les Incorruptibles, le retour.
0.05 Informations : Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Mes années clip. *Présenté par Charlotte Valandrey.* Actrices au micro.
2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Le check-up de l'interruption volontaire de grossesse.
21.32 Une journée à Fontevraud... Culture et monde rural. Avec Jacques Toubon, Antoine Lauginies, Didier Montagne, Alain Bouffartigues, Jacques Gilabert, Michel Vallière.
22.40 Les *Nuits magnétiques.* Le crime (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Philippe Arrou-Vignod (la Lettre italienne).
0.50 Musique : Coda. Lieder de Liszt (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 février à Radio-France) : Dal belvedere di non ritorno, de Gervasoni ; Quartetto con lied, de Solbiati ; An angel within my heart, de Donatoni ; A gogo de guingois, Blocs en vrac de *bric et de broc, de Singier*, par l'Ensemble Fa, dir. Dominique My.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Visiteurs

Antoine Pinay fut aux affaires il y a des décennies. Il laissa un franc que les anciens appellent encore «nouveau». Depuis, la révérence des modérés le poursuit de ses assiduités. Il n'est pas un présidentiable de droite, pas un grand argentier prévoyant, qui ne programme des pèlerinages à Saint-Chamond pour obtenir l'onction publique du sage centenaire.

Il sent bien qu'on s'intéresse plus à l'auréole qu'au bonhomme. On voit ainsi, dans les maisons de retraite, des cousins empressés tourner suavement autour des vieux, et guigner fort visiblement une part d'héritage. Antoine Pinay, qui n'a plus rien à perdre, le dit avec l'insolente franchise des grands vieillards : «Ces visites répétées m'ennuient».

Sous la couronne de cèdres qui ceint son parc, il a eu, c'est clair, le temps de méditer sur la vanité des hommages. L'homme est encore lucide, mais le mythe fatigué !

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Initiatives

Qu'elles déménagent ou qu'elles restent dans leurs murs, les entreprises ont la bougeotte. Par souci d'image ou d'économie, elles ne cessent de se lancer dans des réaménagements qui bousculent les salariés, désorientés.

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-l'Économie» folioté de I à VIII

Le numéro du «Monde» daté dimanche 6-lundi 7 mars 1994 a été tiré à 508 762 exemplaires

L'enquête sur le meurtre du député du Var

Les deux auteurs présumés de l'assassinat de Yann Piat auraient bénéficié de complicités

Les deux auteurs présumés de l'assassinat de Yann Piat n'auraient pas agi seuls. Les enquêteurs ont acquis la conviction que le guet-apens dans lequel est tombé le député (UDF-PR) du Var, près de son domicile hyérois, avait été minutieusement préparé.

Epifanio Pericolo et Denis Labadie, écroués jeudi 3 mars pour assassinat et tentative d'assassinat, auraient reçu l'aide de complices.

TOULON

de notre correspondant régional

Les complices des deux tueurs présumés auraient, notamment, donné le «top» de départ. Selon l'un de ses collaborateurs, le député du Var achevait, en effet, ses journées de travail à des heures variables.

Le seul moyen de connaître le *moment précis où elle quittait* le centre d'Hyères était donc d'exercer une surveillance à proximité de son cabinet et de sa permanence situés à peu de distance l'un de l'autre, avenue des Iles-d'Or.

Le rituel de départ était, en revanche, toujours le même. Le chauffeur de Yann Piat sortait le premier, avec deux petites valises qu'il plaçait dans le coffre de la voiture, l'une contenant le courrier ou les papiers personnels, l'autre le courrier parlementaire de Mme Piat. Puis, suivie par celle-ci, il fermait à clef les locaux et éteignait les lumières.

Les tueurs ne pouvaient donc se mettre en mouvement qu'en étant aussitôt prévenus par des complices disposant d'un téléphone. L'examen des communications téléphoniques qui auraient pu être échangées, dans la soirée du vendredi 25 février, entre Pericolo, Labadie et leurs éventuels complices serait, comme on va le voir, du plus haut intérêt pour les enquêteurs.

Il est, ainsi, pratiquement acquis que la moto des tueurs est tombée en panne à La Garde, une commune de la banlieue est de Toulon, à trois kilomètres de La Valette, où est situé le restaurant-pub, Les Almadies, géré par Pericolo et qu'il affirme ne pas avoir *quitté de la soirée*. La police pense que les deux motards ont alors demandé qu'on vienne les récupérer en appelant d'une cabine téléphonique proche du lieu où ils avaient échoué.

Si tel est le cas, il devrait être possible de connaître l'heure exacte de ce coup de téléphone et le numéro appelé. Une voiture relais aurait également été utilisée pour la récupération de l'arme ayant servi à tuer Mme Piat, aussitôt après le crime.

Trois lettres

Selon des informations contradictoires et non confirmées, les enquêteurs seraient, d'autre part, en possession de trois lettres écrites par Mme Piat. Dans deux d'entre elles, le député aurait porté des accusations nominatives contre des hommes politiques de la région.

La troisième, destinée au procureur de la République de Toulon, André Ride, aurait été postée le matin même du crime. Dès le début de l'affaire, M. Ride a cependant démenti cette assertion. Un proche de Mme Piat croit savoir, en fait, que celle-ci, après avoir envisagé de déposer une plainte contre Joseph Sercia, son principal adversaire aux élections législatives de mars 1993, s'était ravisée et avait saisi, par lettre, le parquet de Toulon pour l'exhorter à ouvrir une information judiciaire.

Ce courrier pourrait être l'une des trois lettres dont il a été fait état. L'une de celles-ci paraît bien avoir été écrite en janvier 1992 et adressée, dit-on, par Mme Piat à son notaire. Le député du Var, qui avait manifesté l'intention de constituer sa propre liste pour les élections régionales de mars 1992 – après avoir été évincé de la liste varoise de l'UPF –, subissait alors de fortes pressions, venant tant de son propre camp politique que d'un bord opposé. Impressionnée, Mme Piat aurait pu décider, suppose l'un de ses collaborateurs, de coucher par écrit ces événements dans une lettre confiée à des mains sûres, au cas où la situation aurait mal tourné.

GUY PORTE

Orageuse «mésalliance» dans la droite italienne

Le mariage de raison entre Umberto Bossi et Silvio Berlusconi connaît de sérieuses difficultés

ROME

de notre correspondante

«Je t'aime, moi non plus» : le courant n'est jamais vraiment passé entre Umberto Bossi, le chef de la Ligue du Nord, et Silvio Berlusconi, animateur de *Forza Italia* («En avant l'Italie»), mais jusqu'ici le mariage de raison électoral contracté par les *deux dirigeants avait réussi à pré*server les apparences. Celles d'un ménage orageux où chacun s'efforçait de faire avaler à sa famille la «mésalliance».

Le *dottore* Berlusconi (ses proches ne l'appellent jamais *«cavaliere»*) expliquait, entre deux apparitions télévisées – à la façon lisse et souriante dont il a le secret – que, s'il avait su, *«il serait allé tout seul aux élections»*, et que là-dedans, c'était *«Bossi qui avait fait la meilleure affaire»*. Le tonitruant Umberto Bossi, manches retroussées et gestes équivoques, lançait de sa voix rauque, en plein meeting, qu'il *«tient* [son] *allié par la queue comme un chat et* [que ce dernier] *ferait bien de ne pas bouger, car la Ligue a un fusil à deux canons : une balle pour les ennemis, une pour les amis qui trahiraient»*. Moyennnant quoi, il ajoutait pour ses militants : *«Bouchez-vous le nez et votez Forza Italia là où il le faudra pour bloquer les communistes.»*

Bref, en un mot, depuis plusieurs semaines, on jouait à Guignol dans le «Pôle de la liberté» (nom de l'alliance de droite), les deux partenaires se bastonnant publiquement pour mieux encaisser les votes, le tout au nom d'un anticommunisme plus qu'aléatoire à l'heure où le PDS (ex-PCI) se fait le champion des privatisations et le défenseur de l'OTAN. A l'heure surtout où, dans les sondages, la gauche, ce facile épouvantail, reste stable, voire en légère baisse, tandis que la droite a décidément le vent en poupe aux dépens du centre.

Mais justement, parlons-en des sondages, car ce sont eux – les vrais, pas ceux faits «maison» par les services de M. Berlusconi – qui, ces derniers jours, ont transformé cette petite comédie électorale en véritable affrontement à droite. Et il en ressort que si Forza Italia, entre janvier et mars, est passé de 11 % d'intentions de vote à 27 %, dans le même temps, la Ligue, déjà descendue depuis le mois de septembre de 19 à 13 %, se retrouve seulement à 8 %.

Pis, pour l'orgueil de M. Bossi, le troisième partenaire, l'indésirable MSI, *«post»* ou *«néo»* fasciste selon l'humeur de chacun, auquel Silvio Berlusconi a été autorisé du bout des lèvres à s'allier, notamment au centre et au sud du pays, a dépassé la Ligue en se maintenant depuis trois mois à 10 % ! En clair, cela veut dire que le chat médiatique qu'Umberto Bossi croit fermement tenir par la queue, loin d'être neutralisé, est en train de lui dévorer la main, ainsi qu'une bonne partie de son image.

«Emperruqué rampant du vieux régime»

Pourquoi ? C'est encore un peu tôt pour l'expliquer. Retombée de la lame de fond de protestations sur laquelle M. Bossi a «surfé», depuis le début, pour accéder au pouvoir ? Nouvelle identification populiste plus accessible pour certains électeurs de la Ligue auprès de Forza Italia, qui ne promet pas seulement le *«fédéralisme fiscal»* mais plutôt *«une réduction d'un tiers des impôts»* ; et ce sans agiter cet argument à double tranchant, pour les moins convaincus, qu'était la partition du pays en trois ?

Quoi qu'il en soit, la Ligue se rend compte que dans cet étonnant attelage à trois du «Pôle de la liberté», elle est bel et bien prisonnière et, condamnée à l'alliance : *ce n'est pas elle qui dictera* sa loi. Tout comme elle se rend compte – à la lueur d'ailleurs des dernières élections municipales, où elle n'a pas réussi à trouver d'accès à la mer, comme disaient les commentateurs – que son influence n'est pas exportable en dehors du Nord et surtout de la Lombardie.

Résultat : le ton est monté d'un cran. Et pendant que Silvio Berlusconi affine son image sur *les télévisions étrangères (notamment dimanche 6 mars à 7 sur 7* chez Anne Sinclair) en expliquant que la droite a fait *«une alliance qui tient du miracle»* et qu'il y faut toute sa force à lui, Berlusconi, *«pour la tenir à bout de bras»* (1), c'est un Umberto Bossi réellement furieux, cette fois, qui dénonce les sondages comme des *«faux honteux»*, traite ses alliés de *«recyclés de* «Falsa Italia» – jeu de mot avec Forza Italia – et leur chef d'*«emperruqué rampant du vieux régime»*. *«Nous verrons,* dit-il, *comment il se comportera quand nous remettrons en question ses télévisions, lui, l'ultra-libéral...»*

Enfin, pour parachever le tout, Umberto Bossi avait même écrit un texte confidentiel mais qui, comme toujours ici, figurait en bonne place dans la presse. Ce texte, en date du 3 mars et destiné à tous les secrétaires des sections de son mouvement, demandait sans équivoque de ne pas mener campagne pour les candidats de Forza Italia. Ce qui devait ensuite donner lieu à des explications aussi *«techniques»* qu'embarrassées des dirigeants de la Ligue. Alors, si cette fois la guerre n'est pas déclarée, c'est vraiment bien imité.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Lors du même «7 sur 7» sur TF 1, interrogé à propos de son attitude au cas où son mouvement remporterait les élections et où lui-même deviendrait président du conseil, M. Berlusconi a indiqué qu'il *«pourra peut-être céder la majorité ou la totalité du groupe* [Fininvest, qui possède notamment cinq chaînes de télévision] *si cela s'avère nécessaire,* mais [qu']*il faut avant tout avoir une responsabilité de gouvernement».*

(Lire également, page 19, l'entretien avec Romano Prodi, patron du holding italien IRI).

Tournoi d'échecs de Linares : Karpov creuse l'écart

Le Russe Anatoly Karpov, champion du monde de la Fédération internationale des échecs (FIDE), a creusé l'écart samedi 5 mars en tête du tournoi de Linares (sud de l'Espagne) en s'imposant face au Bélarusse Boris Guelfand.

Karpov, quarante-deux ans, mène avec 7,5 points sur 8 possibles, soit sept victoires et une partie nulle. Il compte un point et demi de plus que son compatriote et éternel rival, Garry Kasparov, champion du monde de l'association professionnelle (PCA), avec qui il a facilement fait nulle dans la septième ronde et qui, lui, n'a pu qu'annuler avec Chirov dans la huitième.

Classement : 1. Karpov, 7,5 pts ; 2. Kasparov, 6 ; 3. Kamsky et Chirov, 5 ; 5. Kramnik et Anand, 4,5 ; 7. Lautier et Topalov, 4 ; 9. Guelfand, 3,5 ; 10. Bareev, 3 (+ 1 ajournée) ; 11. Polgar, 2,5 ; 12. Ivantchouk et Illescas, 2 ; 14. Beliavsky, 1,5 (+ 1 ajournée).

CORSE : attentat contre un lieu de culte musulman. – Une salle de prière de la communauté musulmane de Bonifacio (Corse-du-Sud) a été détruite, vendredi 4 mars, lors d'un attentat qui n'a pas fait de victime. Cette salle, aménagée dans un ancien abattoir, venait d'être refaite à la suite des dégâts occasionnés par un premier plasticage commis le 28 octobre 1993. La charge explosive, reliée à une bouteille de gaz, a provoqué un incendie qui a ravagé toute la bâtisse.

Le Monde

Le PAS cet inconnu



Le prêt d'accession sociale, créé il y a un an, permet sous certaines conditions aux personnes ayant des revenus moyens (moins de 16 000 francs pour un couple) d'acheter un logement, même à Paris.

page II

Thomson heureux en Pologne



Thomson Consumer Electronics est le premier investisseur français en Pologne, où il produit des télévisions depuis 1991. Une expérience concluante, tant pour la qualité que pour la rentabilité de la production.

page III

Lettre de Tokyo



La bureaucratie japonaise reste omniprésente dans l'économie et la politique du pays, malgré la déréglementation affichée. Et le changement de majorité parlementaire renforce plutôt son emprise.

page VII

L'ÉCONOMIE

BULLETIN

Absurde

Le retournement du marché boursier était prévisible. Il a surpris par sa brutalité. Plus qu'un correctif inévitable après une euphorie excessive, c'est un vrai coup de semonce que le gouvernement français aurait tort de négliger. Car au-delà des explications techniques (relèvement des taux aux Etat-Unis et gonflement de la masse monétaire allemande), son ampleur traduit avant tout le désarroi d'opérateurs qui ne comprennent plus.

La politique monétaire française était jusqu'ici discutée, elle apparaît désormais comme absurde. Il y a des mois que les analystes s'interrogent sur la logique qui conduit les autorités à défendre à tout prix la parité du franc vis-à-vis du mark – sans même profiter des marges de manœuvre autorisées par la réforme du système monétaire européen –, en imposant des taux d'intérêt réels exorbitants à une économie en pleine récession, traumatisée par le chômage et menacée de déflation. Il y a des mois que des patrons de plus en plus nombreux s'allient aux experts pour réclamer une baisse rapide des taux.

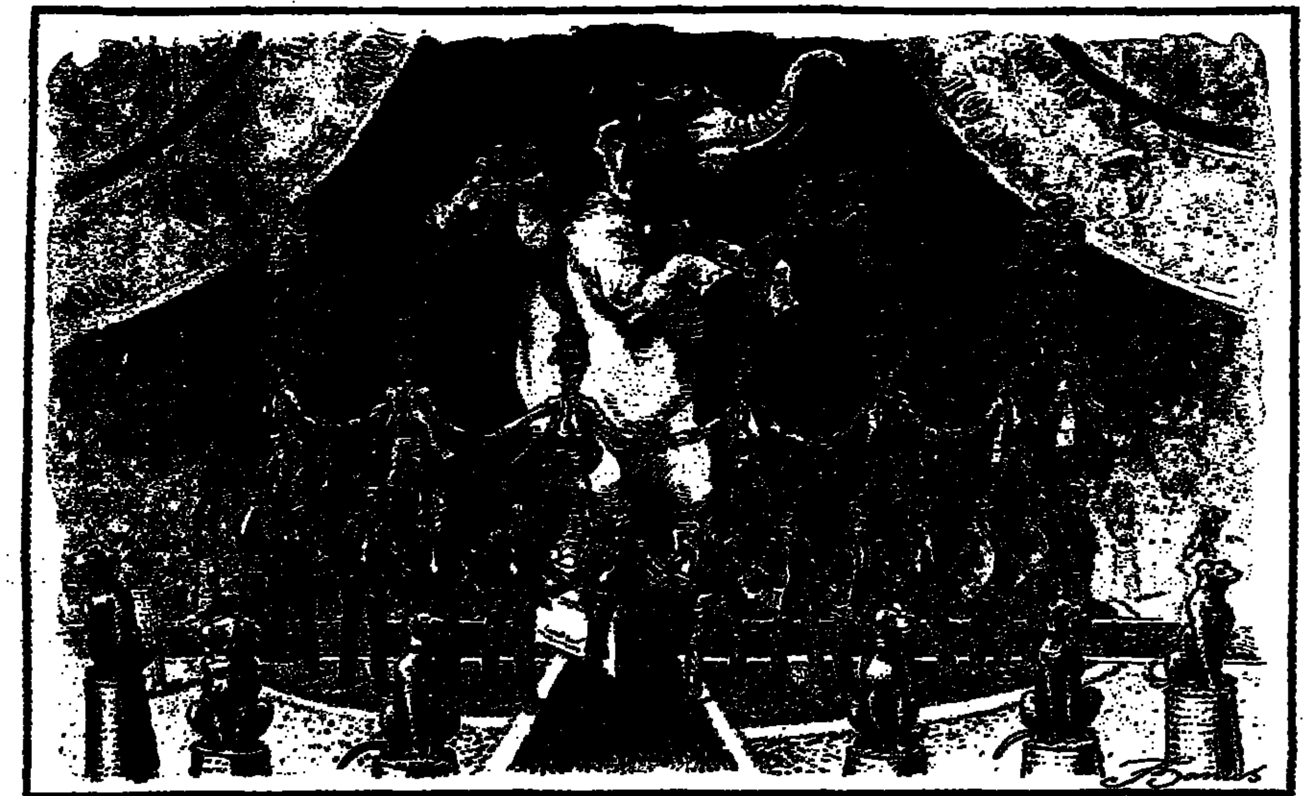
Depuis quelques jours l'inquiétude a succédé aux interrogations. Car si jusque-là seul le « tempo » du mouvement posait problème, aujourd'hui c'est la tendance même à la baisse des taux qui paraît remise en cause. Compte tenu de l'interconnexion des marchés internationaux, la remontée des taux outre-Atlantique risque de stopper net la décrue en Europe. Dans ce contexte, les baisses ridicules annoncées dernièrement par la Banque de France et la Bundesbank ont plutôt aggravé les choses.

Dans l'hypothèse – noire – d'une remontée confirmée des taux, la France aurait ainsi raté le « créneau » de baisse qui lui était ouvert. Pas plus que l'Allemagne, elle ne pourrait en effet aller trop à contre-courant de la tendance générale sous peine de voir s'envoler les capitaux internationaux qui financent son déficit budgétaire. Après avoir aggravé la récession, la politique monétaire briderait ainsi la reprise qui s'amorce, avant qu'une rigueur budgétaire postélectorale ne la casse tout à fait ! Les savants docteurs qui s'acharnent depuis des années à guérir l'économie de l'inflation auraient réussi au-delà de toute espérance : en tuant le malade.

Véronique Maurus

LA RECOMPOSITION DU POUVOIR ÉCONOMIQUE

Le pseudo-capitalisme à la française



La nouvelle vague de privatisation permet une redistribution sans précédent des pouvoirs au sein de l'establishment économique. Par le jeu des « noyaux durs » et des participations croisées, les grandes entreprises françaises sont regroupées autour de trois pôles. Un système d'autant plus verrouillé que ses dirigeants, issus de la haute fonction publique et nommés par les politiques, forment une caste très homogène.

Lire pages IV et V les articles d'Eric Leser et Caroline Monnot, l'entretien avec Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mourot, ainsi que le point de vue de François Morin.

À-CÔTÉS

Sotheby's au pinacle

Pour son 250ᵉ anniversaire la première maison de vente d'œuvres d'art fête sa réorganisation et le retour des affaires

LONDRES
correspondance

SOTHEBY'S coule à nouveau des jours heureux. La plus grande maison d'adjudication d'œuvres d'art du monde célèbre le 250ᵉ anniversaire de sa fondation le 11 mars ; une réorganisation interne de grande envergure et la reprise économique que connaît le marché des enchères devraient lui permettre de consolider sa position de numéro un des ventes face à Christie's, la rivale de toujours (1).

« Mon objectif est d'accentuer la dimension internationale de nos succursales qui étaient devenues de véritables féodalités qui avaient trop tendance à s'identifier au marché local. La clientèle opère dans un milieu global et doit être traitée de la même manière où qu'elle se présente. » Diana Brooks, PDG de Sotheby's, ne ressemble guère à une de ces dames à particule ou arbre généalogique qui sont légion dans le monde de l'art.

M. R.

Lire la suite page VI

(1) A elles deux, Sotheby's et Christie's détiennent environ 75 % du marché de la vente des œuvres d'art. Entre 1989 et 1991, le chiffre d'affaires de Sotheby's avait été divisé par trois (voir « Marteaux sans frontières » dans « le Monde-l'Économie » du 11 février 1992).

UN ENTRETIEN AVEC JAWAD EL GHOSSEIN

« L'économie suivra », nous déclare le « ministre des finances » de l'OLP

« Ministre des finances » de l'OLP et président du Fonds national palestinien, Jawad El Ghossein n'a rien d'un idéaliste exalté. Homme d'affaires richissime, il vit à Londres et affiche une grande modération. Libéral, le grand argentier de l'OLP explique que l'économie de marché s'imposera dans les territoires occupés, mais, prudent, il souligne qu'un climat de confiance est indispensable et que le règlement des problèmes politiques constitue un préalable à tout développement économique.

« POUR *attirer les investissements, canaliser les fonds vers des projets de développement durable, nous voulons instaurer une économie de marché dans laquelle le secteur privé, et non le secteur public, jouera le rôle prépondérant »* : en d'autres temps, Jawad El Ghossein aurait pu tenir salon dans un *diouan*, cette salle garnie de coussins où se réunissait le conseil du sultan, sous l'occupation ottomane, mais on ne l'imagine pas oisif. La Palestine est totalement absente dans ce luxueux appartement de Mayfair, le seizième londonien, à la décoration moderniste où rien ne manque, pas même les meubles des années 30 et les toiles abstraites.

Le président du Fonds national palestinien ne tranche ni par sa tenue sobre ni par sa cravate club sur les financiers de la City. Et quand ce richissime homme d'affaires, membre d'une célèbre famille de planteurs d'agrumes de la bande de Gaza, évoque l'accord du 13 septembre 1993 entre Israël et l'OLP, on ne trouve dans ses propos aucune trace de sentimentalité : *« Pour établir une bonne coopération, l'environnement psychologique est primordial. Quand vous choisissez un associé, cette entente est basée sur la confiance, la réciprocité, l'égalité entre les parties. Comme voulez-vous construire l'avenir si vous éprouvez de la méfiance envers l'autre ? »* Si, comme tout Palestinien bien né, notre interlocuteur se croit un peu britannique, c'est par le flegme, le calme presque communicatif qu'il le montre : *« Réglons d'abord les problèmes politiques, l'économie suivra. »*

BUSINESSMAN • Jawad El Ghossein ? Qui est-ce ? De lui, on ne sait même pas ce que raconte le *Who is Who in the Arab World ?* » nonchalamment « oublié » sur la table. Pourquoi faire ? Il n'y figure pas. Son histoire avec les affaires est celle de nombreux entrepreneurs d'origine palestinienne, déracinés par la création de l'Etat d'Israël en 1948 ou la ruée vers l'eldorado pétrolier du golfe Persique, au début des années 50. Après des études d'économie à l'université américaine du Caire (où il rencontre Yasser Arafat), ce parfait bilingue arabe-anglais fait fortune dans la construction, d'abord au Koweït, puis à Abou-Dhabi et au Qatar. Après avoir gagné de confortables commissions comme intermédiaires entre les pétromonarchies et les compagnies occidentales, beaucoup de *businessmen* palestiniens se sont en effet imposés dans le BTP, l'import-export, le tourisme, l'agroalimentaire, surgissant toujours là où personne n'osait s'aventurer. Nulle trace de photos d'Arafat, de gravures jaunies représentant le Dôme du Rocher, de cendriers aux couleurs de l'OLP.

Marc Roche

Lire la suite page VI



MODE D'EMPLOI

LOGEMENT

Le PAS, cet inconnu

Acheter son logement quand on gagne moins de 8 000 francs par mois (pour un célibataire), c'est possible sous certaines conditions, avec le « prêt d'accession sociale »

QUI connaît le PAS, le prêt d'accession sociale mis en place il y a tout juste un an ? Peu de gens, à dire vrai. Le PAS est un prêt conventionné à taux préférentiel (entre 7,50 % et 8,35 % actuellement) destiné aux classes moyennes qui souhaitent acheter une résidence principale, soit pour l'occuper soit pour leurs ascendants ou descendants. Ce logement ne peut être loué.

Pour avoir droit à ces prêts, les accédants ne doivent pas disposer de revenus excédant un certain niveau, modulés en fonction de la composition du ménage et de sa localisation. A titre d'exemple, en Ile-de-France, le plafond de ressources est fixé depuis septembre dernier à 94 978 francs par an (1) pour un célibataire (soit 7 914 francs par mois) et 195 495 francs pour un ménage de deux actifs avec deux enfants (soit 16 291,25 francs par mois).

Les logements achetés peuvent être neufs ou anciens (sans condition de travaux). Mais ils doivent, dans les deux cas, respecter des normes de surfaces et de prix. Dans le neuf, par exemple, un logement de trois pièces devra avoir une surface habitable de 60 mètres carrés au moins et une maison individuelle pour une famille de quatre personnes, 73 mètres carrés au minimum.

PRIX ● Le prix de vente d'un appartement ne devra pas excéder 19 620 francs par mètre carré à Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, toujours à titre d'exemple (le prix plafond sera de 17 880 francs pour la construction d'une maison). Dans l'ancien, la surface minimale requise est de 79 mètres carrés pour un ménage avec trois enfants et le prix de revient final (achat + travaux) ne devra pas dépasser 16 100 francs le mètre carré à Paris et dans les départements limitrophes cités plus haut. Si le logement a plus de vingt ans d'âge, un état des lieux devra être fait par un professionnel.

Le PAS peut atteindre 90 % du prix de vente TTC du logement ou du prix de revient final de l'opération (2). Sa durée varie de 10 à 25 ans, sachant que des possibilités de remboursement anticipé (avec des pénalités) sont prévues. Il peut être obtenu actuellement auprès du Crédit foncier et d'un certain nombre d'organismes ayant signé une convention avec la société de gestion du Fonds de garantie à l'accession sociale (FGAS). Ce fonds est alimenté par une contribution des établissements de crédit et une dotation de l'Etat. En clair, le PAS est garanti par l'Etat.



Un de ses avantages est d'ouvrir droit à l'aide personnalisée au logement (APL) pour toute la durée du prêt, ce qui constitue une sécurité pour l'emprunteur en cas de baisse de ses revenus.

Forte de toutes ces données, l'Association départementale d'information sur le logement de Paris (ADIL 75) s'est lancée dans de savants calculs afin de démontrer qu'*« acheter aujourd'hui un logement à Paris avec 20 000 francs de revenus mensuels »* était possible. Selon elle, les conditions extrêmement favorables de la formule jointes à la baisse des prix de l'immobilier, ces derniers mois, permettent en effet à toute une catégorie de clientèle qui n'y croyait plus de devenir propriétaire à Paris, essentiellement dans l'ancien. Selon son étude, près de 240 000 ménages disposent à Paris et dans les trois départements limitrophes d'une solvabilité suffisante pour acheter un logement ancien à l'aide de ce fameux PAS. Encore cette estimation est-elle, de son propre aveu, *« minimale »*. A Paris, près de 31 % des ventes observées en 1993 satisfaisaient les critères réglementaires de surface et de prix de vente et les contraintes de solvabilité des acquéreurs.

ATONIE ● Dans les départements limitrophes, assure l'ADIL 75, ce chiffre montait à 51 % pour les Hauts-de-Seine, 88 % en Seine-Saint-Denis et 79 % dans le Val-de-Marne. Le PAS apparait ainsi particulièrement adapté au financement des logements parisiens dont la surface est comprise entre 27 et 53 mètres carrés, soit plus d'une vente sur deux dans la capitale, potentiel particulièrement concentré dans six arrondissements (les 10e, 11e, 12e, 18e, 19e et 20e).

Ainsi, le financement à l'aide de ce nouvel outil de petits appartements parisiens peut être envisagé *« dans près d'un cas sur trois »*, selon l'ADIL 75. Vu l'atonie du marché, il est peut-être urgent de populariser ce nouveau prêt.

Françoise Vaysse

(1) Il s'agit des revenus imposables de 1992.

(2) Des conditions exceptionnelles sont prévues pour les salariés d'une entreprise assujettie au 1 % logement qui auront demandé leur prêt entre le 1er septembre 1993 et le 1er septembre 1994.

HUMEUR ● par Josée Doyère

Diplômes sans valeur

« T'AS vu leur dernière invention ? Y paraît qu'c'est pas un SMIC-jeunes, qu'il dit, Balladur. Vouais. Moi, j'veux bien. Mais s'il s'imagine que j'vais m'casser l'cul à essayer d'passer au lycée, pour avoir mon bac... Y s'goure, l'cher homme. Rester à l'école pour espérer gagner 3 790 francs par mois... Faut pas rêver. J'ai seize ans le 20 avril, alors j'me barre. »

Il s'appelle Lionel et, depuis qu'il a six ans, ses parents lui donnent en exemple le fils des voisins, Yves, un gamin qui a toujours bien marché à l'école. Un peu plus âgé que Lionel, il est en première année dans un institut universitaire de technologie, un IUT.

Les parents d'Yves font aussi grise mine. Pour eux, l'entrée de leur gosse à l'université était garant d'une meilleure situation que la leur. Et ils avaient plaidé pour qu'il choisisse une branche technique, *« où il y aura toujours de l'emploi »*, plutôt que la sociologie, qui attirait Yves. *« La fac, c'est bien joli, mais on va pas se saigner aux quatre veines pour que tu deviennes un crève-la-faim »*, avaient-ils dit avec conviction.

Conscient de l'ampleur des sacrifices consentis, Yves s'était laissé faire. Il n'est pas loin de s'en mordre les doigts. *« Ça me donnera quoi, d'avoir bac + 2, ou bac + 3 ? Tu veux me dire ? A bénéficier d'un SMIC-jeunes, pendant un an ? Avec l'espoir de devenir RMIste quelques années plus tard ? J'ai envie de tout envoyer promener... »*

Motivante, la trouvaille de Michel Giraud et Edouard Balladur pour dégonfler les statistiques du chômage. Pardon ! Pour créer des emplois.

Yves va plus loin dans sa réflexion. *« Qu'est-ce qu'ils veulent faire, au gouvernement, en dévalorisant comme ça les études ? Fabriquer un monde avec des élites privilégiées, en très petit nombre et avec une multitude de soutiers de base, qualifiés ou non, prêts à se défoncer au travail ou paresseux comme des couleuvres, peu importe : des soutiers sous-payés.*

« C'est tout simplement » le Meilleur des mondes *de Huxley. Mais s'ils voulaient faire ça, il ne fallait pas nous envoyer à l'école. Il suffisait de nous apprendre à lire, à compter et à manipuler un ordi... »*

Il n'a pas complètement tort, Yves, et à la limite, Lionel non plus. Ce n'est plus seulement la valeur Travail qui est remise en cause dans notre société. Avec la dévalorisation des études, c'est la valeur Diplôme qui en prend un coup.

D'ailleurs, Dominique de Calan, secrétaire général adjoint de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), est d'accord : *« L'ascenseur social du diplôme a disparu »*, a-t-il dit.

Le risque est grand de voir de plus en plus de jeunes en proie au découragement, comme Yves, ou décidés à tout envoyer promener, comme Lionel.

Entreprises et gouvernement devraient y prendre garde. Les premières de ne plus trouver de personnel de niveau suffisant, quand le redémarrage de l'économie sera là. Le second de provoquer imprudemment une montée des tensions, lourde de risques d'explosion. La perte de l'espoir est aussi un moteur, surtout quand on est jeune. ■

LA COTE DES MOTS

Conséquent

« Cela me fait de la peine, parole d'honneur, de vous voir vous dessaisir d'une somme aussi *conséquente* que celle-là », déclare M. Lheureux à Emma Bovary (*Madame Bovary*, III, 5 ; Gallimard, Bibl. de la Pléiade, tir. 1992). Sous la plume du puriste Gustave Flaubert, et cela en 1857, on trouve donc *conséquent* employé dans l'acception constamment critiquée, de nos jours encore, par tous ceux qui se flattent de parler et d'écrire correctement !

Il en va de *conséquent* comme de bien d'autres termes : le sens correct étant de moins en moins usité, on assiste à un glissement de sens. En ce qui concerne *conséquent(e)* – « logique, cohérent(e) ... » : *adopter une démarche consequente, être consequent dans ses choix,* etc. –, on peut légitimement penser que de l'idée de sérieux, de gravité, d'importance, qui accompagne la notion de *décisions* ou de *propos conséquents* l'on est passé à la signification générale de « considérable, qui a beaucoup de valeur, tres important ».

De la les expressions *somme conséquente, budget conséquent, dépenses conséquentes...*, couramment utilisées en dépit des condamnations lancées, au nom du « bon usage », par ceux qui considèrent que le glissement de sens est inacceptable.

Conséquent figurant en italique dans le texte, nul ne peut dire de quel côté... *penchait* Flaubert ! En effet, les puristes peuvent avancer qu'ainsi l'auteur se moquait du personnage de Lheureux, en mettant dans sa bouche un barbarisme, en lui prétant l'emploi condamnable d'une acception « dans le vent »...

Les modernistes, eux, peuvent prétendre que Flaubert, quoique soulignant à ses lecteurs le sens qu'il adoptait, ratifiait bel et bien l'évolution !

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

L'autre monde

Pour le tiers-monde – les trois quarts de l'humanité – les solutions simples ne rendent pas nécessairement compte des problèmes

OBJECTIF 10 %
d'Edouard Parker
Criterion, 304 pages, 98 F.
LE TIERS-MONDE
d'Henri Rouillé d'Orfeuil
La Découverte, coll. « Repères », 125 pages, 45 F.
LA DETTE DES TIERS-MONDES
de Marc Raffinot
La Découverte, coll. « Repères », 125 pages, 45 F.

« UN Dachau planétaire fonctionne sous nos yeux », dénonce Edouard Parker, affirmant que, face à la *« bombe misère »*, le silence (le nôtre ?) *« prend des allures de complicité de meurtre »*. Moins que l'outrance du verbe, c'est le simplisme de la pensée qui fait problème. Selon cet analyste, il existe pour les pays du Sud une seule voie : la *« haute route »*, c'est-à-dire une croissance de 10 %. L'équation est la suivante : à 3 %, la croissance économique est absorbée par celle de la population. A 7 %, *« seuls ceux qui ont déjà quelque bien dont ils vivent ou un emploi s'enrichissent »*. Au-delà de 7 %, *« c'est le point clé de toute l'affaire des dragons : la moitié riche recrute parmi les pauvres. La base d'un consensus se forme. La haute route commence. »*

Par un procédé incantatoire, Parker nous vend ses « 10 % » comme si cela devait par magie régler le sort des plus déshérités. Son indulgence pour la « dragonologie » n'a d'équivalent que sa sévérité presque caricaturale pour les régimes communistes. Autrement plus nuancée est l'analyse d'Henri Rouillé d'Orfeuil, qui, loin de s'éprendre d'un taux de croissance, fût-il élevé, se garde des modèles réducteurs et nous offre la vision pluridisciplinaire et sensible requise par un tel sujet.

Depuis qu'en 1952 Alfred Sauvy parla du tiers-monde pour dépeindre une réalité qui n'était ni l'Ouest capitaliste ni l'Est communiste, nombre de vagues penseurs ont cru bon de redéfinir le mot, croyant ainsi s'occuper de la chose. Il s'agit précisément d'êtres humains, et non d'une minorité puisque les pays concernés abritent 75 % de la population du globe et 90 % des enfants de moins de quinze ans, autrement dit l'avenir de notre espèce. *« Le tiers-monde*, écrit Henri Rouillé d'Orfeuil, *est l'héritier des expériences historiques des sociétés non européennes (...), le possible dépositaire d'un projet politique de nouvel ordre. »*

A ce pan de l'humanité, étranger et proche, accablé et prometteur, on demande moins de se développer que de changer d'âme et d'aspect, d'afficher des budgets en équilibre, des comptes en devises excédentaires, des PIB flatteurs et de beaux ratios. Tant pis si la statistique est la forme chiffrée du mensonge ou du mérite ethnocentré. Mais comme nul ne possède les recettes du succès, on cède aux délices de la classification. Voici le tiers-monde « retardataire » des libéraux « étapistes » façon Rostow. Investissez, vous décollerez.

DETTE ● Les déterministes ne prennent pas ces gants. Si ce monde reste « tiers », c'est la faute aux climats, aux sols de latérite, à la couleur de peau, à l'animisme, à l'hindouisme, à l'islam, il est vrai en fièvre ces temps-ci. Il y aurait des cultures propices au développement, d'autres non. Les marxistes bégaient leurs théories de l'échange inégal.

Rien de nouveau, sinon l'audience récente des « alternatifs », très présents au sommet de Rio de juin 1992. *« Ces auteurs*, note Rouillé d'Orfeuil, *ont assuré la jonction entre la pensée tiers-mondiste et la pensée écologique à partir de la même dénonciation du mode de production industriel. »*

Pendant ce temps, l'incisif Samir Amin ne se dit plus tiers-mondiste mais « mondiste » : *« Les théoriciens se prennent à douter et c'est peut-être la chance des pays pauvres : l'émergence d'une pensée propre redonnant le goût d'être soi-même »*. Les *« agricultures minières »*, l'*« étatisme industriel »* (désormais en recul) ou les *« ateliers à sueur »* de Bangkok laissent de marbre Rouillé d'Orfeuil, qui clame opportunément ses défiances vis-à-vis des taux de croissance appuyés sur l'exploitation des hommes et le prélèvement définitif des ressources naturelles. Aucune admiration dans ce livre salutaire pour la brutale prospérité chilienne ou encore pour les créations massives d'emplois dans la Chine de l'après-Mao, qui multiplie *« dissimulations des bénéfices, détournements de fonds, abus de pouvoir »*.

Loin de tels excès, Rouillé d'Orfeuil nous ramène aux contours mouvants du tiers-monde. La notion a forcément évolué avec la fin de l'URSS, donc du *« deuxième monde »*, en décembre 1991. Cinq Etats de l'ex-empire soviétique, dont le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, n'ont-ils pas aussitôt été inscrits sur la liste des pays en voie de développement par l'OCDE, pendant que Singapour, le Koweït, les Bahamas et quelques autres en étaient rayés ? Il reste aux pays pauvres des points communs : une faible espérance de vie (autour de quarante-sept ans), des carences sanitaires et caloriques, un taux d'alphabétisation dérisoire, une croissance élevée de la population malgré l'émergence d'une *« transition démographique »* marquée par une natalité en baisse, sauf en Afrique et en Asie du Sud.

Autre fardeau en partage : la dette, dont le traitement n'a cessé d'évoluer. *« A partir de 1949*, écrit l'économiste Marc Raffinot, *cette stratégie insuffisante* [le rééchelonnement] *a fait place à une approche radicale fondée sur la réduction de l'encours par le biais de multiples innovations financières. »* Et de conclure : *« La crise de la dette a accru la différenciation des tiers-mondes dont les modes de financement extérieur et d'intégration à l'économie internationale ne présentent pratiquement plus aucun caractère commun. »* Diviser pour régner, c'est une vieille lune qui brille au sud.

Eric Fottorino

NOTE DE LECTURE

LA CHINE VERS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ
La longue marche de l'après-Mao
de François Gipouloux.
Nathan-CIRCA, 208 pages, 62 F.

Alors que la Chine vient de commémorer sans grand faste le centième anniversaire de la naissance de Mao Zedong, François Gipouloux fait passer la « longue marche » du Grand Timonier du plan politique au plan économique : un pays et un sujet qu'il connaît bien. Il partage son étude en trois parties : « Un système en crise », « Campagnes et villes dans la tourmente des réformes », « Ouverture et bilan des réformes ». C'est un très bon guide, agrémenté d'anecdotes, de tableaux, de graphiques, aux sources variées et sérieuses. Quelques rappels de base permettent au lecteur non spécialiste de situer le contexte économique actuel dans son environnement historique, politique et social.

L'analyse du clivage campagne-ville met en évidence un changement de politique : alors qu'un des grands concepts chinois était que *« l'agriculture est la marque de la supériorité de la civilisation sur la barbarie »*, les autorités encouragent aujourd'hui les ruraux à *« quitter la terre, pas la campagne »*. François Gipouloux montre aussi les atouts, les orientations, les contraintes et les contradictions, les partenaires de la politique d'ouverture, relativement récente ; il note que le gouvernement est conscient que *« chaque pas en direction de la libéralisation économique s'accompagne d'un rétrécissement proportionnel du pouvoir politique du parti communiste »*.

Ce que l'on nomme « économie » en Occident se traduit par le terme *« jingji »*, qui signifie littéralement « assistance-gestion » : on y aperçoit la relation hiérarchique s'exerçant du haut vers le bas, du gouvernement central à l'individu. C'est là une des failles du système économique de la Chine contemporaine, même si, note l'auteur, certaines relations horizontales – au niveau des provinces, des régions, des villes ou des campagnes, – tendent à se développer et à fragiliser l'homogénéité du pouvoir.

M.-F. B.

AGENDA

MARDI 8 MARS. Bruxelles. Reprise des négociations sur l'adhésion de la Norvège à l'Union Européenne.

MERCREDI 9 MARS. Allemagne. Reprise des négociations salariales dans le service public.

Paris. « Interfinances-Expobanques », Salon international des métiers de la finance, au Cnit Paris la Défense (jusqu'au 11 mars).

JEUDI 10 MARS. Bruxelles. Conseil « marché intérieur » de la CEE.

Genève. Salon international de l'automobile au Palexpo (jusqu'au 20 mars).

SAMEDI 12 MARS. Italie. Réunion des ministres de l'environnement du G7 à Florence (jusqu'au 13 mars).

LUNDI 14 MARS. Etats-Unis. Sommet du G7 sur l'emploi à Detroit (jusqu'au 15 mars).

Précision : usines d'automobiles en Europe de l'Est. – La carte des implantations automobiles en Europe de l'Est publiée dans le numéro du 28 février du « Monde-l'Économie » a été réalisée à partir du *Répertoire mondial des activités de production et d'assemblage de véhicules automobiles* publié par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), en décembre 1993. D'autre part, le constructeur installé à Ijevsk (Russie) est Ijmach, et non Umach.

Rectificatif. – Dans le dossier « La qualité totale », publié le mardi 8 février, une erreur de transmission nous a fait nommer « benchmarketing », au lieu de « benchmarking » (de l'anglais *bench mark*, point de repère), une technique de gestion consistant pour une entreprise à surveiller les produits, les techniques et les savoir-faire techniques et managériaux des concurrents.

HUMEUR • par Josée Doyère

Diplômes sans valeur

UN SUCCÈS INDUSTRIEL FRANÇAIS A L'EST

Thomson heureux en Pologne

Thomson Consumer Electronics est devenu le premier investisseur français dans le pays où il fabrique depuis 1991 des tubes de télévision. Et ça marche !

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

EN 1993, l'entreprise est encore dans le rouge, mais ses dirigeants tablent sur un résultat positif pour l'année en cours : selon eux, Thomson Polkolor, la filiale de Thomson Consumer Electronics (TCE) et de la société polonaise Polkolor (51 %-49 %), qui fabrique des tubes cathodiques pour télévision à Piaseczno, dans la banlieue de Varsovie, est parfaitement compétitive. En témoigne le label de qualité qui vient de lui être décerné par une maison d'audit britannique, réputée pour sa rigueur. *« C'est la démonstration qu'il est possible de produire dans d'excellentes conditions en Pologne »*, commente Marek Sabela, le directeur des ressources humaines.

L'aventure a commencé en mai 1991 par la signature d'un accord de joint-venture entre Thomson et le gouvernement polonais. Le groupe français s'engageait à investir 35 millions de dollars, le montant nécessaire pour remettre en état une usine pratiquement à l'abandon, et à reprendre 3 250 des 4 500 salariés de Polkolor, qui, pour la plupart, se trouvaient alors au chômage technique. *« Quelques-uns d'entre eux ont déclaré forfait ; même si nous venions avec des perspectives de développement encourageantes, ils avouaient avoir peur de nos méthodes de capitalistes »*, se rappelle Marek Sabela.

La production a commencé en septembre 1991 avec des volumes relativement faibles. Depuis, l'entreprise a triplé sa capacité de production, Thomson injectant 100 millions de dollars au-delà de sa mise initiale, ce qui en fait le principal investisseur français en Pologne. La main-d'œuvre employée a régulièrement augmenté, pour atteindre aujourd'hui près de 3900 salariés, dont 340 cadres et techniciens supérieurs. Le comité de direction, présidé par un Français, compte 4 Polonais, 4 Français, 1 Anglais, 1 Américain (les expatriés étant souvent d'origine polonaise).

La moyenne actuelle des salaires dans l'entreprise, en ne tenant pas compte des 200 cadres ou techniciens les mieux payés, est de moitié plus élevée que la moyenne nationale : 1 800 francs par mois au lieu de 1 200 francs. *« Nous sommes venus avec des critères occidentaux de rendement, de qualité et nous considérons que ce que nous demandons mérite une prime »*, nous explique-t-on. Thomson consent un important effort de formation, organise pour son personnel des échanges avec ses autres usines, mais s'estime récompensé de ses efforts : *« Le taux de rejet par les clients des tubes livrés, en appliquant leurs propres critères, se situe entre 0,4 % et 0,7 %, il était de 15 % à 20 % du temps de la précédente société »*, indique encore Marek Sabela.

Il ajoute que le bas niveau des salaires n'a pas joué un rôle déterminant dans la décision d'investissement. La part de la main-d'œuvre dans le coût de production de tubes n'excède guère en effet 10 %. En outre, si les salaires eux-mêmes demeurent modestes, les charges sociales qui s'y ajoutent sont loin d'être négligeables. *«Notre objectif prioritaire était de fournir des tubes aux producteurs de télévisions en Pologne et, au-delà, dans les autres pays d'Europe centrale ainsi que dans l'ex-URSS. »* Espoirs partiellement déçus : l'idée était de vendre 50 % de la production à l'Est, 50 % en Occident. Or, conséquence du désordre en Russie et dans les autres Républiques de la CEI, de la partition de la Tchécoslovaquie, de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, c'est tout juste 30 % qui sont écoulés à l'Est, dont 25 % en Pologne : *« La meilleure surprise, c'est le marché local. »* Deuxième raison ayant motivé l'opération, la volonté de Thomson, numéro 2 mondial (2 usines aux Etats-unis, 1 en Italie, spécialisées dans les tubes grands et moyens), d'accroître sa capacité de production de tubes. Dans la gamme du groupe, il manquait les petits tubes, on les fabrique désormais à Piaseczno.

Une aile de l'usine est occupée depuis la fin 1992 par une autre filiale du groupe, TCE Polska, qui assemble des téléviseurs et des chaînes hi-fi dont les éléments viennent des unités de production d'Angers et de Singapour. *« A l'origine, il y avait notre volonté d'affirmer notre présence commerciale en reprenant pour la développer l'affaire de notre distributeur polonais. La réglementation pénalisant l'importation de produits finis, nous avons complété notre investissement commercial par un investissement industriel »*, note Jacques de Rugy, le patron de cette unité. La pénétration de ce marché instable, où sévit apparemment une contrebande active, où les fabricants purement locaux bénéficient d'exonérations fiscales, n'est pas évidente, si bien que Thomson ne détient que 2 % du marché et a dû, comme pour les tubes, reporter à plus tard l'espoir de conquérir, à partir de sa base polonaise, les pays voisins, en particulier la Russie. Mais Jacques de Rugy se montre optimiste, convaincu que *« 1994 sera une année de développement »* et bien décidé à ce que sa part de marché atteigne 5 % dans les trois ans.

Marek Sabela évoque quelques ennuis avec les douanes ou encore avec les banques dont il déplore l'inertie. Il regrette les rumeurs (telle celle annonçant que Thomson s'apprête à liquider l'usine pour la transformer en simple dépôt...) peut-être suscitées par cette partie de l'opinion qui accepte mal que d'anciens fleurons de l'industrie nationale soient passés sous contrôle étranger. Mais, à l'évidence, ce Franco-Polonais reste confiant et satisfait *« en termes d'efficacité des gens, de comportement, de résultats... »*.

Philippe Lemaître

Les Français peu présents

« La Pologne a été en 1993 le pays d'Europe qui a connu la plus forte croissance, tant de sa production industrielle (+ 10 %), que de son PIB global (+ 4 %). La présence de la France, tant dans ses échanges commerciaux que dans les investissements directs, reste encore insuffisante, même si elle évolue rapidement », lit-on dans une note de l'ambassade de France à Varsovie.

Opinion partagée par la PAIZ, l'agence d'État pour les investissements étrangers, dont le président Marek Gorski déplore cette frilosité française. Selon ses calculs, si l'on considère les quelque deux-cents investissements de plus d'un million de dollars, la France, avec un capital engagé de 210 millions de dollars, n'arrive qu'en sixième position, derrière les Etats-Unis, de loin en tête, l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche.

Cependant, en nombre de sociétés dix-neuf, les Français se hissent à la troisième place, derrière les Etats-Unis et l'Allemagne, ce qui, explique la note de l'ambassade, donne une plus juste appréciation des positions respectives sur ce marché, les investissements italiens et néerlandais pouvant se résumer à ceux de Fiat et de Lucchini (acier) pour les premiers, d'Unilever, Philips et ATT-Hollande pour les seconds.

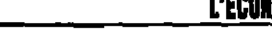
Le principal investisseur français est Thomson, suivi de France Télécom qui participe à hauteur de 25 %, avec Ameritech (Etats-Unis, également 25 %) et PTK, l'opérateur national polonais, à une société commune, Centertel qui, depuis juin 1992, gère et développe le réseau de téléphonie cellulaire en Pologne. Elle compte 15 000 abonnés raccordés, en vise 100 000 à la fin 1998, mais atteint d'ores et déjà le seuil de rentabilité.

Juste derrière, dans la liste de la PAIZ, vient Alcatel, par le biais de sa filiale espagnole Teletra. Ensuite, avec un capital investi de 10 millions de dollars chacun, on relève la Socpresse du groupe Hersant et le nom de Michel Marbot, un homme d'affaires français qui, après avoir repris une usine de pâtes alimentaires dans la région de Gdansk, a créé une autre usine à Wroclaw et contrôle 30 % du marché.

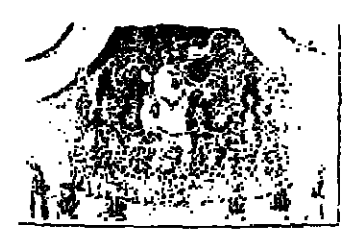
Figurent encore la Société générale, L'Oréal, BSN Gervais-Danone, le Crédit lyonnais, Renault, Bernard Moteurs, Saur (société du groupe Bouygues, qui a enlevé le contrat de distribution de l'eau pour la ville de Gdansk), la CGBC (Compagnie générale de bâtiment et de construction), Snell (produits laitiers), Régis Rouselle (distribution de matériel électrique), Euro-Rscg Worldwide (communication), M. D. Digout (produits laitiers), Mapain (boulangerie), Peugeot.

Les deux partis formant la nouvelle coalition gouvernementale – le SLD (l'Alliance de la gauche démocratique, qui rassemble les anciens communistes) et le PSL (Parti paysan polonais, satellite des communistes avant le retour à la démocratie) – affirment vouloir poursuivre la politique de réformes économiques et, dans cet esprit, encourager les investissements étrangers. Cependant on relève aussi des réactions hostiles de dirigeants de ces deux formations. Après quelques mois d'expectative, les investisseurs étrangers ne semblent pas avoir été découragés par le changement de gouvernement. L'important programme de privatisation qui devrait être mis en œuvre cette année leur donnera l'occasion de renforcer leurs positions sur le marché polonais.

Ph. L.



PERSPECTIVES



LA RECOMPOSITION DU POUVOIR ECONOMIQUE

Pseudo-capitalisme à la française

La nouvelle vague de privatisations confirme le verrouillage des grands groupes. Ni « rhénan » ni « anglo-saxon », le « cœur financier » est contrôlé par une caste issue de la fonction publique

EDOUARD BALLADUR l'avait solennellement promis. Son gouvernement ne mènerait pas de chasse aux sorcières à la tête des entreprises publiques et des futures privatisées. La composition des fameux « noyaux durs » d'actionnaires des groupes mis sur le marché serait *cette fois incontestable. Bref, la* nouvelle vague de privatisations serait inattaquable.

Six mois après la cession au privé de la BNP, première opération de grand style, force est de constater que la réalité ne cadre pas vraiment avec le discours. Certes, tous les patrons de groupes publics n'ont pas été remerciés sitôt le changement de majorité. *Certes, les règles communautaires* contraignent en théorie à ne pas *fermer la porte aux investisseurs* des pays de l'Union européenne. *Mais le jeu semble bel et bien se* dérouler à guichets fermés. Entre gens du même monde. Entre anciennes dénationalisées et futures privatisées. La partie s'est déroulée en quatre manches.

1982-1983 : la gauche au pouvoir nationalise une centaine de banques dont les deux banques d'affaires (Paribas et Suez), en sus des grands établissements – BNP, Crédit lyonnais, *Société générale* – et des compagnies d'assurances *qui l'étaient déjà depuis 1945. Les* principaux groupes industriels français (l'ancienne CGE devenue depuis Alcatel-Alsthom, Saint-Gobain, Bull, Thomson, Pechiney, Rhone-Poulenc, Matra, Usinor et Sacilor) passent sous contrôle de l'Etat.

Quatre ans plus tard, la droite portée au pouvoir privatise une première vague d'entreprises – Paribas, Suez, Saint-Gobain, Matra, Havas, la Société générale et *Alcatel-Alshtom – selon la tech*nique des « noyaux durs ». *Se mettent en place de subtils équi*libres entre des groupes – tels Alcatel, Société Générale et Havas – censés jouer un rôle pivot. Mais à l'automne 1987 le programme de privatisations est stoppé par le krach boursier.

1988-1993 : de nouveau au pouvoir, les socialistes autorisent pour des raisons budgétaires les prises de participations croisées. Les groupes publics, à la recherche de fonds propres, ne peuvent faire appel au marché financier, et les dotations en capital de l'Etat sont rares. Ils multiplient les prises de participation mutuelles, qui ont le *double avantage de ne pas remettre* en cause le contrôle de l'Etat et *d'apporter parfois de l'argent frais.*

Printemps 1993, la coalition UDF-RPR revient aux affaires avec un programme de privatisation extrêmement ambitieux. Par commodité – pourquoi tout remettre à plat quand des esquisses de noyaux durs ont été constituées pendant une dizaine d'anneés ? – ou par volonté politique, les solidarités tissées ne sont pas dénouées. Au contraire, *elles* ressortent renforcées.

Le gouvernement a *pu* s'appuyer sur un socle intact : les privatisées de 1986-1987, qui ont gardé leurs équipes et leurs actionnaires de référence. La seule tentative de dénoyautage engagée par les socialistes – l'assaut décrété contre la Société générale en 1989 par Pierre Bérégovoy – a tourné à la débâcle. Et a fait apparaître de nouvelles solidarités.

STABILITÉ • En règle générale, la *stabilité des dirigeants des groupes* privatisés est bien supérieure à celle *des entreprises publiques... et* même privées. Au point que l'on peut se demander s'il n'existe pas un statut spécifique aux entreprises privatisées ne relevant ni de la logique publique ni de la logique privée, un statut découlant de la méthode employée... celle des noyaux durs. Et dont la seule vocation serait d'isoler le capitalisme hexagonal.

Derrière le succès populaire des privatisations à grand spectacle de *la BNP*, de *Rhône-Poulenc* et d'Elf Aquitaine, le premier ministre *modèle les relations*, les *rapports de* forces et les alliances entre les plus grands groupes français.

Le choix des présidents et des actionnaires de référence obéit toujours à une logique bien précise : celle de la mise en place par petites touches d'un « cœur financier » tout-puissant dirigé par un cercle restreint d'anciens hauts fonctionnaires au profil social et politique homogène. Premier constat : les privatisations trouvent leurs actionnaires, pour l'essentiel, entre privatisées et privatisables. Les participations croisées entres grands groupes passés récemment au privé *ou appelés à le faire permettent de* gérer la pénurie de capital mais *visent avant tout à se protéger* d'éventuels appétits du capitalisme étranger.

Seules en fait les exceptions que sont la Générale des eaux, la Lyonnaise des eaux et l'assureur AXA sont admises au partage du pouvoir économique, mais pas aux meilleures places. Celles-ci sont réservées aux dénationalisées de *1986-1987 (Saint-Gobain, Société* générale, Paribas, Suez) et à celles *de 1993-1994 (BNP, UAP, Elf Aqui*taine). La privatisation programmée de l'UAP dans les *tout pro*chains mois – et celle attendue des AGF – va donner sa cohérence finale au système mis patiemment en place *(lire ci-contre l'article de François Morin).*

Le nouveau capitalisme à la française prend forme. Mais est-il vraiment nouveau ? Encastré dans l'Etat depuis la seconde guerre mondiale, il n'a pas réellement changé de nature. Il n'y a pas de capitalisme de marché à l'anglo-saxonne, *pas de banque-industrie* à l'allemande et pas de réseau de *grandes familles à l'italienne.* C'est un capitalisme de « cœur financier », assez proche en réalité du système japonais. Les « 50 copains » ont-ils remplacé les 200 familles comme le dit l'opposition ?

La constitution des groupes d'actionnaires stables répond à une logique de donnant-donnant plus qu'à de réelles motivations économiques. Tel industriel acceptera d'entrer dans le capital de son principal banquier ou assureur qui est également l'un de ses actionnaires. Qui est le principal actionnaire de la BNP ? L'UAP. Qui est le principal *actionnaire de l'UAP ? La BNP.*

Semblables compagnonnages *lient Société générale* et Alcatel-Alsthom, Société générale et Rhône-Poulenc, Saint-Gobain et Suez, Saint-Gobain et la BNP, UAP et Suez, et à terme vont lier UAP et Elf Aquitaine, Paribas et les AGF. De ces obligés mutuels, ne se détachent pas de véritables « parrains ». Il s'agirait plutôt d'une somme de baronnies obligées de composer les unes avec les autres. Pour Jacques Friedmann, *« des pôles d'entreprises se constituent qui ont en commun, outre leurs liens capitalistiques, des communautés d'intérêt ».* Si le découpage de ces pôles est flou, leurs intérêts ne sont pas forcément convergents.

INFLUENCE • En dépit de pouvoirs renforcés accordés à la Commission de privatisation en 1993, les privatisations à la française restent sous influence. Complètement administrées, prétendent d'aucuns. L'Etat désigne les *présidents, impose ses choix* en matière d'actionnaires stables et décide de fait *qui* seront les membres des conseils d'administration. *« La France est le seul pays au monde où l'Etat désigne par avance ceux des actionnaires qui auront la réalité du pouvoir économique*, s'insurge Elie Cohen, chercheur au CNRS. *C'est la filière inversée du capitalisme, les pouvoirs publics et les dirigeants désignés par eux sélectionnent les actionnaires qui comptent et mettent le marché devant le fait accompli ».* Même les privatisations italiennes – qui ignorent le *système des noyaux durs – sont* de loin plus libérales !

Le système français est d'autant mieux verrouillé que l'origine des dirigeants est la même : la haute fonction publique – l'inspection des Finances et les grands corps –, doublée souvent de passages en cabinets ministériels entre 1986 et 1988, le tout cimenté par une communauté de pensée politique. Le profil de ses membres est parfaitement homogène. Il ne s'apparente en rien à celui des entrepreneurs et des capitaines d'industrie.

« On ne fait pas de différence entre nommer des patrons à la tête des entreprises publiques et choisir des hommes pour conduire les privatisations. Mais dans le premier des cas, ce qu'un gouvernement a fait, un autre peut le défaire. Dans le second, c'est couler dans le béton du capitalisme une relation partisane », dit Elie Cohen. Le gouvernement construit à partir des privatisations un contrôle en circuit fermé des grands groupes français.

En témoignent entre autres les efforts déployés pour réussir à nommer Jacques Friedmann, conseiller très proche d'Edouard Balladur et de Jacques Chirac, à la tête de l'UAP, ce qui impliquait de déplacer les patrons du Crédit lyonnais et du Crédit national. En témoigne aussi le bras de fer engagé par Matigon avec le ministère de l'économie pour trouver un successeur à Michel Albert. Edmond Alphandéry aura dû mettre sa démission en jeu pour obtenir à l'arraché la nomination de son protégé, Antoine Jeancourt-Galignani, *aux amitiés plus UDF que RPR.* Une authentique « exception culturelle » !

Les conseils d'administration deviennent ainsi *« une véritable société d'admiration mutuelle ».* Comme l'a montré l'affaire de la Société générale, toute menace contre l'un des dirigeants phares du nouveau capitalisme serait perçue comme un danger par les autres. Reste que la rigidité du système fait également sa faiblesse. Comment va-t-il aborder les querelles de succession sans se lézarder ?

Plus grave encore : l'absence de réel contre-pouvoir et de *contrôle extérieur au « club ».* Jacques Friedmann a beau affirmer que les participations croisées ne réduisent pas la portée des contrôles réciproques – *« nous avons les intérêts de nos entreprises à défendre et des comptes à rendre à nos conseils d'administration et à l'ensemble de nos actionnaires,»* – le doute subsiste sur la capacité des dirigeants à échapper à la logique de clan. Les pouvoirs publics invoquent pour leur défense « un carnet d'adresses » limité. *« Le nombre d'intervenants français est relativement réduit. On les connaît. Paribas, Suez, AXA, UAP, GAN et AGF pour les financiers. Quelques groupes privés comme ceux de Jean-Marc Vernes et de Marc Fournier (Compagnie de navigation mixte) et des industriels qui se croisent mutuellement à l'image d'Elf et de Renault, plus des gens qui s'entendent comme Philippe Jaffré, Michel Pébereau et Louis Schweitzer. La France est un petit pays »*, confessait il y a quelques semaines Gérard Longuet.

APPRIVOISER • *Mais comment* imaginer que Michel Pébereau, patron de la BNP, demande, en tant qu'actionnaire principal de l'UAP, des comptes à Jacques Friedmann qui siège à son conseil d'administration, lui aussi en tant que principal actionnaire ? L'audace n'est pas la qualité première des hauts fonctionnaires devenus dirigeants qui ont construit leurs brillantes carrières en cherchant avant tout à ne pas commettre d'erreurs. On peut s'interroger sur leur capacité à entreprendre et à prendre des risques industriels.

Le passage au privé correspond pour eux à la nécessité d'apprivoiser le marché. Il s'agit donc avant tout d'afficher une rentabilité satisfaisante, de préférer la gestion aux stratégies offensives. La baisse d'un cours de Bourse constitue en effet l'unique facteur de déstabilisation. La création à terme de fonds de pension à la française pourrait en théorie donner un jour un vrai contre-pouvoir aux petits actionnaires, mais elle a été repoussée à l'automne...

Enfin, la consanguinité est porteuse d'un autre risque en cas de grande difficulté d'un des groupes pivots du système. On imagine aisément que l'Etat ne pourrait pas rester indifférent. Le Trésor comme garantie ultime d'un système rigide et fermé. S'agit-il réellement de passer la main au privé ?

Eric Leser et Caroline Monnot

UN ENTRETIEN AVEC MICHEL BAUER ET BÉNÉDICTE BERTIN-MOUROT

« Une classe dirigeante fermée »

Pour Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mourot, responsables de l'Observatoire des dirigeants, qui ont analysé le mode de désignation des chefs de grandes entreprises dans *les 200* (Seuil, 1987), les *privatisations à la française* ne touchent pas aux mécanismes *de choix des dirigeants* et de formation des élites.

« Les privatisations actuelles vont-elles apporter des changements dans la direction des entreprises et le recrutement des dirigeants ?

– Il y a peu de chances, dans la *mesure où c'est l'Etat qui choisit* le patron de l'entreprise privatisée et en quelque sorte compose le conseil d'administration.

» En fait, cela ne fait que pérenniser les modes de désignation des dirigeants et leurs logiques sociales. Il y a trois façons d'accéder à la direction d'une entreprise, qu'elle soit publique ou privée : par la propriété du capital, par une *carrière au sein d'une entreprise*, ou par l'« atout Etat », c'est-à-dire le *passage par les grands corps*, la haute administration, les cabinets *ministériels*. *En France*, c'est ce dernier mode d'accès qui est le plus *répandu*. Sur les cent premières entreprises, 44 % ont tiré leurs dirigeants de l'Etat, un tiers sont entrés par le capital, et un cinquième seulement par leur carrière.

» C'est un trait distinctif du capitalisme français. En Allemagne, au contraire, les deux tiers des dirigeants tiennent leur légitimité de l'entreprise, un quart de la propriété du capital, et seulement 8 % de l'Etat. D'autre part, en France, ceux qui ont une carrière d'entreprise viennent d'une autre entreprise que celle dont ils prennent la direction. Alors qu'en Allemagne les entreprises « produisent » elles-mêmes leurs dirigeants dans la moitié des cas. Ces logiques sociales n'ont pratiquement pas changé *depuis vingt ans.* Les firmes françaises ne produisant *pas elles-mêmes l'autorité qui est* légitime, elles demandent à l'Etat de le faire.

» Plus la taille de la société est importante, plus elle a recours à l'Etat : parmi les vingt-cinq plus grandes, une infime proportion ont choisi leurs dirigeants en leur sein. Ce sont seulement les responsables des *filiales qui sont choisis en* interne, et, si on en trouve dans les très grandes entreprises, ce sont généralement des filiales de groupes étrangers, comme IBM, Philips, Unilever, etc. Le cas de L'Oréal, où, après François Dalle, Lindsay Owen-Jones a fait toute sa carrière dans l'entreprise, est exceptionnel. A l'inverse, à mesure que la taille de l'entreprise diminue, l'« *atout capital* » se renforce...

– Est-ce que cela change le comportement de l'entreprise ?

– Cela pèse sur la stratégie, parce que les dirigeants découvrent l'entreprise d'en haut, contrairement à d'autres pays, comme le Japon, où tout le monde débute sur le tas, ou comme la Grande-Bretagne, où l'on émerge à bas niveau. En Allemagne, un tiers des dirigeants sont entrés dans l'entreprise comme ingénieurs ou cadres. Ils peuvent utiliser des réseaux internes pour détecter un problème. Les dirigeants français ne connaissent pas la base de l'entreprise, les ateliers, les centres de recherche ou les agences commerciales. Ils gouvernent au tableau de bord. Leur légitimité s'étant forgée à l'extérieur, sur le marché des entreprises, ils vont faire des alliances, des achats, du développement externe. Faire du « Meccano ». Les groupes *français* se développent beaucoup plus par croissance externe que les *allemands*.

– Est-ce nouveau ?

– Ce qui a changé depuis le début du siècle, c'est que le nombre de propriétaires a diminué. Avant le poids du capital était très fort dans les grandes industries. Mais celles-ci font progressivement appel à des hauts fonctionnaires, *quand il n'y a plus d'héritiers*, ou qu'il y a des conflits entre eux, ou que l'entreprise devient trop importante : il n'y a jamais eu de « révolution managériale » en France.

» Dans un premier temps, les hommes venus de l'Etat exercent la direction de l'entreprise, mais la régulation appartient encore aux propriétaires. Petit à petit, les anciens fonctionnaires entrent aussi dans les conseils d'administration. Aujourd'hui, les pires « cumulards » de postes d'administrateur dans les principaux groupes privés *français* sont *tous issus* des « grands corps ».

» *C'est dans les années 60 que* se sont constitués les « champions » *nationaux. On a assisté au* regroupement d'entreprises familiales. Cela a accentué le poids dominant des élites issues de l'Etat. Mais celui-ci était apparu dès le début du XIX[e] siècle : le premier « pantouflage » d'un ingénieur du corps royal des Mines remonte à 1826...

– L'arrivée des ingénieurs à la tête des entreprises n'a-t-elle pas élargi le recrutement des dirigeants ?

– Les polytechniciens entrés dans les entreprises étaient, au départ, des « héritiers ». Ils se sont ensuite forgé une légitimité par le monopole d'accès aux grands corps. *Les ingénieurs* formés à l'Ecole centrale, qui avait été créée *pour faire triompher une logique* différente, non étatique, n'ont pas obtenu cette confiance des entreprises, si bien que l'école, dès le XIX[e] siècle, a demandé la tutelle de l'Etat et, sans succès, l'accès aux grands corps. La reconnaissance officielle du titre d'ingénieur en *1934 et les conventions collectives*, qui, en 1936, ont permis aux ingé*nieurs de commencer leur vie pro*fessionnelle à des postes de *commandement*, ont « bouclé » le sytème de formation des élites.

– Mais il y a eu, dans la première moitié du XX[e] siècle, un changement dans l'origine sociale ?

– Polytechnique a recruté dans la haute bourgeoisie jusqu'à la mi-XIX[e] *siècle*. L'inspection des finances était jusqu'au début du XX[e] *siècle monopolisée* par les classes supérieures ; les épreuves du concours se passaient en jaquette. Au XX[e] siècle, avec un décalage de quelques décennies, les deux corps se sont ouverts à la bourgeoisie moyenne, et même exceptionnellement aux boursiers. Cela a renforcé leur légitimité, parce qu'ils sélectionnaient sur le *mérite*.

» Aujourd'hui, cette ouverture est indispensable *pour maintenir la* légitimité dans un système démocratique. Mais cette égalité des chances théorique au moment de la formation initiale interdit de rebondir ensuite.

– Ne demeure-t-il pas une possibilité d'arriver à la tête des entreprises, hors du filtre des « élites », pour les créateurs, comme les Bouygues ou les Bich, par exemple ?

– Après-guerre, il y avait peu de grands groupes. Si on développait une entreprise, on pouvait la hisser parmi les plus grandes. Aujourd'hui, les créateurs qui se trouvent à la tête des entreprises se rencontrent plutôt dans les services, le commerce ou l'agroalimentaire. On peut toujours développer une entreprise. Mais si elle marche *bien, très rapidement elle est rachetée.* Les grands groupes surveillent *et rachètent. Malgré les innovations* techniques, les créneaux sont de plus en plus étroits. Les inventeurs sont obligés d'ouvrir leur capital.

– Aujourd'hui, on met en cause l'appartenance politique des nouveaux dirigeants des grands groupes...

– La classe dirigeante est tellement fermée que l'appartenance à l'élite est plus forte que l'appartenance politique. Beaucoup de gens se sont trouvés dans des cabinets ministériels de *gauche ou de droite* parce c'était le camp au pouvoir au moment où ils sortaient de l'ENA ou entraient dans un grand corps de l'Etat.

» Le changement politique que l'on constate aujourd'hui est d'une autre nature. C'est l'entrée massive dans la communication de groupes qui vivent des marchés publics : Bouygues, Matra, Alcatel-*Alsthom, la Générale* des eaux ou la Lyonnaise. La presse a toujours attiré les *grands industriels, mais*, dans la mesure où ils ne vivaient pas de commandes publiques, *ils* constituaient un contre-pouvoir. Aujourd'hui, les relations entre ces groupes et l'Etat deviennent opaques.

» La gauche a contribué à restaurer la légitimité de l'entreprise. *Mais il n'y a eu que* peu de changements au sommet : on a seulement introduit dans l'*establishment quel*ques hommes qui n'étaient pas issus des grands corps, *comme* Peyrelevade ou Le Floch-Prigent. Les privatisations actuelles ne changent rien à la dynamique sociale du recrutement des dirigeants. Le gouvernement se réclame du libéralisme, l'Etat se replie sur ses fonctions traditionnelles et abandonne son rôle *d'entrepreneur* ou de régulateur social, mais ne touche pas au *monopole* des couches dirigeantes issues de lui. L'émiettement du *capital* et *le contrôle* croisé renforcent la solidarité des establishments, de *même que* l'actionnariat du personnel, qui est un autocontrôle déguisé, *renforce* l'impunité des cadres dirigeants. »

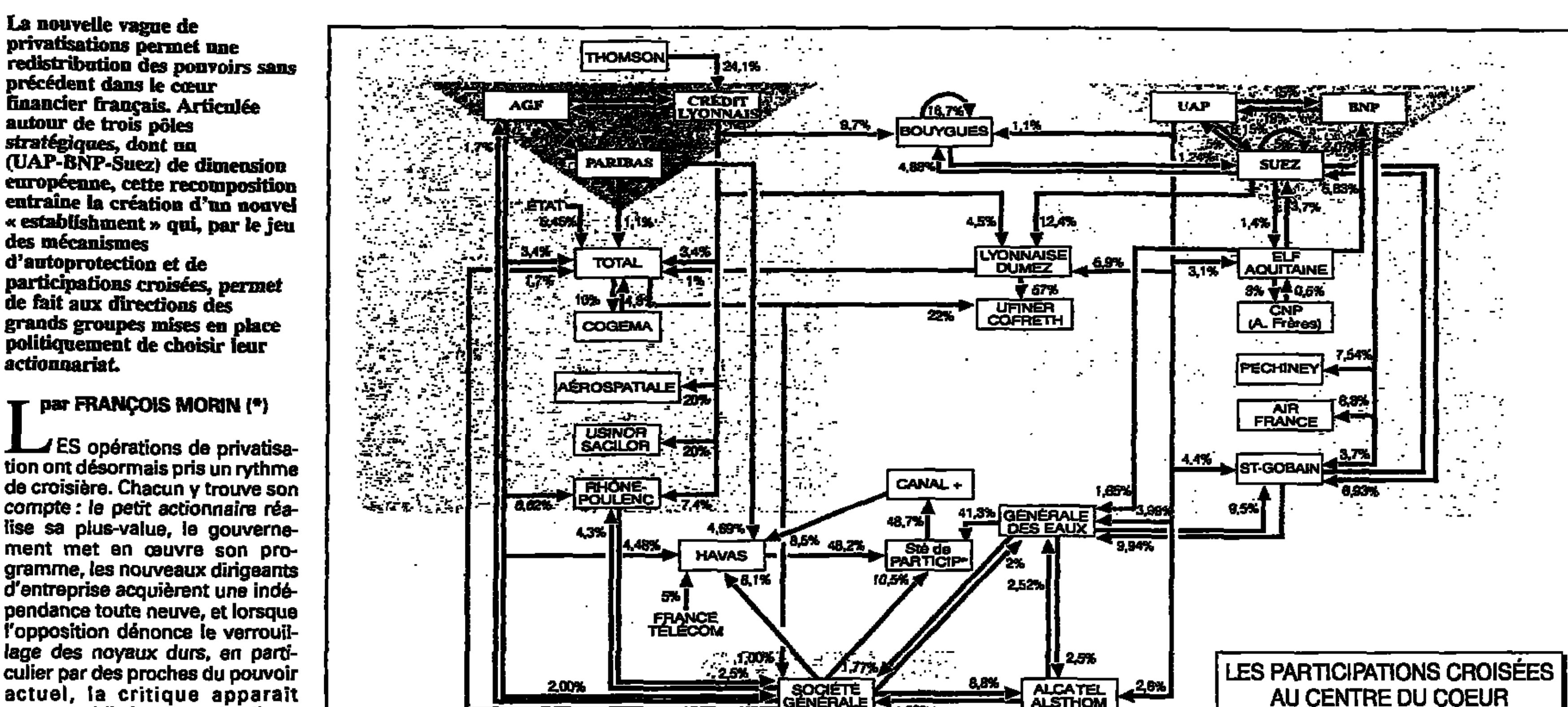
Propos recueillis par **Guy Herzlich**



LA RECOMPOSITION DU POUVOIR ÉCONOMIQUE

Les trois pôles du cœur financier

La nouvelle vague de privatisations permet une redistribution des pouvoirs sans précédent dans le cœur financier français. Articulée autour de trois pôles *stratégiques*, dont un (UAP-BNP-Suez) de dimension européenne, cette recomposition entraîne la création d'un nouvel « establishment » qui, par le jeu des mécanismes d'autoprotection et de participations croisées, permet de fait aux directions des grands groupes mises en place politiquement de choisir leur actionnariat.



Source : F. MORIN - LEREP

par FRANÇOIS MORIN (*)

LES opérations de privatisation ont désormais pris un rythme de croisière. Chacun y trouve son *compte : le petit actionnaire réa*lise sa plus-value, le gouvernement met en œuvre son programme, les nouveaux dirigeants d'entreprise acquièrent une indépendance toute neuve, et lorsque l'opposition dénonce le verrouil*lage des noyaux durs, en parti*culier par des proches du pouvoir actuel, la critique apparaît presque obligée, sinon rituelle.

L'heure est toutefois à un premier bilan. Comme après la première cohabitation (1986-1988), il *devient aujourd'hui possible* de lire la logique des premières opérations de transfert de propriété en les restituant dans un contexte plus global. La formidable redistribution des pouvoirs qui s'opère est sans doute sans précédent. Le démantèlement progressif du cœur financier public entraîne en effet, dans son mouvement, une dynamique de recomposition actionnariale de très grande ampleur où chacun des pôles traditionnels du capitalisme français tente de consolider ses positions par un redéploiement de ses alliances stratégiques. Non parfois sans grandes secousses comme l'affaire de Canal Plus vient de le démontrer clairement.

Triangle stratégique

Derrière ces bouleverse*ments, et face à un « establish*ment » financier qui, transgressant les règles usuelles du capitalisme, se met à l'abri de toute sanction, se pose désormais la question des contre-pouvoirs.

A la veille de la privatisation de la première compagnie d'assurance française, il est utile de prendre conscience des réseaux d'alliances qui parcourent le cœur financier français et particulièrement de l'importance du réseau *BNP-UAP-Suez. Dans cette confi*guration, la compagnie d'assurance n'est plus seulement un des acteurs centraux de la régulation patrimoniale française ; elle est aussi, avec ses alliés, le vecteur d'une nouvelle recomposition *financière à l'échelle européenne.* Ce nouveau groupement trouvera-t-il en face de lui d'autres pôles de taille équivalente ? Le triangle stratégique BNP-UAP-Suez impressionne tout d'abord par sa dimension financière. Sa capacité globale de mobilisation de ressources peut être évaluée (pour 1992), à un peu plus de 3 300 milliards de francs pour les trois groupes, soit deux fois et demi le montant du budget total de l'État.

Mais c'est surtout le dispositif de *l'alliance* qui doit retenir l'attention. Outre les liens personnels entre dirigeants et les liaisons entre conseils d'administration, il faut porter une attention toute particulière aux relations de capital qui relient les groupes. La relation essentielle est celle des participations réciproques et symétriques, à hauteur de 15 %, *entre l'UAP et la BNP*. Une fois l'UAP privatisée, nous aurons là un dispositif croisé d'actionnariat de référence d'une ampleur et d'une solidité exceptionnelles. A ce système, s'ajoute l'autre bouclage, celui qui rapproche l'UAP *et le groupe Suez ; mis en place* au moment du dénouement du dossier Victoire à l'automne dernier, ce système de participations réciproques frappe, lui aussi, par sa symétrie et le montant des parts détenues.

*Au sein de ce triangle de rela*tions, aucun des trois groupes n'émerge réellement tant les forces s'équilibrent et les métiers apparaissent complémentaires. Par contre, ils forment bien le triangle-pivot d'un pôle dont ils *gèrent ensemble la coordination* globale. Les systèmes de participations circulaires entre Suez et Elf d'une part et Suez et Saint-Gobain d'autre part illustrent à quel point la compagnie financière conserve un rôle de premier plan *dans l'adossement financier* que recherchent certains grands groupes.

Certes, la composition du noyau dur d'Elf issu de la privatisation est assez variée ; mais le poids spécifique des parts de *l'UAP et de Suez a tendance à* exercer une certaine influence polarisante sur le groupe pétrolier. Enfin la dynamique de ce pôle aura sans doute l'occasion de s'exprimer davantage lorsque les groupes Pechiney et Air *France seront privatisés ; la BNP* apparaîtra sûrement alors comme l'actionnaire de référence incontournable de leur noyau dur.

Depuis la fin des années 80, l'échiquier européen des coopérations intergroupes a été profon*dément remanié*. Le triangle BNP-UAP-Suez y a pris, là encore, une part prépondérante.

Suez a conforté son assise européenne en prenant le contrôle de la Société générale de Belgique (SGB) puis du groupe allemand Colonia ; malgré l'opération belge, il a su maintenir des relations coopératives avec le groupe De Benedetti ; en Italie, il a *conservé également des liens* étroits avec le groupe Pirelli ; plus récemment, de nouvelles alliances ont été conclues : l'une, par l'intermédiaire de Tractebel (SGB), avec le groupe espagnol Iberdrola ; et l'autre, à l'occasion de l'affaire *Perrier*, avec Nestlé.

Malgré son vaste réseau international, la BNP n'a pas encore vraiment déployé son dispositif coopératif ; certes, il existe des accords avec le britannique Kleinwort Benson, l'espagnol BBV ou l'italien Credito Romagnolo ; mais à quand la grande alliance capitalistique, notamment celle annoncée depuis plusieurs mois avec la Dresdner-Bank ? L'UAP est un peu dans la même situation ; la compagnie contrôle bien la Royale Belge ou Sun Life ; elle a établi des liens avec le Banco Central ; fait majeur toutefois, et récent, l'entrée du suisse Winthertur dans le capital du groupe français ; cette association, pour l'instant asymétrique, peut être le prélude à toute une série d'opérations européennes.

L'architecture de ce pôle, l'entrelacs des pouvoirs horizontaux, les dispositifs coopératifs externes, rappellent incontestablement l'organisation d'un « kereitsu » japonais. Les privatisations verront-elles l'émergence *d'autres constellations équiva*lentes ?

La réponse est probablement positive ; un autre triangle stratégique se met en effet aujourd'hui en place. Mais plus lentement, et moins vigoureusement.

Moindre cohésion

Les relations entre le Crédit lyonnais, les AGF et Paribas forment en effet un ensemble d'un poids sensiblement équivalent, *voire même légèrement supé*rieur à l'ensemble précédent ; mais les liaisons centrales sont de montants moindres, conférant à ce second triangle une cohésion sans doute un peu moins forte. Ajoutons que le groupe Paribas *entre tout juste en convalescence*, alors que, de son côté, le Crédit lyonnais est plongé dans une crise dont on ne voit pas encore vraiment l'issue. De surcroît, il reste à privatiser le Crédit lyonnais et les AGF, opérations qui ne *se feront pas avant de nombreux* mois ; ces délais contribuent à paralyser l'action stratégique des deux groupes et à limiter d'autant les possibilités d'ouverture capitalistique à de grandes alliances européennes ou internationales.

Le potentiel d'influence de ce triangle ne doit cependant pas être sous-estimé : les privatisations annoncées devraient lui permettre en effet de devenir, le moment venu, l'actionnaire de référence dans Usinor-Sacilor et dans l'Aérospatiale : il l'est déjà dans Rhône-Poulenc ; par ailleurs son influence se manifeste de façon primordiale dans le groupe *Total. N'oublions pas enfin les* liens historiques qui lient encore Paribas avec le groupe Lazard et avec le groupe Bruxelles Lambert ; ceux-ci sont évidemment fort importants pour décrypter certaines alliances, notamment avec Generali et Power Corp.

Ce panorama du cœur financier doit être maintenant complété par l'examen d'un troisième pôle : celui qui est animé par le tandem Société générale-Alcatel ; la participation réciproque qui unit les deux sociétés-mères a été mise en place en 1987 lors de la précédente vague de privatisation. D'une taille environ moitié moindre que les deux autres, ce pôle a su maintenir sa cohésion depuis sa formation originelle. *Bénéficiant en outre de la* bienveillance de secteurs très influents de l'actuelle majorité, le tandem a pu conforter sa présence dans des groupes multiservices et multi-médias.

De ce dernier point de vue, il faut naturellement suivre de près les opérations qui se sont engagées récemment sur Canal Plus et Havas. La *principale question* est de savoir si la Générale des Eaux finira par se rapprocher du pôle formé par la Société générale et Alcatel, déstabilisant par là l'équilibre des pouvoirs qui permettaient jusqu'à présent à Havas (et *donc à Canal plus) de ne pas être* sous influence de l'un des grands pôles du cœur financier français.

A la participation réciproque qui unissait déjà la Générale des Eaux et Alcatel, s'ajoute depuis le début du mois de février un pacte d'actionnaires qui lie solidement la Société générale, la Générale des Eaux et Havas pour contrôler près de 49 % du capital de Canal Plus. Ne parle-t-on pas en outre d'une prise de participation directe de la Générale des Eaux dans Havas (1) ? On peut y déceler la marque d'un pacte fondateur qui devrait consacrer de façon tout à fait déterminante et spectaculaire le renforcement de ce troisième pôle.

Nouvel establishment

*La seconde vague de privati*sation, à la veille du transfert de propriété de l'UAP, révèle progressivement la logique de recomposition qui la sous-tend : par démantèlement du pôle financier public, constitution d'un pôle de dimension européenne autour de l'UAP, la BNP et Suez ; montée en puissance du pôle Société générale-Alcatel avec peut être un rapprochement avec la Générale des Eaux ; enfin affirmation somme toute limitée du pôle constitué autour des AGF, du Crédit lyonnais et de Paribas.

Mais l'élément sans doute le *plus déterminant de cette logique* est la formation d'un nouvel « establishment » financier, à la française, qui tire essentiellement son existence des processus d'autoprotection mis en place par *les privatisations, grâce notam*ment aux systèmes de participations réciproques et dont nous venons de voir, en partie, l'illustration. Chaque technostructure des grands groupes peut certes se proclamer « indépendante », mais seulement dans un sens très précis : ce ne sont plus les actionnaires qui choisissent les directions, mais ce sont les directions, *mises en place politiquement, qui* choisissent dorénavant leur actionnariat !

C'est en effet la composition bouclée des noyaux durs qui permet de créer une solidarité dépassant le simple cercle des diri*geants d'un groupe particulier*. Les noyaux durs sont en effet en relation circulaire avec plusieurs autres noyaux, créant par là des chaînes d'obligations réciproques. Il se forme alors une communauté d'intérêts qui épouse d'abord le cercle des pôles, et de façon plus large, le cœur financier lui-même. Qui oserait dès lors attaquer, de *l'extérieur*, une seule de ces citadelles, sans simultanément prendre le risque de heurter les autres membres de l'establishment ?

Il n'est pas difficile de deviner le défaut majeur de ce capita*lisme inverse : c'est celui de* l'ossification, à la fois par manque de contre-pouvoirs et par défaut de responsabilités clairement identifiées. La démocratie pourra-t-elle se montrer longtemps indifférente aux formes redoutables de ce nouveau pouvoir économique ?

(1) En dehors des actionnaires qui figurent sur l'organigramme, le capital de Havas est également composé, par ordre décroissant de : CDC, 6 % ; Vernes, 6 % ; GMF, 4,12 % ; BNP, 4 % ; Crédit agricole, 2,7 % et UAP, 2,7 %.

(*) Professeur à l'université de Toulouse-I (LEREP).

Qu'est-ce que le LEREP ?

Le Laboratoire d'études et de recherches en économie de *la production (LEREP)*, dont François Morin est le responsable, est un centre universitaire de recherche qui regroupe actuellement près de 60 chercheurs à Toulouse ; il consacre une partie de ses travaux à l'étude de la dynamique industrielle et de la coopération interentreprises. Il a aussi développé de nombreux travaux en économie régionale et en économie bancaire.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
(Comité de direction)
Jean-Marie Colombani, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Robert Solé
(adjoint au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



PERSPECTIVES

Sotheby's au pinacle

Suite de la page I

Imperturbable, le front haut, tirée à quatre épingles dans son tailleur violet, cette femme au passé de financier dégage ce *self control* empreint de chaleurs, qui sied aux femmes d'affaires immergées dans un univers très masculin.

« Une société intégrée résiste mieux aux aléas conjoncturels. Le marché de l'art reste un secteur cyclique. Parce que nous avons grandi trop vite lors du boom des années 80, notre résistance à la récession qui suivit s'est amoindrie d'autant plus. Cela nous a coûté très cher... », observe la baronne des commissaires-priseurs.

Les heures difficiles de la réorganisation d'un groupe malade de son gigantisme frappé de plein fouet par la récession de 1990-1992 l'ont aguerrie. Naguère laissées à l'initiative d'aristocrates « amateurs », nonchalamment surveillés par Lord Gowrie, ancien ministre de Margaret Thatcher, les différentes activités internationales de Sotheby's se trouvent aujourd'hui fermement regroupées dans trois compagnies régionales (Europe, Amériques et Asie), sous le contrôle de professionnels expérimentés.

Cette réorganisation, coïncidant avec la nomination à la vice-présidence de lord Camoys, banquier anglais de renom, et les célébrations du 250e anniversaire, marquent la consécration de cette

> **Pendant près d'un siècle la société vit à l'ombre de Christie's, alors première firme de vente aux enchères du Royaume-Uni.**

Américaine moulée à l'université de Yale et à la Citibank, intronisée le 1er avril *chairperson* (présidente) de Sotheby's Holdings.

Quel chemin parcouru par cette vénérable maison depuis le 11 mars 1744 quand Stanley Barker, un libraire londonien, organise la première vente aux enchères – 457 ouvrages de la succession de Sir John Stanley, adjugée pour un total de 826 livres sterling. A la mort de Barker en 1788, son neveu reprend le flambeau et étend la gamme d'activités aux gravures, médailles et antiquités. La famille Sotheby's s'éteint en 1861. Pendant près d'un siècle la société vit à l'ombre de Christie's, alors première firme de vente aux enchères du Royaume-Uni, qui perpétue rites et traditions de l'aristocratie.

En 1958, changement de décor. Principal commissaire-priseur de la compagnie, Peter Wilson prend les commandes. Entré au service de Sotheby's en 1936 comme expert en meubles, ce natif du Yorkshire, éduqué à Eton et à Oxford, et ancien agent secret pendant la guerre, bouleverse les us et coutumes. Wilson orchestre les plus prestigieuses enchères, reconnaît l'importance des relations publiques et des superbes catalogues de vente. Les objets, qui doivent être de qualité, sont désormais réunis dans des enchères spécialisées pour attirer les grands acheteurs internationaux prêts à payer les meilleurs prix. En 1964, dans la foulée de la levée du contrôle des changes britannique, ce magicien des affaires étend ses activités à l'étranger et rachète la première maison de vente aux enchères américaine, Parke Burnet.

PROMOTEUR • Au faîte de sa gloire, Peter Wilson démissionne sans crier gare en 1979, quatre jours après l'identification d'un de ses amis, Anthony Blunt, l'historien d'art proche de la reine, comme le quatrième homme du « réseau de Cambridge » qui a espionné au profit de l'URSS. Wilson, que certains soupçonnent d'avoir été le « cinquième homme », confie ses pouvoirs à son propre cousin, lord Westmoreland, cousin aussi d'Elisabeth II. Mais celui-ci est davantage une figure de proue qu'un grand entrepreneur. Il est écarté de la présidence après deux ans d'activité – ses détracteurs disent d'inactivité. De graves problèmes internes et la mauvaise conjoncture pesant alors sur le marché de l'art mènent la société au bord du gouffre.

En 1983, Alfred Taubman, promoteur immobilier du Michigan (Etats-Unis), rachète Sotheby's. L'irruption de Taubman dans ce sanctuaire feutré fait l'effet d'une bombe. Nul n'imagine le patron de Sotheby's en *« camelot vendant de l'art comme de la bière »*, ainsi que s'est lui-même un jour décrit Alfred Taubman – pour s'en repentir à jamais –, dans un discours resté célèbre devant les étudiants de Harvard. A force de flair, d'audace et de travail, Alf le Conquérant transforme la firme en un supermarché du prestige offrant toute la palette des services. De l'expertise financière en passant par le conseil immobilier : Sotheby's prête ainsi aux acheteurs les sommes qui leur manquent pour acquérir un tableau et garantit un prix minimal afin de protéger les exécuteurs testamentaires des poursuites judiciaires que pourraient engager les ayants droit.

L'introduction en 1988 d'une partie du capital à la Bourse de New-York, l'organisation à Moscou de la première vente publique internationale d'art depuis la révolution bolchévique, l'ouverture d'un bureau à Berlin neuf jours après la réunification, les enchères des bijoux de la duchesse de Windsor, de la collection Warhol, soulignent la suprématie de Sotheby's dans la bataille planétaire contre Christie's, l'éternel concurrent.

HÂCHE • En 1990, retour de balancier : l'éclipse des *yuppies*, la crise immobilière aux Etats-Unis qui frappe de front Taubman, la déprime du marché de l'art, font voler en éclats la *success story*. Sotheby's ne contrôle plus que 51 % du marché contre 49 % pour Christie's qui, fort de ses secteurs traditionnels comme les tableaux de maîtres et les meubles, résiste mieux au ressac. Contraint de vendre une partie de sa participation – mais il reste actionnaire majoritaire dans les faits –, Alfred Taubman adopte une stratégie « à la hache ». Il fait la chasse aux frais généraux, licencie massivement, met au placard lord Gowrie, son bras droit, et impose des contrôles financiers draconiens.

Dans le bilan aujourd'hui triomphant de Sotheby's, tout n'est certes pas uniformément positif. La situation financière incertaine

> **Alfred Taubman adopte une stratégie « à la hache » : chasse aux frais généraux, licenciements massifs, mises au placard et contrôles financiers draconiens.**

de son actionnaire Alfred Taubman, la concurrence de Christie's (qui garde bien des atouts et s'est donné en la personne de Sir Anthony Tennant un chef de prestige) et la rivalité de Phillips, dans le créneau des objets moins exceptionnels, constituent quelques embûches de taille.

Quand on lui cite la fameuse formule : *« Il existe chez Christie's des gentlemen qui voudraient être des marchands à la criée et chez Sotheby's des marchands qui voudraient être des gentlemen »*, Diana Brooks ne rêve pas. Elle compte. Avec un chiffre d'affaires global en 1993 de 1,32 milliard de dollars contre 1,09 milliard de dollars pour Christie's, 1500 salariés, deux salles de ventes permanentes (Londres et New-York), plus de cent bureaux dans le monde, Sotheby's a de quoi faire pâlir les commissaires-priseurs français les plus actifs. Mais combien de temps encore ces derniers pourront se retrancher derrière leur monopole archaïque, condamné par la Commission européenne, avant de devoir affronter Sotheby's, le rouleau compresseur.

M. R.

Un « conservateur-manager »

« Confier un objet à une salle de vente est pour le vendeur un acte très personnel car c'est sans doute ce qu'il possède de plus précieux et nous partageons son amour. » : Simon de Pury, président de Sotheby's Europe depuis le 1er janvier, ne se pousse jamais du col. Ce natif de Neuchâtel, en Suisse, rejette les tics des marchands hâbleurs, préférant la demi-teinte et le genre Oxford, reposant.

Ascension éclair, parcours sans faute : après des études de peinture à Tokyo et à Londres – où il suit le fameux cours d'histoire de l'art de Sotheby's –, Simon de Pury est engagé par la maison de New Bond Street en 1975. Il répertorie à Londres, manie le marteau à Monaco, dirige la filiale de Genève et partout pose des jalons, se fait des amis. Lucidité, belles manières, prestance : c'est ce qui suscita, dit-on, l'intérêt du grand mentor, le baron Hans Thyssen-Bornemisza qui fit appel à lui en 1979 pour prendre en main la plus grande collection privée d'Europe, blottie dans sa résidence-musée de Lugano.

Le jeune conservateur, lui-même fanatique d'art contemporain, connaîtra la vie dorée des grands collectionneurs jusqu'en 1986 quand il réintègre le bercail pour prendre les commandes de Sotheby's-Suisse. *« J'ai travaillé des deux côtés de la barrière. J'ai été collectionneur, ce qui m'a permis de bâtir un solide réseau de contacts dans le monde des musées et je suis manager-gestionnaire, un mot-clé chez Sotheby's. »*

De son bureau de l'hôtel Beau Rivage, sur les bords du lac Léman, Simon de Pury dépêche sur le terrain du meilleur prix chaque pièce recueillie sur le Vieux Continent : tableaux de maîtres anciens à Londres, ameublement à Monte-Carlo, haute joaillerie à Genève, peinture américaine du dix-neuvième siècle à Munich, toiles dada à Amsterdam, etc. *« Ce qui fait notre puissance, c'est que nous permettons au client de vendre là où nous pensons lui obtenir le meilleur prix. »* C'est avec les pleins pouvoirs qu'il gouverne les douze centres de vente d'Europe, une cinquantaine de bureaux de représentation et une équipe de sept cent cinquante personnes. Dont une trentaine à Paris, dirigée depuis 1991 par Laure de Beauvau-Craon.

M. R.

Un entretien avec Jawad El Ghossein

Suite de la page I

Jawad El Ghossein, soixante-trois ans, ne joue pas au défenseur de la cause palestinienne, il se contente d'en être un, tenant une place essentielle au sein du Fath. Notre interlocuteur, depuis 1984, « ministre des finances de l'OLP » est membre de droit du comité exécutif. Son département pourvoit aux besoins d'organismes tels que l'Association des familles de martyrs, l'Armée de libération, les représentations diplomatiques, le traitement des cadres de la centrale ou le soutien financier à l'Intifada.

Il est aussi l'un des dirigeants-fondateurs du *welfare*, la plus puissante des organisations caritatives palestiniennes, qui travaille sur des projets d'assistance dans le domaine de la formation, la santé, la préservation du patrimoine dans les territoires occupés. Une association établie par le fameux « club de Londres », le cénacle informel de riches négociants d'origine palestinienne basé dans la City.

TRESOR • Regroupant des entrepreneurs de la trempe d'Abdel Majeed Choumane, président du Arab Bank Group, Mohsen Kattane ou Mounib Al Masri, les princes du BTP, et bien d'autres, ce «club» représente un poids économique considérable. Ses membres, qui préfèrent œuvrer dans l'ombre, disposent d'une tête de pont en Grande-Bretagne, l'ex-puissance mandataire, et de liens de confiance avec ce qu'on appelle l'*establishment* anglais. On estime à 10 milliards de dollars la fortune privée des Palestiniens à l'étranger. *« L'un des grands atouts de la future entité »*, selon John Milne, conseiller de la Banque d'Angleterre pour le Proche-Orient.

« L'ère du socialisme et des nationalisations est bien terminée. Aujourd'hui, tout le monde privatise », nous déclare le grand argentier de l'OLP. Le « trésor » de guerre de la centrale est estimé à 5 milliards de dollars. Mais la cessation des versements des pays arabes, échaudés par la position pro-irakienne adoptée par l'OLP pendant la guerre du Golfe, a contraint Jawad El Ghossein à comprimer les dépenses. Si ce dernier et son compère, Abou Alaa, directeur du comité économique de l'OLP et du Fath, l'homme au centre des pourparlers secrets avec Israël, supervisent ce bas de laine, Yasser Arafat demeure le véritable détenteur du pouvoir financier. Jawad El Ghossein se veut rassurant : *« Ingénieur de formation, Arafat a été entrepreneur au Koweït*

> **“Nous voulons bâtir une machine gouvernementale efficace, mais légère. Les habitants des territoires seront responsables de l'administration, pas les cadres expatriés à Tunis.”**

avant de prendre les rênes de l'OLP. Il sait ce que signifient le libéralisme économique et la liberté des mouvements de capitaux. »

Pas question toutefois de discuter gros sous ou corruption. Ainsi sont les vrais trésoriers. *« Nous voulons bâtir une machine gouvernementale efficace, mais légère. Les habitants des territoires seront responsables de l'administration, pas les cadres expatriés à Tunis. Ils doivent avoir la priorité de l'embauche, car ils connaissent les problèmes... »* L'homme d'affaires a beau appartenir à cette génération formée dans les années 50 et 60, la grande époque du panarabisme, du Baas et du nassérisme, sa sobre emprise sur le mouvement palestinien s'est toujours exercée avec constance dans le sens de la modération. Comme il sied à un gentleman.

Marc Roche

هكذا من الأصل

OPINIONS

« NOUS accueillons favorablement la grande décision prise par le gouvernement d'inclure des mesures de diminution des impôts, dans son plan de relance qui mettra terme à la récession... Nous soutenons l'initiative du gouvernement de chercher de nouveaux financements pour combler cette réduction des impôts... » etc. Cet éloge de la politique gouvernementale a été envoyé par télécopie aux différentes organisations patronales par le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) dès l'adoption du plan de relance de l'économie le 8 février. C'était tout bonnement un « modèle » de commentaire dont les milieux d'affaires étaient appelés à s'inspirer dans leurs remarques sur ces mesures de stimulation économique.

Pour un gouvernement qui affiche sa volonté de dégager le Japon de l'emprise de la bureaucratie (déréglementer l'économie et décentraliser), cette « directive administrative » était pour le moins inopportune. Le MITI l'a reconnu platement. Excès de zèle ? Anecdote ? Assurément. Incident révélateur, tout de même.



LETTRE DE TOKYO

Le retour de la bureaucratie

par Philippe Pons

Le « réformiste » gouvernement Hosokawa se paye de grands mots, mais il a fait concrètement peu de chose pour libéraliser l'économie ; un problème plus important que celui d'une réforme politique qui ne vise qu'à une nouvelle répartition du pouvoir par l'élimination des petits partis. Le rapport final du « Conseil pour l'étude de la réforme économique », remis en décembre, est vide de contenu et se borne à des recommandations dont le premier ministre a déclaré qu'il *« s'efforcerait »* de les respecter.

En d'autres termes, la dérégulation est dans les limbes, et l'économie plie sous les réglementations : 11 402 étaient en application en mars 1993 (sans compter les « directives administratives » diverses), et d'après le *Yomiuri*, le rythme de leur augmentation ne fait que s'accélérer. Selon certains commentateurs, cette inflation dans les contraintes décourage l'innovation, réduit la diversité des produits et des services, et freine l'expansion des marchés.

En ce qui concerne le poids de la bureaucratie, responsable, selon les Américains, de la fermeture du marché nippon, il ne s'est jamais fait sentir davantage. La confusion de la scène politique et l'inexpérience de l'équipe au pouvoir – à commencer par le premier ministre –, conjuguées, en revanche, à l'ascendant de ceux qui connaissent les rouages de son exercice (les membres du Parti de la renaissance, transfuges du Parti libéral-démocrate qui excellent dans les méthodes de gouvernement peu transparentes qu'ils dénoncent à grands cris chez leurs pairs), ont accentué l'emprise des bureaucrates.

La bureaucratie a joué un rôle déterminant dans le décollage puis dans la gestion de l'expansion japonaise. Sous sa houlette, le Japon s'est redressé et a forcé en moins d'un quart de siècle les portes de la prospérité. Elle a favorisé les industries, souvent au détriment des consommateurs, mais elle a su aussi réagir vite par des politiques de compensation sociale lorsqu'un seuil de tolérance paraissait atteint.

Depuis la fin des années 70, l'emprise de la bureaucratie sur les affaires économiques avait cependant tendu à se relâcher : les grands objectifs nationaux étaient atteints et un début de libé*ralisation sous l'effet des pressions internatio*nales réduisait son influence. A la faveur de la « bulle financière » de la fin de la décennie 80, certaines industries s'étaient en outre taillé une autonomie nouvelle grâce à des profits colossaux. La récession actuelle met, en revanche, les entreprises en difficulté et les banques endettées davantage à la merci des aides ou des crédits de l'Etat, et la bureaucratie a regagné son influence. D'autant plus que le pouvoir politique est fragile.

La bureaucratie nippone, l'une des plus efficaces du monde, assure la continuité. Il n'y a pas ici de *spoils system* à l'américaine. Les bureaucrates détiennent la mémoire des dossiers et sont les principaux protagonistes des négociations. Une collusion malsaine s'était établie à la faveur du monopole du pouvoir pendant trente-huit ans par les libéraux-démocrates entre politiciens, milieux d'affaires et bureaucrates. Les premiers ont besoin d'argent pour se faire élire, les deuxièmes leur en fournissent, mais ils attendent en retour des faveurs que les bureaucrates des lobbies sectoriels – liés aux premiers – leur accordent.

CES connivences, facilitées par la présence d'une centaine d'anciens bureaucrates parmi les députés (sur 510), ont donné lieu à l'apparition des *zokugiin*, les « tribus de députés » défendant les intérêts particuliers de certains sec*teurs. Collusion renforcée du côté privé par le* « parachutage » de hauts fonctionnaires en retraite dans les entreprises privées du secteur dépendant de leur ministère d'origine.

Ces lobbies sont accrochés aux ministères dont les régulations sont les plus contraignantes (tel celui des transports) et à ceux qui gèrent le plus de fonds publics (construction, santé). Ces groupes de pression avaient été plus discrets à la suite des scandales de l'année dernière. Mais, à la faveur de la préparation du budget, ils sont réap*parus en force, les plus actifs n'étant plus ceux* que contrôlent les libéraux-démocrates mais ceux noyautés par les nouveaux conservateurs du Parti de la renaissance, les commissions de recherches de ce parti, couverture pour ces activités de lobbying, étant dirigées par Kozo Watanabe, ancien ministre du MITI.

Selon les bureaucrates, les méthodes des actuels détenteurs du pouvoir sont les mêmes que celles des libéraux-démocrates. Les autres partis de la coalition, nouveaux venus à la « table des prébendes », en sont encore, eux, à tisser leurs réseaux.

Cette bureaucratie à qui l'on attribue de manière simpliste tous les maux du Japon n'est *pas une sorte de monstre anonyme agissant* comme un seul homme pour défendre les intérêts du *Japan Inc.* La bureaucratie est loin d'être monolithique et ses intérêts sont diversifiés. Les lobbies qui se sont constitués autour des administrations gèrent leurs chasses gardées sans se soucier vraiment d'intérêts nationaux proprement dits. Que la synergie de l'action des différents groupes de pression, qui opèrent en leur sein des arbitrages occultes (répartition des appels d'offres, par exemple), se traduise par une fermeture de fait de certains marchés est une conséquence de leurs manœuvres, non l'objectif délibéré qu'ils poursuivraient au nom d'un supposé « patriotisme économique ».

La « tribu des télécom » est préoccupée de ses intérêts, et les constructeurs défendent les *fructueux marchés publics. Le même pragma*tisme règne, au demeurant, chez les politiques : si l'un des courants du Parti socialiste, lorsqu'il formait encore un parti, était pro-Pyongyang, c'était moins par idéologie que parce que le lobby gérant le commerce avec la Corée du Nord retirait de ce soutien des avantages sonnants et trébuchants.

La dérive de la gestion du pouvoir au Japon tient moins à une stratégie protectionniste délibérée, concoctée par un « Grand Vieux » enfanté par *le patronat et l'administration, qu'à l'asservisse*ment des intérêts nationaux à la défense des prés carrés d'intérêts sectoriels. Pour remédier à cette situation, il faudrait une volonté politique que l'on ne voit guère poindre.

Le débat sur l'aménagement du territoire

Douce France

Les campagnes ne se vident pas aussi vite qu'on le dit et la grande majorité des banlieues sont des communes tranquilles *ou prospères. Tous comptes* faits, l'évolution de l'occupation de l'espace français est beaucoup moins catastrophique qu'on ne le dit, et il est faux de rendre l'aménagement du territoire responsable de la crise.

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

LE débat national sur l'aménagement du territoire est engagé sur le mode pessimiste. A en croire certains, tout irait mal en France. D'un côté, des campagnes qui se vident, et qui *vont mourir. De l'autre, des* banlieues où s'accumulent les exclus, et qui vont exploser. Il ne faut pas bien entendu se voiler la face, et ignorer les problèmes bien réels que posent certaines zones rurales menacées, et certaines banlieues menaçantes. Mais il ne faut pas non plus laisser les arbres cacher la forêt. Tous les Français ne vivent pas dans des communes en crise.

Où vivent-ils sur notre vaste territoire national ? Le tableau suivant, extrait d'une étude de Bernard Henri-Nicot à *l'université Paris-XII*, apporte des éléments de réponse. Les Français vivent peu dans ce qu'on appelle le *« rural profond »*, c'est-à-dire dans la portion du territoire qui n'est pas *considérée par l'INSEE comme* faisant partie des *« zones de peuplement industriel et urbain »* – ces zones regroupent les communes qui composent l'aire d'influence d'une ville, et cette aire est définie assez largement. Les 8 000 communes qui constituent en 1990 le *« rural profond »* (elles étaient 18 000 en 1982) abritent moins de 4 % de la population.

De plus, l'évolution de ce rural profond n'apparaît pas aussi catastrophique qu'on le laisse parfois entendre. L'impression de dépeuplement rapide répandue provient sans doute en partie d'une illusion statistique. De 1982 à 1990 la population du « rural profond » a spectaculairement diminué, de plus de moitié. Mais cette baisse provient davantage de la diminution du nombre des communes que de la diminution de leur population. La population des 18 000 communes qui définissaient le « rural profond » en 1982 a même augmenté. Celle des 8 000 communes du « rural profond » de 1990 diminue, certes, mais elle diminue très lente*ment : d'environ 10 000 per*sonnes par an. A ce rythme, il lui faudrait vingt ans pour diminuer de 10 %. Bien entendu, cette moyenne cache des situations contrastées. Le déclin est *plus marqué dans certaines* zones. Mais cela veut dire aussi qu'il y a des communes du « rural profond » qui ne se portent pas si mal.

Les Français vivent au contraire nombreux dans des centres-villes. Les centres-villes sont les communes centres des unités urbaines multicommunales pour l'essentiel, et aussi *ce qu'on appelle les « villes isolées »*, c'est-à-dire sans « banlieues ». Ces quelque 2 000 communes rassemblent 24 millions de Français, soit 42 % de la population. Ceux qui disent que *les villes d'aujourd'hui se* composent principalement de banlieues se trompent. Ils extrapolent sans doute un peu trop vite le cas de l'agglomération parisienne, où la population est en effet surtout banlieusarde. Ailleurs, la majorité des « urbains » vivent dans les centres. L'amélioration, le fonctionnement, la gestion de ces centres restent un véritable enjeu. Ces centres ont d'ailleurs cessé de se vider : leur population stagne, et même augmente légèrement.

Double explosion

Le « rurbain » continue de gagner du terrain. On appelle ainsi la population des zones de peuplement industriel et urbain *qui n'est pas à proprement par*ler urbaine. Il s'agit des communes rurales de la lointaine périphérie des villes. Leur nombre a beaucoup augmenté au cours des années récentes (près des deux tiers des communes françaises sont classées dans cette catégorie). Leur population aussi : on y trouve 13 millions de Français. Explication : les villes françaises s'étalent. On s'est longtemps moqué en France du *sprawl* caractéristique des villes américaines. Pour le meilleur ou pour le pire, le voilà qui marque notre territoire et nos paysages.

Restent les banlieues. On appelle ainsi les quelque 3 000 communes urbaines autres que les centres-villes, et qui constituent la proche périphérie des villes. On y trouve près de 18 millions de Français, environ 30 % de la population, ce qui est évidemment important. L'idée *reçue est que c'est là que se* joue l'avenir de la France, et que cet avenir est sombre parce que les banlieues explosent.

	Nombre de communes	Population 1990 (en millions d'hab.)	Croissance annuelle 1982-90 (en habitants)
Centres-villes	2 000	24	+ 30 000
Banlieues	3 000	18	+ 150 000
Rurbain	23 000	13	+ 120 000
Rural profond	8 000	2	- 10 000
Total	36 000	57	+ 290 000

Elles exploseraient doublement. En termes démogra*phiques, d'abord, du fait de* l'immigration. En termes sociaux ensuite, avec la montée de l'exclusion. Il y a un peu de vrai dans ces clichés ; mais il y a surtout beaucoup de faux, ou *au moins d'exagération.*

La population des banlieues s'accroît, en effet, d'environ 150 000 personnes chaque année, ce qui représente un taux de croissance annuel de 0,8 %. On est loin de l'explosion. En fait, le taux de croissance annuel de la population de la lointaine périphérie, qui est de 0,9 %, est comparable ou supérieur. Cette croissance ne doit pas grand-chose à l'immigration interne ou externe. Elle s'explique tout simplement par le fait que les banlieues proches (et d'ailleurs lointaines) sont les communes où s'installent les jeunes ménages en âge d'avoir des enfants. C'est en particulier le cas des banlieues de l'agglomération parisienne, où l'on trouve les taux de natalité les *plus élevés du pays.*

Il y a évidemment des banlieues « à problèmes », où se concentrent et se conjuguent chômage, pauvreté, délinquance, échec scolaire, dans un dramatique cercle vicieux. Et *il* est vrai que les disparités entre communes se sont aggravées dans les années 80 : le revenu des communes françaises a d'autant plus augmenté qu'il était plus élevé au début de la période. On vérifie ce phénomène dans toutes les agglomérations. Mais il ne s'ensuit pas que les 18 millions de « banlieu*sards » vivent dans des zones* au bord de l'explosion sociale. La grande majorité des 3 000 communes de banlieue sont des communes tranquilles ou prospères.

En fait, le revenu (par foyer fiscal) moyen (non pondéré) des communes de banlieue est nettement plus élevé que celuides centres-villes (d'environ 14 %). Si l'on définit les communes de banlieue « pauvres » comme les communes où le revenu est inférieur à 80 % du revenu moyen des communes de ban*lieue, on trouve un peu plus de* 600 communes, regroupant un peu plus de 3 millions d'habitants. C'est beaucoup, et sûrement beaucoup trop, mais ça ne fait que 5 ou 6 % de la population française. *Il faut voir les* poches de pauvreté de nos banlieues. Il ne faut pas voir nos banlieues comme des poches de pauvreté.

Au total, il n'y a pas lieu de sonner le tocsin à propos de l'évolution de l'occupation du territoire. Cette évolution n'a rien de foncièrement dramatique. Bien entendu, la grave *récession actuelle crée sur tout* le territoire des problèmes et des difficultés ; mais c'est se tromper que d'en rendre responsable l'aménagement du territoire (ou ses carences) et de chercher à les résoudre par des réformes relatives à l'espace. Bien entendu aussi, comme partout et toujours, il y a des zones plus mal loties que d'autres. Elles ont besoin de – et droit à – la solidarité nationale.

Mais il n'y a pas à tout remettre en cause au prétexte de régler ou de soulager les difficultés de ces zones. Gardons-*nous d'imiter cette Marie-Chan*tal qui voulait changer sa voiture parce que le cendrier était plein.

(*) Professeur à l'université Paris-XII.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



C O N J O N C T U R E

LES *grands pays européens ont dégagé des excédents commerciaux* substantiels en 1993. Pour la première fois depuis 1978, la France et l'Italie ont ainsi retrouvé une situation largement excédentaire de leurs échanges. Le solde extérieur de la France a atteint 15 milliards de dollars l'an dernier, celui de l'Italie a dépassé 17 milliards. L'excédent commercial allemand s'est de même en partie reconstitué l'année dernière. De l'ordre de 70 milliards de dollars entre 1987 et 1989, il avait été divisé par sept au lendemain de l'unification. Il a totalisé plus de 30 milliards en 1993.

Parmi les grands pays européens, l'Espagne et le Royaume-Uni sont donc les seuls à enregistrer un déficit commercial encore significatif, bien qu'en légère baisse, de respectivement 15 et 20 milliards de dollars.

INDICATEUR • Le commerce extérieur

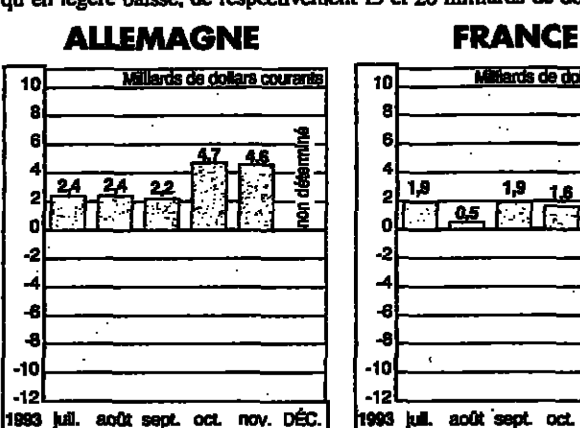
Excédents continentaux

Largement autorisée par une contraction importante des importations, consécutive à la baisse de l'activité sur le continent, cette amélioration est-elle menacée ?

En même temps que la reprise escomptée de l'activité, les importations européennes devraient progressivement se redresser dans les prochains mois, sous l'effet d'un raffermissement des dépenses de consommation dans un premier temps, puis, plus tardivement, du fait du rétablissement de l'investissement des entreprises.

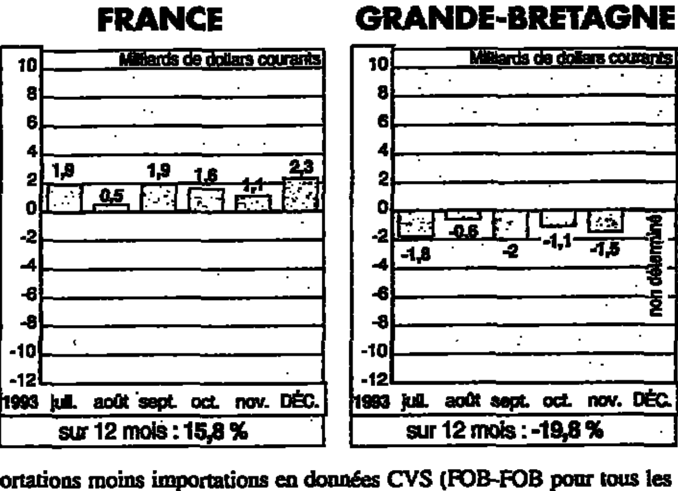
La bonne tenue des soldes commerciaux pourrait cependant n'en être que modérément affectée en 1994. En premier lieu parce que la reprise sera lente. En second lieu parce que l'environnement international devrait être plus porteur dans un avenir proche. Au rythme actuel de la croissance américaine, il est vraisemblable en effet que les exportations de l'Europe à destination des Etats-Unis s'améliorent rapidement au cours des prochains mois. 1994 devrait en conséquence être une année encore très satisfaisante en termes d'équilibre commercial européen.

ALLEMAGNE



FRANCE

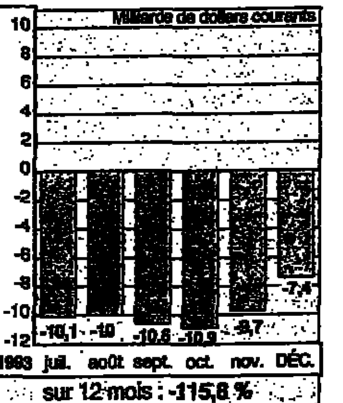
GRANDE-BRETAGNE



ITALIE

Milliards de dollars courants — 5 ; 0,9 ; 1 ; 2,1 ; 1,1 ; 1,4 — 1993 juil. août sept. oct. nov. DÉC. — sur 12 mois : 17,2 %





JAPON

Milliards de dollars courants — 8,9 ; 9,4 ; 8,8 — 1993 juil. août sept. oct. nov. DÉC. — sur 12 mois : 119,8 %

Soldes commerciaux : exportations moins importations en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales sauf le Japon (en dollars). Sources nationales.

RÉGION • Le Maghreb

L'emploi, souci majeur

UN accord entre l'Algérie et le Fonds monétaire international devrait intervenir incessamment, au vu de l'aggravation de la situation financière du pays et des rencontres récentes entre autorités algériennes et représentants du FMI. Selon les commentaires qui ont suivi la visite de Michel Camdessus à Alger au mois de février, cet accord serait assorti de crédits du FMI de l'ordre de 800 millions de dollars. Les conditions imposées à l'Algérie en contrepartie de ces prêts ne seraient pas trop sévères, compte tenu de l'état critique du pays. Mais c'est certainement là un premier pas dans un *processus d'ajustement aussi* nécessaire que redouté.

Redouté, parce que les mesures qui font généralement partie de l'arsenal des programmes d'ajustement peuvent aggraver, à court terme, les conditions de vie de la population. La dévaluation risque de faire flamber les prix, la restructuration des entreprises publiques de supprimer des emplois alors que le nombre des chômeurs est déjà considérable. Avec un taux de chômage estimé à 27 % en 1993, l'Algérie connaît une situation comparable à celle des premières années de l'indépendance. Mais, aujourd'hui, la soupape de l'émigration n'existe plus.

La croissance démographique, qui s'est longtemps maintenue à un niveau élevé alors qu'elle fléchissait dans les deux pays voisins, a amorcé une nette décélération à partir du milieu des années 80. *Le taux de fécondité* en Algérie – 4,8 enfants par femme – s'est sensiblement rapproché du niveau du Maroc (4,4) même s'il reste largement supérieur au taux de la Tunisie (3,4). Actuellement, les rythmes annuels de croissance de la population sont respectivement dans les trois pays de 2,7. 2,4 et 2,1 %. Mais la croissance des années antérieures continue de faire progresser la population d'âge actif à un rythme très élevé, *particulièrement en Algérie.* Chaque année, 250 000 jeunes Algériens entrent sur le marché du travail.

Les créations d'emplois, qui, au début des années 80, étaient de l'ordre de 150 000 par an, se sont très fortement contractées depuis le contre-choc pétrolier de 1986 et n'excèdent pas actuellement 50 000. A ce rythme, près de 200 000 personnes viennent, chaque année, gonfler les rangs des chômeurs, estimés pour 1993 à 1,7 million de personnes. Le taux de chômage est de plus de 58 % chez les jeunes de 15 à 19 ans, de 40 % pour la classe d'âge des 19-24 ans. Les jeunes qui bénéficient d'une formation secondaire ou supérieure n'échappent pas à ce fléau. Les activités « informelles » sont loin de pouvoir absorber cette population sans emploi. Selon la dernière enquête sur l'emploi, 42 % seulement des chômeurs parviendraient à s'occuper à quelques travaux. Les programmes pour l'emploi mis en œuvre depuis la fin des années 80, comme les projets d'indemnisation du chômage et de retraite anticipée en cours de préparation, ne peuvent être à la mesure du problème.

On comprend, dans ces conditions, les craintes que peut susciter la perspective de réformes qui pourraient aggraver encore la situation de l'emploi. Cela a constitué jusque-là un des obstacles les plus importants à la restructuration des entreprises publiques.

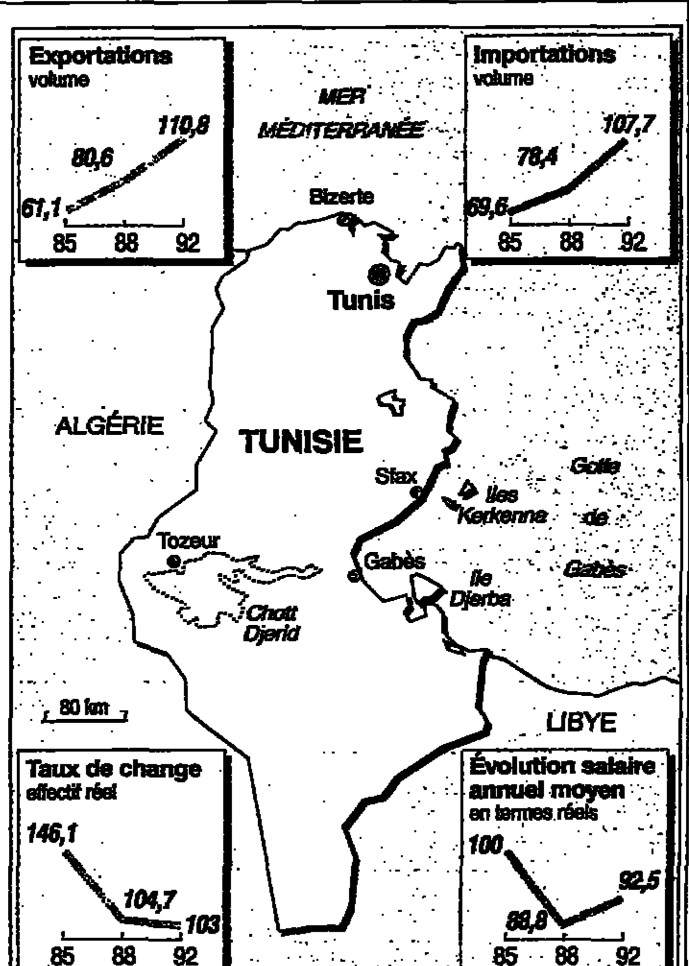
Pourtant, selon certaines estimations, le coût de la résorption des sureffectifs du secteur public pourrait être supportable, à condi*tion qu'un niveau normal d'acti*vité puisse être retrouvé. Le nombre de personnes concernées ne serait alors « que » de 250 000 à 300 000. Ici comme ailleurs, c'est moins l'ajustement lui-même que la crise financière et la compression de l'activité qui l'accompagne qui sont responsables de la montée du chômage.

L'expérience des deux pays voisins est à cet égard riche d'enseignements. Le premier est que la récession provoquée par la crise financière et la rigueur des premières tentatives de stabilisation a eu des effets fortement négatifs sur l'emploi, notamment dans la construction et l'industrie. En revanche, les programmes d'ajustement, qui se sont assez rapidement traduits par une forte progression des exportations et une reprise de la croissance, ont eu des effets positifs. Au Maroc en particulier, les industries exportatrices ont *joué* un rôle essentiel dans le développement de l'emploi. En Tunisie, l'emploi s'est accru à la fois dans le secteur exportateur et dans les services.

Les structures productives de l'Algérie sont largement différentes de celles de ses deux voisins, et les programmes d'ajustement pourraient ne pas avoir des effets aussi rapides sur le développement des exportations et des industries de main-d'œuvre. Mais *l'essentiel, dans l'immédiat, est de* détendre la contrainte financière dans laquelle l'Algérie est enserrée et qui a fait chuter les créations d'emplois.

Cependant, les expériences marocaine et tunisienne montrent aussi que les progrès de l'emploi ont, au mieux, réussi à contenir le chômage. Ils ne l'ont pas réduit. Les chiffres fournis, qui ne sont pas strictement comparables, indiquent des taux de chômage de l'ordre de 15 à 17 % dans les deux pays. De plus, les progrès enregistrés, souvent assortis d'une précarité plus grande des nouveaux emplois, se révèlent très sensibles à la conjoncture. La progression des effectifs dans des industries de main-d'œuvre comme le textile s'est récemment fortement ralentie, au Maroc notamment. Seule constante, le problème de l'emploi restera central au Maghreb au moins pour les dix-quinze prochaines années.

Agnès Chevallier
CEPII



PAYS • La Tunisie

Expérience réussie

UN *récent* rapport du FMI sur l'économie tunisienne le confirme : les efforts d'ajustement poursuivis sur la période 1986-1992 ont été couronnés de succès et l'expérience tunisienne peut fournir des leçons aux pays qui s'engagent dans des réformes similaires. Mais le processus n'est pas terminé si le pays veut atteindre les objectifs de croissance du VIIIe Plan de développement (1992-1996), et parvenir à améliorer le niveau de vie et à *réduire le chômage.*

Ce jugement est largement partagé par les Tunisiens comme par les observateurs extérieurs. Beaucoup a été fait depuis 1986 pour transformer les structures de l'économie et l'ouvrir davantage à la concurrence interne et internationale : réformes de la fiscalité, des entreprises publiques, du système financier et de la politique monétaire ; libéralisation des prix, de l'investissement et des importa*tions, convertibilité de la monnaie.* Au début de l'année, un certain nombre de mesures sont venues compléter les réformes : nouvelle loi bancaire, nouveau code des investissements, mise en chantier de la refonte du code du travail. Un nouvel accord salarial a été conclu pour trois ans.

Au cours de la période d'ajustement, la croissance s'est améliorée : *5 %* en moyenne annuelle sur les années 1987-1992 contre 2,8 % sur les cinq années précédentes, l'inflation a été réduite (4,5 % en 1993). Le salaire moyen a subi une forte érosion en termes réels au cours des premières années du programme d'ajustement, mais il a commencé à se redresser sensiblement à partir de 1991. Les indicateurs du développement social montrent que les progrès se sont poursuivis dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la réduction de la pauvreté. Le développement des exportations de produits manufacturés, la diversification de l'activité dotent l'économie d'une plus grande capacité d'adaptation et *d'une meilleure* résistance aux chocs externes.

Mais l'intégration à l'économie mondiale oblige à des changements encore plus profonds. La Tunisie va être confrontée aux nouvelles règles du GATT. Dans le secteur textile, qui tient une place essentielle dans l'industrie et l'emploi tunisiens, la concurrence va être renforcée. La création d'une zone de libre-échange avec l'Union européenne, actuellement *en discussion, imposera un* démantèlement des protections tarifaires derrière lesquelles s'abritent encore beaucoup d'activités. Tout cela va dans le sens souhaité par la Tunisie. Mais le rythme et l'ampleur des transformations qui sont ainsi imposées constituent pour le pays des défis encore plus importants que ceux qu'il a déjà relevés. L'élection présidentielle sans surprise du 20 mars devrait assurer la reconduction du président Ben Ali, certainement gage de stabilité.

A. C.

SECTEUR • La chaussure

A reculons

L'INDUSTRIE de la chaussure marche à reculons. Partout, dans les pays occidentaux, la consommation stagne ou régresse. Aux Etats-Unis, les achats de chaussures, malgré le dynamisme de l'économie, ont fléchi de 2,5 % pendant les huit premiers mois. En Europe, l'Allemagne, par exemple, a vu la déprime du secteur s'aggraver tout au long de 1993. La Suisse – important client des entreprises françaises – n'a pas échappé à la *morosité. La Grande-Bretagne,* enfin, ne s'est guère mieux comportée.

En France, rien, ou presque, ne vient tempérer la morosité. Les achats des particuliers ont été inférieurs de 1,5 % en valeur, l'an dernier, à ceux de 1992, année où ils avaient augmenté de... 1 %. Les Français, qui dépensent environ 45 milliards de francs pour se chausser, figurent, avec 6 paires par an (800 francs) et par habitant, parmi les plus importants consommateurs de l'Union européenne. *« Mais, si l'on tient compte de l'inflation, la consommation a baissé, en deux ans, de 5 % en francs constants »*, s'alarme la Fédération nationale de la *chaussure de* France.

En quantité, le marché s'est un peu mieux comporté, progressant de 2,5 % grâce à la vogue des chaussures de toile et des charentaises, qui ont *« un volume important, même si leur poids en chiffre d'affaires est modeste »*, note encore la Fédération. *« On ne cesse pas, soudain, d'acheter des chaussures,* note son délégué général, Olivier Bouissou. *C'est un article qui garde un côté utilitaire. Mais on constate, avec la crise, que dans chaque segment de marché, le client glisse vers le bas de la fourchette de prix. »* Cela touche toutes les catégories d'articles, y compris les chaussures de sport, relativement épargnées jusqu'ici, mode « ado » oblige. Résultat, le prix public moyen a baissé, en 1993, de 4 % en francs courants. Le chiffre d'affaires des industriels s'en est ressenti, qui est revenu à 15,8 milliards de francs (pour une baisse de la *production en quantité de 5 %* et 152 millions de paires), contre 16,5 milliards en 1992 et 17,4 en 1991 « le Monde – l'Économie » du 7 juillet 1992. *Loin,* très loin des 18 milliards (en francs de l'époque) de... 1985.

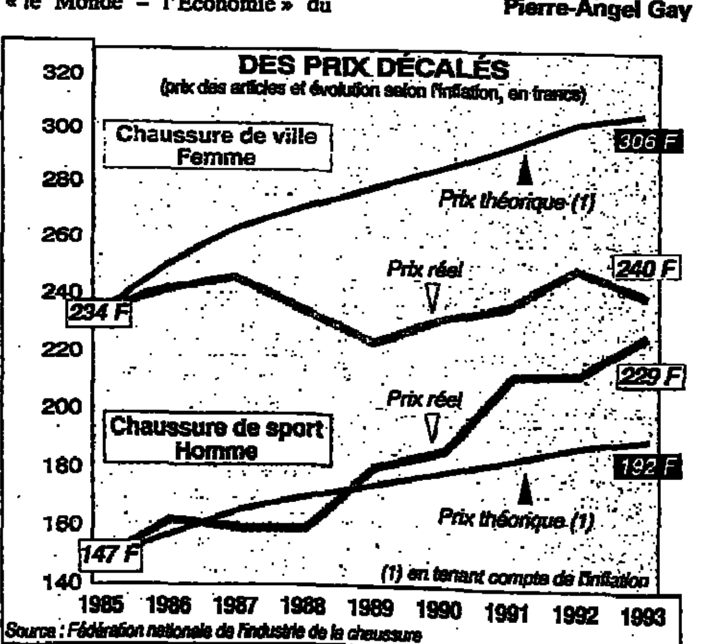
Les exportations ont tenu bon : + 4 % en quantité, + 9 % en valeur, 40 % de la production désormais, dopées notamment par l'essor de Clergerie, Charles Jourdan et Stéphane Kelian, les trois grands du Romanais, aux Etats-Unis. Mais elles n'ont pas compensé la marée toujours montante des importations (+ 2 % en *quantité). Leur forte chute* en valeur (7 %) s'explique, en partie, par les dévaluations de gros pays fournisseurs que sont les Etats d'Europe du Sud.

« Il y a eu beaucoup de plans sociaux, mais pas de faillites majeures », se rassure Olivier Bouisson, en insistant toutefois sur les 2 500 emplois disparus, en France l'an dernier, qui ont ramené les effectifs salariés de cette industrie à 32 000 personnes seulement, contre 62 000 au début des années 80.

Le bouleversement des modes de consommation pèse, aussi, sur les importations. Le poids relatif des fournisseurs de la France (227 millions de paires importées en 1992) évolue rapidement. Au détriment de l'Europe ; en faveur de l'Asie. En 1992 (dernière année connue), nos partenaires de l'Union ne représentaient plus que 60 % de nos importations, quand ceux d'Extrême-Orient en totalisaient déjà 29 % (contre 11 % en 1985). Un constat qui fait dire à Olivier Bouissou que *« l'Europe est en déclin en termes de production et d'échanges »*.

C'est sans doute ce qui explique la satisfaction des professionnels à l'annonce du renforcement des quotas d'importation de chaussures chinoises dans l'Union européenne (*le Monde* du 10 février). Même si, comme l'ont immédiatement relevé certains d'entre eux, les trois principaux groupes importateurs de produits du Sud-Est asiatique – les américains Nike et Reebok, l'européen Adidas – ont, semble-t-il, opportu*nément échappé* aux foudres bruxelloises...

Pierre-Angel Gay



Source : Fédération nationale de l'industrie de la chaussure

Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.